



HAL
open science

Les jeunes, l'insertion et les missions locales du pays d'Auge (Normandie) : les évolutions des représentations sociales entre 1982 et 2017

Angélique Martin

► To cite this version:

Angélique Martin. Les jeunes, l'insertion et les missions locales du pays d'Auge (Normandie) : les évolutions des représentations sociales entre 1982 et 2017. Education. Conservatoire national des arts et métiers - CNAM, 2018. Français. NNT : 2018CNAM1211 . tel-02019638

HAL Id: tel-02019638

<https://theses.hal.science/tel-02019638v1>

Submitted on 14 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉCOLE DOCTORALE ABBE GREGOIRE
CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION

THÈSE présentée par :

Angélique MARTIN

Soutenue le : 18 décembre 2018

pour obtenir le grade de : **Docteur du Conservatoire National des Arts et Métiers**

Discipline/S spécialité : Sciences de l'éducation-Formation des adultes

**Les jeunes, l'insertion et les missions locales
du pays d'Auge (Normandie) : Les
évolutions des représentations sociales entre
1982 et 2017**

THÈSE dirigée par :

Madame COHEN-SCALI Valérie

Professeure de Psychologie, Cnam de Paris

RAPPORTEURS :

Madame COSTALAT FOUNEAU Anne-Marie

Professeure de Psychologie, Université de
Montpellier 3

Monsieur PIOT Thierry

Professeur de Sciences de l'Education, Université
de Caen

JURY :

Monsieur ROQUET Pascal

Président du jury, Professeur en Sciences de
l'Education, Cnam de Paris

Madame COSTALAT FOUNEAU Anne-Marie

Professeure de Psychologie, Université de
Montpellier 3

Monsieur PIOT Thierry

Professeur de Sciences de l'Education, Université
de Caen

Madame COHEN-SCALI Valérie

Professeure de Psychologie, Cnam de Paris

A Maya, ma fille adorée

A Christophe, mon mari

Remerciements

J'adresse mes profonds remerciements au Professeure Valérie Cohen-Scali, ma directrice de recherche, pour son engagement, son soutien, sa disponibilité et ses conseils éclairés qui m'ont permis de mener à bien cette thèse. Je la remercie sincèrement pour la confiance qu'elle m'a témoignée et pour le suivi attentif qu'elle m'a accordé. Mon travail de recherche avec elle fut une expérience enrichissante et productive.

Je tiens à remercier Madame Noëlle Lallemand pour son soutien amical, pour son intérêt pour ma recherche et pour son aide précieuse lors des analyses statistiques.

Je remercie également tous les membres du jury qui m'ont fait l'honneur d'évaluer mon travail de thèse. Je remercie mes rapporteurs, Madame le Professeure Anne-Marie Costalat-Founeau et Monsieur le Professeur Thierry Piot d'avoir accepté d'évaluer mon travail de thèse et pour l'attention qu'ils y ont consacrée. Merci à Monsieur le Professeur Pascal Roquet d'avoir présidé mon jury de thèse et d'avoir accepté de discuter de ce travail de recherche.

Mes remerciements vont aussi à l'ensemble des acteurs du pays d'Auge (professionnels de l'insertion des et hors missions locales, journalistes et élus) qui ont accepté de répondre à mes questions.

Enfin, un grand merci à ma fille, Maya et à mon mari pour leur compréhension et la patience dont ils ont fait preuve tout au long de cette recherche.

Résumé

La recherche vise à montrer en quoi les représentations sociales des jeunes en insertion, des missions locales et de l'insertion ont évolué dans le temps et sur un territoire, le pays d'Auge en Normandie. La recherche est basée sur le plan théorique sur les travaux sur les représentations sociales (Moscovici, Jodelet, Abric, etc.). L'hypothèse consistait à penser que les représentations sociales variaient d'une part, selon le niveau de développement social et économique des territoires et d'autre part, selon les périodes et le fil du temps. Pour tester cette hypothèse, nous avons utilisé deux modalités de collecte des données. Pour comparer les représentations sur les bassins d'emploi, nous avons interrogé 30 personnes impliquées dans les activités d'insertion professionnelle des jeunes (professionnels de l'insertion, élus impliqués dans l'insertion et journalistes ayant écrit sur le sujet) par le biais d'entretiens semi-directifs afin de recueillir leurs perceptions sur l'insertion et sur les évolutions au cours d'une période de 35 ans (1982/2017). Les données ont été traitées par analyse de contenu thématique. Une seconde modalité a consisté à recueillir et à analyser 211 coupures des journaux locaux sur la période 1982-2017 afin d'identifier les éventuelles évolutions dans la perception de l'insertion et des missions locales, structures spécialisées dans l'accueil des jeunes. Les données ont été traitées par le logiciel Alceste. Les résultats mettent en évidence une évolution des perceptions de l'insertion dans le pays d'Auge au fil du temps ainsi que des différences entre les deux bassins d'emploi (Honfleur et Lisieux). La zone de Honfleur, plus dynamique témoigne de représentations plus positives de l'insertion alors que la zone de Lisieux, plus en difficulté sociale et économique est associée à des perceptions négatives. Ces résultats confirment les observations de Moscovici et de Jodelet selon qui, la variété des échanges et interactions peuvent initier et faire évoluer les représentations au sein d'une communauté de travail (ici les acteurs de l'insertion). Elle permet également d'observer la manière dont un objet social tel que l'insertion se manifeste et se transforme au fil du temps. Ce type de recherche devrait être répliqué sur d'autres territoires afin d'identifier plus finement la singularité des liens entre les échanges entre acteurs et le développement social économique d'un territoire, ainsi que leur manifestation par les représentations sociales.

Mots clés : Politique d'insertion des jeunes, mission locale, conseillers, territoire, intégration sociale, presse écrite du pays d'Auge, représentations sociales dans la presse, jeune et jeunesse.

Résumé en anglais

The research aims to show how social representations of young people in integration, local missions and integration have evolved over time and over a territory, the pays d'Auge in Normandy. The research is based on the theoretical plan of work on social representations (Moscovici, Jodelet, Abric, etc.). The hypothesis was to think that social representations varied on the one hand, according to the level of social and economic development of the territories and on the other hand, according to the periods and the course of time. To test this hypothesis, we used two methods of data collection. To compare the representations on employment areas, we interviewed 30 people involved in the professional integration activities of young people (integration professionals, elected officials involved in integration and journalists who wrote on the subject) through semi-structured interviews to collect their perceptions about integration and changes over a period of 35 years (1982/2017). The data was processed by thematic content analysis. A second modality consisted of collecting and analyzing 211 local newspaper clippings over the 1982-2017 period in order to identify any changes in the perception of integration and local missions, structures specialized in welcoming young people. The data was processed by the Alceste software. The results highlight an evolution of perceptions of insertion in the Pays d'Auge over time as well as differences between the two areas of employment (Honfleur and Lisieux). The area of Honfleur, more dynamic testifies to more positive representations of insertion while the Lisieux area, more difficult social and economic is associated with negative perceptions. These results confirm the observations of Moscovici and Jodelet according to whom, the variety of exchanges and interactions can initiate and change the representations within a working community (here actors of insertion). It also helps to observe how a social object such as insertion manifests itself and changes over time. This type of research should be replicated in other territories in order to identify more precisely the singularity of the links between exchanges between actors and the economic and social development of a territory, as well as their manifestation by social representations.

Key words: Politics for the integration of young people, local mission, counselors, territories, social integration, the pays d'Auge's written press, social representations in the press and youth.

Table des matières

Résumé en anglais	5
Table des matières	6
Liste des tableaux	10
Liste des figures	11
Liste des annexes.....	12
Introduction	13
Première partie Partie théorique.....	17
Chapitre I : Les jeunes comme catégorie sociologique.....	18
1. Le point sur la recherche sur les jeunes en France	18
2. Le point sur la recherche sur les jeunes au niveau international	21
3. La jeunesse n'est rien d'autre qu'un mot ?	22
4. La jeunesse est plurielle	24
5. Une définition difficile à formuler des jeunes et de la jeunes et un seul d'âge compliqué à déterminer	25
6. Les jeunes en difficulté d'insertion	28
Chapitre II : Les évolutions des politiques et des dispositifs d'insertion.....	30
1. La place des questions d'insertion dans la recherche en sciences sociales	30
2. Deux types d'insertion : l'insertion sociale et l'insertion professionnelle	36
2.1. L'insertion sociale : une insertion dans la société.....	36
2.2. L'insertion professionnelle : une insertion par le biais du monde du travail	37
3. L'apparition de l'insertion dans le champ politique.....	38
4. Les politiques d'insertion en faveur des jeunes en difficulté	40
4.1. Les premières actions en direction de la jeunesse : une préoccupation avant tout religieuse	40
4.2. Quand la jeunesse devient une affaire d'Etat	42
4.3. Les politiques à destinations des jeunes de 1981 à 2017	46
Chapitre III : Etudier le point de vue des acteurs à travers les représentations sociales	61
1. L'origine des représentations sociales.....	62
1.1. Les définitions de « représentation » et de « social ».....	62
1.2. Les prémisses du concept de représentation sociale	63
1.3. Les apports de Moscovici sur les représentations sociales.....	65
2. Définition de représentations sociales.....	66

3.	Fonctionnement des représentations sociales.....	73
4.	L'évolution des représentations sociales.....	74
4.1.	Le modèle sociogénétique ou l'approche socio-pragmatique.....	75
4.2.	Le modèle structural ou l'approche expérimentale.....	79
4.3.	Le modèle sociodynamique.....	83
Chapitre IV : Un territoire de recherche particulier, le pays d'Auge.....		88
1.	La présentation du territoire de recherche : le pays d'Auge.....	88
1.1.	La présentation générale du pays d'Auge.....	89
1.2.	L'offre d'emplois dans le pays d'Auge.....	91
1.3.	La présentation de la presse écrite du pays d'Auge.....	97
2.	Les missions locales et l'insertion dans le pays d'Auge.....	100
2.1.	Les missions locales : une structure centrale dans notre recherche.....	100
2.1.1.	Le développement des missions locales.....	100
2.1.2.	Le rôle des missions locales.....	101
2.1.3.	Le fonctionnement des missions locales.....	103
2.1.4.	Les moyens d'agir des missions locales.....	103
2.2.	La mission locale du sud pays d'Auge (Lisieux).....	105
2.3.	La mission locale du nord pays d'Auge (Honfleur).....	106
Conclusion.....		108
3.	Les jeunes dans le pays d'Auge.....	108
3.1.	Le public reçu par les missions locales cumule les difficultés.....	108
3.2.	Les jeunes accueillis par les deux missions locales augeronnes.....	111
Chapitre V : Problématique et hypothèses.....		115
1.	Problématique.....	116
2.	Les hypothèses générales.....	118
Deuxième partie Cadre empirique.....		122
Chapitre I : Etudier les représentations sociales à partir d'étude de documents.....		123
1.	Les recherches de Moscovici sur les représentations sociales dans la presse.....	123
2.	Les recherches de Jodelet sur les représentations sociales de la folie.....	124
Chapitre II : Méthodologie.....		130
1.	Etude par entretien semi-directifs.....	131
1.1.	L'entretien semi-directif comme méthode d'enquête.....	131
1.2.	Choix des participants et procédure.....	139

1.3.	Réalisation des entretiens	146
1.4.	Traitement des entretiens par analyse de contenu thématique	147
2.	Etude de la presse	154
2.1.	L'étude de la presse comme méthode d'enquête	155
2.2.	Modalité de collecte : les journaux.....	156
2.3.	Mode de sélection des données	156
2.4.	Préparation des corpus	160
2.5.	Traitement des données par Alceste.....	161
Troisième partie Résultats		168
Chapitre I : Résultats de l'analyse des entretiens		169
1.	Le point de vue sur les jeunes en situation d'insertion	170
1.1.	La variété de point de vue sur les jeunes reçus en mission locale	170
1.2.	Le point de vue sur l'évolution des jeunes en mission locale	201
1.3.	Le point de vue sur l'origine des problèmes d'insertion des jeunes	216
2.	Les missions locales des structures spécialisées dans l'insertion des jeunes	223
2.1.	Le point de vue sur les missions locales d'aujourd'hui	224
2.1.1.	L'opinion des professionnels de l'insertion	224
2.1.2.	L'opinion des journalistes	226
2.1.3.	L'opinion des élus	227
2.1.4.	Les points de vue sur les deux territoires	229
2.2.	Les évolutions des missions locales au fil du temps	232
2.3.	Les évolutions souhaitées pour le futur	244
3.	Les points de vue sur les dispositifs d'insertion en faveur des jeunes	258
3.1.	Les points de vue positifs sur les dispositifs d'insertion actuels.....	258
3.2.	Les points de vue négatifs sur les dispositifs d'insertion actuels.....	268
3.3.	Les évolutions des dispositifs d'insertion en faveur des jeunes.....	276
3.4.	Les améliorations possibles en matière d'insertion.....	280
4.	Les professionnels de l'insertion en mission locale	286
4.1.	Les professionnels des missions locales aujourd'hui	287
4.2.	Les évolutions du métier des professionnels des missions locales	292
5.	Les principaux résultats.....	299
5.1.	Les perceptions de l'ensemble des personnes interrogées du pays d'Auge sur nos objets sociaux	299

5.2.	Les perceptions des personnes interrogées sur les deux territoires	305
5.3.	Les perceptions sur les évolutions dans le temps des objets sociaux étudiés	309
Chapitre II :	L'analyse de la presse	315
1.	L'analyse globale des articles de presse du sud pays d'Auge (Lisieux) et du nord pays d'Auge (Honfleur).....	316
2.	L'analyse des articles de presse du sud pays d'Auge (Lisieux).....	319
3.	L'analyse des articles de presse du nord pays d'Auge (Honfleur).....	322
4.	L'évolution durant 35 ans des représentations sociales des jeunes en insertion, des missions locales et de l'insertion dans le pays d'Auge	326
4.1.	Les analyses textuelles pour la période 1982 à 1993 pour les deux territoires ..	327
4.2.	Les analyses textuelles pour la période 1994 à 2005 pour les deux territoires ..	330
4.3.	Les analyses textuelles pour la période 2006 à 2017 pour les deux territoires ..	333
Chapitre III :	Interprétation des résultats.....	339
1.	Principaux constats issus des analyses	340
2.	Interprétation des résultats	348
Conclusion.....		352
Résumé.....		397
Résumé en anglais		397

Liste des tableaux

Tableau 1 : Les journalistes du pays d'Auge interrogés

Tableau 2 : Les élus du pays d'Auge interrogés

Tableau 3 Les personnes interrogées du nord pays d'Auge

Tableau 4 : Les professionnels de l'insertion du pays d'Auge interrogés

Tableau 5 : Les personnes interrogées du sud pays d'Auge

Tableau 6 : Les personnes interrogées qui œuvrent sur tout le pays d'Auge

Tableau 7 : Nombre d'articles de presse par journaux et par années

Tableau 8 : Nombre d'articles de presse par journaux, par secteurs et par périodes

Liste des figures

Figure 1 : Les représentations sociales des jeunes du sud pays d’Auge (Lisieux)

Figure 2 : Les représentations sociales des jeunes du nord pays d’Auge (Honfleur)

Figure 3 : Nuage de formes du corpus Lisieux et Honfleur (1982-2017)

Figure 4 : Tableau de classes thématiques du corpus Lisieux et Honfleur (1982-2017)

Figure 5 : Nuage de formes du corpus Lisieux (1982-2017)

Figure 6 : Tableau de classes thématiques du corpus Lisieux (1982-2017)

Figure 7 : Nuage de formes du corpus Honfleur (1982-2017)

Figure 8 : Tableau de classes thématiques du corpus Honfleur (1982-2017)

Figure 9 : Nuage de formes du corpus Lisieux et Honfleur (1982-1993)

Figure 10 : Tableau de classes thématiques du corpus Lisieux et Honfleur (1982-1993)

Figure 11 : Nuage de formes du corpus Lisieux et Honfleur (1994-2005)

Figure 12 : Tableau de classes thématiques du corpus Lisieux et Honfleur (1994-2005)

Figure 13 : Nuage de formes du corpus Lisieux et Honfleur (2006-2017)

Figure 14 : Tableau de classes thématiques du corpus Lisieux et Honfleur (2006-2017)

Liste des annexes

Certaines annexes sont indisponibles dans la version de diffusion car elles sont soumises à des droits d'auteur.

Annexe 1 : Les délimitations géographiques du pays d'Auge

Annexe 2 : Les 12 intercommunalités du pays d'Auge

Annexe 3 : Les 20 cantons du pays d'Auge

Annexe 4 : Le territoire d'action de la mission locale du sud pays d'Auge (Lisieux)

Annexe 5 : Les lieux de permanences de la mission locale du sud pays d'Auge (Lisieux)

Annexe 6 : Le territoire d'action de la mission locale du nord pays d'Auge (Honfleur)

Annexe 7 : Les lieux de permanences de la mission locale du nord pays d'Auge (Honfleur)

Annexe 8 : Le bassin d'emploi dans le pays d'Auge

Annexe 9 : Niveaux de formation du secondaire défini selon la classification inter ministérielle

Annexe 10 : Figure : Les dates importantes du réseau des missions/PAIO

Annexe 11 : Les principaux dispositifs d'insertion destinés aux jeunes des missions locales

Annexe 12 : Guide d'entretien destiné aux journalistes

Annexe 13 : Guide d'entretien destiné aux élus

Annexe 14 : Guide d'entretien destiné aux professionnels de l'insertion des missions locales

Annexe 15 : Guide d'entretien destiné aux professionnels de l'insertion hors missions locales

Introduction

Le chômage des jeunes est un problème social majeur dans notre société. Avec un taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans, en France qui s'élève à 24,6 % en avril 2016 (Eurostat), nous avons souhaité conduire une recherche sur cette question afin d'éventuellement identifier la perception que les acteurs du champ de l'insertion ont de ces jeunes et d'évaluer si ces perceptions varient selon les caractéristiques socio-économiques des territoires et des périodes historiques.

Depuis la fin des années 70, le taux de chômage des jeunes augmente et il est source d'inquiétude chez les gouvernements qui se sont succédé à la tête du pays. A chaque nouvelle élection présidentielle, les candidats font de l'emploi leur cheval de bataille. Durant son mandat, François Hollande¹ a d'ailleurs fait de l'emploi des jeunes, une des priorités de son quinquennat. Ce gouvernement a mis en place des dispositifs pour lutter contre le chômage des jeunes comme l'avaient fait les gouvernements précédents, notamment de nombreux contrats aidés et des primes pour encourager les entreprises à embaucher des jeunes. Ces dispositifs sont vus comme du « traitement social du chômage », par les économistes tels que Barlan (2016)². Ils représentent, cependant, une part non négligeable de l'emploi des jeunes actifs avec un peu plus d'un quart des moins de 26 ans qui bénéficient en 2015 d'un contrat aidé (27,5 %), c'est le niveau le plus élevé depuis 2002.

Avec un taux de chômage aussi élevé, nous nous sommes demandé si la société avait toujours la même vision et la même opinion des jeunes en situation d'insertion qu'au début des années 1980, période à laquelle est apparu ce souci du manque d'emplois pour les jeunes. Le but de notre recherche n'est cependant pas l'étude du chômage des jeunes ou ses mesures pour l'enrayer. Nous avons voulu étudier si les perceptions concernant les jeunes en situation d'insertion mais aussi concernant l'insertion et les missions locales avaient évolué. Comment ces objets sociaux associés à l'insertion avaient pris place dans le système de pensée des individus et dans notre société ?

Trois ensembles d'acteurs ont été étudiés : les professionnels de l'insertion, les hommes et femmes politiques et les journalistes. D'une part, nous avons choisi les professionnels de l'insertion pour leur proximité quotidienne avec des jeunes sans emploi et parce qu'ils sont chargés d'appliquer les dispositifs d'insertion en faveur des jeunes. D'autre part, nous avons

¹ Nous évoquons ce Président car notre recherche a été réalisée principalement sous son mandat et nous avons été particulièrement attentive aux mesures mises en place pour soutenir l'insertion des jeunes, au cours de ces années.

² <https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/un-traitement-social-du-chomage-inefficace-543823.html>

interrogé des femmes et hommes politiques car ils décident de la mise en place de nouveaux dispositifs d'insertion en faveur des jeunes. Enfin, nous avons rencontré des journalistes parce que nous considérons que ce sont des témoins de l'histoire et qu'ils ont pu percevoir des changements dans la façon de traiter l'insertion et les jeunes par la société au fil du temps.

Cette étude a été réalisée sur la période allant de 1982 à 2017. 1982 a été choisi car il s'agit de la création des missions locales par Schwartz et 2017 qui est la date de fin du quinquennat de François Hollande et le 35^e anniversaire de la création des missions locales.

L'objectif de ce travail est de saisir la manière dont la question de l'insertion des jeunes est évoquée et comment elle a évolué depuis ces 35 dernières années. Il s'agit d'une contribution à la fois psychosociale et ethnographique à l'évolution des représentations sociales des jeunes en situation d'insertion, de l'insertion et des missions locales.

Pour mener à bien ce travail, nous avons choisi un territoire particulier : le pays d'Auge, en Normandie, car on y trouve aussi bien des jeunes ruraux que des jeunes urbains. Cela nous a permis de collecter le point de vue des personnes interrogées à partir d'un échantillon large et varié de jeunes

Nous avons aussi souhaité faire un travail original, en complétant ces entretiens par l'analyse d'un corpus de textes. Des articles de presse issus des médias locaux qui couvrent le secteur du pays d'Auge ont été étudiés. Cela devait nous permettre d'évaluer la manière dont les journalistes parlent des jeunes en situation d'insertion, de l'insertion et des missions locales dans leurs pages. Nous avons pour cela analysé ces articles selon trois périodes déterminées, à savoir : de 1982 à 1993, de 1994 à 2005 et de 2006 à 2017 mais aussi sur deux secteurs différents : le nord du pays d'Auge et le sud. Les représentations sociales ont été analysées au fil du temps et étudiées également du point de vue de leurs points communs et différences sur tout le territoire et cela a pour objectif de voir si des disparités existent.

Notre thèse comprend trois parties et dix chapitres.

La première partie comprend cinq chapitres centrés sur les concepts mobilisés dans la recherche et sur notre problématique. **Le premier chapitre** présente les concepts de jeune et de jeunesse. Il décrit la naissance de l'objet social jeune et il évoque une catégorie de jeunes particuliers, ceux en difficulté d'insertion. **Le deuxième chapitre** s'intéresse aux évolutions des politiques d'insertion et de l'insertion. Il revient sur le concept d'insertion et décrit

l'évolution des politiques et des dispositifs d'insertion des jeunes. Il revient aussi sur la création des missions locales. **Le troisième chapitre** expose le cadre théorique de notre recherche centré sur la théorie des représentations sociales. **Le quatrième chapitre** présente notre terrain de recherche : le pays d'Auge, ses offres d'emplois ainsi que ses missions locales et leur public. **Le cinquième chapitre** évoque notre problématique et les hypothèses qui nous ont guidées dans notre recherche.

La seconde partie est plus empirique et présente les données de cadrage de notre recherche. Elle est composée de deux chapitres. **Le premier chapitre** relate les travaux qui nous ont inspiré dans notre recherche. **Le second chapitre** présente notre méthodologie de recherche. Nous avons utilisé, d'une part, une approche qualitative par entretien avec la réalisation de trente interviews semi-directives auprès des professionnels de l'insertion, des femmes et hommes politiques et des journalistes du pays d'Auge. D'autre part, une analyse d'un corpus d'articles de presse avec un logiciel d'analyse textuelle a été réalisée.

La troisième partie de notre thèse est consacrée aux résultats et est composée de trois chapitres. **Le premier chapitre** présente les résultats obtenus à partir de l'analyse des entretiens semi-directifs. **Le deuxième chapitre** donne les résultats obtenus à partir de l'analyse des articles de presse via le logiciel Alceste. **Le troisième chapitre** est centré sur l'interprétation des résultats. Il porte tout d'abord, sur les principaux constats issus des analyses avec les deux méthodes utilisées et il revient aussi sur le test des hypothèses.

Première partie
Partie théorique

Chapitre I : Les jeunes comme catégorie sociologique

Introduction

Etudier la population des jeunes nous semble un sujet primordial et d'actualité, tant elle se trouve, pour la plus grande partie, dans une situation sociale et économique complexe. En effet, depuis plusieurs décennies, la jeunesse a connu des conditions de vie qui se sont dégradées. Ce chapitre présente les jeunes comme catégorie sociale. Tout comme l'enfance, la conception de la jeunesse est le fruit d'une évolution sociale et culturelle. Ce concept est devenu une catégorie sociale au même titre que l'enfance et bien d'autres constructions sociales, mais cela a été le fruit de nombreuses recherches. C'est pourquoi, dans cette partie, il est utile de revenir sur la définition du mot « jeune » et nécessaire de présenter les principaux travaux des chercheurs sur la jeunesse. Nous verrons aussi que ce concept n'est pas facile à définir. Comment les chercheurs parlent des jeunes et de la jeunesse ? Comment aboutir à une définition commune des mots « jeune » et « jeunesse » ? Les premières actions en direction de la jeunesse ainsi que le moment où les jeunes sont évoqués par les femmes et hommes politiques sont décrits. Enfin, l'insertion sociale des jeunes et la façon dont la société mobilise cette catégorie sont développées.

1. Le point sur la recherche sur les jeunes en France

L'intérêt que portent les sociologues pour les jeunes et la jeunesse est assez récent, cependant de nombreux travaux ont vu le jour. Les premiers travaux scientifiques sur la jeunesse sont apparus au XXe siècle, avec le développement de la psychologie et de la sociologie (Bigot et Piau, 2003).

De nombreux sociologues (Bourdieu, 1980; Galland, 1991; Gauthier & Guillaume, 2000; Hamel, 2000; etc.) ont abordé la question de la jeunesse et ont tenté de définir cette catégorie sociale. Ces chercheurs sont tous d'accord sur le fait qu'au fil des siècles, un allongement de la période définie comme la jeunesse s'est produit. Ils ont notamment souligné que les seuils délimitant la jeunesse pour arriver à l'âge adulte sont franchis de plus en plus tard au fil du temps, cela est en partie dû au fait que les jeunes sont plus âgés quand ils commencent à travailler. Ceci est aussi évoqué par Hamel (2000) qui fait un lien avec la question de l'accès à l'emploi qui est primordiale dans notre société. Cependant, tous les jeunes ne rencontrent pas des difficultés à rentrer dans le monde du travail, ce qui fait qu'il est difficile de parler d'une jeunesse unique et monolithique (Deschenaux, 2009). Deschenaux (2009) explique que « *l'âge biologique renvoie à pléthore de situations différentes. Une personne de 25 ans peut aussi bien être en emploi depuis plusieurs années alors qu'une autre, toujours du même âge, peut vivre dans les rues de Montréal, mendiant pour sa survie* » (Deschenaux, 2009, p.103). En fait, pour lui, c'est lorsque l'on acquiert l'autonomie que l'on devient adulte.

Pour Galland (1991) aussi la question de l'autonomie est primordiale. La jeunesse se distingue: « *de l'enfance par le fait que, sans avoir accédé aux statuts et aux rôles adultes, les jeunes ont acquis, sur un certain nombre de plans, une autonomie relative à l'égard de leurs parents* » (Galland, 1991, p. 127). Par contre, Bidart (2006) affirme que la jeunesse a lieu à un « *moment particulier d'entrée dans la carrière, de mise en œuvre éventuelle des héritages et des atouts, de choix impliquant divers domaines de la vie, d'acquisition progressive des rôles sociaux globaux* » (Bidart, 2006, p. 10). Pour Deschenaux (2009), cette différenciation avec les parents est intéressante car cela permet d'étudier l'influence que les parents peuvent avoir au niveau de la qualification et de l'insertion professionnelle de leurs enfants.

Roudet (2009) s'est penché sur ce concept de jeunesse, en France. Il a montré que la jeunesse s'est progressivement constituée à la fois comme groupe social et comme catégorie sociologique entre 1945 et 1985. Selon lui, il existerait cinq phases importantes dans la construction historique de la jeunesse du XXe siècle. Il situe la première, à l'immédiat après-guerre et les années 1950 où les « *jeunes n'existent pas à proprement parler, car les mécanismes de contrôle social et d'intégration traditionnels (école et famille) d'une société encore largement rurale supplantent d'éventuels conflits de générations* » (Roudet, 2009, p. 127). Roudet (2009) estime que les jeunes gens ne sont pas différents de leurs homologues d'avant-guerre. A cette époque, les jeunes deviennent adultes grâce à la réalisation de rites de

passage tels que : le mariage, le service militaire, etc. (Roudet, 2009). En fait, les jeunes n'existent pas à proprement parler car ils ne sont pas en conflit avec la génération précédente. Ils en ont même intégré les valeurs et les rites de passage pour passer de l'enfance à l'âge adulte.

La deuxième phase se situe, dans les années 1960, qui connaissent à cette période l'émergence de la jeunesse et de la sociologie qui l'étudie (Roudet, 2009). La jeunesse commence à être étudiée en France, en lien avec le monde des loisirs qui permettent aux jeunes de devenir plus autonomes par rapport au monde des adultes et d'être aussi en opposition avec ces derniers (Roudet, 2009). C'est à cette période que naît véritablement ce qu'on appelle les conflits de générations. A ce moment-là, la naissance de « *la socialisation par identification entre en crise, ouvrant la voie à une socialisation par expérimentation* » (Roudet, 2009, p. 127). La troisième phase a lieu dans les années 1970 qui sont marquées par l'opposition entre « *les tenants d'une sociologie de la jeunesse, incluant une analyse sociologique comparative des jeunes (dont Edgar Morin, Gérard Mauger, Claude Fossé) et ceux qui remettent en question le bien-fondé et la pertinence de la démarche (dont Jean-Claude Chamborédon et Pierre Bourdieu)* » (Roudet, 2009, p. 127). La quatrième phase a lieu au cours de la première moitié des années 1980 où la toute récente discipline s'intéresse aussi aux questions urbaines, ce qui va en même temps transformer l'image de la jeunesse (Roudet, 2009). A cette période, les sociologues vont s'intéresser plus particulièrement aux jeunes des classes populaires et aux préoccupations politiques et médiatiques autour de la délinquance et de la sécurité (Roudet, 2009). La dernière phase a lieu à partir du milieu des années 1980 et c'est à cette époque que la jeunesse devient vraiment un objet de recherche et que l'on sait comment l'étudier (Roudet, 2009). On peut donc dire que c'est là que la jeunesse se définit principalement comme une phase complexe entre le passage de l'enfance à l'âge adulte. D'ailleurs, selon Roudet (2009): « *la définition de la jeunesse se stabilise autour de l'idée d'une phase de construction graduelle de l'identité, de processus d'apprentissage des responsabilités et rôles sociaux adultes, de construction de l'indépendance et de franchissement progressif, complexe et non linéaire d'étapes ou seuils scolaire professionnel et familial-matrimonial* » (Roudet, 2009, p. 128).

Donc on peut en conclure que la notion de jeunesse a évolué progressivement avant de devenir l'objet de recherche que l'on connaît aujourd'hui, comme l'a montré Roudet (2009).

2. Le point sur la recherche sur les jeunes au niveau international

Au fil de ces décennies, de nombreuses études sur la jeunesse ont vu le jour, dont notamment de plus en plus de comparaisons internationales. Cicchelli (2010) a expliqué que depuis le rapport de Schwartz sur l'insertion sociale des jeunes (1981) jusqu'au Livre vert du Haut-Commissariat à la jeunesse (2009), de nombreux travaux ont été commandés par les pouvoirs publics dans tous les pays d'Europe. La jeunesse est de plus en plus au cœur des préoccupations des femmes et hommes politiques et de la société. Pour Cicchelli (2010), il s'agit de mieux connaître la condition juvénile en Europe et de préconiser des solutions aux problèmes rencontrés.

Van de Velde (2008) a cherché à cerner la diversité des types de jeunesse en Europe. En étudiant quatre pays européens, elle a découvert quatre formes d'expérience du devenir adulte. Elle les nomme ainsi : « se trouver » (pour le Danemark où l'on est dans une logique de développement personnel), « s'assumer » (pour la Grande-Bretagne où l'on est dans l'émancipation individuelle), « se placer » (pour la France où un fort enjeu des études et d'insertion dans un premier emploi existe) et « s'installer » (pour l'Espagne où on privilégie le prolongement de l'appartenance familiale). Pour cette auteure, les parcours de chacun peuvent donc être variables, d'une jeunesse à une autre, et cela en fonction des origines familiales, de la culture et du fonctionnement de l'organisation des politiques sociales, familiales et de jeunesse dans le pays où l'on réside. Cette chercheuse souligne qu'en France, les jeunes tardent à rentrer dans l'âge adulte pour diverses causes: manque de diplôme, allongement des études, difficile insertion professionnelle. Les jeunes deviendraient donc adultes en devenant indépendants financièrement, en se mettant en couple ou bien en étant dans une stabilité professionnelle. La jeunesse renvoie l'image d'une catégorie sociale difficile à définir et que l'on aurait trop tendance à enfermer dans des limites d'âges trop précises, alors que les âges de la jeunesse sont de plus en plus mouvants et flous.

Pour Longle et Muniglia (2010), il est également difficile de concevoir une catégorisation publique transversale de la jeunesse en Europe car les trajectoires varient en fonction des situations nationales. De leur côté, Ferreira et Nunes (2010) expliquent que « *les schémas de régulation varient considérablement d'un pays à l'autre (éducation, formation, emploi, logement, système de protection sociale, participation à la vie civique, politique publique à*

l'égard des jeunes...), mais aussi en fonction de la situation économique individuelle (plus ou moins développée et stable) et des conditions historicoculturelles (sexe, famille, appartenance ethnique, mobilité sociale...) » (Ferreira et Nunes, 2010, p. 21-22). Ces chercheurs se basent sur l'enquête de l'European Social Survey (ESS) pour présenter ces différences. En Europe du Nord seraient observées une indépendance rapide puis une longue période avant la mise en couple (politique sociale envers les jeunes et système d'éducation, de formation, d'emploi souple). En Europe centrale, ils ont constaté que les stades d'émancipation s'étalent davantage dans le temps et que les jeunes mettent plus de temps à partir de chez leurs parents (moins de politiques sociales aidant financièrement les jeunes). Quant à l'Europe de l'Est, l'enchaînement se fait dans la continuité. Ferreira et Nunes (2010) trouvent donc que l'âge de la jeunesse a tendance à se prolonger et que donc l'arrivée à l'âge adulte se fait plus tardivement avec l'acquisition de nouvelles caractéristiques qui ne sont pas les mêmes dans tous les pays d'Europe. Dans cette même enquête (ESS), ces chercheurs ont constaté qu'en France, en Belgique, en Irlande, au Royaume-Uni ainsi que dans quelques pays de l'Est, les individus pensent majoritairement que c'est l'emploi à temps plein qui marque l'entrée dans l'âge adulte. Cette conception est différente dans d'autres pays. Par exemple, pour les Scandinaves, ce serait le départ du domicile parental alors que pour les Portugais, les Polonais et les Bulgares, ce serait le fait de devenir.

Lorsque l'on parle de la jeunesse, on constate que non seulement on a du mal à établir une période précise mais en plus, certains critères ne sont pas retenus dans toutes les sociétés pour définir la jeunesse. On peut donc affirmer que la jeunesse n'est pas identifiable dans l'absolu car c'est une construction sociale.

Depuis les premiers travaux sur les jeunes et la jeunesse de nouvelles recherches sont venues enrichir ces concepts tandis que d'autres les ont interrogés. Bourdieu est un des chercheurs qui a remis en question certaines affirmations sur la jeunesse.

3. La jeunesse n'est rien d'autre qu'un mot ?

« *La jeunesse n'est qu'un mot* », comme le disait Bourdieu dès 1978, dans un entretien accordé à Anne-Marie Métaillé (Métaillé, 1978). A travers ces quelques petits mots, le

sociologue s'est montré plutôt percutant et sa phrase est devenue culte. Rares sont les écrits dans lesquels on parle des jeunes où l'on ne reprend pas cette expression. Avec ces quelques mots, Bourdieu a voulu montrer que la jeunesse relève d'une construction arbitraire dont la finalité n'est autre que le produit de lutte et de pouvoir entre les groupes sociaux qui ont de surcroît, des intérêts différents. Bourdieu (1992) pense que les divisions entre les âges sont arbitraires. Pour lui, la frontière entre jeunesse et vieillesse est dans toutes les sociétés un enjeu de lutte. Il explique : « *Quand je dis jeunes/vieux, je prends la relation dans sa forme la plus vide. On est toujours le vieux ou le jeune de quelqu'un. C'est pourquoi les coupures, soit en classes d'âge, soit en générations, sont tout à fait variables et sont un enjeu de manipulations* » (Bourdieu, 1992, p. 143 à 154). Pour Bourdieu, la jeunesse et la vieillesse ne sont pas des données mais sont construites socialement, dans la lutte entre les jeunes et les vieux. Il dit que « *les rapports entre l'âge social et l'âge biologique sont très complexes* » (Bourdieu, 1992, p. 143 à 154). Pour le sociologue, il est donc difficile de donner une définition de la jeunesse car celle-ci est variable d'une classe sociale à l'autre et d'un individu à l'autre.

Pour Bourdieu (1980), le concept de jeunesse ne serait donc rien de plus qu'un abus de langage commode qui permettrait de « *subsumer des univers sociaux qui n'ont pratiquement rien en commun* » (Bourdieu, 1980, p. 145). Dubet (1996) réagira une trentaine d'années plus tard à cette célèbre citation en remarquant qu'elle vaut tout autant pour la classe ouvrière, les femmes, les personnes âgées ou d'autres groupes sociaux. Hamel (2010) est lui aussi de cet avis et il considère que les catégories sociales sont des catégories construites et que « *tout n'est qu'un mot parce que tout est composite, tout est historiquement fabriqué, tout est culturellement défini* » (Hamel, 2010, p. 14). Pour Hamel (2010), il faut non seulement accepter que la jeunesse ne soit qu'un mot, au même titre que tous les objets sociaux, mais qu'elle existe aussi parce qu'elle allie des principes d'unité et des principes de diversité, comme l'ensemble des objets sociaux. Au sujet de la phrase de Bourdieu, Dubet (1996) dit aussi que « *cette phrase peut-être lue comme un truisme sociologique rappelant que tous les objets sociaux sont construits, que la définition de la jeunesse est une définition historique, qu'elle n'est pas la même selon les époques aux termes de limites, de droits, de représentations* » (Hamel, 2010, p. 13). Il ajoute aussi que la jeunesse varie socialement et selon les genres. Pour Dubet (1996), le succès de cette formule est dû au fait que l'on veuille démystifier les mouvements sociopolitiques qui idéalisent la jeunesse depuis la Restauration.

Si cette phrase a eu tant de succès auprès des chercheurs dont Hamel (2010), c'est aussi dû au fait qu'au fil des décennies, la définition de la jeunesse devient de plus en plus floue.

Cette expression de Bourdieu a induit une controverse reprise notamment par Roudet (2009) et Helfter (2010). Helfter écrit : « *La célèbre formule de Pierre Bourdieu condense une argumentation contestant la pertinence de la jeunesse comme catégorie sociologique, et a constitué un jalon marquant de la controverse qui a animé les sociologues français à partir du milieu des années 1960. Ce débat est présent en filigrane dans l'ensemble des contributions rassemblées par Roudet* » (Helfter, 2010, p.127). Helfter (2010) explique aussi dans l'ouvrage collectif auquel elle a contribué que la jeunesse est plusieurs fois décrite comme étant un moteur du changement social, d'une part, et comme un référent pour l'ensemble de la société, d'autre part. Helfter (2010) ajoute aussi que la sociologie de la jeunesse montre les diverses interactions entre les jeunes et la société. Helfter (2010) conclut que « *La jeunesse n'est donc pas qu'un mot, elle est une catégorie sociale hétérogène dont l'analyse ne saurait faire l'économie de l'étude de la société dans son ensemble, qu'elle contribue dans le même temps à éclairer* » (Helfter, 2010, p.129).

Comme nous venons de le voir, pour de nombreux chercheurs, la jeunesse n'est pas seulement un mot, elle est plurielle. Tous les jeunes sont différents et ont des caractères et caractéristiques qui leur sont propres.

4. La jeunesse est plurielle

En plus de n'être qu'un mot, la jeunesse est également une catégorie sociale difficile à définir car elle est plurielle. Pour Bourdieu (1992), il existerait d'ailleurs au moins deux types de jeunesse, à savoir : les jeunes qui travaillent d'une part et d'autre part, ceux qui ne travaillent pas ou qui sont en études. Cette distinction, il l'a faite peut-être parce qu'il considère que le fait de ne pas travailler retarde l'âge de la maturité des jeunes et l'âge de l'entrée dans la vie d'adulte. Bourdieu (1992) estime qu'il est indispensable d'étudier les différences entre ces deux types de jeunesse. Il pense qu'il faut pour cela, d'une part, comparer de façon systématique les conditions d'existence, le marché du travail, le budget temps, etc., des jeunes qui sont déjà dans le monde du travail par rapport à ceux du même âge (biologique) qui n'y

sont pas encore. D'autre part, il faut aussi regarder les contraintes économiques auxquelles ils doivent faire face et s'ils peuvent compter sur la solidarité familiale ou non. Bourdieu (1992) estime également que l'âge est une donnée biologique socialement manipulée et manipulable. Il a écrit à ce sujet : *« que le fait de parler des jeunes comme d'une unité sociale, d'un groupe constitué, doté d'intérêts communs, et de rapporter ces intérêts à un âge défini biologiquement, constitue déjà une manipulation évidente »* (Bourdieu, 1992, p. 143-154).

D'autres chercheurs ont eux aussi montré qu'il existe plusieurs types de jeunesse, c'est le cas de Van de Velde (2008) comme nous l'avons dit précédemment mais aussi d'Helfter (2010). Helfter (2010) parle de jeunes au pluriel et non de la jeunesse au singulier parce que selon lui, il existe beaucoup de différences dans une même classe d'âge et que cela dépend aussi de la classe sociale ou milieu social d'origine, du niveau de diplôme, du sexe, du lieu d'habitation, du pays d'origine des parents, etc. Pour Helfter (2010), les recherches menées par les sociologues de la jeunesse permettent de voir que les jeunes *« sont à la fois un groupe social distinct des autres âges de la vie qui justifie qu'ils soient érigés en objet d'études spécifiques et, dans le même temps, ce groupe est traversé de multiples inégalités qui ont trait au milieu social, aux diplômes, au sexe, à l'origine ethnique, au lieu d'habitation, de sorte que leur classement « à part » des autres acteurs de la société et leur érection en objet d'étude spécifique ne signifient absolument pas qu'ils constituent une catégorie homogène. Et ce quel que soit le domaine investigué »* (Helfter, 2010, p.128).

Pour de nombreux chercheurs, la jeunesse est donc multiple et c'est ce qui la rend difficile à définir.

5. Une définition difficile à formuler des jeunes et de la jeunesse et un seul d'âge compliqué à déterminer

Depuis plusieurs décennies, des chercheurs en sciences sociales se sont penchés sur la question de la jeunesse ou des jeunes. Cependant, l'évolution socio-économique de nos sociétés ne nous a pas encore permis de définir exactement l'âge de ce qu'on nomme communément « les jeunes ». Pour la majorité des individus, les jeunes sont un groupe social qui se situe entre l'enfance et l'âge adulte, mais ceci reste vague.

La « jeunesse » malgré son acceptation générale reste difficile à définir : « *adolescence, post-adolescence, jeunesse, ces termes sont souvent employés de façon proche pour désigner la période de la vie qui s'intercale entre l'enfance et l'âge adulte* » (Galland, 2001, p. 611). Pour Galland (2000), l'âge de la jeunesse se situait entre 15 et 24 ans, au niveau des statistiques. Le groupe des jeunes était alors loin d'être homogène ce qui peut poser problème pour trouver une définition de la jeunesse. En effet, un jeune de 15 ans qui vivait encore chez ses parents et allait à l'école ne vivait pas de la même façon qu'un jeune de 24 ans qui a son appartement et qui travaille. Pour Galland (2000), cette difficulté de définition peut s'expliquer en regardant les évolutions de notre société. Il écrit que « *l'évolution des modes de vie et des comportements d'activité a fait éclater cette dernière justification de l'usage de cette catégorie statistique pour décrire « les jeunes »* » (Galland, 2000, p. 9). Pour que les jeunes soient reconnus dans le statut d'adultes, il faut qu'ils réussissent à franchir certaines étapes préalables telles que : trouver un emploi, fonder une famille, etc. Compte tenu de la conjoncture économique de notre pays, ceci n'est pas toujours facile ce qui explique que l'âge d'entrée de la vie d'adulte est souvent repoussé. Un problème qui d'ailleurs ne touche pas uniquement la France mais bon nombre d'autres pays au fort taux de chômage et qui sont touchés par la crise économique. Ainsi, Galland (2000) souligne que pour certains usages, la moitié des jeunes ne sont pas encore arrivés, à 24 ans, aux statuts déterminant l'âge adulte. Pour intégrer ces individus, il a donc été nécessaire de reculer cet âge de cinq ans et donc l'âge de la jeunesse se situerait entre 15 et 29 ans. Pour Galland (2000), la jeunesse n'est pas due seulement à un problème de catégorisation statistique mais aussi à la sociologie des âges de la vie qui définit les âges par la succession des rôles sociaux adoptés tout au long de la vie. Avec cette définition, l'âge a une dimension à la fois statutaire et normative. Ce qui signifie qu'il serait lié d'un côté, au statut social qu'occupe le jeune et qui évolue tout au long de sa vie et de l'autre, à la façon dont on attend qu'il se comporte en société. Pour Galland (2000), la jeunesse correspondrait à l'adolescence, période durant laquelle les enfants commencent à devenir moins dépendants de la famille et de l'école et à faire preuve d'autonomie. Pour ce chercheur, cet âge de la vie correspondait aux 15-24 ans. Avec ces constatations, Galland (2000) en est venu à se demander si l'allongement de la jeunesse telle qu'elle est définie aujourd'hui, ne serait pas une sorte de post-adolescence. Il croit donc qu'il serait utile de redéfinir complètement cet âge de la vie. Galland (2009) affirme aussi que la jeunesse n'est pas que le fruit d'une construction historique, elle est aussi celle d'une construction culturelle

et institutionnelle dont les limites changent selon le pays où l'on vit ou sa culture. En fonction des histoires personnelles, les individus ne deviendraient donc pas tous adultes au même âge.

Bien que ce terme de « jeunes » fasse l'objet de nombreux débats, nous ne sommes pas encore parvenus, à l'heure d'aujourd'hui, à établir une définition commune et acceptable pour tous. Ce mot même est porteur de différents enjeux : économique, social, politique ou culturel. Bien que nous utilisions ce terme tout au long de notre travail de recherche par souci de commodité, notons que les jeunes des missions locales sur lesquels nous travaillerons, ne sont pas un groupe social homogène (Jonas, 1995). On peut donc affirmer qu'il n'existe pas une jeunesse mais plusieurs jeunesses (Milcent, 2007).

La difficulté à définir cette catégorie vient également du fait que, durant les quarante dernières années, on n'a eu de cesse de changer la majorité citoyenne. En effet, avant 1974, la majorité était fixée à 21 ans. Avec la création des missions locales et PAIO, les limites d'âges pour accéder aux missions locales sont entre 16 et 25 ans et aujourd'hui, avec l'allongement des études et l'arrivée tardive sur le marché du travail, il est habituel de considérer que l'on est jeune jusqu'à 30 ans.

Les diverses structures présentes dans notre société imposent d'autres seuils d'âges pour évaluer la catégorie jeune. Par exemple, pour la SNCF, les jeunes se situent entre 12 et 25 ans ; pour l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance), c'est 18 à 21 ans ce qui leur permet d'avoir le contrat jeune majeur ; pour les Nations-Unis, il est entre 15 et 24 ans ; pour l'INSEE, c'est entre 15 et 24 ans même si sur certaines études cet âge peut aller jusqu'à 29 ans et pour les missions locales, l'âge d'accueil est entre 16 et 25 ans.

Bon nombre de travaux scientifiques considèrent toutefois que la catégorie « jeunes » regroupe les individus qui ont entre 15 et 24 ans, en lien avec la définition des Nations-Unis mais aussi de l'INSEE. Le concept de jeunesse est une construction qui regroupe des individus très différents. En effet, les différences sont importantes entre un élève de seconde de 15 ans et un jeune adulte de 24 ans qui travaille depuis plusieurs années. L'expérience de vie et la maturité ne sont pas les mêmes.

Notre travail porte sur les jeunes âgés de 16 à 25 ans puisque ce sont à eux que s'adressent les missions locales d'insertion et particulièrement, sur ceux qui ont des difficultés à s'intégrer

sur le marché du travail. Mais ce n'est pas seulement leur âge qui les réunit mais aussi leurs difficultés à s'intégrer sur le marché du travail et dans la société.

6. Les jeunes en difficulté d'insertion

Maintenant que nous avons défini ce que sont les jeunes, il est aussi important de nous centrer sur le sous groupe des jeunes en difficultés d'insertion sociale et professionnelle, qui justifient l'existence des missions locales.

Les jeunes en difficulté d'insertion sont une partie de la jeunesse que nous avons décrite comme multiple et variée. Définir cette catégorie est tout aussi compliqué que de définir l'ensemble des jeunes. C'est d'ailleurs ce qui avait été noté lors d'un colloque organisé par le CNAM au début de l'année 2004 où il était présenté une étude rétrospective sur les jeunes en difficulté de 1980 à début 2000. Il y était souligné « *l'absence de définition scientifique précise au cœur d'un problème social qui est loin d'être récent dans l'histoire du XXème siècle, alors que de nombreuses expressions métaphoriques sont venues régulièrement se greffer à l'objet « jeune » sauvages, horde sauvage, loups, prédateurs, surprédateurs...* » (Bartokowiak, 2004).

Comme l'a montré Charvet *et al.* (2001), dans un rapport du Conseil Economique et Social, jusqu'au début des années 1980, les jeunes en difficulté sont ceux suivis par la protection administrative et judiciaire. Cependant, à partir des années 1980, cette dimension n'est plus la seule permettant de caractériser les jeunes en difficulté. Effectivement, d'autres types de jeunes en difficulté vont être identifiés dès les années 1990, à savoir : les jeunes marginaux, les jeunes en difficulté financière, etc.

Selon Boutereau-Tichet, Journains-Menninger et Lannelongue (2005), membres de l'inspection générale des affaires sociales, dans les années 1990, l'image d'une jeunesse paupérisée, marginalisée par une situation économique précaire, dans des territoires en voie de désindustrialisation commence à se développer. Pour Boutereau-Tichet, Journains-Menninger et Lannelongue (2005), les années 1980 et 1990 ont aussi vu l'émergence de ce que les chercheurs nomment « The scope of moral panic » ou panique morale. The scope of

moral panic est un concept nord-américain qui désigne une réaction disproportionnée de certains groupes face à des pratiques personnelles ou culturelles minoritaires qu'ils estiment comme étant déviantes ou dangereuses pour la société. Selon Cohen (1972), une panique morale a lieu quand « *une condition, un événement, une personne ou un groupe est désigné comme une menace pour les valeurs et les intérêts d'une société* » (Cohen, 1972, p. 9). Boutereau-Tichet, Journains-Menninger et Lannelongue, ce phénomène de psychose sociale ou panique morale est loin d'être occasionnel et il n'a même cessé de s'amplifier au cours de ces deux décennies, « *à cause d'une conjoncture sociale agitée et de représentations totalisantes et excluantes de l'objet jeune, facilitée par l'absence de définition précise de ce même objet* » (Boutereau-Tichet, Journains-Menninger et Lannelongue, 2005, p. 6). Au même titre que la notion de jeune en général, celle de jeune en difficulté est aussi une construction sociale qui est le fruit des relations entre les jeunes et les institutions qu'ils fréquentent. Pour Boutereau-Tichet, Journains-Menninger et Lannelongue (2005), il est possible de faire une typologie des jeunes en difficulté autour de trois notions à savoir : les jeunes en danger au niveau juridique qu'il est nécessaire de protéger, les jeunes en situation de précarité ou d'exclusion et les jeunes avec des troubles du comportement ou « border line » (Boutereau-Tichet, Journains-Menninger et Lannelongue, 2005). Ils ajoutent qu'en plus de ces difficultés qui se conjuguent et se renforcent les unes par rapport aux autres, des difficultés familiales (maltraitance et violence intra-familiales), des difficultés scolaires et des difficultés de sociabilité apparaissent. Boutereau-Tichet, Journains-Menninger et Lannelongue (2005) estiment que cette classification peut s'avérer à la fois fragile et poreuse. Elles en concluent aussi que ces catégories ne sont pas fermées et les jeunes en difficulté peuvent passer d'une catégorie à l'autre ou faire partie de plusieurs d'entre elles.

Conclusion

Donner une définition des jeunes en difficulté est donc tout aussi difficile que de donner une définition des jeunes en général. Dans le cadre de notre thèse, nous nous intéresserons aux jeunes de 16 à 25 ans fréquentant les missions locales qui recherchent l'aide de professionnels pour s'insérer professionnellement et socialement. Nous présenterons plus en détail, les jeunes des missions locales dans une autre partie.

Chapitre II : Les évolutions des politiques et des dispositifs d'insertion

Introduction

Ce chapitre porte d'une part, sur les définitions et l'histoire de l'insertion, à partir de la littérature scientifique. D'autre part, les politiques d'insertion mises en place par les gouvernements consécutifs seront évoquées. Les mesures phares qui ont été créées et certains dispositifs encore utilisés actuellement seront aussi décrits.

1. La place des questions d'insertion dans la recherche en sciences sociales

De nombreux chercheurs ont travaillé sur le concept d'insertion et il est donc important de revenir sur leurs principaux apports et de repérer une définition commune de ce mot. Ce terme a longtemps été associé aux mots : intégration et socialisation.

Le sociologue Barreyre (1995) souligne l'origine étymologique du mot « insérer » du latin *in-sere*, qui signifie « introduire dans ». C'est dans les années 1970 que la notion d'insertion a fait son apparition dans la littérature sociologique. Cette notion a longtemps été assimilée à celle d'intégration comme nous allons l'évoquer même si elle en diffère sur plusieurs points. D'une part, le concept d'insertion est avant tout en lien avec l'action sociale, le concept d'intégration est né avec la sociologie. En dehors de ces considérations historiques de leur apparition et de leur prise en compte dans leur champ social, ces deux concepts ne couvrent pas les mêmes réalités bien qu'ils soient tout de même assez proches. Souvent dans le sens

commun s'utilise tantôt le mot insertion tantôt celui d'intégration pour parler des mêmes sujets. On entend par exemple, l'insertion des immigrés dans la société ou l'intégration des immigrés dans la société pour traiter du même sujet.

Van Eeckhout (2006) a travaillé sur ces termes d'assimilation, d'intégration et d'insertion qu'elle décrit comme n'étant pas neutres et reposant sur des philosophies politiques très différentes. Selon Van Eeckhout, « *l'assimilation se définit comme la pleine adhésion par les immigrés aux normes de la société d'accueil, l'expression de leur identité et leurs spécificités socioculturelles d'origine étant cantonnée à la seule sphère privée* » (Van Eeckhout, 2006, p. 101). Dans ce processus, l'obtention de la nationalité a donc une grande importance car elle est sans retour possible. D'après Van Eeckhout, « *l'intégration exprime davantage une dynamique d'échange, dans laquelle chacun accepte de se constituer partie d'un tout où l'adhésion aux règles de fonctionnement et aux valeurs de la société d'accueil, et le respect de ce qui fait l'unité et l'intégrité de la communauté n'interdisent pas le maintien des différences* » (Van Eeckhout, 2006, p. 101). L'intégration permet donc une dynamique d'échange dans le respect du vivre ensemble et par conséquent de la laïcité française, elle accepte et permet également le maintien des différences. Pour Van Eeckhout, « *le processus d'insertion est le moins marqué. Tout en étant reconnu comme partie intégrante de la société d'accueil, l'étranger garde son identité d'origine, ses spécificités culturelles sont reconnues, celles-ci n'étant pas considérées comme un obstacle à son intégration dès lors qu'il respecte les règles et les valeurs de la société d'accueil* » (Van Eeckhout, 2006, p. 101-102). En fait, l'insertion sera donc l'acceptation de l'autre tel qu'il est aussi bien de la part des immigrants que de celles des habitants du pays qui les accueillent. Au fil des années, le terme assimilation des migrants est devenu péjoratif. La politique française migratoire a d'ailleurs abandonné cette idée de l'assimilation quand ils ont arrêté de ne les considérer que comme une force de travail et qu'ils sont devenus des habitants à part entière du pays. Depuis le début des années 1980 et jusqu'à la création par Nicolas Sarkozy, du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Co-développement, le discours se porte désormais sur l'intégration. Ce terme est cependant abandonné par les médias depuis quarante ans.

Ce terme d'insertion est donc aussi souvent associé à celui d'intégration. Durkheim définit l'intégration comme la propriété d'une société dont les relations entre les membres sont intenses et il l'oppose à l'anomie, caractéristique d'une société produisant des conduites individuelles désorientées. Dans la définition d'insertion de Durkheim, reprise par Lorient

(1999), l'intégration sociale est donc une propriété collective et l'insertion, dans ce contexte, se réfère à la participation au niveau individuel à un système social intégré. L'insertion sociale revêt donc plusieurs dimensions : la dimension professionnelle et la dimension sociale (logement, vie culturelle et la santé).

Loriol (1999) reprend des propos de Durkheim pour définir le concept d'insertion, à savoir : « *un groupe ou une société sont intégrés quand leurs membres se sentent liés les uns aux autres par des croyances, des valeurs, des objectifs communs, le sentiment de participer à un même ensemble sans cesse renforcé par des interactions régulières* » (Loriol, 1999, p.7). L'insertion revêt plusieurs dimensions, que ce soit au niveau professionnel, du logement, culturel ou encore de la santé.

Pour Durkheim (2007), l'insertion couvre l'ensemble des rapports de la personne avec son environnement social. Etre inséré signifie avoir une place, être assuré de positions sociales différenciées et reconnues (statut, rôles, etc.).

A l'époque contemporaine, de nombreux sociologues se sont aussi penchés sur ce concept d'intégration mais l'ont lié à d'autres sujets comme le lien social, la citoyenneté ou bien encore l'immigration et les aspects économiques. Par exemple, le sociologue Castel (1995) a analysé le rôle historique du salariat comme matrice de l'intégration sociale, dans ce qu'il appelle « la société salariale » avec le développement massif des protections sociales qui en ont découlé durant la période de plein-emploi des Trente glorieuses. Le contexte de la crise économique dès les années 1970 et de la montée du chômage a contraint à revoir progressivement ce modèle. Plusieurs chercheurs comme Paugam (2014), Fougère et Sidhoum (2006), ont depuis étudié le lien entre intégration et inégalités. Ils pointent différents facteurs contribuant de façon croissante à la désintégration sociale tels que le chômage, la précarité professionnelle, la pauvreté, les difficultés d'accès à l'emploi des jeunes, l'essoufflement de la massification scolaire ou la ségrégation urbaine. Leurs travaux ont montré l'existence d'un cumul des inégalités notamment économiques qui sont associées à d'autres formes d'inégalités pouvant entraîner une intégration amoindrie (avec un réseau d'amis moins étendu, une faiblesse des liens familiaux, etc.).

Le terme d'insertion est en général indissociable de celui de socialisation car pour être inséré dans la société, l'être humain doit avoir au préalable acquis un certain nombre de valeurs, de règles et de normes communes. Pour Durkheim (1922), c'est la « *socialisation méthodique de la jeune génération par les générations précédentes* » (Durkheim, 1922, éd. 1966, p. 92). En

fait pour lui, l'éducation des jeunes enfants par des adultes permet d'acquérir chez les premiers, des normes et des valeurs qui constituent les fondements de notre société.

Selon Castra (2010), il existe deux grandes phases de socialisation des individus : la socialisation primaire et la socialisation secondaire qui leur permettent de vivre dans la société. La socialisation primaire se déroule de la naissance à la fin de l'adolescence. Ce processus permet de façonner durablement la personnalité des individus et c'est là où l'enfant acquiert des normes et des valeurs. C'est aussi là que l'enfant construit sa personnalité et son identité sociale. Elle est assurée par le groupe primaire de l'individu, à savoir : le cercle familial qui est omniprésent ou éventuellement ceux qui le remplacent comme : la nourrice, la crèche, l'école, le groupe d'amis, etc., pendant sa prime enfance. L'enfant perçoit tout cela comme étant le seul monde existant. De par son caractère précoce, exclusif et intense et sans comparaison, la socialisation primaire est donc déterminante pour la suite de l'apprentissage de la vie en société pour l'enfant. La socialisation secondaire se déroule en fin d'adolescence et durant toute la vie d'adulte. Elle se passe dans les divers milieux sociaux fréquentés par les individus tels que les écoles, les études, les activités sportives, la vie professionnelle, les groupes de pairs, les activités extra-professionnelles, etc. Cette forme de socialisation s'appuie sur la précédente mais elle la complète, la prolonge ou la transforme. En participant à des expériences différentes, le jeune adulte façonne un peu plus cette socialisation secondaire puisqu'il apprend de nouvelles règles de conduite et développe sa personnalité.

On peut en déduire que le terme d'insertion désigne à la fois un but et un moyen. L'insertion est, d'une part, le résultat des mécanismes d'intégration, tels la socialisation, par lesquels chaque individu tout au long de sa vie assimile les éléments lui permettant d'occuper une place dans les échanges sociaux. Dans notre société, l'axe le plus intégrateur autour duquel se cristallise l'insertion est le travail. D'autre part, l'insertion désigne les interventions menées au moyen de dispositifs publics (dans le cadre, par exemple, de l'aide aux chômeurs ou de l'aide sociale) auprès de populations dont la situation d'exclusion est révélatrice de défaillances des mécanismes d'intégration. Ces interventions peuvent consister, au niveau individuel, en une stratégie de discrimination positive (Castel, 1995), visant à renforcer les processus de socialisation et le développement des liens sociaux afin de rattraper la distance par rapport à une intégration accomplie (en favorisant par exemple le retour de chômeurs « en fin de droit » sur le marché du travail ou dans l'assurance-chômage). Mais l'insertion a aussi une portée sociétale, dans la mesure où elle passe nécessairement par l'aménagement de

conditions propres à assurer un accueil des personnes marginalisées. En France, les politiques d'insertion qui s'institutionnalisent dans les années 80 comprennent deux volets principaux : la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi. La lutte contre la pauvreté s'apparentant aux anciennes politiques d'assistance, vise aussi à garantir la dignité des personnes et le respect de leurs droits. Les dispositifs d'aide à l'accès à l'emploi se sont progressivement enrichis de multiples formules d'accompagnement sans réussir à insérer véritablement dans des formes classiques d'emploi.

Des sociologues comme Dubar (2001), Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger (1995) ont, pour leur part, expliqué que ce concept d'insertion était assez récent et né avec la forte hausse du chômage des années 1970. Dubar explique notamment que *« le fait de « devoir s'insérer » en essayant de trouver du travail, à la sortie de l'école ou de l'université est tout sauf un donné naturel qui aurait toujours existé. Au contraire, c'est une exigence relativement récente, en France comme ailleurs. Le mot même d'insertion (comme celui de transition, d'ailleurs) est utilisé dans ce sens depuis peu de temps »* (Dubar, 2001, p. 23).

Pour Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, *« la réflexion scientifique ne s'invente pas, elle se construit »* (Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 2006, p. 33). Pour appuyer ce propos, elles reprennent une citation de Reynaud (1993), dans *« Le chômage longue durée : la théorie et l'action »* qui dit que : *« C'est de l'analyse des attendus des politiques publiques d'emploi et de l'observation de leurs effets autant que des réflexions sur les réalités changeantes de la situation économique et sociale, que sont issus la plupart des développements théoriques »* (Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 2006, p. 33). Ce constat est valable lorsqu'on parle aussi de l'apparition du thème de l'insertion dans le champ scientifique. Effectivement, jusqu'à la moitié des années 1970, Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger expliquent que les études sur les jeunes s'intéressent seulement à ce qu'ils pensent et à leur facilité d'adaptation face aux transformations sociales et économiques de l'après-guerre. Il faudra attendre la crise économique et le fort taux de chômage des jeunes pour que les chercheurs s'intéressent à ce que font les jeunes (leur condition de vie et de travail) et à leurs capacités d'insertion sur un marché du travail en pleine mutation (Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 2006). Les travaux des chercheurs français sont alors liés aux préoccupations des politiques publiques et vont dans le même sens, le risque à terme étant de considérer la recherche comme servant le pouvoir politique en place. C'est au milieu des années 1970 que la notion d'insertion a fait son apparition dans le champ politique et qu'il est venu se substituer au vocabulaire de

l'intégration. Pour Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, (2006), L'apparition de l'insertion se fait en même temps que les analyses pessimistes sur l'apparition d'un chômage de masse, sur la détérioration des conditions d'emploi des jeunes et sur l'augmentation croissante de jeune « en errance », c'est-à-dire de jeunes ayant quitté l'école suite un échec et sans formation. Pour Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger (2006), le processus d'intégration sociale traditionnel qui s'effectuait par le biais du travail a du mal à se réaliser parce que l'emploi (au sens fordiste du terme, c'est-à-dire : emploi salarié, à temps plein, à durée indéterminée (CDI), symbole de la stabilité de la relation salariale, avec des salaires dont le pouvoir d'achat augmentait régulièrement grâce aux gains de productivité et à l'action des syndicats) se fait rare.

Les théories de Durkheim sur ce concept vont cependant être interrogées dans les années 1960 par bon nombre de ses pairs. Par exemple, les sociologues néo-marxistes (Marcuse, Habermas) réfutent le rôle de régulateur de l'Etat dans un contexte de lutte des classes dans la mesure où l'Etat favorise toujours les possédants « capitalistes ».

Touraine (1997) va, quant à lui, étendre cette vision de l'intégration aux minorités (femmes, homosexuels, etc.). Foucault (1975) et les penseurs du CERFI (Centre d'études, de recherches et de formations institutionnelles) ont mis au jour la fonction répressive de normalisation et de contrôle social exercé par les institutions (école, famille, etc.) à l'égard des personnes marginales ou fragiles.

Au départ les chercheurs pensaient donc que le concept d' « insertion » était similaire à celui d' « incorporation » des jeunes dans la société, mais avec l'augmentation du taux de chômage des jeunes, cette conception a évolué. Avec le temps, ce concept n'est plus lié à l'idée « d'intégration dans la vie » mais bien à celui « d'insertion « dans la vie active ». Ce concept est ensuite plus centré sur les problèmes de « l'insertion professionnelle » des jeunes. Ce nouveau champ de recherche va connaître un essor dans les années 1980 et 1990 et il va intéresser de nombreux chercheurs.

Il faudra attendre les années 2000 pour que la question de l'insertion professionnelle des jeunes soit interrogée de nouveau par les chercheurs et par les administrations centrales qui vont se demander s'il existe vraiment une spécificité de l'insertion professionnelle des jeunes.

2. Deux types d'insertion : l'insertion sociale et l'insertion professionnelle

Introduction

Deux grands types d'insertion sont généralement évoqués dans la littérature : l'insertion sociale et l'insertion professionnelle. Il s'agit de deux concepts importants pour l'étude des pratiques des missions locales. Ces structures ont pour objectifs d'aider les jeunes à s'insérer aussi bien au niveau professionnel qu'au niveau de la société où ils vivent.

2.1. L'insertion sociale : une insertion dans la société

L'insertion sociale est un concept beaucoup plus étendu que celui de l'insertion professionnelle.

Le concept d'insertion sociale définit le processus qui va conduire un individu à trouver sa place dans l'institution sociale et dans une sphère sociale particulière. L'insertion sociale est notamment centrée sur les démarches effectuées par l'individu dans le but de s'insérer.

Selon l'IIDRIS (Index international et dictionnaire de la réadaptation et de l'intégration), l'insertion sociale est une « *action visant à faire évoluer un individu isolé ou marginal vers une situation caractérisée par des échanges satisfaisants avec son environnement. Résultat de cette action, qui s'évalue par la nature et la densité des échanges entre un individu et son environnement* ».

Dans le *Dictionnaire suisse de politiques sociales*, ce terme d'insertion « *réfère à l'ensemble des actions destinées à pallier la menace que ces transformations [les mutations socio-économiques actuelles] font peser sur l'intégration sociale* » (Fragnière et Girod, 2002, p. 181). Cette notion d'insertion est souvent confondue avec celle d'intégration qui est pourtant plus ancienne et qui possède une définition sociologique précise contrairement à l'insertion (Fragnière et Girod, 2002). L'intégration sociale est donc décrite comme « *une propriété*

collective et l'insertion, dans ce contexte, se réfère à la participation au niveau individuel à un système social intégré. Le terme d'insertion désigne par conséquent à la fois un but et un moyen » (Fragnière et Girod, 2002, p. 181). Il s'agit donc d'une part, du résultat des mécanismes d'intégration au même titre que la socialisation, « *par lesquels chaque individu tout au long de sa vie assimile les éléments lui permettant d'occuper une place dans les échanges sociaux* » (Fragnière et Girod, 2002, p. 181). D'autre part, l'insertion sociale désigne les interventions menées au moyen de dispositifs publics tels que les aides sociales, le chômage, etc., auprès des personnes qui se retrouvent en situation d'exclusion. Ce qui permet aux individus de s'insérer véritablement dans la société, c'est essentiellement le travail (Fragnière et Girod, 2002).

Dans les années 1980, les politiques d'insertion s'institutionnalisent. Elles comprennent deux volets principaux à savoir : la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi. Selon le site internet de la direction de l'information légale et administrative du gouvernement (2009), « *la lutte contre la pauvreté, si elle comprend toujours une dimension prestataire s'apparentant aux anciennes politiques d'assistance, recherche aussi à garantir la dignité des personnes et l'effectivité de leurs droits. Le dispositif d'aide à l'accès à l'emploi s'est progressivement enrichi de multiples formules d'accompagnement sans réussir à insérer véritablement dans des formes classiques d'emploi. On a ainsi régulièrement reproché aux politiques d'insertion de poursuivre des objectifs inconciliables et d'écartier finalement leurs bénéficiaires des formes de sociabilité de droit commun. La mise en place du revenu de solidarité active (RSA) en 2009 se veut une réponse pour tenter de concilier les deux volets des politiques d'insertion* »³.

2.2. L'insertion professionnelle : une insertion par le biais du monde du travail

L'insertion professionnelle est définie comme le processus d'accès à l'emploi (Champuy et Etévé, 2005). Il s'agit donc de la capacité de réussir la transition entre l'école et le marché du

³ Direction de l'information légale et administrative, mai 2009 : <http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/politiques-insertion/index/>.

travail afin d'aboutir à une certaine stabilité professionnelle (Bienaimé, 1995), c'est-à-dire à un emploi qu'on désirera garder un certain temps.

C'est avec la parution du rapport Schwartz (1981) que ce terme apparaît et s'institutionnalise. Il devient même un terme général pour évoquer les relations des jeunes avec le travail. L'insertion professionnelle des jeunes va devenir un sujet qui va préoccuper de plus en plus les femmes et hommes politiques et cela à partir des années 1980 avec la forte hausse du chômage des jeunes. Pour aider les jeunes à s'insérer, l'Etat va alors mettre en place, un ensemble d'outils nommés « des dispositifs jeunes ». L'Etat va notamment demander aux PAIO et aux missions locales d'amener les jeunes vers des stages puis par la suite, vers des formations ou des plates-formes d'orientation professionnelle afin que ces derniers trouvent leur voie professionnelle. Depuis les années 2000, l'insertion professionnelle des jeunes prend de plus en plus d'ampleur dans le paysage au détriment de l'insertion sociale.

Le sociologue Dubar (2001) a montré que l'insertion professionnelle est une construction sociale. Pour que la question de l'insertion des jeunes sur le marché du travail devienne un « problème social » et donc une question sociologique, il aura fallu selon lui, deux grandes ruptures historiques pour construire la potentialité même de l'objet-problème. La première est celle qui sépare le côté formation (instruction et éducation) et la seconde, le côté activité de travail (emploi et revenu). Ceci permettant de créer une séparation entre la vie privée centrée sur la famille et la vie professionnelle, délocalisée et focalisée sur l'entreprise.

3. L'apparition de l'insertion dans le champ politique

C'est au milieu des années 1970 que la notion d'insertion a fait son apparition dans le champ politique et qu'elle est venue se substituer au vocabulaire de l'intégration. Ce terme d'insertion se retrouve dans les différents champs d'activité sociale. On le retrouve notamment dans les politiques de logement, de la santé, de la formation professionnelle, de l'emploi, de la culture, etc. Cependant, on constate que même si cette notion traite d'un contenu global, elle reste tout de même ciblée davantage sur la question de l'insertion professionnelle.

D'après Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger (1995), les premiers textes législatifs utilisant ce terme datent du début des années 1970, en France. Nous retrouvons notamment cette notion, dans un arrêté interministériel de 1972, tout d'abord, relatif aux clubs et équipes de prévention, il y est précisé que ces derniers ont pour vocation de conduire une action éducative afin de faciliter une meilleure insertion des jeunes au niveau global (Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 2006). Un autre décret du ministère de la justice du 18 février 1975 évoque l'insertion sociale des jeunes majeurs. D'après Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, les premiers textes législatifs utilisant ce terme datent du début des années 1970, en France (Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 1995).

Il faudra attendre 1982 pour que ce terme prenne encore plus d'importance en politique, grâce au rapport Schwartz (1981) comme nous l'avons dit. Ce rapport insiste sur l'importance d'une insertion qui doit être à la fois sociale et professionnelle. Cette articulation prendra du temps, comme l'expliquent Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger (2006) mais ceci est aussi « *une nécessité d'articuler les notions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Mais cette articulation, brouillée par la prise en charge administrative sectorisée des dispositifs d'insertion (volet Jeunesse et Sport, volet Affaires sociales, volet Emploi/Travail), vite oubliée dans la réflexion et dans la pratique, prendra des années pour s'imposer à nouveau* » (Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 2006, p. 31).

L'insertion en général, va tout de même prendre une place centrale dans les politiques publiques, à partir de 1982. Il faudra attendre 1988 pour qu'une loi introduise une distinction entre l'insertion sociale et l'insertion professionnelle et que l'on mette des dispositifs en place spécifiques. Les actions pour favoriser l'insertion sociale vont viser l'accompagnement et l'aide à la personne à l'adaptation, à la construction de repères et à l'ancrage « *sur les réseaux de solidarités familiales ou de pairs* » (Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 2006, p. 31). Les actions pour l'insertion professionnelle vont concerner « *l'accès à l'emploi stable et au statut social permettant l'autonomie, la confiance en soi et la capacité à contribuer à la vie de la Cité* » (Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 2006, p. 31). On va donc désormais penser l'insertion sociale comme étape préalable à l'insertion professionnelle. Le but est de permettre aux individus de s'insérer par le travail et mais aussi par la citoyenneté.

4. Les politiques d'insertion en faveur des jeunes en difficulté

Cette partie est consacrée aux dispositifs et aux politiques d'insertion en direction de la jeunesse mises en place d'abord par l'Eglise puis par les gouvernements qui se sont succédé en France. Les nombreux dispositifs pour lutter contre le chômage des jeunes mis en place par ces gouvernements vont être présentés, notamment la mise en place de nombreux contrats aidés et de primes pour encourager les entreprises à embaucher des jeunes. On verra que ces dispositifs n'auront qu'une efficacité éphémère. Ils auront le mérite de permettre aux jeunes de découvrir le monde du travail et d'acquérir certaines de ses règles lorsqu'ils seront en période d'emploi cependant ces emplois ne sont pas pérennisés et conduiront de nouveau ces jeunes sur le marché des chercheurs d'emploi.

4.1. Les premières actions en direction de la jeunesse : une préoccupation avant tout religieuse

Comme l'a souligné Galland (2009), il faudra attendre que l'enfance, puis l'adolescence et enfin, la jeunesse, deviennent des catégories sociales reconnues pour qu'elles deviennent des objets d'intervention sociale. Les premiers à s'intéresser aux jeunes seront les communautés catholiques menant des actions caritatives. Ces groupes vont créer des institutions pour s'occuper de ces derniers. Galland (2009) dit que la jeunesse va ainsi se construire « *malgré elle, presque en dehors d'elle, la jeunesse populaire va cependant peu à peu s'affirmer de manière plus autonome, encore que partielle et ambiguë, dans des mouvements qui vont s'affranchir progressivement à la fois de la tutelle des adultes, de celle des bourgeois et de celle du clergé. Ce triomphe des mouvements de jeunesse sera bientôt aussi celui d'une politique de la jeunesse dans la définition de laquelle l'Etat, à partir de Vichy, aura une part grandissante* » (Galland, 2009, p. 21).

Il faudra ensuite, attendre l'époque des patronages pour commencer à s'intéresser aux jeunes et tout particulièrement à ceux issus du milieu ouvrier. Les patronages sont un ensemble d'initiatives associatives qui ont vu le jour au début du XIXe siècle. Ils ont pour vocation de protéger et d'aider les pauvres et elles sont placées sous la protection d'un saint patron. Ce

terme désigne aussi le local où se rassemblent les enfants et les adolescents qui en bénéficient. C'est à partir de 1849 que le nombre de ces patronages se multiplie en faveur de la jeunesse ouvrière, à l'initiative des confréries de Saint-Vincent-de-Paul, des curés et des vicaires. Ces derniers auront pour rôle de guider les jeunes apprentis dans leurs choix, en leur proposant une éventuelle formation mais surtout en les surveillant et en les guidant dans la foi religieuse (Galland, 2009). Ces vertus du patronage seront ensuite, étendues aux apprentis qui sont devenus ouvriers, à condition de substituer à la direction de l'aumônier une direction laïque élue assistée d'un conseil religieux (Galland, 2009). Cela va notamment permettre la naissance, en 1864, du cercle Montparnasse qui dispose d'une hôtellerie et un restaurant pour héberger les jeunes ouvriers. Par la suite, la bourgeoisie cléricale ou rationaliste va se rendre compte de l'importance d'éduquer les classes populaires, à travers leur jeunesse, de transmettre les valeurs d'indépendance personnelle de la bourgeoisie (Galland, 2009). Donc au fil du temps, la question de la jeunesse et de son éducation à la fois scolaire et extra-scolaire, prend de plus en plus d'importance dans la société et semble même devenir un enjeu politique.

Ces mouvements en faveur de la jeunesse ouvrière vont progressivement diminuer car le public commence de plus en plus à avoir la conscience de classe et la volonté d'émancipation (Galland, 2009). Cela va conduire à un véritable mouvement de jeunesse et notamment de la part de la jeunesse ouvrière chrétienne qui apparaîtra avec le Sillon de Sangnier, un mouvement politique et idéologique français qui a été fondé par Marc Sangnier, en 1894. Ce mouvement vise à rapprocher le catholicisme de la République, en donnant une alternative aux ouvriers autres que ceux des mouvements de la gauche anticléricale ou matérialiste. Sangnier veut que les jeunes de toutes les classes sociales puissent se rencontrer et être traités sur un pied d'égalité. Ce mouvement ne durera pas car il sera condamné en 1910 par le pape Pie X. Un peu plus tôt, en 1886, se crée l'Association Catholique de la Jeunesse Française (ACJF) mais son objectif est avant tout de créer une élite de jeunes étudiants catholiques capables d'animer des œuvres sociales et, à travers ces dernières, « *de jeter les ponts entre l'idéal chrétien et une grande partie du peuple de France* » (Galland, 2009, p. 24). Cela explique que les milieux ouvriers n'ont pas véritablement adhéré à l'ACJF.

Il faudra attendre 1926, en France, pour que la situation de la jeunesse évolue grâce à la création de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) qui va permettre de reconnaître qu'il existe la diversité sociale des jeunes (Galland, 2009). De là, va naître de nombreux mouvements de

jeunesse spécialisés à destination des jeunes femmes ouvrières, des jeunes agriculteurs, des jeunes étudiants, des Scouts et des Guides de France, des auberges de jeunesse, des syndicats étudiants, etc. mais aussi de nombreux mouvements plus politiques comme les « Faucons rouges ». Ces mouvements sont essentiellement catholiques. Selon Galland (2009), cela peut s'expliquer par le fait qu'aussi bien les républicains que les laïcs ont dirigé leur action en direction de la jeunesse uniquement dans le cadre de l'école, puis ensuite, l'action de l'école s'est poursuivie dans des structures périscolaire et parascolaire. A la fin du siècle, un problème apparaît : les œuvres laïques sauf celles destinées à la jeunesse, ne s'intéressent qu'au côté éducation de la jeunesse et à rien d'autre et cela jusqu'au premier quart du XXe siècle, où le côté récréatif va aussi prendre de l'importance. Cela sera encore plus flagrant, avec la création du Front populaire, où les loisirs, la culture et l'éducation pourront être pensés ensemble. Au fur et à mesure des années, on constate qu'au niveau national, la scolarisation et l'éducation extrascolaire deviennent des éléments importants pour former la jeunesse.

Pour Galland (2009), la jeunesse, en tant que catégorie sociale, a été en partie construite par les institutions créées par les adultes pour l'encadrer ou la faire participer à leurs propres enjeux.

4.2. Quand la jeunesse devient une affaire d'Etat

4.2.1. La jeunesse entre les deux guerres

Avec la création du Front populaire, en 1936, l'Etat commence à se préoccuper vraiment de la question de la jeunesse et des loisirs. Il va d'ailleurs créer un sous-secrétariat d'Etat chargé des Sports et des Loisirs, un poste occupé par Léo Lagrange. Cet intérêt porté à la jeunesse ne cessera d'augmenter sous le gouvernement de Vichy, malgré un contexte politique particulier. Le pouvoir alors en place a bien compris l'importance de la jeunesse et de son éducation. Cependant malgré cette envie de contrôler la jeunesse, le gouvernement de Vichy ne parviendra pas à créer une organisation de jeunesse unique sous son contrôle, comme il le désirait et cela à cause de la résistance de l'Eglise qui ne souhaitait pas voir l'Etat s'accaparer

ses propres mouvements (JOC, JAC, etc.), devenus florissants au cours des années 1930 (Galland, 2009). Cette difficulté n'empêchera pas le gouvernement de Vichy de mettre en place des actions pour encadrer les institutions de la jeunesse. Ce gouvernement va donc créer les inspecteurs généraux de la jeunesse en juin 1940 et un commissariat général de la jeunesse qui ne s'intéressera pas seulement aux loisirs mais aussi au logement, à l'emploi des jeunes, etc. Cela entraînera donc la mise en place de centres de formations professionnelles mais aussi la création des écoles de cadres et de maison de la jeunesse. Le gouvernement de Vichy fait de la jeunesse l'une de ses préoccupations car il souhaite la promouvoir et l'encadrer (Galland, 2009). Malgré la fin du gouvernement de Vichy et la libération, cette préoccupation pour la jeunesse ne disparaît pas.

4.2.2. La jeunesse après la libération

Dès la libération, l'Etat décide de mettre en place une Direction des mouvements de la jeunesse et d'éducation populaire qui sera dirigée par Jean Guéhenno. Avec cette création, le gouvernement propose une libre adhésion, une formation désintéressée et efficace et sans caractère politique ou confessionnel, cependant le projet éducatif a toujours pour objectif « *d'orienter une vie, de former un caractère, de préparer un citoyen en faisant l'apprentissage indispensable de la collectivité dans un cadre nouveau, plus proche que l'école ou la famille des difficultés de l'existence* » (secrétariat d'Etat à l'Enseignement technique, à la Jeunesse et aux Sports, 1950). Le gouvernement espère ainsi lutter contre l'influence nuisible des loisirs qui « *minent sournoisement, ou même ostensiblement, l'éducation si péniblement édifiée par l'école, le métier ou la famille. Mais, surtout, on met en place une politique de subventions* » destinées à compenser certaines inégalités de ressources [...] et à assurer un équipement rationnel en institutions de jeunesse ». Enfin, on envisage la création de centres d'éducation populaire pour la formation des animateurs » (Galland, 2009, p. 30).

A cette même période, l'Etat met donc en place une politique en direction de la jeunesse dont les principes idéologiques et politiques sont à l'opposé de ceux mis en place sous le gouvernement de Vichy. Quelques années plus tard, en 1955, sous le gouvernement de Pierre Mendès France, la politique de jeunesse se poursuit avec la création du Haut Comité de la jeunesse, rattaché à la présidence du Conseil et des commissions de la jeunesse dans chaque

ministère. Au fur et à mesure des décennies, on constate donc que la jeunesse est de plus en plus reconnue socialement et l'on voit apparaître aussi les problèmes sociaux spécifiques aux jeunes.

4.2.3. La mise en place des politiques favorisant l'insertion des jeunes

C'est à partir des années 1970 que l'on commence à se préoccuper de la catégorie « jeune » et que l'on met en place des politiques pour les aider. A ce moment, le chômage des jeunes atteint un niveau important ce qui va obliger les femmes et hommes politiques à réagir. En 1975, par exemple, le taux de chômage d'après l'INSEE au sens du BIT (Bureau International du Travail) qui est la proportion de personnes sans emploi dans la population active, est de 12,1% pour la classe d'âge 15-19 ans. Les premières mesures s'intéresseront surtout à la formation des jeunes, comme le montre une circulaire du 29 janvier 1975 du Premier Ministre de l'époque, Jacques Chirac, où il est noté qu'il faut « *utiliser cette période de ralentissement de la croissance pour améliorer la formation professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi* ». L'Etat va donc créer dès 1975, le « contrat emploi-formation » (CEF) qui est le précurseur de l'alternance qui voit le jour 8 ans plus tard. Ce contrat est géré par l'Etat qui attribue une aide financière en contrepartie de la formation dispensée aux jeunes soit dans l'entreprise, soit en centre de formation. Ce contrat n'inclut quasiment pas de prescriptions concernant la formation dispensée et il ne permet pas d'obtenir une certification ou une qualification reconnue. L'objectif est d'inciter les entreprises à embaucher des jeunes et il est bâti sur un abaissement du coût du travail et une flexibilité accrue. Ce contrat permet aux jeunes de recevoir une formation alternée avec un contrat de travail. Ces contrats permettent d'aider les entreprises à employer un jeune pendant six mois à 1 an. Cette expérimentation est concluante et va faire naître des stages « formation-insertion » et « formation-qualification ». La loi Legendre, en juillet 1980, permettra d'étendre cette logique de stages à l'ensemble des demandeurs d'emploi. A partir de 1976, on voit apparaître dans les enquêtes, et notamment celle du CEREQ (centre d'études et de recherches sur les qualifications), la catégorie « jeune non scolarisé et sans emploi ». Suivra alors la création de « stages jeunes » ou stages Granet, du nom de leur créateur. Ils ont pour objectif de permettre aux jeunes de s'intégrer professionnellement dans les entreprises. L'Etat va également lancer des pactes nationaux

pour l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans entre 1977 et 1981. Ces pactes articulent des programmes de stages en entreprises, un contrat de travail emploi, une formation et l'exonération des charges sociales pour les entreprises. Ces mesures sont jugées inefficaces et sont abandonnées. Ces expérimentations, conçues comme des réponses temporaires à une crise passagère, vont être utilisées par les entreprises de façon abusive. A cette période, l'insertion des jeunes, rime avec intégration professionnelle. Il n'est pas encore question de l'intégration sociale des jeunes.

A la fin des années 70 et au début des années 80, la non-qualification devient un handicap important pour accéder à un emploi. En 1980, d'après l'INSEE le taux de chômage des jeunes recherchant leur premier emploi est de 52% pour les sans diplômes, 37% pour ceux avec un BEPC, 32% pour ceux avec un BEP ou un CAP, 25% pour ceux avec un BAC et 15% pour ceux avec un niveau supérieur. La non-qualification des jeunes résulte d'un échec scolaire, d'après les économistes Mehaut et Rose ainsi que les sociologues Monaco et de Chassey, dans leurs travaux en commun (Mehaut, Rose, Monaco et de Chassey, 1987). Pour ces chercheurs, il existe quatre causes à la sortie du système scolaire. Les deux principales causes sont une sortie délibérée du jeune (« il n'aime pas l'école », « il en a marre ») et l'exclusion par l'école (manque de place, échec à un examen, refus d'une orientation souhaitée par le jeune, achèvement de la scolarité obligatoire). Les deux autres raisons, moins fréquentes, sont l'exclusion pour des raisons disciplinaires et la sortie du système scolaire pour des raisons familiales (trouver un travail pour aider sa famille, s'occuper de ses frères et ses sœurs).

Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger (2006) expliquent elles aussi que les années 1970 sont marquées par l'émergence des dispositifs d'aide à l'emploi en direction des jeunes qui se veulent temporaires pendant la crise économique passagère. A cette période, la France est en pleine mutation et tente de réussir son intégration dans l'Europe afin de passer d'une société industrielle vers une société post-industrielle. D'après Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger (2006), en cette période de fortes transformations sociales, les premiers dispositifs proposés ne sont pas adaptés à la situation du pays.

En plus de cela, au début des années 80, le marché du travail a changé et le pays est sorti de la période du plein-emploi des Trente Glorieuses. La baisse du nombre d'emplois a pour conséquence une réduction du nombre total d'emplois accessibles aux jeunes sans qualification. La désindustrialisation conduit à une diminution du nombre d'emplois d'exécution dévolus aux jeunes. Les emplois non qualifiés sont occupés par des jeunes avec

des qualifications CAP, BEP ou avec le BAC. En 1981, la situation est donc difficile pour les Français et encore plus pour les jeunes ce qui fait que l'Etat se doit de réagir. La gauche arrive au pouvoir. La France est aussi plongée dans une crise économique qui entraîne un taux de chômage élevé et une forte précarité. Les jeunes sont les premiers touchés et doivent faire face à la concurrence et à la mauvaise image que les entreprises ont d'un système scolaire qui ne répond plus à leurs besoins. Le Premier Ministre Pierre Mauroy demande alors l'éclairage du Professeur Bertrand Schwartz.

4.3. Les politiques à destinations des jeunes de 1981 à 2017

Comme nous l'avons évoqué brièvement, c'est à partir de 1981 que la question de l'insertion sociale et professionnelle devient un sujet de préoccupations chez les femmes et hommes politiques et cela n'a depuis jamais cessé de l'être. Comme de nombreux chercheurs l'ont expliqué, un tournant a été marqué par le rapport Schwartz (1981) qui a conduit à la création des missions locales et PAIO. Dans un premier temps, nous revenons donc plus précisément sur ce rapport et ce qui en a découlé, puis nous évoquons certaines politiques en direction de l'insertion de la jeunesse qui ont vu le jour avec la succession des gouvernements.

4.3.1. Les mesures prises sous l'ère de François Mitterrand (1981-1995)

4.3.1.1. Le rapport Schwartz de 1981 et la naissance des missions locales et PAIO : un tournant dans l'insertion des jeunes

Dans une lettre, datée du 10 juin 1981, le Premier Ministre Pierre Mauroy commande à Bertrand Schwartz, un rapport sur l'insertion des jeunes qui devra porter sur l'entrée des jeunes dans la vie active, après la fin de la scolarité. Il souhaite que cette étude permette d'« *aboutir à un ensemble de propositions permettant d'établir une meilleure articulation de tous les services publics concernés, de telle sorte que les jeunes de cet âge ne soient jamais condamnés au chômage, ni à des emplois par trop précaires, qu'ils aient la possibilité*

d'acquérir la culture et la formation qui leur permettront de s'adapter aux changements à venir et qu'ils bénéficient des moyens d'orienter leur vie professionnelle vers les emplois qui correspondent le mieux à leurs goûts et à leurs capacités » (Schwartz, 2007, p. 14).

Pour mener à bien cette mission et rédiger ce rapport, Schwartz va s'appuyer sur 600 lettres et entretiens réalisés avec des personnes de terrain (enseignants, conseiller en centre d'information et d'orientation, travailleurs sociaux, agents de l'ANPE, directeurs de MJC et d'agent de l'AFPA) impliquées dans l'emploi des jeunes ou jouant un rôle dans leur vie. Les professionnels de la jeunesse font le constat que plusieurs milliers de jeunes sont sans formation, sans emploi et sans logement. Ce rapport a pour but de mettre en place un dispositif liant la formation initiale et professionnelle chez les jeunes. Ce rapport va être à l'initiative de la création des missions locales et PAIO.

Par le biais de ce rapport, Schwartz (1981) propose donc une série de solutions au gouvernement, contre le chômage structurel. Il faut pour cela développer une action structurelle d'insertion professionnelle qui s'inscrit dans une démarche d'insertion sociale en responsabilisant les jeunes et en les considérant comme des citoyens à part entière (Schwartz, 1981). Le rapport Schwartz (1981) propose de garantir une qualification professionnelle et sociale pour tous les jeunes de 16 à 18 ans et de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes de 18 à 21 ans, mais il faut aussi que les jeunes soient associés à la vie de la cité et il faut agir dans leurs contextes de vie. Pour cela, il faut que le jeune s'investisse personnellement, qu'il réalise lui-même des actions qui ont un sens pour lui.

Pour Schwartz (1981), il faut « *utiliser les capacités créatrices des jeunes et les préparer à une qualification sociale* » (Schwartz, 1981, p. 30). Schwartz souhaite que les jeunes soient associés à toutes les décisions qui concernent la société et que la société connaisse des transformations. Cependant, il est nécessaire d'inventer de nouvelles modalités d'insertion mais aussi que les adultes leur donnent des moyens individuels et collectifs afin qu'ils deviennent plus autonomes dans leur vie quotidienne et au travail. Tout cela doit permettre aux jeunes de devenir les véritables acteurs de leur vie. Le jeune est désormais perçu d'une manière globale et non plus seulement comme potentiel acteurs économiques.

Avec ce rapport, une nouvelle forme de politique se dessine, moins basée sur l'assistanat. Schwartz (1981) souhaite qu'une vraie mobilisation sociale et institutionnelle se réalise ainsi qu'une transformation des politiques sociales. Il faut aussi que l'Etat se mobilise au plus près

des jeunes. C'est ce qui va se passer avec la création des missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Ces créations se devaient d'être une démarche locale permettant d'instaurer un nouveau type de relation entre les jeunes et les institutions et d'assurer une plus grande cohérence dans la recherche de réponses globales mieux adaptées à leur situation. En plus de s'occuper de l'insertion professionnelle des jeunes, ces structures devaient aussi les accompagner au niveau de leur insertion sociale en les aidant à régler les problèmes liés à leur vie quotidienne, leur logement, leur santé, leurs loisirs, leur argent, la justice, etc. Elles ont pour vocation d'aider le jeune de façon globale comme l'avait préconisé Schwartz (1981).

Ces structures ont été fondées par l'ordonnance du 26 mars 1982 dans laquelle il est noté que la qualification professionnelle et l'insertion sociale des jeunes de 16 à 18 ans sont une obligation nationale. L'Etat, les collectivités locales, les établissements publics, les établissements d'enseignement, les associations, les organisations professionnelles, syndicales et familiales ainsi que les entreprises doivent y prendre part. L'objectif des missions locales est d'aider les jeunes à résoudre l'ensemble des problèmes qui les freinent dans leur insertion sociale et professionnelle. Cette ordonnance de 1982 concerne à cette époque uniquement les jeunes de 16 à 18 ans qui ne sont pas scolarisés, sous contrat d'apprentissage ou sous contrat de travail. Leur insertion peut se faire par le biais d'actions d'accueil, d'information et d'orientation. Cela est réalisé par un organisme support tels que les GRETA ou les CIO avant d'être remplacés dans les années 1980 par les missions locales et PAIO. Ces structures vont ensuite, couvrir un public plus large allant de 16 à 25 ans.

Les missions locales et PAIO ont un rôle important et précis à respecter dans l'insertion des jeunes comme le souligne la circulaire du 9 avril 1982 : *« Elles suivent les jeunes pendant leur période de formation ; elles les aident à construire un itinéraire d'insertion sociale et professionnelle et en assurent le suivi. Elles sont un relais entre le jeune et les organismes de formation [...] Elles recherchent, en relation notamment avec l'ANPE, les organismes de formation et les employeurs, des réponses inédites aux problèmes d'insertion, de formation et d'emploi qui se posent localement aux jeunes »*⁴.

Avec le temps, les missions locales et PAIO (permanence d'accueil, d'information et d'orientation) vont être de plus en plus reconnues par le gouvernement. La loi du 19 décembre

⁴ <http://www.fonction-publique.gouv.fr/circulaires>

1989 va même les intégrer dans le *Code du Travail* et instituer un Conseil National des Missions Locales auprès du Premier Ministre. Aujourd'hui, on dénombre environ 500 missions locales et PAIO, réparties sur le territoire français. Juridiquement, elles répondent pour la majeure partie d'entre elles au statut d'association loi 1901. Elles sont cofinancées par l'Etat et les collectivités territoriales, avec une implantation géographique variable correspondant à une commune pour les grandes agglomérations, à un ensemble de communes, un district, voire un arrondissement. Cependant on constate aujourd'hui que ces structures manquent de moyens budgétaires et humains, dans un contexte de crise économique important.

4.3.1.2. Les autres mesures prises sous l'ère Mitterrand

L'arrivée de la gauche au pouvoir, en 1981, va entraîner « *un changement d'orientation de la politique macroéconomique et de la politique de l'emploi dans le sens d'un certain volontarisme* » (DARES, 2003, p. 38). Des nouvelles mesures vont être mises en place pour favoriser la création directe d'emplois. On va aussi réduire le temps de travail à 39h, généraliser la cinquième semaine de congés payés et abaisser l'âge de la retraite à 60 ans. Les mesures concernant les jeunes sont aussi modifiées et un nouveau dispositif est mis en place suite aux recommandations du rapport Schwartz (1981) comme nous l'avons vu. Selon le DARES : « *Il vise à traiter globalement le problème des sortants du système scolaire avec une formation insuffisante en leur proposant une formation accompagnée d'un suivi personnalisé. Il s'appuie sur une série de stage d'accueil, d'orientation, d'insertion et de qualification, fondés sur l'alternance entre formation théorique et pratique en entreprise* » (DARES, 2003, p. 39).

En plus de ces réalisations, on constate, dès le début des années 1980, la création de nombreuses autres mesures pour favoriser l'insertion des jeunes. On va mettre en place en 1982, le dispositif jeune 16-18 ans qui permet aux jeunes de faire des stages d'orientation approfondie et des stages de formation alternée. Ce dispositif va s'étendre aux jeunes de 18 à 21 ans qui vont pouvoir faire des stages dans le monde professionnel, des stages « jeunes volontaires » et de bénéficier des contrats emploi-adaptation et emploi orientation (Amat, 1985). Un accord national interprofessionnel daté du 22 octobre 1983 va ensuite permettre la

création de trois formules d'insertion des jeunes sur le marché du travail : les contrats de qualifications, les contrats d'adaptation et les stages d'initiation à la vie professionnelle. Ces mesures qui n'existent plus, favorisaient la formation en alternance.

Un nouveau dispositif destiné aux 16-25 ans va également permettre aux jeunes de faire des stages d'orientation approfondie, des stages de formation alternée et des travaux d'utilité collective (TUC). Ces TUC, créés en 1984, vont permettre d'accueillir des jeunes sans qualification dans le cadre d'un contrat de travail, sur la base d'un travail à mi-temps sur un poste de travail, complété par une formation adaptée à leurs besoins. Ce dispositif marque le début des « contrats aidés »⁵, pour aider à l'insertion des jeunes et faire baisser les chiffres du chômage de cette catégorie sociale.

Avec la réélection de François Mitterrand, en 1988, les dispositifs en faveur des jeunes en difficulté sont renforcés. En 1989, le Crédit de Formation Individualisé (CFI), disparu aujourd'hui, est mis en place et il permet aux jeunes sortis du système scolaire d'accéder à une qualification (Bregeon, 2009). Le but de ce dispositif est d'élaborer un parcours individualisé de formation. A cela, il faut ajouter la mise en place des stages d'insertion à la vie professionnelle (SIVP) et la création du contrat emploi-solidarité (CES), en 1990. Ce contrat aidé, mis en place par Michel Rocard, alors Premier Ministre, vient remplacer les TUC. L'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle des personnes sans emploi, en travaillant dans des collectivités territoriales, les établissements publics et les associations. Ces contrats, arrêtés depuis le 1^{er} mai 2005, sont remplacés par les Contrats d'Accompagnement dans l'emploi (CAE). Ces derniers ont les mêmes caractéristiques, mais insistent davantage sur l'aspect transitoire vers un contrat de travail non-aidé. Ces contrats, sont selon le ministre, « *une étape dans un parcours d'insertion* ».

1991 voit la naissance du dispositif « exo-jeune », du contrat d'orientation et du contrat local d'orientation et 1992, celle du PAQUE (Préparation Active à la Qualification et à l'Emploi) qui doit aider les jeunes les plus éloignés de l'emploi à s'en sortir. On leur propose un

⁵ Les contrats aidés ou emplois aidés sont des contrats de travail qui bénéficient d'aides de l'Etat, sous la forme de subventions, d'exonérations, ou d'aides à la formation. Ils permettent, dans certains cas, de faire entrer sur le marché du travail des personnes qui en étaient exclues. Ils relèvent du secteur marchand ou associatif. Il en existe aujourd'hui six différents en France : le contrat d'accompagnement dans l'emploi et le contrat d'avenir, le contrat initiative avenir, le contrat d'apprentissage, le contrat de professionnalisation, le contrat d'avenir et le contrat d'insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA)

accompagnement renforcé pour les aider à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent. Ces deux mesures ont disparu.

En 1993, le nouveau gouvernement poursuit les actions en faveur du retour à l'emploi des jeunes. Sont lancés une prime d'Etat et un crédit d'impôt pour l'embauche de jeunes en formation en alternance. L'Etat décide de déléguer une partie du volet formation, aux conseils régionaux. « *Le volet de la formation professionnelle est confié aux conseils régionaux afin que localement soient définis les besoins. La politique de décentralisation de ce gouvernement s'arrête finalement à la formation professionnelle, et ne s'étend pas à d'autres champs d'investigation* » (Milcent, 2007, p. 239). Dans le cadre de cette décentralisation, le gouvernement d'Edouard Balladur voulait alors confier la gestion des missions locales et PAIO aux conseils régionaux, sous la tutelle de l'ANPE. Le réseau d'accueil et de nombreux hommes et femmes politiques, désapprouvant ce projet firent voter plusieurs articles de lois stoppant ainsi la démarche, comme l'a expliqué Tulet (2005). A cette même période, le gouvernement va faire passer une loi quinquennale de l'emploi pour lutter contre le chômage des jeunes et va créer les CIP (contrat d'insertion professionnelle) qui permettent aux employeurs d'embaucher des jeunes, même ceux possédant un niveau III (Bac + 2), pour un salaire équivalant à 80% du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance). Ce « sous-SMIC » sera rejeté par les jeunes qui vont se mobiliser en grand nombre et faire grève et manifester dans la rue. Le CIP va être remplacé en avril 1994, par une prime versée à l'employeur : l'aide au premier emploi des jeunes (APEJ).

Pour Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger (2006), « *à la fin des années 1990, l'action en direction de l'emploi des jeunes va connaître des changements de cap radicaux (à la fois dans les principes d'action des dispositifs mais aussi dans leur conduite), même si, comme l'affirment les pouvoirs publics, la question de l'accompagnement des jeunes en difficulté est toujours considérée comme prioritaire dans les programmes gouvernementaux* » (Nicole-Drancourt et Laurence Roulleau-Berger, 2006, p. 77). Elles ajoutent que « *depuis vingt-cinq ans, les principes de l'action publique en matière d'insertion évoluent au gré des choix (théoriques et politiques) de mise en forme de la « question jeunes » et au gré des catégories d'analyse retenues pour caractériser ce que l'on nomme communément « la jeunesse ». On peut analyser cette évolution en opposant deux périodes : celle de la montée en charge des dispositifs et celle qui suit leur évaluation* » (Nicole-Drancourt et Laurence Roulleau-Berger, 2006, p. 77).

4.3.2. Les mesures prises sous la présidence de Jacques Chirac (1995-2007)

Les années 1996 et 1997 vont être marquées par l'ouverture de contrats devant permettre aux jeunes de trouver un emploi. Les jeunes de 18 à 25 ans peuvent désormais accéder aux contrats emploi solidarité (CES), aux contrats emploi consolidé (CEC) et pour les jeunes de niveau V et infra, aux contrats initiative emploi (CIE).

Les années 1997 et 1998 vont aussi voir la mise en place de deux nouveaux dispositifs qui marquent un nouvel élan dans les politiques d'insertion et envoient un message fort à destination des jeunes et des structures d'accueil. Il s'agit du programme « nouveaux services-emploi jeunes » (NS-EJ) et du programme « trajet d'accès à l'emploi » (TRACE).

Le programme « nouveaux services-emploi jeunes », plus connu sous le nom « emploi-jeunes » a été mis en place par le gouvernement Jospin, en 1997. Il marque un tournant dans les politiques en faveur des jeunes. Ce contrat de travail, de droit privé, s'étend sur une durée déterminée de cinq ans, avec possibilité d'y mettre fin à chaque date anniversaire. Il peut également être à durée indéterminée mais uniquement s'il est signé avec un Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Ce contrat est réservé aux jeunes de moins de 26 ans ainsi qu'aux personnes âgées de 26 à 29 ans n'ayant jamais perçu d'allocation-chômage. Selon Milcent (2007), ces contrats présentent « *un intérêt dans le sens où ils répondent à un besoin, notamment dans le service public ou le secteur associatif* » (Milcent, 2007, p. 240) car ils incitent diverses structures du secteur non marchand à répondre à des besoins qui n'étaient pas satisfaits ou à avoir de nouvelles demandes. Avec la création de ce programme, un grand nombre d'offres d'emplois apparaissent sur le marché du travail et donnent un peu d'espoir aux jeunes. Ces contrats permettent aux jeunes d'accéder au marché du travail, tout en se qualifiant ou en définissant leur projet. On observe cependant que seuls les jeunes titulaires déjà d'un haut niveau de qualification y trouvent leur compte, les autres, sans qualification, recevant moins de propositions. Ce dispositif devient un tremplin pour accéder à la vie active plutôt qu'à l'emploi durable. Les bénéficiaires parviennent à acquérir des compétences professionnelles, mais n'ont pas de perspectives de carrière.

En 2002, le gouvernement lance le Contrat-Jeune Entreprise afin de permettre aux entreprises d'embaucher en contrat à durée indéterminée des jeunes sans qualification. Ces contrats de droit privé à durée indéterminée et à temps complet, sont destinés aux jeunes de moins de 23

ans ayant un niveau inférieur au bac. Ils sont surtout destinés aux métiers nécessitant peu de qualifications ou d'expériences professionnelles. Ce contrat permet à ces jeunes d'avoir un emploi mais pas de se qualifier. D'après Milcent (2007), « *ces contrats peuvent constituer une concurrence sérieuse aux contrats par alternance, qui sont le gage d'un emploi salarié et d'une qualification pour les jeunes. Avec des désirs d'autonomie, les jeunes sans qualification se voient proposer une réponse à leur indépendance financière* » (Milcent, 2007, p. 245) mais leur avenir reste pour le moins incertain puisque, privés de formation, ils auront donc des difficultés à évoluer.

L'année 1998 est marquée par la mise en place de la loi d'orientation de lutte contre l'exclusion, adoptée le 12 juillet par l'assemblée nationale, sous l'impulsion de Martine Aubry, Ministre de l'Emploi et de la Solidarité. Cette loi vise deux objectifs : traiter les exclusions et garantir l'accès aux droits fondamentaux. Elle doit permettre pour tous, l'accès à l'emploi, l'accès au logement, l'accès aux soins, la prévention et le traitement du surendettement, l'assurance pour chacun d'une aide minimale et enfin, le droit et l'égalité des chances pour l'éducation et la culture. Le programme TRACE va aussi voir le jour ce qui va répondre ainsi à une ancienne revendication du personnel des missions locale et PAIO (Labbé et Lion, 2000). En effet, ce programme propose un accompagnement personnalisé pour les jeunes de moins de 26 ans en difficulté, confrontés à un risque d'exclusion sociale, avec un objectif d'emploi au bout des dix-huit mois. L'emploi durable est défini par un contrat de travail à temps plein d'une durée supérieure à six mois ou un CDI (contrat à durée indéterminée). L'accès à l'emploi passe par des étapes intermédiaires de formation (remise à niveau, orientation, pré-qualification, qualification, etc.) ou d'emploi non durable (contrats de travail courts, à temps partiel, peu qualifiés, etc.) ou vers la résolution progressive de difficultés liées à la vie sociale, au logement, à la santé, etc. Ce programme s'adresse en priorité aux jeunes sans qualifications, mais aussi aux jeunes femmes et aux jeunes des quartiers défavorisés. L'inscription des jeunes dans ce programme leur permet de recevoir un accompagnement personnalisé avec un conseiller de la Mission Locale ou de la PAIO. Ils peuvent aussi bénéficier d'un contrat aidé tel le Contrat Emploi-Solidarité (CES) et de la Couverture Médicales Universelle (CMU). Cette CMU voit le jour en juillet 1998, dans le cadre de la loi de lutte contre les exclusions. Elle permet aux personnes sans ressources de bénéficier d'une assurance santé complémentaire et d'accéder à tous types de soins. Le bilan de ce dispositif TRACE, qui a été arrêté en 2002, est plutôt positif malgré le faible accès à un

emploi durable. Mas (2004) rappelle que les bénéficiaires estiment que ce programme a été bénéfique pour eux au niveau professionnel même s'il n'aboutit pas à l'emploi.

Avec la mise en place du programme TRACE, en 1998, les missions locales et PAIO, pilotes de ce dispositif, vont pouvoir montrer leurs capacités et leurs savoir-faire en matière de suivi individualisé auprès des jeunes les plus en difficultés. Ces structures d'accueil vont également pouvoir s'appuyer sur des opérateurs externes c'est-à-dire des partenaires locaux (associations, associations intermédiaires, structures d'actions sociales, organismes de formation, etc.) pour accompagner les jeunes individuellement. Les jeunes les plus en difficultés ayant besoin d'un accompagnement plus long, pourront voir ce dispositif se prolonger au-delà des dix-huit mois initialement prévus.

A ce dispositif va s'ajouter, en 2002, la mise en place de la Bourse d'Accès à l'Emploi (BAE) qui va permettre de répondre aux besoins financiers des jeunes durant les périodes où ils se retrouvent sans emploi, sans formation ou sans indemnisation du chômage, dans le but de les soutenir dans leur parcours d'insertion. Selon Mas (2006), l'objectif qualitatif et quantitatif de suivi des jeunes au sein des missions locales et PAIO ont été remplis car il a permis une meilleure approche et une réponse adaptée aux jeunes les plus éloignés de l'emploi.

Les forts taux de chômage de 2002 à 2004 vont inciter l'Etat à réagir. Un nouveau programme pour accompagner les jeunes est mis en place : le Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS). Le CIVIS est un contrat, conclu entre le service public de l'emploi et un jeune âgé de 16 à 25 ans révolus rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle, qui vise à accompagner l'individu vers un emploi durable. À la différence des contrats aidés, il ne s'agit pas d'un contrat de travail. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou PAIO. Les titulaires d'un CIVIS sont accompagnés par un référent. La durée du contrat est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS, âgés d'au moins 18 ans, peuvent bénéficier d'un soutien de l'Etat sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles les jeunes ne perçoivent ni rémunération, ni allocation. Selon le DARES, *« il s'agit d'un dispositif multiforme qui permettra, selon les cas, à des associations d'embaucher des jeunes peu formés pour occuper des « emplois d'utilité sociale », à des créateurs d'entreprise de lancer leur projet et, enfin, à des jeunes en situation difficile d'entamer une démarche d'insertion »* (Dares, 2003, p. 54). L'animation de ce programme va générer la création de nouveaux postes de conseiller en mission locale ou en PAIO. Il y en aura environ 2 000 emplois de conseillers créés en 2005, sur le territoire national.

En 2003, les contrats de qualification, d'adaptation et d'orientation sont supprimés et remplacés par un unique contrat : le contrat de professionnalisation. Ce contrat de travail de droit français permet d'accéder à une certification (diplôme, titre, CQP, certification reconnue). Il consiste en l'alternance de périodes d'acquisition de savoir-faire en entreprise et de périodes de formation théorique dispensées en centres de formation ou par l'entreprise elle-même, si elle dispose d'un service de formation agréé. Il est destiné aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus inscrits à Pôle Emploi et aux jeunes de 16 à 25 ans, sans qualification professionnelle ou possédant une qualification inadaptée à l'emploi proposé.

Le 31 mars 2006, Jean-Louis Borloo, ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, crée une nouvelle loi : « la loi pour l'égalité des chances » (loi n° 2006-396) qui sont des mesures concernant l'emploi et l'éducation. Annoncée par le gouvernement comme réponse aux révoltes qui ont eu lieu dans les banlieues françaises, en 2005, cette loi concerne l'emploi et l'éducation. Avec cette loi, l'Etat décide donc de créer deux nouveaux contrats : le Contrat Nouvelles Embauches (CNE) et le Contrat Première Embauche (CPE).

Le CNE est un type de contrat de travail sans limitation de durée ou contrat à durée indéterminée pour les entreprises de vingt salariés au plus. Durant la période dite de consolidation de l'emploi de deux années, la rupture sans annoncer le motif de licenciement était possible. Même si ce motif pouvait être demandé en cas de litige aux prud'hommes, la question se résolvait par un préavis court et une indemnité de 8% sur le total de la rémunération. Le 14 novembre 2007, les deux principales particularités de ce contrat (licenciement sans motif communiqué préalablement et période de consolidation de deux ans) ont été déclarées contraires au droit international par l'Organisation internationale du travail. Les tribunaux requalifient alors le CNE en CDI de droit commun. Par la loi n°2008-596 du 25 juin 2008 « portant modernisation du marché du travail », publiée au Journal Officiel du 26 juin 2008, plus aucun CNE ne peut donc être conclu.

Le CPE est un type de contrat de travail à durée indéterminée, à destination des moins de 26 ans prévu par l'article 8 de la loi pour l'égalité des chances. Contrairement à ce que son nom l'indique, le CPE s'adresse aussi à des personnes pour lesquelles il ne s'agit pas du premier emploi. À l'instar du CNE, ce contrat est assorti d'une « période de consolidation » de deux ans durant laquelle l'employeur peut rompre le contrat de travail sans en donner le motif, succédant à une période d'essai équivalente à celle du CDI. Comme pour le CNE, si le salarié rompt le contrat durant la « période de consolidation », il est considéré comme démissionnaire

et n'a pas droit au chômage. Dominique de Villepin a annoncé sa création le 16 janvier 2006, estimant que grâce à ce nouveau contrat, il pourrait inciter à l'embauche des jeunes, dont le taux de chômage en 2006 (23% pour les jeunes actifs) était supérieur au taux moyen de la population active (environ 9%). La vive opposition et la contestation d'une partie de la population font reculer le pouvoir exécutif. Publié au journal officiel le 2 avril 2006, un projet de loi présenté par le Premier Ministre Dominique de Villepin propose de retirer ce contrat CPE et de le remplacer par un dispositif visant à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté. L'article 8 de la loi du 31 mars 2006 est abrogé par la loi n° 2006-457 du 21 avril 2006 portant sur l'accès des jeunes à la vie active en entreprise. Le reste de la loi pour l'égalité des chances est conservé.

Ces deux contrats vont induire des débats sur les conditions d'accès à l'emploi pour les jeunes mais aussi sur leur précarité et l'instabilité de leur entrée sur le marché du travail. L'abandon de ces lois montre que les jeunes sont préoccupés et concernés par leur situation et leur avenir et qu'ils savent se battre pour défendre leurs convictions. En effet, les jeunes s'intéressent aux politiques d'insertion qui les concernent.

4.3.3. Les mesures prises lors de la présidence de Nicolas Sarkozy (2007- 2012)

Avec l'arrivée d'un nouveau gouvernement au pouvoir, le 16 mai 2007, présidé par Nicolas Sarkozy, la question du chômage des jeunes reste présente. De nouvelles mesures sont mises en œuvre.

Le 2 octobre 2007, le Président Nicolas Sarkozy annonce la mise en place du Grenelle de l'insertion. Cet ensemble de rencontres politiques, organisées en France, doit permettre de prendre des décisions sur l'insertion et les aides à la personne en France. Les travaux du Grenelle de l'insertion ont été officiellement lancés, les 23 et 24 novembre 2007, à Grenoble⁶ (Haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté, 2008). Martin Hirsch, Haut Commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, est en charge d'organiser cette consultation. Suite à ce Grenelle, il a été décidé notamment qu'à compter de janvier 2010, un contrat unique d'insertion allait être mis en place. Il s'appuiera sur deux modalités, l'une dans

⁶ <http://www.grenelle-insertion.fr/wp-content/uploads/2015/01/grenelle-de-linsertion.pdf>

le secteur marchand et l'autre dans le secteur non marchand, soit respectivement le CIE et le CAE.

Depuis 2008, le gouvernement a aussi mis en place des nouvelles mesures politiques visant à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers et aider les jeunes à s'insérer socialement. Il s'agit du « Plan Espoir Banlieues - une dynamique pour la France » qui est porté par Fadela Amara, secrétaire d'Etat et annoncé par le président Nicolas, le 22 janvier 2008, à Vaulx-en-Velin. Ce plan s'appuie sur l'action de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). Les objectifs de ce plan en termes d'éducation sont la généralisation des « écoles de la deuxième chance », la création d'« internats d'excellence » et le « busing »⁷ pour favoriser la mixité sociale. En termes d'emploi, ce plan vise la création de «contrats d'autonomie» pour plus de 100.000 jeunes et l'embauche de 11 500 jeunes en 2008 en CDD ou CDI.

En 2009, le gouvernement lance le revenu de solidarité active (RSA). Cette prestation garantit à ses bénéficiaires, qu'ils soient ou non en capacité de travailler, un revenu minimum. Il a été promu en France par l'Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA) dirigée par Martin Hirsch, Haut Commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté. Le RSA remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et certaines aides forfaitaires temporaires comme la prime de retour à l'emploi. Ce Revenu de Solidarité Active vise à supprimer les effets de seuil qui font, qu'une personne bénéficiant d'un minimum social et reprenant une activité rémunérée au SMIC, ne voit pas son revenu augmenter. Le RSA est un complément de revenu pour les travailleurs pauvres et un minimum social pour ceux qui ne travaillent pas. Il est appelé à favoriser le retour à l'emploi des personnes recevant un minimum social. Il a été étendu aux jeunes de 18 à 25 ans sous le nom de : « RSA jeune ». Il est ouvert aux jeunes actifs ayant cumulé deux ans de travail dans les trois dernières années. Réservé auparavant aux plus de 25 ans, le « RSA jeune » doit compléter les revenus du travail de ceux, qui malgré une activité, ne disposent que de ressources limitées.

A l'été 2009, le « Plan Jeunes Actifs » a été lancé par le gouvernement. Ce plan permet aux entreprises et aux collectivités de bénéficier d'une aide financière s'ils embauchent un jeune

⁷ Le busing est une organisation du transport scolaire visant à promouvoir la mixité sociale ou raciale au sein des établissements scolaires publics en partant du constat que la ségrégation sociale ou raciale est aussi géographique, et que les itinéraires des bus scolaires peuvent être déterminés de façon à privilégier la mixité scolaire.

de moins de 26 ans. Ce plan comprend sept mesures : contrats initiatives emploi, zéro charges apprentis, aide à l'embauche d'un apprenti, aide à l'embauche de contrat de professionnalisation, aide à l'embauche des stagiaires, contrats passerelle et contrats accompagnement formation.

4.3.4. Les mesures prises sous la présidence de François Hollande (2012-2017)

A l'arrivée au pouvoir de François Hollande, le taux de chômage n'a jamais été aussi élevé. Il devient indispensable pour le gouvernement de mettre en place diverses mesures pour aider les seniors et les jeunes à retrouver un emploi.

La mesure phare mise en place en faveur des jeunes est la création des emplois d'avenir (EA), destinés aux jeunes et dont les missions locales en sont les pilotes. Il faut dire qu'à ce moment-là, le taux de chômage des jeunes est important avec un taux d'environ 25% selon l'OCDE, il peut même atteindre 50% chez les jeunes hommes issus des quartiers populaires et les 60% chez les jeunes des Outre-mer. Ces emplois d'avenir doivent servir de tremplins vers le monde du travail pour les jeunes et leur permettre d'obtenir une première qualification. Ce sont des contrats payés au SMIC qui permettent aussi aux associations et aux collectivités territoriales, etc., d'employer une main-d'œuvre bon marché. Ces emplois d'avenir doivent permettre aux jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle reconnue sur le marché du travail et/ou d'obtenir des compétences leur permettant d'évoluer vers un autre emploi. Ils sont donc destinés aux jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés, peu ou pas diplômés et à la recherche d'un emploi mais aussi à titre exceptionnel, aux jeunes *« résidant dans une zone urbaine sensible, une zone de revitalisation régionale ou en outre-mer peuvent également accéder à un emploi d'avenir jusqu'au niveau bac+3 et s'ils sont à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an »*⁸.

Ce type de contrat concerne surtout les employeurs du secteur non marchand car *« leurs activités ont une utilité sociale avérée ou de défense de l'environnement et sont susceptibles d'offrir des perspectives de recrutement durables : filières vertes et numériques, secteurs*

⁸ | www.jeunes.gouv.fr/interministériel/emploi/stage-et-job/article/les-emplois-d-avenir

social et médico-social, aide à la personne, animation socioculturelle, tourisme, etc. »⁹. En fait, on retrouve surtout ce type de contrat dans les associations, les organismes à but non lucratif, les établissements publics et les collectivités territoriales. Ce type de contrat est présent aussi dans certaines entreprises privées, dans des secteurs d'activités ciblés au niveau régional et sur la base de projets innovants. Les jeunes qui signent ce type de contrat peuvent donc se voir proposer soit un CDI soit un CDD d'une durée de 1 à 3 ans, à temps partiel, avec une formation pour apprendre un métier et la reconnaissance des compétences acquises pendant l'emploi d'avenir. En contrepartie, les employeurs reçoivent une aide de l'Etat pour 3 ans à hauteur de 75 % de la rémunération brute mensuelle au niveau du SMIC. Ils peuvent aussi « *embaucher un jeune motivé et bénéficier d'un conseil au sein de la mission locale pour construire le parcours de formation du jeune et intervenir pour toute difficulté pouvant survenir au cours de l'emploi* »¹⁰.

Malgré la mise en place de ces emplois d'avenir, qui ressemblent beaucoup à ce qu'on appelait auparavant des « emplois jeunes », le taux de chômage des jeunes comme celui du reste de la population est toujours très élevé. Le gouvernement a donc décidé de mettre en place une autre mesure : « la garantie jeune ». Elle est destinée aux jeunes de 16 à 25 ans révolus en situation de grande vulnérabilité sur le marché du travail, c'est-à-dire à ceux qui sont ni en emploi, ni en études ni en formation et qui subissent donc une grande précarité. Ce dispositif a pour vocation de donner à ces jeunes, la possibilité de s'intégrer au niveau social et professionnel « *grâce à un parcours intensif de formation et d'accès à l'emploi. Le projet de loi travail prévoit la généralisation du dispositif en 2017* »¹¹. Elle est aussi destinée aux entreprises, notamment aux plus petites qui rencontrent des difficultés de recrutement. Ce dispositif devait leur permettre de diversifier leur vivier de recrutement en accueillant des jeunes pour une immersion professionnelle. Tout comme les emplois d'avenir, ce dispositif est piloté par le ministère de l'emploi, via les missions locales. Il est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans pas ou peu diplômés, qui ne sont ni en cycle d'études, ni en formation et dont les ressources ne dépassent pas le plafond du Revenu de solidarité active (RSA). Cette catégorie de jeunes considérée par les femmes et hommes politiques comme désocialisés est très vulnérable sur le marché du travail risque de se retrouver marginalisée au niveau social. Le but de ce dispositif est que « *le jeune peut désormais s'inscrire dans un parcours actif*

⁹ www.jeunes.gouv.fr/interministériel/emploi/stage-et-job/article/les-emplois-d-avenir

¹⁰ www.jeunes.gouv.fr/interministériel/emploi/stage-et-job/article/les-emplois-d-avenir.

¹¹ <http://www.gouvernement.fr/action/la-garantie-jeunes>.

d'insertion professionnelle grâce à l'engagement des pouvoirs publics et de leurs partenaires à l'accompagner pour déceler les opportunités d'emploi et en lui apportant un soutien financier indispensable à son insertion »¹². Ces jeunes sont encadrés par des conseillers de la mission locale qui vont les aider à bâtir un parcours intensif d'accès à l'emploi et à la formation. Il est prévu que durant un an, le jeune puisse bénéficier d'un accompagnement collectif intensif durant plusieurs mois pour le préparer au monde de l'entreprise. Cette phase est assurée par la mission locale dont il dépend et elle va lui permettre d'aller régulièrement en entreprise (stages, apprentissage, etc.) afin d'être confronté aux situations réelles de travail. Le jeune bénéficiera d'une aide financière de 461,26 euros mensuels pour ses démarches d'accès à l'emploi. Une aide dégressive au fur et à mesure qu'il perçoit des revenus de ses activités sera ensuite proposée. Ce nouveau dispositif complète les autres destinés à favoriser l'insertion des jeunes : les emplois d'avenir, les contrats de génération, le service civique. D'après le gouvernement, « il ne se substitue pas aux prestations sociales existantes. Ce n'est pas un droit ouvert mais un programme d'accompagnement ciblé et contractualisé entre le jeune et les pouvoirs publics »¹³.

Conclusion

Au fil des décennies, la question de l'insertion professionnelle des jeunes est devenue un problème plus important à résoudre que celui de leur insertion sociale auprès des femmes et hommes politiques. Tous les gouvernements qui se sont succédé à la tête de la France ont tenté d'enrayer le problème du chômage des jeunes en mettant en place divers dispositifs. Au final, aucune de ses mesures n'a semblé être vraiment efficace puisque le taux de chômage des jeunes est toujours aussi important et préoccupant.

¹² <http://www.gouvernement.fr/action/la-garantie-jeunes>.

¹³ <http://www.gouvernement.fr/action/la-garantie-jeunes>.

Chapitre III : Etudier le point de vue des acteurs à travers les représentations sociales

Introduction

Ce travail de recherche vise à étudier les représentations sociales que les individus ont des jeunes, de l'insertion et des missions locales dans la société mais aussi dans la presse locale. Avant que nous puissions établir des résultats, il est avant tout nécessaire de présenter ce concept de représentation sociale mais aussi d'évoquer les travaux des chercheurs sur ce concept et sur ses évolutions dans le temps.

De nombreux chercheurs se sont intéressés au fil des décennies à ce concept de représentations sociales (RS). Certains ont contribué à définir ce concept tandis que d'autres ont cherché à décrire le fonctionnement, l'origine et l'évolution des représentations sociales. Ce qui nous intéresse avec ce concept, c'est que les représentations sociales témoignent des transformations des croyances et des formes de pensée d'un groupe social particulier, ici les acteurs de l'insertion de la région du pays d'Auge

Nous mobilisons ce concept afin d'évaluer dans quelle mesure notre société a vu les représentations sociales de l'insertion et les perceptions des acteurs de l'insertion évoluer dans le temps. Pour étudier cela, nous examinerons si la perception que les acteurs de l'insertion ont des jeunes en situation d'insertion, de l'insertion et des missions locales a changé entre 1982 et 2017. Nous nous centrons donc sur les possibilités d'évolution au fil du temps des représentations sociales.

1. L'origine des représentations sociales

Avant de présenter les définitions du concept de représentation sociale, nous allons nous attarder un peu sur les mots « représentation » et « social », sur l'étymologie de représentation et sa définition. Nous évoquerons enfin, les premiers travaux sur ce concept.

1.1. Les définitions de « représentation » et de « social »

Au niveau étymologique, ce terme de représentation permet d'analyser les phénomènes sociaux dans toutes leurs dimensions car il permet de croiser différents niveaux d'analyse de la réalité (Doise et Moscovici, 1984).

Le mot « représentation » est construit avec le verbe « représenter » qui vient du latin « *repraesentare* » et signifie « rendre présent » et « *depraeseus* » qui veut dire « présent ». En philosophie, d'après le Larousse, édition 2010, la représentation est « *ce par quoi un objet est présent à l'esprit* » et en psychologie, c'est « *une perception, une image mentale dont le contenu se rapporte à un objet, à une situation, à une scène, etc. du monde dans lequel vit le sujet* ». Il est aussi noté que la représentation est « *l'action de rendre sensible quelque chose au moyen d'une figure, d'un symbole, d'un signe* ». Il est donc aussi question du « *fait de représenter quelque chose par une image, un signe, un symbole* » ou de l'image, du signe, du symbole qui « *présente de nouveau* » (Larousse, 2010), qui exprime et qui évoque. C'est également « *le fait de tenir la place de* » (Larousse, 2010). La représentation renvoie à un élément qui évoque quelque chose ou qui tient la place de. Cet élément est construit afin de symboliser ou de faire voir, ce qui permet au sujet d'interagir pour faire part de son expérience.

Quant au mot *social*, il permet grâce à sa qualité d'adjectif, de souligner qu'on s'intéresse à la représentation lorsqu'elle est collective et partagée par un grand nombre d'individus (Van Nieuwenhuysse, Lemay et Cottinet, 1999).

1.2. Les prémisses du concept de représentation sociale

On doit l'origine de cette notion phare de la psychologie sociale à Durkheim (1898) qui, fut le premier à évoquer cette notion de représentations qu'il qualifiait de « collectives » et c'est la psychologie sociale qui doit selon lui, avoir la mission d'étudier cette notion. En effet, la psychologie sociale est située à l'interface de la psychologie et de la sociologie, de l'individuel et du social, c'est pourquoi cette discipline paraît la mieux à même de penser le social comme le cognitif et les propriétés de la cognition comme quelque chose de social connecté à l'affectif et au symbolique. La psychologie cognitive a démontré les propriétés structurales de la représentation, mais ses modèles fondés sur l'intelligence artificielle scindent le processus mental de sa base sociale, psychique et corporelle. Cependant pour Wallon (1942), puis pour Piaget (1950), c'est la base motrice posturale et imitative dans la représentation qui sont les plus importants.

Durkheim (1898) montre ainsi que les représentations collectives sont des sortes d'idéations sociales de la représentation individuelle et qu'elles font référence à ce qui a été dit ou construit collectivement. En fait, pour Durkheim, la pensée individuelle serait différente de la pensée collective à laquelle les groupes sociaux adhèrent sans y apporter des éléments nouveaux. Durkheim voit en plus, la pensée collective comme statique et contraignante. Ce point de vue est partagé par Jodelet (1991) comme nous verrons par la suite.

Pour Durkheim, étudier les représentations se fait à travers l'examen des religions et des mythes : « *les premiers systèmes de représentations que l'homme s'est fait du monde et de lui-même sont d'origine religieuse* » (Durkheim, 1991, p. 85). Dès 1898, ce sociologue opposait les représentations individuelles aux représentations collectives. Il écrivait alors : « *La société est une réalité sui generis ; elle a ses caractères propres qu'on ne retrouve pas, ou qu'on ne retrouve pas sous la même forme, dans le reste de l'univers. Les représentations qui l'expriment ont donc un tout autre contenu que les représentations purement individuelles et l'on peut être assuré par avance que les premières ajoutent quelque chose aux secondes* » (Durkheim, 1912, p. 750). C'est à la fin de son ouvrage intitulé : *Les formes élémentaires de la vie religieuse* que Durkheim (1912) pose les bases d'une réflexion sur le concept de représentation collective. Durkheim pense aussi que nos idées individuelles ne sont que des réalités sociales qui proviennent du groupe et elles doivent être étudiées comme telles. Il faut

pour cela distinguer la partie individuelle de nos idées qui est instable, variable et éphémère et qui n'intéresse pas le sociologue, de la partie collective, qui est beaucoup plus stable et cohérente et qui constitue un fait social.

D'autres chercheurs vont aussi travailler sur ce concept comme Foucault (1966), mais dans une perspective épistémologique et archéologique du savoir. Il y introduit le concept d'épistémè, c'est-à-dire une conception du monde qui rassemble différents paradigmes ou représentations mentales individuelles, relatives à la pratique du monde, l'histoire, la cosmologie, etc. Pour Foucault (1966), nous entrons dans une ère nouvelle, qu'il nomme l'« hypermodernité ». D'autres travaux ont aussi vu le jour en lien avec ce sujet comme ceux de Searle (1983) qui analyse les conditions de la compréhension et de l'échange linguistique où postule un arrière-fond culturel, un savoir tacite, des conventions, c'est-à-dire ce qui, dans la représentation est social. Kaës (1976), quant à lui, va s'inspirer de la psychanalyse, dans une perspective clinique des groupes restreints puis ses travaux vont glisser vers la psychanalyse groupale.

D'autres apports récents, en histoire avec Duby (1978), en sociologie avec Bourdieu (1982) ou en anthropologie avec Augé (1979) reconnaissent et explicitent la fonction de la représentation sociale dans la constitution des ordres et des rapports sociaux, l'orientation des comportements collectifs et la transformation du monde social.

Ces approches ont enrichi au fur et à mesure ce concept de représentation sociale et elles ont permis que la psychologie cognitive et les sciences sociales se retrouvent par le biais de la psychologie sociale. Cependant ce concept a été davantage développé par la suite par d'autres chercheurs, issus des différentes sciences humaines et sociales. D'ailleurs, depuis une quarantaine d'années, le concept de représentation sociale connaît un regain d'intérêt et ce dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales quelles qu'elles soient. Le psychosociologue Moscovici fait partie de ces chercheurs qui ont tout particulièrement fait avancer ce concept.

1.3. Les apports de Moscovici sur les représentations sociales

Ce concept de représentation sociale a été étudié par Moscovici (1961) et c'est à partir de là qu'il va véritablement être élaboré. Il souhaite que la psychologie sociale ait pour but d'étudier le réseau complexe formé par les représentations collectives. Il estime que cette problématique avait été délaissée par la psychologie sociale à cause de la prédominance du behaviorisme.

Dans son livre *La psychanalyse, son image et son public*, Moscovici (1961) s'intéresse aux opinions qui voyagent dans les divers groupes sociaux aux sensibilités politiques différentes sur la psychanalyse et qui font fortement débat et polémique à son époque. La psychanalyse devient donc à ce moment-là, un objet social pour lequel les individus ont besoin de réponse ce qui va pousser Moscovici (1961) à essayer de comprendre comment peuvent naître les diverses représentations sociales de cet objet. Il se demande comment les Français voient et se représentent la psychanalyse en 1960. Dès l'introduction de cet ouvrage fondateur, l'auteur donne un aperçu de ce que c'est pour lui, la représentation sociale qu'il décrit comme un « système » de valeurs, de notions et de pratiques relatives à des objets, des aspects ou des dimensions du milieu social, qui permettent non seulement « *la stabilisation du cadre de vie* » des individus et des groupes, mais qui constitue également un « *instrument d'orientation* » de la perception des situations et d'« *élaboration des réponses* ». Cette définition de Moscovici (1961) met donc l'accent sur le contenu (valeurs, notions, pratiques) et les fonctions (stabilisation du cadre de vie, instrument d'orientation, élaboration de réponses) d'une représentation sociale. Le but de son travail est selon lui, d'étudier les « *processus afférents à son enracinement dans la conscience des individus et des groupes* » (Moscovici, 1961 p. 1).

En mettant le concept de représentation collective de Durkheim en lien avec celui des représentations sociales, Moscovici espère ainsi, mettre en lumière les multiples représentations qui existent d'un objet social à l'intérieur d'une même société et la spécificité des significations (Moscovici, 1961 ; Moscovici, 1976) mais aussi et surtout la dynamique de ces représentations sociales.

Dans le premier chapitre de cet ouvrage, Moscovici (1961) montre que ce concept a été oublié, il intitule même cette partie : « La représentation sociale, un concept perdu ». Ce dernier va faire évoluer le concept des représentations collectives de Durkheim en

représentations sociales, en les faisant passer de la sociologie à la psychologie sociale. Avec son travail, Moscovici (1961) résout l'ancien conflit entre l'action de l'individu et celle de la société, car l'individu est fait par la société mais ce sont les individus qui ont fait la société qui l'influence. Il passe donc d'une conception statique à une conception dynamique de l'ancienne opposition individu/société. Ce qui compte ce sont les interactions constantes entre la société et les individus. Avec cet ouvrage, l'auteur montre « *comment une nouvelle théorie scientifique ou politique est diffusée dans une culture donnée, comment elle est transformée au cours de ce processus et comment elle change à son tour la vision que les gens ont d'eux-mêmes et du monde dans lequel ils vivent* » (Farr et Moscovici, 1984, p. 385).

Moscovici (1984, 1986) démontre le rôle des représentations dans l'institution d'une réalité consensuelle, leur fonction socio-cognitive dans l'intégration de la nouveauté, l'orientation des communications et des conduites. Il montre également que les représentations sociales peuvent être étudiées globalement comme des contenus dont les dimensions (informations, valeurs, opinions...) sont coordonnées par un principe organisateur (attitudes, normes...) ou de manière focalisée comme structures de savoir organisant l'ensemble des significations relatives à l'objet concerné.

2. Définition de représentations sociales

Moscovici a évoqué de nombreux éléments dès 1961 pour expliquer ce que sont les représentations sociales. Il s'agit, selon lui, « *des univers d'opinions* » (Moscovici, 1961, p. 66). Pour cet auteur, les représentations sont des attributs fondamentaux (Moscovici, 1961) des groupes sociaux et elles apparaissent quand l'identité collective est menacée (Moscovici, 1961). Moscovici reprend également une citation de Durkheim : « *Ce que les représentations collectives traduisent, c'est la façon dont le groupe se pense dans ses rapports avec les objets qui l'affectent* » (Durkheim, 1895 dans Moscovici, 1994, p. 29).

Pour Moscovici (1961), les représentations sociales sont aussi perçues comme des systèmes cognitifs avec une logique et un langage qui leurs sont propres. Elles sont en fait, une construction ou une modification d'un objet ce qui signifie qu'elles sont en constante évolution et en plus, elles portent l'empreinte de celui qui va les élaborer. Les représentations

sociales sont donc le fruit d'un individu et la représentation de quelque chose. Elles permettent aussi de caractériser un groupe social lorsque ce dernier partage les mêmes représentations sociales (Moscovici, 1961). A ce sujet, Garnier et Doise (2002) pensent aussi que les représentations sont sociales puisqu'elles dépassent l'individu et qu'elles sont partagées et créées par la communication (Garnier et Doise, 2002).

Doise (1986) a aussi beaucoup contribué à développer le concept de représentations sociales qu'il décrit comme « *des principes générateurs de prises de position liées à des insertions spécifiques dans un ensemble de rapports sociaux et organisant les processus symboliques intervenant dans ces rapports* » (Doise, 1986, p. 85). Doise (1986) estime également que pour étudier les représentations sociales, les chercheurs doivent regarder au-delà de leur contenu, mais aussi les considérer en tant que réalités objectives et prendre en compte leur ancrage dans des dynamiques relationnelles. Il pense aussi qu'il est nécessaire de concevoir les représentations sociales en s'intéressant aussi aux principes organisateurs d'opposition, de hiérarchisation, d'assimilation, de dichotomie et d'adaptation. Ces éléments sont selon Doise (1986), à l'origine des prises de position des acteurs ou des groupes sociaux les uns par rapport aux autres.

Jodelet a aussi marqué de son empreinte les recherches sur le concept de représentation sociale et cela a permis de l'enrichir encore davantage. De son point de vue, l'étude des représentations sociales a été un véritable enrichissement pour les sciences humaines. Elle pense que cela peut s'expliquer par le fait que « *la représentation sociale est située à l'interface du psychologique et du social, qu'elle présente une valeur heuristique pour toutes les sciences humaines. Chacune de ces sciences apporte un éclairage spécifique sur ce concept complexe. Tous les aspects des représentations sociales doivent être pris en compte : psychologiques, sociaux, cognitifs, communicationnels* » (Jodelet, 1991, p. 52). Jodelet (1997) affirme également que la représentation « *est une forme de connaissance socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social* » (Jodelet, 1997, p. 36). Cette forme de connaissance, parce qu'elle se distingue de la connaissance scientifique, est parfois appelée : « savoir de sens commun » ou « savoir naïf ». Les représentations sociales se trouvent situées à la frontière du psychologique et du social ce qui permet aussi bien aux individus seuls qu'aux groupes d'être maîtres de leur environnement et d'agir dessus. Pour Jodelet, les représentations ont également un rôle d'affiliation sociale, servant à « *partager une idée, un langage, c'est aussi*

affirmer un lien social et une identité » (Jodelet, 1991, p. 51). Jodelet (1997) pense aussi que si les représentations sociales se créent c'est grâce à comme l'a décrit Moscovici, à l'objectivation, avec la constitution d'un noyau et l'ancrage qui est pour elle, « *l'enracinement social de la représentation et de son objet* » (Jodelet, 1997, p. 375). L'objectivation est le moment où le social s'inscrit dans la représentation c'est-à-dire que c'est l'instant où le social vient aider à la construction de la représentation en s'y inscrivant à travers le sujet. L'objectivation permet de concrétiser ce qui est abstrait et impalpable (Moliner, 2001). L'ancrage est un processus qui permet à la représentation de s'insérer et de s'accrocher dans la société. Ce processus comporte d'ailleurs plusieurs aspects qui sont : le « sens », l'« utilité », l'« enracinement » et le « processus d'ancrage ». Lorsqu'on évoque tout d'abord le sens, c'est pour parler de l'objet représenté qui est investi d'une signification par le groupe concerné par la représentation. A travers le sens, c'est son identité sociale et culturelle qui s'exprime. Pour l'utilité, Jodelet (1997) décrit cela comme les éléments de la représentation qui ne servent pas qu'à relater des rapports sociaux mais qui participent aussi à les créer. Pour Jodelet, « *le système d'interprétation des éléments de la représentation a une fonction de médiation entre l'individu et son milieu et entre les membres d'un même groupe* » (Jodelet, 1997, p. 376-377). C'est alors le langage commun qui se crée entre les individus et les groupes à partir d'une représentation sociale partagée, qui leur permet de communiquer entre eux. Le système de référence ainsi élaboré exerce à son tour une influence sur les phénomènes sociaux. Elle parle enfin de l'enracinement dans le système de pensée préexistant qui sert à intégrer de nouvelles données. Les individus ou les membres d'un groupe les classent et les rangent dans des cadres de pensée socialement établis. Des attentes et des contraintes sont en même temps associées aux éléments de la représentation, en termes de comportements prescrits. Jodelet (1997) parle enfin, du « *processus d'ancrage [qui est] situé dans une relation dialectique avec l'objectivation [et qui] articule les trois fonctions de base de la représentation : fonction cognitive d'intégration de la nouveauté, fonction d'interprétation de la réalité, fonction d'orientation des conduites et des rapports sociaux* » (Jodelet, 1997, p. 376). Jodelet (1984) pense également que ce concept de représentation sociale est une forme de connaissance particulière, celui du savoir du sens commun, dont les contenus expriment l'opération de processus génératifs et fonctionnels socialement inscrits. Il s'agit plus globalement d'une forme de pensée sociale. Jodelet (1984) pense aussi que les représentations sociales sont des systèmes de pensée pratique dirigées vers la communication, la compréhension et le contrôle de l'environnement social, matériel et idéal. Elle ajoute qu' « *en*

tant que telles, elles présentent des caractères spécifiques au plan de l'organisation des contenus, des opérations mentales et de la logique. Le marquage social des contenus ou des processus de représentation est à référer aux conditions et aux contextes dans lesquels émergent les représentations, aux communications par lesquelles elles circulent aux fonctions qu'elles servent dans l'interaction avec le monde et les autres » (Jodelet, 1984, p. 357).

Fischer (1987) en donne une définition moins dynamique et plus descriptive de la représentation sociale qui est pour lui « *un processus d'élaboration perceptive et mentale de la réalité qui transforme les objets sociaux (personnes, contextes, situations) en catégories symboliques (valeurs, croyances, idéologies) et leur confère un statut cognitif, permettant d'appréhender les aspects de la vie ordinaire par un recadrage de nos propres conduites à l'intérieur des interactions sociales » (Fischer, 1987, p. 118).*

Abric (1987) souligne que « *la représentation est le produit et le processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe d'individus reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique » (Abric, 1987, p. 64).* Abric (1987) pense également que la représentation permet aux individus et aux groupes de donner un sens à leurs conduites et de comprendre la réalité. Effectivement, il n'existe pas de consensus en ce qui concerne la nature exacte des éléments qui constituent une représentation. Cela signifie que les repères cognitifs et mentaux qui servent à lire le réel sont différents d'un individu à l'autre ; les normes de son groupe, son milieu socioculturel, sa société de référence ainsi que ses intérêts du moment influent considérablement sur ces repères. Abric (1994) ajoute aussi que ce « *sont des ensembles sociocognitifs, organisés de manière spécifique, et régis par des règles de fonctionnement qui leurs sont propres » (Abric, 1994, p. 8).* Si l'on place ce concept aux frontières du psychologique et du social, ce chercheur fait partie des auteurs qui pensent que les représentations sociales peuvent permettre aux personnes et aux groupes de maîtriser leur environnement et d'agir sur celui-ci. Pour lui, la représentation est « *comme une vision fonctionnelle du monde, qui permet à l'individu ou au groupe de donner un sens à ses conduites, et de comprendre la réalité, à travers son propre système de références, donc de s'y adapter, de s'y définir une place » (Abric, 1994, p. 13).* Abric (1994) s'est surtout intéressé à la structure d'une représentation sociale, comme nous l'évoquerons plus tard. Pour ce chercheur, la représentation n'est pas un simple reflet de la réalité, « *elle est une organisation signifiante. Et cette signification dépend à la fois de facteurs contingents [...] - nature et contraintes de la situation, contexte immédiat, finalité de la situation - et de facteurs*

plus généraux qui dépassent la situation elle-même : contexte social et idéologique, place de l'individu dans l'organisation sociale, histoire de l'individu et du groupe, enjeux sociaux » (Abric, 1994, p. 13). Abric (1994) pense que toutes les représentations sont enracinées dans un contexte social et une structure sociale et que cela fait que cette dernière n'est ni tout à fait objective ni tout à fait subjective. Pour lui, « *il n'existe pas a priori de réalité objective mais il croit par contre que la réalité est représentée, c'est-à-dire appropriée par l'individu ou le groupe, reconstruite dans son système cognitif, intégrée dans son système de valeurs dépendant de son histoire et du contexte social et idéologique qui l'entourne. Et c'est cette réalité appropriée et restructurée qui constitue pour l'individu la réalité même* » (Abric, 1994, p. 12-13).

Costalat-Founeau (1994) estime que les représentations sociales permettent aux individus d'avoir une certaine vision du monde et elles leur servent aussi à se positionner ou à agir. Cette chercheuse estime aussi que les représentations sociales peuvent être un moyen pour les individus de construire les objets de leur monde réel ou imaginaire. De son point de vue, les représentations sociales sont donc un outil de pensée parce qu'elles aident à mieux cerner les nouveautés du monde qui nous entourent.

De son côté, Desbrosses (2007) explique que les représentations sociales sont : « *des phénomènes complexes, toujours activés et agissant dans la vie sociale. Elles sont composées d'éléments divers qui ont longtemps été étudiés de façon isolée : attitudes, opinions, croyances, valeurs, idéologies, etc.* » (Desbrosses, 2007).

Quant à Roussiau et Bonardi (2001), « *une représentation sociale est une organisation d'opinions socialement construites, relativement à un objet donné, résultant d'un ensemble de communications sociales, permettant de maîtriser l'environnement et de se l'approprier en fonction d'éléments symboliques propres à son ou ses groupes d'appartenance* » (Roussiau et Bonardi, 2001, p. 19). Cette définition a d'ailleurs été retenue par Moliner, Rateau et Cohen-Scali (2002) dans leur ouvrage sur les méthodes à mettre en œuvre sur le terrain pour étudier les représentations sociales.

Moliner, Rateau et Cohen-Scali (2002) reprennent la définition de Moscovici (1961) qui estime que les représentations sociales sont « *des univers d'opinions* » mais ils ajoutent : « *propres à une culture, une classe sociale ou un groupe et relatifs à des objets de l'environnement social* ». Une définition assez large de la notion qui a régulièrement été

complétée par différents auteurs mais dont les ajouts ont permis de préciser les modes de construction des représentations et leur objectif (Moliner, Rateau et Cohen-Scali, 2002). Selon Moliner, Rateau et Cohen-Scali (2002), les contenus d'une représentation peuvent être aussi bien qualifiés d'opinions, d'informations ou de croyances et ils affirment qu'une représentation sociale est un ensemble d'éléments cognitifs (opinions, informations, croyances) liés à un objet social (Moliner, Rateau et Cohen-Scali, 2002). Moliner, Rateau et Cohen-Scali (2002) affirment aussi qu'il existe quatre caractéristiques différentes quand on parle de représentation sociale. Cette dernière peut être « *organisée* », « *être partagée par les individus d'un même groupe social* », être « *collectivement produite à l'occasion d'un processus global de communication* » et enfin, être « *socialement utile* » (Moliner, Rateau et Cohen-Scali, 2002, p. 13). De plus, selon ces trois chercheurs, les représentations ne sont pas des constructions statiques parce qu'« *elles naissent, elles se transforment et parfois disparaissent au gré des évolutions de l'environnement social [...]. Dans un effort d'adaptation constant, les groupes construisent, transforment ou abandonnent leurs représentations du monde. Mais ce mouvement n'est pas nécessairement régulier et il peut être accéléré ou ralenti par les soubresauts de l'Histoire* » (Moliner, Rateau et Cohen-Scali, 2002, p. 32). Ceci permet donc pour ces chercheurs de repérer trois périodes importantes dans l'histoire d'une représentation sociale qui sont : la phase d'émergence, la phase de stabilité et celle de transformation. Pour Moliner, Rateau et Cohen-Scali (2002), lorsque l'on mène ce type de recherche, « *les représentations sont considérées comme des variables indépendantes, c'est-à-dire des causes susceptibles de déterminer certains effets (prises de position, jugements, conduites...)* » (Moliner, Rateau et Cohen-Scali, 2002, p. 33). Ce sont aussi les représentations sociales qui guident l'agir des groupes et des individus. De ce fait, c'est en étudiant ces représentations que l'on peut peut-être saisir les logiques qui expliquent les prises de position, les décisions, les jugements, etc. des individus (Moliner, Rateau et Cohen-Scali, 2002). A travers leurs études des représentations sociales, Moliner, Rateau et Cohen-Scali (2002) estiment « *qu'il est légitime de se poser la question des représentations sociales chaque fois que l'on pourra observer un décalage entre les données objectives d'une situation et les prises de position, les jugements ou les conduites adoptés par les individus; chaque fois que l'on pourra observer que des individus placés dans des conditions similaires manifestent des prises de positions, des jugements ou des conduites différents; chaque fois enfin que l'on souhaitera comprendre les significations que des individus attribuent à certains aspects de leur environnement* » (Moliner, Rateau et Cohen-Scali, 2002, p. 36).

Flament et Rouquette (2003) ont également tenté de donner une définition des représentations sociales comme étant « *des formations cognitives socialement produites, et par suite socialement différenciées* » (Flament et Rouquette, 2003, p. 12-13). Flament et Rouquette (2003) affirment aussi qu'il existe trois définitions différentes et hiérarchisées selon leur rigueur qui vont permettre de définir ce concept : descriptive, conceptuelle et opérationnelle. Pour ces chercheurs, dans le premier cas, « *une représentation sociale est une façon de voir un aspect du monde, qui se traduit dans le jugement et dans l'action* » (Flament et Rouquette, 2003, p. 13). Peu importe la méthode d'étude choisie, cette façon de voir (et ceci vaut aussi pour les deux définitions suivantes) ne peut être convenablement perçue chez un individu singulier car elle fait référence à un fait social (Flament et Rouquette, 2003). Dans le second cas, « *une représentation sociale est un ensemble de connaissances, d'attitudes et de croyances concernant un « objet » donné. Elle comprend en effet des savoirs, des prises de position, des applications de valeurs, des prescriptions normatives, etc. Pour eux, « l'énumération de cette « complexité », au moins apparente, explique pour une bonne part les confusions signalées plus haut* » (Flament et Rouquette, 2003, p. 13). Dans le troisième cas, une représentation sociale « *peut être caractérisée comme un ensemble d'éléments cognitifs liés par des relations, ces éléments et ces relations se trouvant attestés au sein d'un groupe déterminé* » (Flament et Rouquette, 2003, p. 13). Pour Flament et Rouquette (2003), ces trois définitions ne sont pas exclusives l'une de l'autre puisque « *chacune correspond à un enjeu spécifique, à un volet de l'exposé et à un moment de la recherche. [...] Toute manifestation déclarative ou comportementale d'une représentation peut être considérée tantôt comme un signe anthropologique, particulier, tantôt comme l'expression contingente d'un concept général (...) ou enfin comme référant à un ou plusieurs éléments d'une structure dont on s'efforcera de déterminer le statut formel* » (Flament et Rouquette, 2003, p. 14).

Doise, Clémence et Lorenzi-Cioldi (1992) ont proposé un cadre théorique et méthodologique pour l'étude qualitative des représentations sociales. Ces chercheurs ont défini les représentations sociales « *comme des principes organisateurs des rapports symboliques entre individus et groupes* » (Garnier, 2002, p. 86). Pour les étudier, ils ont dû faire intervenir trois hypothèses importantes. La première est que les divers membres d'une population étudiée ont quelques croyances communes sur un enjeu social particulier. Pour eux, les représentations sociales se bâtissent, lors d'échanges symboliques entre les individus et les groupes mais pour cela, il faut que ces derniers aient des bases et des connaissances communes (Garnier, 2002). La seconde s'intéresse à la nature des prises de positions individuelles par rapport à un champ

de représentation sociale. Le but étant que la théorie des représentations sociales explique comment et pourquoi des individus n'ont pas les mêmes relations avec ces représentations. Pour Garnier (2002), cela suppose que « *ces variations dans les prises de position individuelles sont elles-mêmes organisées d'une manière systématique* » (Garnier, 2002, p. 86). La troisième hypothèse prend en compte « *l'ancrage des prises de positions dans d'autres réalités symboliques collectives, comme des hiérarchies de valeurs, les perceptions que les individus construisent des relations entre groupes et catégories et les expériences sociales qu'ils partagent avec autrui* » (Garnier, 2002, p. 86). Le but de Garnier avec cette définition est de pouvoir articuler la théorie de Moscovici avec celle de Bourdieu, comme Doise l'a fait avant elle.

Comme nous venons de le présenter, au fil des décennies, de nombreux ajouts des chercheurs sont venus étoffer la définition des représentations sociales.

3. Fonctionnement des représentations sociales

En reprenant ce concept de représentation sociale, Moscovici (1961) a démontré qu'il est possible d'analyser la structure et le contenu d'une représentation selon trois dimensions, à savoir : le champ de la représentation, l'information et l'attitude. Moscovici nomme l'étude de ces trois dimensions, l'analyse dimensionnelle qui a pour but de montrer la nature et le degré de cohérence d'une représentation sociale, de permettre de faire une analyse comparative mais aussi de donner le rôle de la représentation dans la définition que partage un groupe. Pour Moscovici (1961), le champ de représentation fait référence au contenu de la représentation et au modèle social qui est évoqué par l'objet de la représentation. Le champ peut être identifié lors des enquêtes par entretiens, grâce aux thèmes qui ressortent lorsque les chercheurs procèdent à une analyse de contenus. Le nombre de ces thèmes et leur contenu caractérisent la pensée d'un groupe particulier. Quant à l'attitude, elle caractérise la manière dont un groupe de personnes évalue l'objet de représentation de façon positive ou négative. L'information, quant à elle, est l'ensemble et l'organisation des connaissances sur l'objet de la représentation. Ces connaissances changeront en fonction de leur nombre, leur variété, leur précision et leur caractère stéréotypé.

Moliner et Rateau (2009) ont d'ailleurs repris les définitions de ces trois notions. Ces chercheurs pensent qu'il s'agit en premier lieu d'une théorie du processus représentationnel mais également que les représentations sont des contenus de connaissances du groupe qui produit la représentation. Pour ces sociologues, ces dimensions ne sont pas indépendantes car ils considèrent que le champ de représentation compose la structure sous-jacente d'après laquelle se classent les informations relatives à l'objet (Moliner et Rateau, 2009). Ils pensent aussi que c'est l'attitude elle-même qui déterminerait la nature de l'information qui pourra être perçue positivement ou négativement et adoptée par l'ensemble du groupe (Moliner et Rateau, 2009). Ces auteurs ont même déduit que « *l'information et l'attitude concernent directement le contenu de la représentation tandis que le champ se rapporte davantage à l'organisation de ce contenu* » (Moliner et Rateau, 2009, p. 144).

Moscovici n'est pas le seul à s'être penché sur la question des fonctions des représentations sociales. Abric aussi a étudié cette question et constaté qu'il existait quatre fonctions principales des représentations sociales, à savoir : une fonction de savoir, d'orientation, une fonction identitaire et enfin de justification. La fonction de savoir fait référence au fait que les représentations sociales permettent aux individus d'expliquer, de comprendre et d'avoir des actions concrètes et cohérentes sur le réel. La fonction d'orientation procède, selon Abric (1987), de la vision que l'on a personnellement d'un objet et non de ce qui l'en est réellement. Cette fonction a lieu lorsque les représentations sociales prescrivent des pratiques et sont conditionnées par l'évolution des pratiques dans une société. Dans le cadre de la fonction identitaire, les représentations sociales servent à définir et à différencier le groupe qui les produit des autres groupes. Elles lui confèrent une identité. De cette fonction en découle celle de justification parce qu'une fois que les membres d'un groupe ont une identité, ils vont pouvoir grâce aux biais des représentations, justifier le comportement qu'ils ont eu.

4. L'évolution des représentations sociales

Les chercheurs précédemment évoqués ont également étudié la manière dont les représentations sociales se forment, puis évoluent et se transforment. Ces études renvoient à différents modèles théoriques : le modèle sociogénétique, le modèle structural et le modèle sociodynamique.

4.1. Le modèle sociogénétique ou l'approche socio-pragmatique

Ce modèle d'étude des représentations sociales repose à la fois sur une approche méthodologique et historique. Les chercheurs utilisent en général, la monographie et l'analyse documentaire comme méthodologie pour étudier ce modèle.

Selon Moscovici (1961), plusieurs éléments peuvent aider à la formation des représentations sociales. Il note notamment le rôle de deux processus fondamentaux, à savoir : l'objectivation et l'ancrage qui permettent la formation des représentations sociales. L'objectivation a surtout à voir avec l'élaboration de la représentation sociale tandis que l'ancrage montre l'influence que la représentation peut avoir sur les conduites.

L'objectivation est un phénomène permettant de s'approprier et d'intégrer les connaissances nouvelles relatives à un objet. Elle se déroule selon trois étapes : la déconstruction sélective, la schématisation structurante et la naturalisation. Durant la déconstruction sélective, l'individu réalise un tri parmi les éléments relatifs à l'objet. C'est là que se fait l'appropriation. Pendant la schématisation structurante, les éléments retenus sont reconstruits et réorganisés dans une espèce de schéma imagé et cohérent. C'est à cette étape que le noyau figuratif se forme et où certains éléments prennent une place plus importante par rapport à d'autres. Lors de la naturalisation, les éléments du noyau vont se matérialiser et devenir des éléments objectifs.

L'ancrage est un processus qui consiste à ancrer socialement la représentation en les incorporant dans le système de valeurs du sujet. L'ancrage comprend trois facettes : le sens, l'utilité et l'enracinement. Pour que se manifeste le sens, l'objet représenté est investi d'une signification par le sujet et le groupe. Ce processus explique l'insertion sociale de l'individu. Pour ce qui est de l'utilité, les éléments de la représentation révèlent des rapports sociaux et ils participent également à la création de ses rapports. Ici, l'ancrage permet de donner aux éléments de la représentation une valeur de médiation entre l'individu et le monde l'entourant. Enfin, dans l'enracinement, la représentation prend place dans un système de pensée déjà existant.

Moliner et Rateau (2009) vont d'ailleurs reprendre les définitions données par Moscovici en 1961, de l'ancrage et l'objectivation. Ils expliquent que pour Moscovici, « *l'ancrage est le*

processus par lequel les individus choisissent un cadre de référence commun leur permettant d'appréhender l'objet social. Généralement, ce cadre de référence correspond à un domaine familier » (Moliner et Rateau, 2009, p. 142). Il ajoute que grâce à cette technique, il est ainsi possible de transposer dans la représentation des modes de raisonnement et des connaissances qui sont acquis mais aussi de guider l'intérêt de la représentation. Pour Moliner et Rateau (2009), choisir un point d'ancrage permet aussi d'intégrer une représentation dans un ensemble de connaissances et de valeurs existantes au préalable (Moliner et Rateau, 2009). L'objectivation est le processus que les individus vont mettre en place pour essayer de réduire la distance entre la connaissance qu'ils créent de l'objet social et la perception qu'ils possèdent de cet objet. Ce processus consiste à modifier la croyance ou l'opinion en information. Pour atteindre cet objectif, il faut se référer « *à des formes perceptibles, à des objets ou à des images qui viennent concrétiser les croyances* » (Moliner et Rateau, 2009, p. 143). Dans ce cas-là, les croyances des individus sont plutôt liées à des images concrètes qui doivent prouver ce qu'ils croient. Ainsi, « *par ce procédé, la croyance perd son statut spéculatif pour entrer dans le réel* » (Moliner et Rateau, 2009, p. 143). Pour Moliner et Rateau (2009), la théorie de Moscovici sert essentiellement à expliquer comment les représentations sociales se construisent. Ils considèrent également que la théorie de Moscovici montre comment le contenu des représentations sociales s'organise dans le but de pouvoir procéder ensuite, à des comparaisons intergroupes. Moliner et Rateau affirment qu'avec les apports de Moscovici, il est désormais possible d'étudier une représentation sociale à partir de trois niveaux. Il faudra d'abord regarder la quantité et la précision de l'information, puis le degré d'organisation de cette information et enfin, les connotations positives ou négatives s'y rattachant. Pour ces deux chercheurs, « *on dispose donc d'un modèle opérationnel permettant de décrire et d'étudier le contenu de toute représentation sociale* » (Moliner et Rateau, 2009, p. 144).

Pour Moscovici (1961 et 1984) ainsi que pour Abric (1984), l'objectivation est un processus permettant de passer de l'abstrait au concret. Elle permet aussi de rendre compte et de faciliter la communication. Tandis que l'ancrage signale l'enracinement social de la représentation et de son objet dans un système de pensée qui existe. Il montre aussi l'intégration cognitive de l'objet représenté dans le système de pensée préexistant ainsi que son intégration dans un réseau de catégories plus coutumières. L'ancrage sert aussi à intégrer l'objet de la représentation dans le système des valeurs de l'individu mais aussi aux groupes de s'approprier une représentation qui va naître dans une société où des conflits sociaux et culturels vont voir le jour.

Pour Doise et Palmonari (1986), l'ancrage comprend des éléments non familiers, qui engendrent des problèmes dans un réseau de catégories qui nous sont propres et nous permettent de les confronter avec ce qui nous semble être un élément précis d'une catégorie familière. Doise et Palmonari (1986) résument le processus d'ancrage en disant que c'est le fait de placer un objet inédit dans un cadre de référence courant afin de pouvoir procéder à son interprétation (Doise, 1996). Ces chercheurs affirment donc que l'ancrage est un processus double. Il permet, d'une part, l'assimilation d'un objet nouveau à une ou plusieurs représentations sociales préexistantes, et d'autre part, il repose sur un principe de différenciation suffisant pour permettre et pour justifier la création d'une nouvelle représentation sociale, intégrée dans un réseau de significations antérieures, constitué par le système des valeurs saillantes pour le groupe social.

Cette définition de l'ancrage est partagée par Jodelet (1989) qui explique que « *l'ancrage sert à l'instrumentalisation du savoir en lui conférant une valeur fonctionnelle pour l'interprétation et la gestion de l'environnement* » (Jodelet, 1989, p. 56). Cela permet notamment à l'individu de transposer un élément inconnu dans un système de référence connu pour pouvoir réussir à le maîtriser.

Depuis les travaux menés par Moscovici (1961), l'étude des représentations sociales s'est beaucoup développée et avec elle, les méthodes d'investigation qui y sont associées. Parmi ces méthodes, une nous intéresse particulièrement, celle de l'analyse de documents. Elle a été utilisée par Moscovici (1961) mais aussi par d'autres chercheurs tels que Markova et Wilkie (1987). Nous allons donc revenir sur cette méthode dans notre recherche mais seulement dans la partie méthodologique, comme nous l'avons déjà précisé. Cette méthode n'est pas nécessairement liée à ce modèle, mais plus générale.

Cette méthode d'analyse de documents se fait donc d'une part, en lisant et analysant divers documents tels que des archives, des articles de presse, etc. Elle ne permet pas de définir ce qu'est une représentation sociale en général mais elle apporte tout de même des informations précises comme nous l'évoquerons. Cette méthode s'intéresse à ce que l'on retrouve en permanence dans une représentation sociale quel qu'en soit son contenu.

Dans son ouvrage consacré aux représentations sociales, Moscovici (1961) analyse la manière dont un discours qu'il décrit comme « savant » devient un discours de « sens commun ». Il veut, ainsi, démontrer comment nous passons d'un système de concepts théoriques à un

système de représentations. Pour montrer cette transformation, Moscovici (1961) va donc se servir de l'analyse de divers documents (documents produits par la presse liée au parti communiste, ceux produits par la presse liée à l'église, et ceux produits par des journaux à grande diffusion qui ne sont liés ni au parti communiste ni à l'église) afin de montrer la représentation sociale de la psychanalyse. Il a choisi cet objet de recherche car il estime que la psychanalyse est un sujet qui a été peu étudié car elle a un caractère abstrait et qu'elle est en pleine émergence. Dans ce même ouvrage, Moscovici (1961) va montrer la façon dont les médias traitent les informations et construisent des représentations particulières de la psychanalyse chez leurs lecteurs. Il essaye ainsi, de montrer quelle image les médias véhiculent de cet objet. Pour ce faire, Moscovici commence par analyser les extraits de 240 supports sur 3 ans avec son équipe. Puis, une fois cette étape finie, Moscovici va enquêter sur le terrain en faisant des entretiens auprès d'individus lecteurs afin de connaître l'image qu'ils ont de la psychanalyse.

Cette méthodologie est très intéressante pour nous car nous allons aussi utiliser l'association de ces deux techniques pour montrer l'évolution des représentations des sociales des jeunes en situation d'insertion, de l'insertion et des missions locales dans la presse locale. Nous développerons ceci dans une autre partie.

D'autres chercheurs comme Markova et Wilkie (1987) ont travaillé sur les représentations du sida, véhiculées à travers la presse. Dans le cadre de leurs recherches plus récentes que celles de Moscovici, dont elles se sont elles aussi beaucoup inspirées comme nous allons le faire. Ces chercheuses montrent que pour qu'une représentation sociale se crée et qu'elle soit fonctionnelle, deux mécanismes doivent avoir lieu: l'objectivation et l'ancrage comme nous l'avons déjà évoqué précédemment. Pour sa part, l'objectivation a pour objectif de réduire, de transformer une chose abstraite en une chose concrète. Cela doit permettre d'accéder à une fonction. C'est ce qu'a réalisé Moscovici (1961) en faisant de la psychanalyse, un objet; son objet de recherche. Les travaux de Markova et Wilkie (1987) montrent que la phase d'ancrage de la représentation sociale a pour but de relier l'objet aux autres représentations. En prenant comme exemple le sida, elles soulignent qu'au début, il s'agit d'une idée de la maladie très abstraite car elle fait seulement son apparition dans les médias, à cette époque et qu'elle est peu connue. Les quelques informations sur cette maladie sont contradictoires et les gens les associent à d'autres maladies (cancers, etc.) sans savoir ce qu'il en est vraiment. C'est à partir de ce constat que Markova et Wilkie (1987) vont travailler en comparant en quoi cette

maladie se différencie ou ressemble à d'autres maladies. Elles vont donc essayer de montrer les liens qui existent soit par contraste soit par assimilation. Pour ce fait, elles vont expliquer que cette maladie est assimilée à un cancer et est donc vue négativement au même titre que le cancer car c'est de cette manière que la société le voit et le perçoit.

Herzlich et Pierret (1984) vont travailler sur les représentations sociales. Herzlich (1992) dit d'ailleurs que « *les conceptions de la santé sont les moyens d'accès au sens que les individus donnent à leurs conduites et leurs pratiques sociales. Les représentations sociales de la santé et de la maladie sont d'abord étudiées pour ce qu'elles peuvent nous apprendre de notre société* ». (Herzlich, 1992). Elle estime aussi que la maladie et la santé sont des objets particuliers pour analyser les représentations sociales parce que nos représentations de la santé mettent en relation notre vision du biologique et du social. Ces deux chercheurs vont étudier ensemble les représentations sociales du sida pour montrer que les informations sur cette maladie étaient diffusées par les médias de façon déraisonnable. La société a accusé les homosexuels, les prostituées et les toxicomanes d'être responsables de la transmission de cette maladie. Tandis que des individus ont accusé les humeurs. Cela montre que tous les individus n'ont pas la même représentation sociale d'un phénomène ni les mêmes explications pour en donner la cause.

On peut donc en conclure que cette approche sociogénétique s'intéresse à des représentations en formation, ce qui n'est pas le cas des deux modèles suivants.

4.2. Le modèle structural ou l'approche expérimentale

Ce modèle structural des représentations sociales a fait l'objet de nombreuses recherches et notamment par les chercheurs de l'École d'Aix-en-Provence, d'une part qui est conduite par Abric avec à ses côtés, Flament, Moliner, Guimelli et Rouquette et d'autre part, l'École dite de Genève avec Doise, Clémence et Lorenzi-Cioldi. Ce type de modèle va donc contrairement au précédent, s'intéresser aux représentations stabilisées. L'objectif de cette approche expérimentale est l'étude scientifique et quantitative des représentations sociales. Ses chercheurs s'intéressent essentiellement à la théorie du noyau central qui se structure autour

de deux entités distinctes, mais complémentaires qui sont le système central et le système périphérique.

Le premier à évoquer cette théorie du noyau est Moscovici (1961) mais de façon encore peu élaborée. Il évoquait un système figuratif et un système périphérique qui, une fois associés, constituaient un réseau. Il montre aussi que grâce au processus d'objectivation, il est possible de passer de la théorie scientifique à ce qu'il nomme « noyau figuratif » ou « modèle figuratif ». Il s'agit en fait, d'une schématisation de la théorie psychanalytique reposant sur une sélection de quelques éléments (venant du fantasme ou de l'inconscient) qui ont été triés, sélectionnés et dissociés de leur contexte original pour être ensuite, intégrés au système de valeurs et de normes du groupe. Le rôle de ce noyau sera donc de donner un cadre d'interprétation et de catégoriser les informations qui arriveront au groupe ce qui permettra de diriger la conduite et de donner du sens aux événements.

Cette théorie du noyau central va ensuite, être développée par Flament (1979) et Abric (1984). Ces chercheurs ont travaillé sur la structure des représentations et sur les conditions de transformation d'une représentation. Ils ont démontré notamment que les représentations sociales s'organisent autour d'un noyau central et d'éléments périphériques.

Abric fait partie des principaux chercheurs à avoir étudié ce modèle et cela, dès 1976 et à s'être interrogé sur la structure même de la représentation sociale. Abric (1984) réussit à mettre en évidence la composition de celle-ci en éléments nucléaires autour desquels se tisse un ensemble d'éléments-tampon ou périphériques. Abric (1987) affirme notamment que toute représentation sociale est formée de trois éléments fondamentaux, à savoir d'un noyau central, d'un ensemble d'informations, d'attitudes et de croyances organisées autour de ce noyau central, et enfin, d'un système de catégorisation (Abric, 1987). Avec l'Ecole d'Aix, Abric et ses confrères vont donc eux aussi s'intéresser à cette question du noyau, dès 1984. Ils vont étudier cet élément de façon constructiviste en partant de l'idée que toute représentation est organisée autour d'un noyau central et qu'il en est l'élément fondamental. Selon ces chercheurs, le noyau dépendrait non seulement de la représentation mais aussi de la relation que l'individu entretient avec elle. Ces chercheurs pensent donc que c'est la situation qui fournit la nature du noyau central. Ces chercheurs estiment également qu'il ne suffit pas de regarder le contenu d'une représentation pour bien la définir et la connaître, il est surtout important d'étudier son organisation. A cette même époque, Abric (1984) va expliciter que ce noyau central possède trois fonctions, à savoir : la fonction génératrice, la fonction

organisatrice et la fonction stabilisatrice de la représentation. D'après Abric (1994), la fonction génératrice permet de donner du sens aux éléments qui constituent la représentation. Pour ce chercheur, le noyau « *est l'élément par lequel se crée, ou se transforme, la signification des autres éléments constitutifs de la représentation* » (Abric, 1994, p. 22). La fonction organisatrice, quant à elle, sert à déterminer la nature des attaches qui lient entre eux, les éléments de la représentation. C'est ceci qui permet de faire du noyau central un système unificateur et stabilisateur (Abric, 1994). Abric (1984 et 1989) affirme que toute représentation sociale a des éléments partagés par l'ensemble du groupe considéré. Le noyau central est un sous-ensemble de la représentation composé d'un ou de quelques éléments dont l'absence déstructurerait ou donnerait une signification radicalement différente à la représentation dans son ensemble. Le Noyau Central de la représentation est celui qui résiste le plus au changement. Il est constitué d'éléments non négociables, stables et en cohérence. Les éléments centraux ont une fonction organisatrice et générative, ils vont donner une orientation générale à la représentation sociale qui est la valeur de l'objet, bien ou mal. Pour Abric (1984 et 1989), les éléments périphériques sont des éléments moins centraux de la représentation sociale. Ils jouent néanmoins deux rôles essentiels : celui de décryptage de la réalité et celui de tampon. Pour ce qui concerne le premier rôle, ils permettent à l'individu de comprendre et de mieux maîtriser les événements qui surviennent en leur assignant une signification. Par exemple le mot « psychanalyse » activera une série de significations et l'individu saura comment réagir dans une situation où la psychanalyse est en question. Pour ce qui concerne le deuxième rôle donc celui de tampon, cette fonction apparaît dès lors que l'individu est confronté à des événements qui viennent contredire son système de représentation. Les éléments périphériques se « déforment », « changent » mais cela n'affecte en rien le contenu global et l'orientation générale de la représentation sociale touchée. Les éléments périphériques sont en étroite relation entre eux, ils sont négociables c'est-à-dire non spécifiques ou caractéristiques de la représentation sociale. Ils peuvent évoluer car ils sont instables et aussi être incohérents et parfois individuels. Cependant, Guimelli (1988) estime qu'une modification d'un des éléments du noyau aura pour effet de transformer radicalement la représentation. Pour Abric (1984 et 1989), il existe tout de même des liens solides entre les éléments du noyau et les éléments périphériques parce la périphérie permet au système central de rester stable. Effectivement, toute la représentation sociale est affectée si un élément central est modifié, ce qui entraîne une diffusion dans le système tout entier. Cependant lorsqu'un élément périphérique est changé, il se produit la plupart du temps une propagation

sans véritable conséquence puisque les éléments périphériques aident tout de même à déchiffrer la réalité. En effet, ces éléments périphériques donnent une grille de lecture et ils ont aussi un rôle de défense du système central. Pour Abric (1994), les représentations sociales du noyau central donnent les éléments périphériques de la représentation sociale étudiée. Il estime que ces éléments périphériques sont fondamentaux dans une représentation sociale car ils permettent l'intégration et l'ancrage du noyau central dans la réalité. Selon Abric (1994) il existe également un lien entre les représentations sociales et les pratiques car elles ont la capacité de se renforcer l'une l'autre.

Moliner et Rateau (2009) affirment que le noyau est constitué d'un ou de plusieurs éléments qui servent à définir la signification globale de la représentation et à construire les relations entre les autres éléments. Pour démontrer cela, ils reprennent une fois de plus les propos d'Abric qui affirme que ce noyau se définit par trois points principaux : « *C'est la base commune proprement sociale et collective qui définit l'homogénéité d'un groupe... Il définit les principes fondamentaux autour desquels se constituent les représentations... Il joue un rôle essentiel dans la stabilité et la cohérence de la représentation* » (Abric, 1994, p. 28-29). Ainsi, il apparaît que les membres d'un groupe ont le même noyau central qui fournit les significations de la représentation sociale. Pour Moliner et Rateau (2009), cela veut donc dire que « *le noyau peut être considéré comme un point commun de signification : quelque chose que les individus partagent quant à la signification qu'il convient d'attribuer à un objet donné. C'est pourquoi ce noyau est stable et n'évolue que très lentement. En effet, des changements brusques du noyau pourraient avoir pour conséquence des variations dans l'homogénéité du groupe au regard de l'objet social* » (Moliner et Rateau, 2009, p. 144). De plus, Moliner et Rateau (2009) ont constaté qu'autour de ce fameux noyau, il existe également un système périphérique composé d'éléments qui sont en relation directe avec lui. Pour appuyer ceci ces deux chercheurs citent une nouvelle fois Abric qui affirme que « *leur présence, leur pondération, leur valeur et leur fonction sont déterminées par le noyau* » (Moliner et Rateau, 2009, p. 144). Moliner et Rateau (2009) ont aussi explicité ceci en reprenant les idées de Flament (1994) et de Guimelli (1988), pour démontrer que « *les éléments du système périphérique ont un double caractère prescriptif et conditionnel. Ils sont prescripteurs de pratiques mais les prescriptions (parfois aussi les descriptions) qu'ils entraînent peuvent varier selon les situations* » (Moliner et Rateau, 2009, p. 145). A cela, Moliner et Rateau (2009) ajoutent enfin que « *le système périphérique assure donc l'inscription de la représentation dans la réalité concrète et autorise diverses individualisations de cette*

représentation. C'est pourquoi on pourra observer que des individus qui ont une même représentation (organisée autour d'un même noyau) auront parfois des pratiques sensiblement différentes » (Moliner et Rateau, 2009, p. 145).

Cette approche expérimentale ne fait pas l'unanimité auprès des chercheurs car elle ne s'intéresse qu'aux représentations qui sont déjà préétablies et laisse de côté les processus de construction et d'émergence de ces représentations. Nous allons maintenant présenter le modèle sociodynamique qui utilise les méthodes d'analyses multidimensionnelles et l'analyse factorielle des correspondances.

4.3. Le modèle sociodynamique

Ce modèle sociodynamique a été étudié par les chercheurs de l'École de Genève : Doise, Clémence et Lorenzi-Cioldi. Ces chercheurs ont étudié les représentations sociales dans leur ensemble, c'est-à-dire qu'ils se sont intéressés aux processus d'objectivation et d'ancrages (psychologique ou intra/interindividuel, sociologique, psychosociologique ou au niveau du groupe) qui a lieu dans les représentations sociales.

Pour Doise (1990), les prises de position des individus face aux repères communs sont le plus souvent guidées par des principes intimement dépendants de leurs expériences et de leurs appartenances à des groupes spécifiques. Cette idée est inspirée de la notion d'*habitus*¹⁴, développée par Bourdieu (1979, 1990). Selon cette approche, l'étude des représentations sociales sert à faire émaner un savoir commun et à déterminer les principes organisateurs de prise de position en analysant les processus d'objectivation et d'ancrages qui ont lieu dans les représentations sociales.

¹⁴ La notion d'*habitus* met en évidence les mécanismes d'inégalité sociale existants dans les sociétés. L'*habitus* permet aux individus de se socialiser dans un peuple traditionnel et de se déplacer dans le monde social et de l'interpréter d'une part, d'une manière qui lui est propre et d'autre part, d'une façon qui est commune aux membres des catégories sociales auxquelles il appartient. Pour Bourdieu, le rôle des socialisations primaire (enfance, adolescence) et secondaire (âge adulte) est très important dans la structuration de l'*habitus*. Une acquisition commune de capital social par les membres d'une même classe peut ainsi changer leur comportement, leur goût et leur style de vie individuel en créant un *habitus* de classe, c'est-à-dire que chaque socialisation vécue par un individu du groupe va être incorporée ce qui donnera une nouvelle façon de se conduire en société par l'ensemble des membres du groupe.

Pour expliquer ce modèle sociodynamique, Doise (1990) mais aussi Doise, Clémence et Lorenzi-Cioldi (1992) affirment que d'après cette théorie des « principes organisateurs », « *l'analyse des régulations effectuées par le métasystème social dans le système cognitif [...] constitue l'étude proprement dite des représentations sociales* » (Doise, Clémence et Lorenzi-Cioldi, 1992, p. 13). D'une part, avec cette approche, les chercheurs estiment que la structure des rapports sociaux détermine un ensemble de règles, de normes ou de valeurs (le métasystème) qui entraînent ensuite des régulations dans le système cognitif des individus. Pour ces chercheurs, les contenus et l'organisation d'une représentation sociale sont déterminés par la place que les individus ont dans la société et cela est dû au principe d'homologie structurale¹⁵. Autrement dit, une représentation est organisée d'après des principes organisateurs venant du métasystème. D'autre part, ces chercheurs considèrent que les représentations « *organisent les processus symboliques intervenant dans les rapports sociaux* » (Doise, 1990, p. 127), *notamment les processus de communication* » (Doise, Clémence et Lorenzi-Cioldi, 1992, p. 13). En partant de ces éléments, Moliner et Rateau (2009) vont en déduire que les représentations sont fondées sur les insertions sociales des individus et elles articulent également les rapports sociaux entre ces mêmes individus, en même temps.

Pour montrer aussi qu'il existe un lien entre la dynamique relationnelle et la dynamique des représentations, Doise (1999) introduit la notion de « principes générateurs facteurs de prises de position ». Pour ce chercheur, les représentations sont aussi bien des principes organisateurs des différences individuelles que des principes générateurs de prises de position. Pour Doise (1999), les représentations permettent aux individus d'avoir des points de référence communs qui vont devenir ensuite, des divergences individuelles. En effet, même si les individus d'un même groupe social ont un cadre de références identiques, cela ne signifie pas qu'elles vont y faire référence de façon similaire ni qu'elles vont y accorder la même importance.

Doise a montré que dans cette conception sociodynamique, ce sont les questions autour desquelles s'affrontent ces points de vue qui sont partagées et non les points de vue eux-mêmes. Pour Doise, Clémence et Lorenzi-Cioldi (1992), les enjeux et les repères par rapport

¹⁵ La notion d'homologie structurale est liée à celle de reproduction sociale. C'est l'ensemble de ces deux processus qui vont permettre d'après Bourdieu, de favoriser la reproduction des structures sociales. D'après Bourdieu: « L'homologie peut-être décrite comme une ressemblance dans la différence. Parler d'homologie entre le champ politique et le champ littéraire, c'est affirmer l'existence de traits structurellement équivalents - ce qui ne veut pas dire identiques- dans des ensembles différents » (Bourdieu, 1987, p.168).

auxquels nous prenons position peuvent donc être sujets à un consensus dans certains cas. Ces prises de position peuvent donc avoir à la fois un caractère divergeant et référer à un même sujet.

Pour Les chercheurs de l'Ecole de Genève, les représentations sociales ne doivent pas être étudiées seulement à partir de leur contenu, il faut également les penser comme des réalités objectives en prenant en compte leur ancrage dans des dynamiques relationnelles (Doise, 1990). Doise (1990) affirme que « *plus que les opinions consensuelles, les représentations sociales sont des prises de position de nature différente, même si les repères communs peuvent être utilisés* » (Doise, 1990, p. 122). Selon Doise (1990), la représentation aide les individus et les groupes à se définir les uns par rapport aux autres, ce qui permet aux individus de trouver leur propre identité.

D'ailleurs, dans sa théorie, Doise (1992) donne une place très importante au processus d'ancrage, qui se ferait pour lui, sous trois formes différentes, à savoir : l'ancrage psychologique, l'ancrage sociologique et l'ancrage psychosociologique.

Cette théorie de l'ancrage a ensuite été développée par Moliner et Rateau (2009) qui considèrent que « *l'ancrage psychologique correspond à l'imbrication des représentations dans des croyances d'ordre général auxquelles les individus adhèrent plus ou moins. Dans ce cadre, les variations observées dans les représentations dépendent du niveau d'adhésion des individus à ces croyances* » (Moliner et Rateau, 2009, p. 147-148). Pour ces chercheurs, l'ancrage sociologique est l'insertion des représentations dans les groupes sociaux (Moliner et Rateau, 2009). Pour Doise (1992), il s'agit là du « *lien entre représentations sociales et appartenances ou positions sociales* » (Doise, 1992, p. 189). Ce qui signifierait pour Moliner et Rateau (2009) que des individus faisant partie d'un même groupe auraient des expériences et des intérêts relativement identiques et par là même, des opinions et des croyances similaires. Pour eux, « *les variations observées dans les représentations dépendent alors des insertions sociales des individus* » (Moliner et Rateau, 2009, p. 148).

Quant à l'ancrage psychosociologique, il « *concerne l'imbrication des représentations dans les dynamiques sociales* ». Pour Moliner et Rateau (2009) qui s'inspirent une fois encore de Doise (1992), dans cette optique-là, les variations observées dans les représentations découlent des particularités des groupes, mais aussi des divisions « *positionnelles et catégorielles propres à un champ social donné* » (Doise, 1992) (Moliner et Rateau, 2009, p.

148). Avec cette forme d'ancrage, la représentation d'un objet se fait en fonction de la position du groupe vis-à-vis de cet objet (enjeux, intérêt, expérience, etc.), mais aussi des interactions de ce groupe avec d'autres groupes sociaux. Pour Doise (1992), s'intéresser à l'ancrage psychosociologique des représentations consiste donc aussi à s'intéresser à « *l'intervention des divisions et antagonismes entre groupes dans l'organisation des représentations sociales* » (Doise, 1992) » (Moliner et Rateau, 2009, p. 148).

Doise (2006) a étudié les représentations sociales de la réussite également d'un point de vue historique et culturel. Il a ainsi démontré que les individus sont influencés par leurs expériences de vie et par leur milieu social ce qui aboutit au fait que tout le monde n'a pas la même représentation sociale d'un objet.

Pour Doise, les représentations sociales sont « *des principes générateurs de prises de position liées à des insertions spécifiques dans un ensemble de rapports sociaux et organisant les processus symboliques intervenant dans ces rapports* » (Doise, 1986, p. 85). Doise (1986) considère que les représentations sociales doivent être étudiées à partir de leur contenu, mais il ne faut pas oublier aussi de les décrire comme des réalités objectives. Il est important de prendre en compte leur ancrage dans des dynamiques relationnelles (Doise, 1986). Pour Doise (1986), il est primordial de regarder aussi du côté de tout ce qui permet aux individus et groupes sociaux de prendre position les uns par rapport aux autres (Doise, 1986). Pour ce fait, il faut donc démontrer les principes organisateurs d'opposition, d'adaptabilité, d'assimilation, de dichotomie et de hiérarchisation qui sont à l'origine des prises de position (Doise, 1986).

Doise (1997) a étudié aussi les représentations sociales des droits de l'homme qui lui ont permis de découvrir qu'il existait trois étapes méthodologiques pour aborder les représentations sociales. Il faut tout d'abord analyser le savoir commun sur l'objet d'étude et cela se fait en analysant le discours des participants (notamment par la fréquence des thèmes abordés). Une fois cette première étape franchie, il devient possible de percevoir les différences entre les positions individuelles par rapport à ces repères et d'identifier l'ancrage de ces positions dans des réalités socio-psychologiques (par exemple en vérifiant s'il existe des liens entre les différentes prises de position et les insertions socioprofessionnelles des individus). A travers ses recherches, Doise (1997) s'est donc intéressé aux prises de position des individus et des groupes sociaux mais aussi à leurs opinions communes ou opposées qui gouvernent les rapports sociaux inter-individuels ou inter-groupes.

Pour Garnier et Doise (2002), dans ce modèle sociodynamique, la théorie du noyau central a une visée descriptive qui permet de définir les représentations sociales comme des structures sociocognitives régulées par deux entités distinctes ayant un rôle complémentaire, à savoir le noyau ou système central et le système périphérique.

Pour Roussiau et Bonardi (2001), le rôle du noyau est quant à lui, perçu comme complémentaire à celui des principes organisateurs qui privilégient la diversité des expressions individuelles.

Conclusion

Nous constatons que bien que ces trois modèles aient des divergences et ne s'intéressent pas aux mêmes sujets d'études, ils se complètent et aident à mieux saisir la dynamique des représentations sociales. En effet, la théorie de Moscovici (1961) a permis de mettre en avant la façon dont les individus engendrent et transforment les représentations. L'approche de Doise et *al.*, (1990) a permis de montrer que les individus possédaient des croyances spécifiques qui leur sont propres. Enfin, la conception d'Abric (1976), en se focalisant essentiellement sur les croyances partagées et consensuelles des membres d'un groupe, a démontré qu'il existait une organisation hiérarchisée des connaissances et que les pratiques sociales ont un rôle (Abric, 1994).

Chapitre IV : Un territoire de recherche particulier, le pays d’Auge

Introduction

Cette partie porte sur la présentation générale du territoire de recherche: le pays d'Auge. Tout d'abord, une présentation de cette région au niveau géographique est proposée, puis ses spécificités en termes d'offres d'emplois sont présentées. Ensuite, le nord du pays d'Auge (Honfleur et les communes environnantes) et ses spécificités, puis le sud du pays d'Auge (Lisieux et ses communes environnantes) et ses spécificités seront décrits. Enfin, une présentation de la presse augeronne et de son histoire sont évoquées tout comme trois journaux locaux sur lesquels porte plus particulièrement cette recherche.

A noter aussi que notre terrain de recherche, le pays d’Auge, étant plus étendu que le territoire couvert par les deux missions locales augeronnes, nous avons choisi de focaliser notre recherche sur les communes couvertes par ces deux dernières. Notre travail portera donc sur les communes du pays d’Auge faisant partie du Calvados et non celles de l’Eure et de l’Orne.

1. La présentation du territoire de recherche : le pays d’Auge

Pour cette thèse, nous avons mené nos recherches sur un territoire précis : le pays d’Auge. Nous commencerons tout d’abord, par une présentation générale de ce territoire et de son offre d’emplois. Puis, nous présenterons plus en détail, le sud du pays d’Auge c’est-à-dire Lisieux et ses alentours. Enfin, nous évoquerons le nord du pays d’Auge, c’est-à-dire Honfleur et ses alentours. La présentation de ces deux zones a pour objectif de mieux faire connaître ce territoire qui se situe en plein cœur de la Normandie. La séparation de ce territoire en deux zones est importante dans ce travail de recherche parce que nous pensions

qu'il pouvait y avoir des différences dans les représentations sociales de nos objets de recherche entre ces deux espaces qui sont assez différents sur le plan des échanges et de la vie économique.

1.1. La présentation générale du pays d'Auge

Le pays d'Auge est délimité par la Côte Fleurie au nord, par le bassin-versant de la Touques à l'est, par les collines d'Argentan au sud et par la Dives à l'Ouest (Annexe n°1). Il est composé de 12 communautés de communes (Annexe n°2) et jusqu'au redécoupage des cantons de 2014, il comptait vingt cantons (Annexe n°3). Ce nombre a diminué de près de la moitié depuis cette réforme de 2014. Son habitat traditionnel est de type dispersé et il existe de nombreux hameaux et lieux-dits. Il n'existe d'ailleurs pas de grandes villes comme cela est le cas dans d'autres pays de Normandie. La plus grande ville qui est aussi sa capitale, est Lisieux qui compte plus de 20 000 habitants et qui se trouve en son centre. Cette ville est surtout connue au niveau touristique grâce à sa basilique Sainte-Thérèse de Lisieux et à son pèlerinage.

Le pays d'Auge est un territoire étendu, d'une superficie totale de 1 750 km² ce qui représente un tiers du département du Calvados et un dixième de la Région Basse-Normandie auxquels il appartient (Annexe n°8). Il bénéficie d'un positionnement géostratégique idéal puisqu'il se trouve au barycentre de la Normandie historique et à égale distance de trois agglomérations : Caen, Rouen et Le Havre. En 2005, 32,5% de la population du pays d'Auge vivait en milieu périurbain pour 27,8% pour l'ensemble de la Basse-Normandie. Cet espace périurbain occupait 56,4% du territoire augeron en 2005. Le pays d'Auge est le troisième pays bas-normand en termes de population avec 149 000 habitants en 2005. Il existe de grandes disparités entre le sud avec 78 habitants/km² et le nord avec 100 habitants au km². D'après Samson (2013), l'augmentation de la population s'est surtout faite dans la partie nord du pays d'Auge, près de la façade côtière et aux portes de l'Eure, tandis que le sud-ouest du pays d'Auge lui connaît une baisse importante de sa population. Ce solde migratoire positif serait dû pour Sanson, à un phénomène de « *résurrection démographique* »¹⁶ du littoral constaté

¹⁶ <http://www.pays-auge.fr/wp-content/uploads/2013/10/A21-Pays-dAuge-diagnostic-complet.pdf>.

depuis 1982. Effectivement, selon Sanson (2013), la population dans le sud est en stagnation depuis plus de 20 ans à environ 73 000 habitants tandis que le nord a cru de plus en plus fortement. Cela n'est pas sans poser problème. En effet, il a été constaté que cela accroît les forts écarts de densité de population entre les communes littorales et rétro-littorales et le cœur du pays d'Auge qui, mise à part l'agglomération de Lisieux, connaît une désertification dans les communes rurales (Sanson, 2013). Ce phénomène s'accompagne aussi par le vieillissement de la population. Selon Sanson (2013), « *les flux migratoires sont négatifs pour les 15-29 ans (départ des jeunes vers des lieux d'études ou d'emplois extérieurs) mais ils sont en revanche positifs pour les personnes de 60 ans et plus* »¹⁷. En effet, le pays d'Auge a aussi connu à cette même période, une forte hausse de sa population des seniors de plus de 60 ans avec +0,9% par an. D'après Sanson (2013) : « *Les seniors représentent désormais 24% de la population et l'ensemble des indicateurs (solde naturel et flux migratoire) montrent un vieillissement à venir de la population en pays d'Auge qui va accentuer les déséquilibres en terme de densité de population. En 2030, les plus de 60 ans devraient représenter 36,7% de la population* »¹⁸. Quant aux moins de 20 ans qui représentent 25,4% de la population en 2005, ils ne devraient plus représenter que 20% de la population en 2030 ce qui entraînerait donc un vieillissement de la population important.

En 2010, sur le territoire couvert par la CCI du pays d'Auge, on dénombrait 14 870 habitants. La ville la plus peuplée de cette circonscription était Lisieux avec 15 % de la population. Cette population est plus âgée que celle de la France métropolitaine. Selon la monographie du territoire qui date de juin 2014, on constate « *une surreprésentation de la population âgée de plus de 60 ans. On observe une légère sous-représentation des tranches 15-29 ans et 30-44 ans* »¹⁹. En 2010, 91 453 personnes étaient âgées entre 15 et 64 ans sur le territoire de la CCI du Pays d'Auge et 72% d'entre elles étaient actives.

D'après la direction de la stratégie et des relations extérieures de Pôle emploi Basse-Normandie pôle statistiques études et évaluation, la Basse-Normandie comptait 1 479 242 habitants. Sa population s'est accrue en moyenne de 0,2% par an sur la période 2006 à 2013, soit un gain de 22 461 personnes. Cet accroissement s'est effectué à un rythme plus modéré que la moyenne nationale (+0,5% par an sur la même période). Cette région recensait 169 608

¹⁷ <http://www.pays-auge.fr/wp-content/uploads/2013/10/A21-Pays-dAuge-diagnostic-complet.pdf>, page 10.

¹⁸ <http://www.pays-auge.fr/wp-content/uploads/2013/10/A21-Pays-dAuge-diagnostic-complet.pdf>, page 10.

¹⁹ <http://seine-estuaire.cci.fr/sites/seine-estuaire.cci.fr/files/2013%2012%20-%20Monographie%20du%20Territoire%20CCI%20Pays%20d%27Auge%20-%20CCIH%20VF.pdf>

personnes sont âgées de 15 à 24 ans (82 309 femmes, soit 48,5% et 87 299 hommes, soit 51,5%). Ils étaient 21 680 en recherche d'emploi au cours du 4e trimestre 2014. Au total, les jeunes représentaient 11,5% de la population bas-normande. Ils étaient relativement moins nombreux que sur l'ensemble du territoire national (12%). Cette population bas-normande apparaît comme vieillissante avec des effectifs en Basse-Normandie moins importants pour les âges « jeunes » (notamment entre 20 et 35 ans) et à l'inverse, des effectifs plus importants pour les âges « élevés » (notamment entre 65 et 80 ans). A cette même période, en Basse-Normandie, plus d'un jeune sur cinq est « non inséré » soit 21,8% de la population.

1.2. L'offre d'emplois dans le pays d'Auge

La situation de l'emploi dans le pays d'Auge est pour le moins préoccupante car elle ne cesse de se dégrader depuis la crise économique. Jusqu'à cette crise, le pays d'Auge se portait même mieux que l'ensemble de sa région. En effet, « *en 1999, le pays d'Auge comptait 52 330 emplois (soit 9,7% de l'emploi en Basse-Normandie) dont 1 300 créés en 1990 et 1999 soit une croissance de 2,6% alors que la moyenne régionale était seulement de +0,4% sur la même période* »²⁰. Le nombre de chômeurs avait même baissé de plus de 20% de 2005 à 2007 même si le taux de chômage reste élevé sur ce territoire. Effectivement, ce taux était estimé à 8% en juin 2007 ce qui était l'un des taux les plus importants après Cherbourg (8,6%) et Caen (8,1%). A cette même période, il avait aussi été constaté que le repli du chômage était « *nettement plus marqué au nord (-23,4%) qu'au sud du pays d'Auge (-18,8%)* »²¹ et qu'il « *avait principalement profité aux hommes (-25,2% entre 2005 et 2007) et aux chômeurs âgés de 50 ans et plus (-25,7% entre 2005 et 2007), les femmes et les moins de 25 ans ne bénéficiant d'un repli du chômage, dans le même temps que de 16% environ* »²². Il a aussi été observé à cette période, une hausse de la précarité du travail touchant essentiellement les salariés les moins qualifiés.

Depuis janvier 2009 et la crise économique qui ne passe pas, le nombre de demandeurs d'emplois n'a cessé d'augmenter dans la région, dans le département et dans le pays d'Auge.

²⁰ <http://www.pays-auge.fr/wp-content/uploads/2013/10/A21-Pays-dAuge-diagnostic-complet.pdf>, page 27.

²¹ <http://www.pays-auge.fr/wp-content/uploads/2013/10/A21-Pays-dAuge-diagnostic-complet.pdf>, page 28.

²² <http://www.pays-auge.fr/wp-content/uploads/2013/10/A21-Pays-dAuge-diagnostic-complet.pdf>, page 28.

Le taux de chômage a atteint les 19,6%, en juillet 2014. Il faut dire que de nombreuses entreprises ont fermé ou réduit leur nombre d'employés sur ce territoire. Aujourd'hui, les emplois sont surtout concentrés dans le bassin de Lisieux et sur la Côte fleurie. D'après la monographie du territoire qui date de juin 2014, il n'y aurait plus que 35 785 emplois dans tous les secteurs d'activité confondus dont 17 108 au sud du pays d'Auge et 19 802 au nord. Cela représente 1 157 emplois en agriculture, 7 527 dans l'industrie, 3 032 dans la construction, 6 788 dans le commerce, 13 213 dans les services marchands et 4 068 dans les services non marchands. Cette région est reconnue pour son agriculture, son élevage et ses produits d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC).

Tous ces secteurs se retrouvent sur nos deux territoires de recherche mais pas de façon équitable. Nous ne présenterons ici, que les secteurs d'activité les plus représentatifs pour chacun de nos deux territoires : le sud du pays d'Auge avec le bassin de Lisieux et le nord du pays d'Auge avec la Côte fleurie.

1.2.1. L'offre d'emplois dans le sud pays d'Auge (Lisieux)

La communauté de communes LINTERCOM Lisieux-Pays d'Auge-Normandie concentre à elle seule plus de 25% d'emplois. Quant à l'arrière-pays, avec les autres communautés de communes, il totalise ensemble environ 35% des emplois. Le taux de chômage sur la zone d'emploi de Lisieux était de 9,6%, au 4^e trimestre de l'année 2013.

Le principal secteur qui emploie sur ce territoire est l'industrie. La majorité de ces entreprises industrielles est implantée à Lisieux et sa périphérie, c'est-à-dire : Glos, Mézidon-Canon et Orbec (Annexe n°5). En 2015, la zone de Lisieux comptait 15 699 salariés soit une légère perte de sept salariés par rapport à 2014. Cette zone a connu une baisse du nombre de ses salariés entre 2009 et 2014, de 877 personnes soit 5,3%. En 2015, 45,3% de ces salariés travaillaient dans les services marchands, 25,9% étaient dans le secteur de l'industrie, 8,4% étaient dans la construction et 20,4% dans le commerce²³. Le secteur de l'industrie occupe une place importante au sud du pays d'Auge notamment dans les communes de Lisieux

²³ http://normandie.direccte.gouv.fr/sites/normandie.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/panorama_socio-economique_de_la_normandie_2016_chapitre_3.pdf.

L'autre secteur qui fonctionne bien est celui du tourisme et ce territoire propose une offre touristique des plus variées grâce à ces richesses naturelles, architecturales et culturelles. Le sud pays d'Auge propose du tourisme sportif et de loisirs même si cela est moins important qu'au nord du pays d'Auge (hippodrome de Lisieux, etc.), du tourisme culturel notamment sur Lisieux qui est le 2^e site de pèlerinage de France, du tourisme culturel et patrimonial sur l'ensemble du territoire (musées de Lisieux ou d'Orbec, châteaux de Saint-Germain-de-Livet ou du Breuil-en-Auge, anciennes fermes, manifestations culturelles, festivals de musique à Lisieux ou au Brévédent, etc.), du tourisme équestre avec ses centres équestres et ses haras, du tourisme vert (parcs, jardins, randonnées, route du cidre, etc.), du tourisme technique et industriel (visites de distilleries, de fromageries, etc.), le tourisme historique (site gallo-romain à Lisieux), du tourisme commercial et du tourisme lié aux jeux (hippodromes, etc.). Ce territoire dispose d'une offre d'hébergement de qualité mais celle-ci est beaucoup moins importante qu'au nord avec seulement 6% de l'offre en hébergement du territoire, répartie essentiellement sur Lisieux.

1.2.2. L'offre d'emplois dans le nord pays d'Auge (Honfleur)

La frange littorale qui coïncide avec les communautés de communes du Pays d'Honfleur, de la Cœur Côte Fleurie, de l'Estuaire de la Dives et de Blangy-Pont-l'Evêque regroupe plus de 40% des emplois, tous secteurs d'activités confondus. Le taux de chômage sur la zone d'emploi d'Honfleur était de 9,2%, au 4^e trimestre de l'année 2013.

Le principal secteur d'emplois sur ce territoire est le secteur des services et le premier employeur est privé : le groupe Barrière avec ses casinos et ses hôtels de luxe. Les autres principaux employeurs sont dans l'industrie ou dans le commerce et ils sont implantés à Deauville ou Dives-sur-Mer. En 2015, la zone d'Honfleur dénombrait 14 102 salariés soit une belle augmentation de 461 salariés par rapport à 2014. Cette zone a tout de même elle aussi, connu une baisse du nombre de ses salariés entre 2009 et 2014, de 594 personnes soit 4,2%. En 2015, 59,3% de ces salariés étaient employés dans le secteur des services marchands, 12,2% étaient dans le secteur de l'industrie, 7,7% étaient dans la construction et 20,9% dans le

commerce²⁴. Le nord du pays d'Auge a une prédominance pour certains emplois dans les secteurs du commerce, de la construction, des services, des hôtels et des restaurants et cela est dû à son activité touristique.

L'activité touristique se porte bien au nord notamment grâce au tourisme sportif et de loisirs plus important qu'au sud du pays d'Auge (nautisme, golfs, casinos, hippodromes, centres de thalasso thérapies, etc.), au tourisme culturel et patrimonial (festivals de Deauville, Cabourg, Trouville, etc. mais aussi musée Eugène Boudin à Honfleur, Paléoscope à Villers-sur-Mer, etc.), au tourisme équestre avec ses centres équestres et ses haras, au tourisme vert (parcs, jardins, randonnées, route du cidre, etc.), au tourisme d'affaires (centre international de Deauville), au tourisme historique (site de la seconde guerre mondiale), au tourisme commercial (Outlet d'Honfleur, magasins de luxe à Deauville, etc.), au tourisme lié aux jeux (hippodromes, casinos, etc.) et au tourisme technique et industriel (visites de distilleries ou de fromageries à Pont-l'Évêque, etc.). Ce territoire dispose d'une offre d'hébergement importante et de qualité avec plus de 180 hôtels, des campings, des gîtes ruraux et des chambres d'hôtes. Cependant cette offre est mal répartie et 94 % se trouvent sur la frange littorale et cela est dû à l'importance du tourisme balnéaire *« qui ne profite toutefois pleinement qu'au littoral et à Honfleur, lesquels subissent d'importantes variations saisonnières »*²⁵ La Côte Fleurie avec sa dizaine de stations balnéaires à la renommée internationale voit d'ailleurs sa population tripler pendant l'été et elle concentre même 46% des nuitées hôtelières du département et 63% de l'offre d'hébergement du pays d'Auge. Entre mai et septembre, l'hôtellerie a un taux d'occupation de 80 à 90% qui retombe à moins de 40% de novembre à mars. Cette chute de fréquentation l'hiver n'est pas sans conséquence sur l'ensemble du secteur touristique. Selon Sanson (2013), *« le taux d'emplois salariés liés au tourisme varie de 34% entre la basse et haute saison (la moyenne régionale n'est que de 28%). Seulement 24% des emplois liés au tourisme constituent des emplois permanents »*²⁶.

L'activité maritime dans le nord du pays d'Auge n'est pas non plus à négliger même si depuis quelques années, elle rencontre des difficultés. Elle se structure essentiellement autour de trois ports : Dives-sur-Mer, Trouville-sur-Mer et Honfleur. La pêche augeronne s'intéresse surtout

²⁴ http://normandie.direccte.gouv.fr/sites/normandie.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/panorama_socio-economique_de_la_normandie_2016_chapitre_3.pdf.

²⁵ <http://www.pays-auge.fr/wp-content/uploads/2013/10/Charte-de-developpement-durable-du-Pays-dAuge.pdf>, page 44-45.

²⁶ <http://www.pays-auge.fr/wp-content/uploads/2013/10/Charte-de-developpement-durable-du-Pays-dAuge.pdf>, page 45.

à certains produits spécifiques que sont les crevettes, les soles, les coquilles Saint-Jacques et les maquereaux. En 1999, ce secteur d'activité représentait environ 150 emplois directs sur Trouville-sur-Mer, une centaine sur Honfleur et 700 emplois indirects mais cela est en diminution, à cause de la baisse du nombre de navires.

1.2.3. Les jeunes du pays d'Auge et l'emploi

En 2010, la zone de Lisieux comptait 8 536 jeunes de 16 à 25 ans (4 325 hommes et 4 211 femmes). 57,9% de ces jeunes étaient actifs, à cette période. Leur taux d'emploi était de 42,7% et leur taux de chômage de 26,3% (au sens du recensement de l'Insee). Entre décembre 2010 et décembre 2013, le nombre de demandeurs d'emploi (de catégorie A, B, C) de 16 à 25 ans augmente de 9,8% au sein de cette zone. Ils étaient 20,4% de jeunes à ne pas être insérés.

En 2010, sur la zone d'Honfleur, ils étaient 5 819 jeunes âgés de 16 à 25 ans. 61,3% de ces jeunes étaient actifs, à cette période. Leur taux d'emploi était de 47,6% et leur taux de chômage était de 22,3% (au sens du recensement de l'Insee). Entre décembre 2010 et décembre 2013, le nombre de demandeurs d'emploi (de catégorie A, B, C) de 16 à 25 ans augmente de 18% au sein de cette zone. 18,3% de jeunes n'étaient pas insérés.

Nous pouvons donc en déduire qu'en 2010, la zone de Lisieux comptait près de 32% de plus de jeunes de 16 à 25 ans que celle d'Honfleur. Cependant ces derniers étaient moins nombreux à travailler que ceux du secteur d'Honfleur. Le chômage des jeunes de 16 à 25 ans de la zone honfleuraise était donc moins élevé que celui de la zone lexovienne. Entre 2010 à 2013, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi a cependant augmenté presque deux fois plus vite sur la zone d'Honfleur que sur celle de Lisieux. La situation des jeunes de la zone d'Honfleur s'est davantage dégradée que sur la zone de Lisieux car le taux de chômage y a augmenté beaucoup plus vite. Malgré tout nous remarquons qu'il existe moins de jeunes insérés sur le secteur de Lisieux par rapport à celui d'Honfleur.

Conclusion

Dans cette recherche, il est question aussi de comparer les représentations sociales dans deux parties distinctes d'un même territoire. Il est donc important de souligner ce qui les différencie et qui pourrait jouer sur les représentations sociales de nos objets que l'on a d'une zone à l'autre. Il est possible que ces représentations ne soient pas les mêmes. Le nord du pays d'Auge se situe en bord de mer et elle déborde sur la campagne. L'activité professionnelle la plus importante est liée au tourisme et on y dénombre beaucoup de travailleurs saisonniers. L'activité professionnelle connaît des périodes plus modérées en dehors des vacances. Les habitants et les commerces connaissent aussi des périodes beaucoup plus calmes. Il arrive aussi que certains commerces et activités soient mis en sommeil hors saison estivale. La période d'activité de cette zone a lieu surtout du printemps au début de l'automne même si certaines stations balnéaires (Honfleur, Deauville, Trouville) attirent des visiteurs toute l'année et surtout les week-ends. Le sud du pays d'Auge a un caractère plus urbain avec des villes où l'industrie a une place plus importante. Elle a aussi comme l'autre zone, un caractère rural avec de nombreuses fermes et des produits locaux. L'activité industrielle y est présente toute l'année tout comme l'activité commerciale. Au niveau du tourisme, la ville de Lisieux reçoit beaucoup de visiteurs qui viennent découvrir la basilique, le carmel et tout ce qui touche au culte de Sainte-Thérèse. Ces deux zones du pays d'Auge ne vivent pas exactement des mêmes activités et n'attirent pas les mêmes visiteurs. Le côté nord attire des personnes qui ont envie de farniente (plages, restaurants), de détente (cures marines, thalassothérapies), de loisirs (golfs, casinos, courses hippiques) tandis que le côté sud intéresse plus les catholiques (culte à Sainte-Thérèse) et les amateurs de terroir avec la possibilité de participer à des dégustations de produits locaux (fermes, distilleries, fromageries). Cependant, on retrouve aussi certaines de ses activités sur les deux zones mais de façon moins nombreuse.

En ce qui concerne la situation des jeunes augerons, nous avons constaté que la zone de Lisieux dénombrait plus de jeunes que celle d'Honfleur mais aussi plus de jeunes au chômage et moins insérés. La situation des jeunes de la zone d'Honfleur s'est dégradée plus vite que celle de la zone de Lisieux mais cependant, ceux d'Honfleur ont moins de difficultés à trouver un emploi et à s'insérer grâce au nombre plus important de touristes qui fréquentent cette partie du territoire et qui sont générateurs d'emplois dans le domaine de l'hôtellerie, du tourisme, du loisir et du commerce.

1.3. La présentation de la presse écrite du pays d'Auge

1.3.1. L'histoire de la presse augeronne

La presse augeronne n'est pas une presse locale particulièrement précoce. *Le Journal et petites Affiches de Pont-l'Evêque et Lisieux* ne paraît pour la première fois qu'en 1807, soit vingt et un an après la parution en janvier 1786 à Caen, préfecture du Calvados, du premier numéro des *Affiches, annonces et Avis divers de Basse-Normandie*, pionnier de la presse régionale. Entre-temps, une vingtaine d'autres titres ont vu le jour dans le Calvados, la Manche ou l'Orne. En 1811, ce journal prend le nom *d'Affiches, Annonces et Avis Divers de Pont-l'Evêque*. La naissance du premier journal de l'arrondissement de Lisieux sera plus tardive encore et n'interviendra qu'au début de la Restauration en 1816 avec la naissance d'*Affiches, Annonces et Avis Divers de Lisieux*.

Aux prises avec les multiples tracasseries administratives qu'imposent les régimes et gouvernements successifs, la presse augeronne se développera comme ailleurs, très lentement, jusqu'à ce que la loi de 1881 vienne libérer les publications. On assiste alors à une véritable explosion du nombre de titres offerts aux lecteurs. En 1914, on peut compter plus d'une trentaine de journaux paraissant dans les deux arrondissements de Pont-l'Evêque et Lisieux. La presse locale qui se cantonnait jusque-là à quelques villes de tailles moyennes, Pont-l'Evêque, Lisieux, Honfleur, et Trouville, fait son apparition dans des cités plus modestes comme Orbec, Dives, Saint-Pierre-sur-Dives ou encore Livarot. L'essor du tourisme balnéaire favorise l'apparition de journaux dans les villes côtières, Villers-sur-Mer, Deauville et Cabourg.

Après la Grande Guerre, la presse locale ne retrouvera pas sa vitalité d'avant. Plusieurs journaux disparaissent durant le conflit, frappés par la mobilisation de ses personnels, les difficultés en approvisionnement de papier ainsi que les effets pervers de la censure. Après un léger redressement dans les années 20, la crise économique des années 30 provoque de nouvelles disparitions de titres. A la veille de la Seconde Guerre mondiale, on ne compte plus que seize titres en cours de publication dans le Pays d'Auge, dont huit vont subsister pendant l'occupation allemande, ce qui leur vaudra une interdiction de reparaitre après la libération, en

vertu des ordonnances du gouvernement provisoire de la République française. Parmi eux figure trois journaux centenaires : *Le Pays d'Auge*, *Le Lexovien* et *L'Echo Honfleurais*.

A noter qu'aujourd'hui, qu'il ne reste plus que le journal *Le Pays d'Auge* que l'on trouve encore en kiosque. Ce dernier a désormais, deux nouveaux concurrents sur le marché de la presse régional, à savoir : l'Eveil *Lisieux/Côte* et l'*Ouest France*. C'est sur ces trois journaux que nous allons vous présenter sur lesquelles porte entre autres, notre recherche.

1.3.2. La présentation de la presse écrite qui couvre notre territoire de recherche

Les journaux qui nous intéressent : *Le Pays d'Auge*, l'Eveil *Lisieux/Côte* et l'*Ouest-France*, sont des hebdomadaires régionaux. Nous nous sommes intéressé plus particulièrement à ces journaux, parce qu'ils couvrent le territoire de la mission locale Sud pays d'Auge (au sud pays d'Auge comme son nom l'indique) et celui de la mission locale de la Baie de Seine (au nord pays d'Auge).

Le journal *Le Pays d'Auge* est le plus ancien des trois journaux qui nous intéresse dans notre recherche. Sa formule actuelle existe depuis plus de trente ans. Il a été créé le 26 décembre 1973 et il couvre aujourd'hui, une large zone géographique qui va de la Vallée de la Touques à la Vallée de la Dives. Sa diffusion ne couvre aucune réalité administrative, en dehors des cantons qui définissent la répartition des pages, mais plutôt une réalité subjective, une entité géographique et culturelle. Ainsi, le journal est diffusé en partie sur trois départements normands : le Calvados, l'Orne et l'Eure. Ce journal est un bihebdomadaire qui paraît le mardi et le vendredi. Son tirage se fait en moyenne à 20 000 exemplaires et il est réalisé à Giberville, sur les presses de l'IPC, Imprimerie Presse Calvados. Deux éditions couvrent l'ensemble du pays d'Auge : l'édition Sud et l'édition Littorale. Il possède plusieurs rédactions, une à Lisieux qui couvre le même territoire que la mission locale lexovienne et trois autres à Honfleur, Dives-sur-Mer et Deauville qui elles, se situent sur une bonne partie du territoire d'action de la mission locale honfleuraise.

Le premier numéro de l'Eveil *Lisieux/Côte* est paru le 5 septembre 1969. Ce journal est un hebdomadaire qui sort en kiosque tous les mercredis et qui est tiré à environ 2 000 exemplaires. Il a été racheté par la famille Méaulle, qui avait déjà racheté l'Eveil *de Bernay*

et imaginé l'*Eveil de Pont-Audemer*. Lorsque cette famille s'implante à Lisieux, c'est Méaulle et Henry Colace qui gèrent alors la partie rédaction du journal et Francis Veillepeau qui démarché les annonceurs pour mettre de la publicité dans ce journal, ce qui permet de le subventionner en partie. Le journal ciblait alors avant tout les jeunes lecteurs. Depuis 2001, l'*Eveil* et tous les journaux du groupe Méaulle ont rejoint le groupe Publihebdo, premier éditeur de presse hebdomadaire régionale de France, avec soixante titres, regroupant 5 millions de lecteurs. Jusqu'en 2004, ce journal possédait deux éditions, une sur Lisieux et une sur la Côte Fleurie mais avec la chute des ventes et la concurrence, il a été décidé de ne faire plus qu'une seule édition regroupant ces deux secteurs. Il n'a plus qu'une seule rédaction basée à Lisieux dont il partage les bureaux avec le journal *Le Pays d'Auge*.

Ouest-France est un journal quotidien régional, vendu dans les régions de l'ouest de la France et à Paris. Il a succédé en 1944 à *Ouest-Eclair*, qui a vu le jour le 2 août 1899 et qui a ensuite, été interdit de parution à la Libération pour collaboration avec les Nazis. *Ouest-France* est le premier quotidien français en termes de diffusion, depuis 1975. Il vend chaque jour près de 800 000 exemplaires, ce qui le place loin devant ses concurrents, y compris les quotidiens parisiens ou nationaux. Avec 2,23 millions de lecteurs, *Ouest-France* est aussi le premier quotidien francophone au monde. *Ouest France* imprime chaque jour quarante-deux éditions, diffusées dans trois régions, la Bretagne, les Pays de la Loire et la Basse-Normandie, soit douze départements. Cela représente, en moyenne quotidienne, 600 pages différentes où trouvent place 120 000 lignes et environ 1 500 photos. Avec la mise en place des nouvelles régions, de nouvelles pages ont vu le jour et ont été intégrées dans les éditions déjà existantes. Par exemple, l'édition *Ouest-France* du pays d'Auge et de la Côte Fleurie qui traitait des communes de Lisieux et de ses alentours ainsi que de la Côte Fleurie, a de nouvelles communes dans ses pages. En effet, désormais le lecteur peut aussi trouver des articles sur des communes normandes périphériques, des autres départements (Beuzeville, Corneilles, etc.). *Ouest-France* est également au centre d'un important groupe de presse qui réunit quatre autres quotidiens, de nombreux hebdomadaires locaux à travers Publihebdo et qui possède des participations majoritaires dans la publicité à travers la société Précom, les journaux gratuits, l'édition de livres, l'affichage, la radio, la télévision, etc. L'édition Pays d'Auge d'*Ouest-France* couvre le même secteur que les deux autres journaux concurrents à savoir *Le Pays d'Auge* et l'*Eveil Lisieux/Côte*. Il possède deux rédactions, l'une à Trouville-sur-Mer qui couvre le secteur de la mission locale d'Honfleur (nord pays d'Auge) et l'autre à Lisieux qui couvre donc le territoire de celle de Lisieux (sud pays d'Auge).

2. Les missions locales et l'insertion dans le pays d'Auge

Une partie de notre thèse porte sur les représentations sociales des missions locales, c'est pourquoi ces structures nationales qui ont pour vocation d'aider les jeunes à s'insérer sont présentées. Puis, nous présenterons la mission locale de Lisieux (sud pays d'Auge) et ses spécificités et enfin, celle d'Honfleur (nord pays d'Auge) et ses spécificités.

2.1. Les missions locales : une structure centrale dans notre recherche

2.1.1. Le développement des missions locales

C'est en 1982, suite au rapport Schwartz (1981) que ces structures ont vu le jour comme nous l'avons évoqué. Ce dernier face au développement du chômage des jeunes et à l'augmentation du nombre de jeunes sortant de l'école sans diplôme va mettre en œuvre une politique d'insertion sociale et professionnelle, reposant sur des structures locales, partenariales et transversales.

Une série de mesures sont donc prises, par ordonnance et elles sont destinées à assurer aux jeunes en difficulté, une qualification professionnelle et une insertion sociale. En 1982, 850 permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) et les 60 premières missions locales sont créées à partir de la volonté commune de l'Etat et des communes. Leur but est d'orienter les jeunes alors âgés de 16 à 18 ans vers les stages d'insertion. Des missions locales vont aussi être créées mais seulement à titre expérimental, pour apporter aux jeunes de 16 à 25 ans, une aide plus étendue leur permettant d'élaborer un projet d'insertion sociale et professionnelle.

Durant ces 35 années d'existence, le nombre de missions locales et PAIO s'est multiplié sur le territoire du fait d'un mouvement d'aménagement de ce territoire d'intervention engagé depuis quelques années. Le réseau compte aujourd'hui environ 450 structures et 5 000 points d'accueil. A noter que depuis 2014, les PAIO n'existent plus car elles ont fusionné avec les missions locales par souci de simplification.

Cet aménagement a permis la création de nouvelles missions locales ou l'extension de leur territoire de compétence par une approche intercommunale, mais aussi la couverture de l'ensemble du territoire national et également le développement d'un accueil de proximité pour les jeunes. Ainsi les communes, les structures intercommunales, les départements, les régions, et l'Etat se concertent pour faire évoluer, si cela est nécessaire, les zones de compétence des structures et leur organisation. Il s'agit pour cela de trouver la zone d'intervention la mieux adaptée aux territoires de mise en œuvre de politiques de développement local et d'insertion.

2.1.2. Le rôle des missions locales

Jusqu'à leur disparition, les PAIO avaient les mêmes objectifs principaux que les missions locales, à savoir : l'insertion et la réinsertion des jeunes. Ces deux structures sont des lieux d'accueil, d'information et d'orientation professionnelle qui s'adressent en premier lieu aux jeunes de 16 à 25 ans qui sont sortis du système scolaire et qui rencontrent des difficultés. Jusque-là, les missions locales et les PAIO faisaient donc partie du même réseau. En général, la mission locale constituait le stade d'évolution logique d'une PAIO en pleine croissance.

Les missions locales sont donc destinées en majorité aux jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire et qui rencontrent des difficultés, notamment en matière d'accès à l'emploi ou à la formation. Elles sont là afin de tout mettre en œuvre pour faciliter l'accès des jeunes à l'autonomie. Elles servent donc de lieux d'accueil, d'information, d'orientation professionnelle et d'aide active pour construire un projet professionnel déterminé. En 2013, les personnels de ces structures ont reçu en entretien individuel 1 200 000 jeunes, pour les orienter et les aider dans leurs démarches de recherche d'emploi mais aussi leurs démarches sociales (Bonnevialle, Bougard et Malek, 2015). « *Chaque mission locale suit les jeunes vivant dans sa « zone de couverture », définie comme le regroupement des communes qui lui apportent un financement* » (Bonnevialle, Bougard et Malek, 2015, p. 4).

Les missions locales ont trois objectifs principaux à savoir : aider les jeunes à la construction d'un projet professionnel, développer un partenariat local au service des jeunes en difficulté d'insertion et apporter une démarche complémentaire aux autres réseaux existants.

Ces structures aident donc tout d'abord les jeunes à définir et construire leur projet professionnel. Pour cela, elles les aident à rechercher une formation adaptée à un projet professionnel. Elles sont aussi là pour leur apporter un appui dans leur recherche d'emploi ainsi que dans leurs démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits et à une citoyenneté responsable. Ce réseau contribue ainsi à la mise en œuvre des politiques d'insertion initiées par l'Etat, les régions et les autres collectivités territoriales. L'interlocuteur principal du jeune au sein de la mission locale est le « conseiller emploi formation » ou la conseillère qui reçoit le jeune en entretien individuel et l'accompagne tout au long de son parcours d'insertion.

L'autre grand rôle de ces structures est de développer un partenariat local au service des jeunes en difficulté d'insertion. Pour ce faire, les missions locales apportent leur concours à l'évolution de l'offre de services pour l'insertion professionnelle et sociale à partir de leur travail d'analyse de la demande et des besoins des jeunes et de leur fonction d'accompagnement des parcours individualisés. Elles peuvent également mener des actions en faveur des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville en lien avec les équipes des contrats de ville.

Pour réussir leurs missions, ces structures doivent aussi se mettre en relation avec différentes entreprises et partenaires. Ainsi, elles agissent au quotidien avec les services et les institutions qui, sur leur territoire, ont en charge les questions d'emploi, de formation, de santé, de logement, de transports, de loisirs. Leurs actions et leurs partenariats s'inscrivent dans les priorités des plans régionaux de développement de la formation professionnelle concernant plus particulièrement les jeunes en difficulté. L'objectif est de permettre à chaque jeune de bénéficier d'un parcours cohérent de formation et d'insertion et de garantir à tous un égal accès aux droits sociaux et à l'emploi. Ainsi le réseau recherche un partenariat étroit et contractualisé avec de nombreuses institutions : établissements scolaires, centres d'information et d'orientation, organismes de formation, agences locales pour l'emploi de Pôle Emploi, réseaux d'information jeunesse, services de la protection judiciaire de la jeunesse, organismes paritaires chargés de la formation professionnelle, etc.

2.1.3. Le fonctionnement des missions locales

Les missions locales, peuvent être constituées par différentes instances : l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics, des organisations professionnelles et syndicales et des associations locales (loi du 19 décembre 1989). Une mission locale prend le plus souvent la forme d'une association qui est présidée par le maire de la commune ou par le président de l'intercommunalité dont elle fait partie ou le cas échéant, par délégation, elle est laissée à la direction d'un maire-adjoint. Il arrive aussi qu'elle prenne la forme d'un groupement d'intérêt public mais cela reste très rare.

A noter aussi que dans toutes les régions, il existe des associations régionales de missions locales (ARML). Elles sont présidées par un élu présidant déjà une mission locale et elles sont en interaction avec les DIRRECTE (directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), des autres services de l'Etat et des conseils régionaux. L'animation du réseau fait l'objet d'accords entre l'Etat, les régions et les associations régionales de missions locales. Ces accords portent notamment sur l'élaboration et le suivi des programmes d'animation et de formation des personnels.

2.1.4. Les moyens d'agir des missions locales

2.1.4.1. Les moyens administratifs et financiers des missions locales

Si les missions locales peuvent agir sur l'insertion des jeunes c'est surtout parce qu'elles disposent d'un grand réseau de professionnels de l'insertion et de financements publics.

Le professionnalisme des salariés du réseau est reconnu et développé. Une convention collective des missions locales et PAIO a été signée le 21 février 2001, entre le syndicat national des missions locales et PAIO et les organisations. Un plan de formation de la branche professionnelle est ainsi défini chaque année. Près de 13 000 professionnels accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans et les aident à surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion sociale et professionnelle. Parmi ces personnes, on trouve plus de 70% de conseillers, qui sont

en relation directe avec les jeunes, mais aussi une grande variété de métiers et de compétences : chargés d'accueil, secrétaires, comptables, assistants informatiques, chargés de documentation, chargés de communication, responsables de secteur, chargés de mission, sans oublier les directeurs et directrices des structures. Nombre de salariés sont extrêmement polyvalents, issus de formations très diverses et cumulent souvent plusieurs attributions. Cette diversité des compétences contribue grandement au savoir-faire et à la réactivité des missions locales.

Comme nous l'avons dit, outre le rôle essentiel des professionnels, le financement de ces structures est aussi un facteur important qui aide à favoriser l'insertion des jeunes. Ce réseau est exclusivement financé sur des crédits publics. En effet, l'Etat accorde des subventions de fonctionnement, les régions des fonds dans le cadre des compétences transférées, les communes des financements complémentaires (sous forme d'apports en nature, prêt de locaux, etc.) et d'autres institutions comme l'Union Européenne par le biais du FSE (Fonds Social Européen) ou les conseils généraux peuvent aussi apporter leur soutien financier. Ce financement public est réparti ainsi : l'Etat donne 39%, les régions 19%, des départements, 6%, les communes et EPCI (établissement public de coopération internationale) 23%, le FSE 8% et les autres organismes publics et privés 5%.

2.1.4.2. Les dispositifs nationaux et régionaux des missions locales

Les missions locales ont, tout au long de leur histoire, disposé de programmes et de contrats créés par l'Etat afin de les aider dans l'insertion des jeunes qu'ils rencontrent. Il existait les TUC ou Travaux d'Utilité Collective (1987-1989), les CES ou Contrat Emploi Solidarité (1989-1992), le Crédit de Formation Individualisé ou CFI (1989), la Préparation Active à la Qualification et à l'Emploi ou PAQUE (1992-1993), le Contrat Emploi Consolidé ou CEC (1992), le Contrat d'Insertion Professionnelle ou CIP (1992), les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi ou PLIE (1993), le Contrat Initiative Emploi ou CIE (1995), le Programme nouveaux services - nouveaux emplois (1997), le Trajet d'Accès à l'Emploi ou TRACE (1998-2003), le Plan d'Aide au Retour à l'Emploi ou PARE (2001), la Bourse d'Accès à l'Emploi (2002), le Contrat d'Insertion des jeunes dans la Vie Sociale ou CIVIS (depuis 2003), les Emplois d'avenir (depuis 2013) et la Garantie jeunes (depuis 2014).

Bon nombre de ces créations ont donc disparu mais ces structures ont encore à leur disposition quelques-uns de ces dispositifs. Il faut dire que l'Etat crée régulièrement de nouveaux outils afin d'aider les jeunes à s'insérer. À chaque nouveau président comme nous l'avons déjà évoqué, de nouveaux dispositifs voient le jour pour guider les conseillers dans leur travail d'insertion globale des jeunes.

En 2017, diverses mesures existent pour aider les jeunes à s'insérer dans l'emploi: le parrainage, la garantie jeune, les écoles de la deuxième chance ou E2C, les établissements publics d'insertion de la défense ou EPIDE, le CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale), les emplois d'avenir, les contrats starter (contrats aidés dans le secteur marchand à destination des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle), les fonds pour l'insertion professionnelle des jeunes ou FIPJ, les contrats de professionnalisation et les contrats d'apprentissage mais aussi le contrat de génération et la garantie européenne pour l'emploi, etc.

Tous ces programmes existants pour aider les jeunes à s'insérer sont appliqués dans toute la France et à toutes les échelles. Ceci est aussi le cas dans les missions locales de Lisieux (sud pays d'Auge) et Honfleur (nord pays d'Auge) sur lesquelles porte notre recherche et que nous allons présenter.

2.2. La mission locale du sud pays d'Auge (Lisieux)

C'est en 1982 que la ville de Lisieux voit la création de sa PAIO et c'est à cette époque, le GRETA qui en est le support juridique. Il faudra attendre 1998 pour que la PAIO Sud-Pays-d'Auge comme elle est alors appelée devienne une association de type 1901. A cette époque, l'Etat, le Conseil Régional et cinq collectivités territoriales (Lisieux, Livarot, Orbec, Mézidon-Canon et Saint-Pierre-sur-Dives) siègent au conseil d'administration. En 1999, cette structure se voit confier le pilotage sur sa zone du programme TRACE (Trajet d'Accès à l'Emploi). En 2000, elle compte onze salariés car elle se développe bien. Il faudra attendre 2007 pour que la PAIO devienne une mission locale.

Forte de son succès, la mission locale du sud pays d'Auge a su s'adapter et se développer avec le temps. Cela lui a notamment permis de créer des permanences sur tout le territoire sud

du pays d'Auge afin d'être plus proche des jeunes et de répondre à leurs besoins qu'ils vivent en ville ou en campagne. La mission locale sud pays d'Auge a son siège social et ses bureaux à Lisieux. Elle est présente, comme son nom l'indique, sur tout le sud du pays d'Auge ceci représente cinq communautés de communes, à savoir : LINTERCOM Lisieux-Pays d'Auge-Normandie, Pays de l'Orbiquet, Pays de Livarot, Les trois rivières et La Vallée d'Auge (Annexe n°4). Ce qui représente 33 communes dans la première, 16 dans la seconde, 23 dans la troisième, 14 dans la quatrième et 20 dans la dernière. Elle couvre 106 communes. Afin de voir le maximum de jeunes, outre l'accueil et les rendez-vous qu'elle propose dans ses locaux à Lisieux, tous les jours, cette mission locale possède aussi des permanences sur tout son territoire d'activité ce qui permet aux jeunes ne pouvant se déplacer directement dans leurs locaux, d'être reçus tout de même. Ses permanences hebdomadaires sont assurées sur chaque chef-lieu de canton (Annexe n°5). Elles sont hebdomadaires voire bi-hebdomadaires. Cette structure compte aujourd'hui, neuf lieux d'accueil sur le pays d'Auge sud. Il y en a quatre sur Lisieux et cinq dans des communes rurales assez importantes (Mézidon-Canon, Saint-Pierre-sur-Dives, Livarot, Orbec et Moyaux) comme nous l'avons évoqué. L'objectif de ces permanences est d'être au plus près du public et des partenaires locaux.

Aujourd'hui, la mission locale du sud pays d'Auge compte dix-huit salariés dont une directrice, onze conseillers, un éducateur, une chargée de projet logement, trois secrétaires et une assistante de direction. Elle prend aussi deux jeunes en service civique volontaire durant 6 mois et cela deux fois par an.

2.3. La mission locale du nord pays d'Auge (Honfleur)

C'est en 1982 que la ville d'Honfleur voit la création de sa PAIO, à l'initiative d'une élue. Au départ, il n'y avait qu'une permanence sur Honfleur et elle ne comptait que deux salariés : un directeur et une salariée en charge du côté administratif. Il faudra attendre le début des années 2000 pour que la PAIO devienne la mission locale de la Baie de Seine et une association de type 1901. Depuis sa mission locale, elle a su se faire une place sur le territoire et elle est soutenue par la totalité des communautés de communes du nord pays d'Auge.

Forte de son succès, la mission locale du nord pays d'Auge a su elle aussi faire preuve d'adaptation comme celle de Lisieux et se développer au fil des années. Cela lui a permis entre autres, de créer des permanences sur l'ensemble du territoire nord du pays d'Auge afin d'être au plus près des jeunes et de répondre à leurs besoins qu'ils demeurent en zone rurale ou urbaine. La toute première permanence à avoir vu le jour est celle de Cambremer qui se situe à 40 km d'Honfleur et qui compte près de 1 146 habitants, en 2013. La mission locale de la Baie de Seine a quant à elle, son siège social et ses bureaux à Honfleur. Elle couvre le nord du pays d'Auge ce qui représente quatre communautés de communes, à savoir : Pays d'Honfleur, Blangy/Pont-l'Evêque, Cambremer et Cœur de la Côte Fleurie (Annexe n°6) soit 13 communes dans la première, 31 dans la seconde, 22 dans la troisième et 11 dans la dernière. Elle couvre 77 communes. Cette mission locale propose elle aussi des rencontres et des actions dans ses locaux d'Honfleur mais aussi à l'Espace Services Emploi à Trouville-sur-Mer, tous les jours. Tout comme sa consœur, elle organise des permanences hebdomadaires, bi-hebdomadaires ou mensuelles sur les anciens cantons de Blangy-le-Château, Pont-l'Evêque, Trouville-sur-Mer, Deauville-sur-Mer, Honfleur et Cambremer. Il y en a aussi dans les villes les plus importantes de ces cantons, à savoir : Touques, Villers-sur-Mer, Le Breuil-en-Auge et Bonnebosq (Annexe n°7). Cette structure intervient sur 77 communes et quatre communautés de communes. Elle compte aujourd'hui, six lieux d'accueil sur le pays d'Auge nord dont deux sur Honfleur ; un à son siège social et un au point Infos 14 ainsi que quatre autres dans des communes urbaines plus ou moins importantes (Touques, Pont-l'Evêque, Deauville, Villers-sur-Mer et Cambremer). Cette mission locale a comme particularité de posséder une vraie antenne fixe (Touques) ouverte du lundi au vendredi. L'objectif de ces permanences est là aussi d'être au plus près du public et des partenaires locaux, même lorsqu'il s'agit d'une bourgade reculée. Elle souhaite aussi être présente pour son public c'est pourquoi elle a des plages d'accueil libre pour recevoir les jeunes en fonction de leurs besoins et de l'urgence de leur situation.

La mission locale du nord pays d'Auge compte actuellement douze salariés dont un directeur, sept conseillers, un psychologue, une assistante de direction, une assistante financière et un agent d'accueil à l'antenne de Touques.

Conclusion

Les deux missions locales du pays d’Auge ont été créées en 1982 et elles se sont développées au fil du temps. Cependant bien que ces deux structures aient pris de l’ampleur au fil des années, elles n’ont pas la même taille et le même espace à couvrir. La mission locale du sud pays d’Auge (Lisieux) est plus importante que celle du nord pays d’Auge (Honfleur). En effet, elle possède des locaux plus grands, un personnel plus nombreux, couvre un plus grand nombre de communes et reçoit un plus grand nombre de jeunes comme nous l’évoquerons (dans la partie 3.2).

3. Les jeunes dans le pays d’Auge

Cette recherche s’intéresse aux jeunes en situation d’insertion, dans le pays d’Auge, en Normandie. Ces jeunes peuvent compter sur l’aide des missions locales pour se former et s’insérer professionnellement. Les jeunes reçus par ces structures seront présentés de façon générale et dans les deux missions locales étudiées.

3.1. Le public reçu par les missions locales cumule les difficultés

3.1.1. Les jeunes reçus par les missions locales au niveau national

Les jeunes des missions locales sont en majorité, faiblement qualifiés. En effet, près de 43%, soit plus de 200 000 jeunes, n’ont pas de CAP ou BEP ou sont sortis de l’école avant la terminale. Seuls 26% sont bacheliers (Bonnevialle, 2009). Bonnevialle (2009) montre que les hommes sont en moyenne plus jeunes et moins qualifiés que les femmes : 51% d’entre eux sont peu ou pas qualifiés (niveau de formation VI, V bis ou V sans diplômes) contre 36% des femmes. Seuls 20% ont un baccalauréat contre 31% des jeunes femmes. Parmi ces jeunes peu ou pas qualifiés, un tiers sont mineurs et seulement 16% d’entre eux ont un logement

autonome, contre 25% pour les plus qualifiés. Les trois quarts vivent donc chez des parents ou des amis. Pour pallier à ce problème, certaines missions locales ont créé un partenariat avec les Foyers des Jeunes travailleurs, pour mettre à la disposition des chambres aux jeunes qui travaillent et qui n'ont pas de logement. Ceci est le cas de la mission locale de Lisieux qui a permis à des jeunes de bénéficier de cette mesure. En 2008, onze jeunes ont eu une chambre et y sont restés en moyenne cinq semaines. Parmi eux, 82% ont un niveau inférieur ou égal au niveau V et 55% sont des femmes.

Beaucoup de jeunes des missions locales peu ou pas qualifiés ont aussi des problèmes d'illettrisme et des difficultés de lecture. C'est d'ailleurs ce qu'a révélé une enquête Information et Vie Quotidienne de l'INSEE, en 2004 et ceci est encore plus vrai lorsque ces jeunes sont d'origine étrangère ou issus d'un milieu populaire. Les femmes sont moins touchées par ces difficultés. Selon Bonnevialle (2009), « *compte tenu de leurs caractéristiques (en termes de genre, niveau de formation et diplôme), 26% des jeunes accueillis en mission locale pourraient être illettrés (13%) ou avoir des difficultés de lecture (13%). Cela représenterait environ 120 000 jeunes en premier accueil en 2006, dont 60 000 avec des difficultés de lecture* » (Bonnevialle, 2009, p. 119). Ces jeunes en difficulté de lecture et en situation d'illettrisme ont une plus grande chance de se retrouver hors du marché du travail, ce qui nécessite donc de la part de ces structures un suivi adapté. C'est aussi le cas lorsque les jeunes sortent en échec scolaire.

Parmi le public varié accueilli par les missions locales et PAIO, une part importante des jeunes cumule les difficultés et ces jeunes ont aussi plus de mal à stabiliser leur situation professionnelle et sociale (Bonnevialle, Bougard et Malek de la DARES, 2015). Ceci a aussi été observé en Normandie et également au niveau du pays d'Auge en étudiant les chiffres récoltés dans les missions locales de Lisieux et Honfleur.

3.1.2. Les jeunes reçus dans les missions locales au niveau régional et départemental

En 2010, la Basse-Normandie comptait près d'1,5 million d'habitants, soit 2,4 % de la population métropolitaine. Cette région est de caractère plutôt rural et elle possède une faible densité de population (84 habitants/km²). A cette date, le taux de chômage régional (au sens

du recensement de l'Insee) était de 10,8 %, inférieur à la moyenne métropolitaine de 0,8 point. De la fin 2010 à la fin 2013, le nombre de demandeurs d'emploi augmente moins en Basse-Normandie que dans la plupart des autres régions de métropole.

La Basse-Normandie compte 11,7 % (soit un peu moins que la moyenne métropolitaine) jeunes de 16 à 25 ans. Selon Bonnevialle, Bougard et Malek (2015), « *leur situation en matière de chômage et d'insertion (part de ceux non insérés qui sont ni scolarisés, ni en emploi, ni stagiaires) est contrastée : elle est relativement favorable pour les jeunes hommes mais défavorable pour les jeunes femmes de la région* » (Bonnevialle, Bougard et Malek, 2015, p. 38).

Le réseau des missions locales bas-normand est constitué de treize missions locales, incluant trente-sept antennes et cent quatre-vingt-quinze permanences d'accueil. En 2013, ces structures ont reçu au total près de 25 000 jeunes en entretien individuel, dont 10 500 pour la première fois dans le cadre d'un premier accueil. Ils étaient 4 200 jeunes suivis dans le cadre d'un contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS). D'après Bonnevialle, Bougard et Malek (2015), « *les jeunes de la région accompagnés en 2013 (ayant eu un entretien individuel) possèdent un niveau de formation légèrement plus favorable qu'au niveau métropolitain : en particulier, une assez forte proportion détient un diplôme de niveau V (de type CAP ou BEP)* » (Bonnevialle, Bougard et Malek, 2015, p. 38).

De plus, outre ce problème de logement, ces jeunes ont des problèmes de mobilité. En effet, selon Bonnevialle (2009) : « *Ils sont davantage tributaires des transports en commun pour leurs déplacements : 23% seulement disposent d'un moyen de transport individuel motorisé, contre 49% des jeunes plus qualifiés et 14% ont le permis de conduire, contre 51% des jeunes plus qualifiés* » (Bonnevialle, 2009, p. 116). Ceci n'est pas sans conséquence lorsque ces jeunes recherchent un emploi. En effet, l'auteur ajoute que « *l'absence de permis de conduire peut être un frein à l'embauche, surtout dans des secteurs où la journée commence tôt le matin (boulangerie, bâtiment ...) ou lorsque les horaires sont irréguliers (travail saisonnier, travail de nuit...)* » (Bonnevialle, 2009, p. 116). Les missions locales doivent donc pallier à ce problème en mettant des actions en place comme nous le verrons.

Parmi l'ensemble des jeunes en recherche d'emploi, un sur cinq est âgé de moins de 20 ans et le reste entre 20 et 24 ans (79,9% de l'ensemble). Les hommes sont plus nombreux que les femmes : 51,9% des jeunes demandeurs d'emploi sont des hommes (+2,9% d'évolution en un

an) et 48,1% sont des femmes (évolution stable en un an). Les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans sont relativement mieux formés : 47% des jeunes demandeurs d'emploi ont un niveau de formation équivalent ou supérieur au Bac (soit près de 10 points au-dessus de la moyenne de l'ensemble des demandeurs d'emploi de tous âges) et seulement 3,6% n'ont aucun diplôme (soit près de 8 points en dessous de la moyenne de l'ensemble des demandeurs d'emploi de tous âges). En général, les demandeurs d'emplois de moins de 25 ans ont des niveaux de qualification plus élevés que les autres générations mais ils occupent des emplois moins qualifiés malgré leurs diplômes.

Pour exemple, 5,7% des jeunes demandeurs d'emploi sont « Manœuvres » (contre 3,9% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi de tous âges), 33,7% sont « Ouvriers ou Employés non qualifiés » (contre 29,1% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi) et à l'inverse, seulement 6,1% sont « Agent de maîtrise/Technicien/Cadre » (contre 10,4% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi).

Le Calvados, quant à lui, comptait 668 887 habitants à cette même période dont 87 971 jeunes de 15 à 24 ans. La part des jeunes non insérés est de 20,1% dans le Calvados. Il est placé au 33ème rang parmi l'ensemble des départements français.

3.2. Les jeunes accueillis par les deux missions locales augeronnes

3.2.1. Les jeunes de la mission locale du sud pays d'Auge (Lisieux)

En 2015, la mission locale du sud pays d'Auge (Lisieux) a accompagné 1 929 jeunes dont 572 venaient pour la première fois. 45% d'entre eux, sont venus via le relationnel, c'est-à-dire par le biais d'amis, de membres de leur famille ou par des connaissances. Cette part de jeunes venant par le relationnel est en augmentation. Les jeunes envoyés par Pôle Emploi sont de moins en moins nombreux. La demande de ces jeunes concerne principalement l'emploi (49%), la formation (20%) et le projet professionnel (15%). Parmi tous ces jeunes reçus par la mission locale sud pays d'Auge, 43% ont un niveau CAP non validé ou moins. Il y en a 48%

qui sont issus de LINTERCOM Lisieux Pays d'Auge Normandie dont 68% vivent chez leurs parents ou chez un membre de la famille et 21% en logement autonome.

La mission locale sud pays d'Auge a aussi rapporté, en 2015, que la situation financière des jeunes se compliquait d'année en année. Effectivement, 54% d'entre eux n'ont aucune ressource (contre 49% en 2013), 20% s'appuient sur l'allocation CIVIS (contre 19% en 2014), 13% touchent l'allocation-chômage (contre 15% en 2013), 9% bénéficient du RSA ou d'autres allocations (contre 6% en 2014). Il n'y a que 4% des jeunes qui touchent un salaire (contre 6% en 2013).

En 2015, cette structure a effectué plus de 11 000 contacts avec des jeunes dont 6 000 ont été vus en entretiens individuels et plus de 15 000 propositions d'action leur ont été faites. 605 formations ont été proposées à 264 jeunes, 1 078 emplois à 808 jeunes, 64 contrats en alternance à 64 jeunes et 157 stages à 132 jeunes.

En 2015, la mission locale de Lisieux a fait rentrer 218 jeunes, dans le dispositif CIVIS ce qui a permis à 80 jeunes de trouver un emploi et à 161 jeunes de toucher une allocation.

3.2.2. Les jeunes de la mission locale du nord pays d'Auge (Honfleur)

En 2015, cette structure a accompagné 1319 jeunes (573 femmes et 746 hommes) dont 402 venaient pour la première fois (soit une baisse de 16% par rapport à 2014). Ils étaient 67 à avoir un niveau VI et Vbis, 147 à posséder un niveau V et 188 à détenir un niveau IV et plus. Parmi ces jeunes, 36% viennent de la CdC du pays d'Honfleur, 20% sont de l'Intercom Blangy/Pont-l'Evêque, 4% de la CdC de Cambremer, 33% de la CdC Cœur Côte Fleurie et 7% sont hors zone. Ce public était aussi principalement constitué de primo demandeurs d'emploi. Parmi ces jeunes venus pour la première fois, environ 34% étaient envoyés par Pôle Emploi ce qui est en légère baisse par rapport à 2014 (38%). Près de 41% d'entre eux, sont venus via leur réseau relationnel ce qui est en augmentation. Près de 8% de ces jeunes sont venus grâce à des partenaires de la structure notamment les entreprises et les agences d'emploi. Ceci est en augmentation par rapport à 2014 où ils n'étaient que 3%. Cette augmentation peut s'expliquer par le fait que des partenariats ont été engagés et induit des

demandes nombreuses de jeunes notamment au sujet de leur éligibilité pour des contrats aidés.

En 2015, sur la totalité des jeunes, 422 (36,6%) avaient un niveau V non validé ou infra. Ils étaient aussi 23 venant du Quartier Politique de la Ville (Honfleur Canteloup/ Marronniers, le quartier le plus défavorisé de la ville), 70 de la Zone Rurale de Revitalisation (ce qui correspond aux 23 communes de la CdC de Cambremer, les plus loin d'Honfleur et à caractère très rural) et 14 travailleurs handicapés. Sur l'ensemble des jeunes suivis par cette structure, 38% viennent de la CdC du pays d'Honfleur, 21% sont de l'Intercom Blangy/Pont-l'Evêque, 5% de la CdC de Cambremer, 34% de la CdC Cœur Côte Fleurie et 2% sont hors zone.

En 2015, cette structure a effectué plus de 3 921 entretiens individuels et les conseillers ont eu en moyenne 200 jeunes à suivre chacun. Ils étaient 6% à avoir entre 16 et 17 ans, 46% de 18 à 21 ans, 43% de 22 à 26 ans et 3% plus âgés. A noter que bien que ce type de structures ait en charge les 16-25 ans, y sont parfois accueillis des jeunes jusqu'à presque 29 ans. En effet, c'est le cas lorsque ces derniers ont signé un contrat aidé à l'aube de leurs 25 ans (comme pour les contrats d'avenir, par exemple). Cette mission locale a aussi proposé en 2015, 301 formations variées et fait signer aux jeunes 48 contrats en alternance 619 contrats de travail, soit un total de 667 contrats de travail. Sur ces 667 contrats de travail, 239 ont été signés par 187 jeunes de la CdC du pays d'Honfleur (permettant à 43% des jeunes de la mission locale de ce secteur d'être en situation de travail), 240 par 170 jeunes de la CdC²⁷ Cœur Côte Fleurie (44%), 131 par 100 jeunes de l'Intercom Blangy/Pont-l'Evêque (42 %), 18 par 33 jeunes de la CdC de Cambremer (55%) et 18 par 13 jeunes hors territoire.

En 2015, la mission locale d'Honfleur a fait rentrer 154 jeunes, dans le dispositif CIVIS ce qui a permis à 138 jeunes de trouver un emploi et à 161 jeunes de toucher une allocation.

Conclusion

Chaque année, les deux missions locales reçoivent de très nombreux jeunes, âgés de 16 à 25 ans qui sont sortis du système scolaire et qui rencontrent des difficultés à s'insérer sur le

²⁷ Communauté de communes

marché du travail. Ils peuvent se rendre en mission locale pour un premier rendez-vous et ensuite si besoin, à plusieurs reprises.

A partir des chiffres de 2015, nous avons constaté que la mission locale du sud pays d'Auge (Lisieux) avait accueilli un plus grand nombre de jeunes que celle du nord pays d'Auge (Honfleur). En effet, en 2015, la mission locale du nord pays d'Auge (Honfleur) a suivi 1 319 jeunes dont 402 ont été reçus pour la première fois, contre 1 929 jeunes dont 572, au cours d'un premier rendez-vous, à la mission locale sud pays d'Auge (Lisieux). Si celle du sud pays d'Auge (Lisieux) a vu plus de jeunes c'est parce qu'au sud du pays d'Auge (Lisieux), la population des jeunes y est plus importante.

Cependant nous avons aussi constaté que les jeunes du nord pays d'Auge (Honfleur) qui étaient venus, en 2015, pour la première fois rencontrer un conseiller en insertion étaient moins diplômés que ceux du sud pays d'Auge (Lisieux). En effet, ils étaient 43 % avec un niveau CAP ou moins tandis qu'à Honfleur, ils étaient 54 % avec ce niveau.

Autre différence, la mission locale du sud pays d'Auge (Lisieux) a fait entrer un plus grand nombre de jeunes dans le dispositif CIVIS (218 jeunes contre 154), en 2015 que celle du nord pays d'Auge (Honfleur). Cependant la mission locale du nord pays d'Auge (Honfleur) a été plus efficace, en terme d'emplois, que celle du sud pays d'Auge (Lisieux) avec ce dispositif puisqu'elle a mis plus de jeunes en emploi (138 jeunes contre 80). Elles ont cependant toutes les deux permis à 161 jeunes chacune de toucher une allocation.

Chapitre V : Problématique et hypothèses

Introduction

La question de l'influence des médias revient de plus en plus souvent au cœur des préoccupations de notre société et cela est davantage le cas depuis le développement des médias sur internet et sur les réseaux sociaux. Leur influence sur les perceptions des individus est un sujet qui nous intéresse et c'est aussi l'occasion pour nous d'interroger notre activité de correspondant de presse. Nous pensons que ce sont les jeunes et en particulier, ceux qui rencontrent des difficultés d'insertion, qui sont les premiers à être affectés par ce phénomène. Nous avons souhaité associer ces deux champs d'études (les médias et les jeunes) dans notre recherche.

Mais avant de débiter ce travail de recherches, nous nous sommes tout d'abord demandé si l'insertion sociale des jeunes en difficulté était un objet de recherche. Au vu des nombreuses lectures et travaux de recherches faits sur ce sujet comme nous l'avons évoqué au début de cette thèse (Première partie, chapitre 2), la réponse est positive.

Nous nous sommes ensuite demandé si l'insertion sociale était une représentation sociale et là aussi, la réponse fut positive, grâce à nos diverses lectures évoquées précédemment (Première partie, chapitre 3).

Nous avons décidé de travailler sur les représentations sociales des jeunes en situation d'insertion dans la région du pays d'Auge, en Normandie. Cela différemment des travaux précédemment évoqués.

Ce sujet allie des champs scientifiques qui nous sont chers et qui sont liés : l'histoire, la politique, la sociologie, la psychosociologie, la culture, la linguistique et le journalisme.

Les jeunes en situation d'insertion constituent un groupe social particulier. Même s'il est difficile de définir ce qu'est un jeune, ce terme est porteur de différents enjeux : économique,

social, politique et culturel et malgré ces ambiguïtés, nous avons tout de même fait le choix de l'utiliser dans notre thèse.

Pour mener à bien notre réflexion, nous sommes parti d'une question de départ: *Comment les représentations des jeunes en insertion dans le pays d'Auge ont évolué au cours des 35 dernières années (1982 à 2017), depuis la création des missions locales ?* 1982 est une date clé en matière d'insertion des jeunes. Cette année-là, les missions locales et PAIO voient le jour, deux structures qui vont aider activement les jeunes à s'insérer. 2017 marque les 35 ans des missions locales et c'est aussi là, que l'on a vu la généralisation de la garantie jeune, un nouveau dispositif mis en place pour aider les missions locales à insérer les jeunes. Ce sont ces structures qui en sont les pilotes ce qui est plutôt rare car auparavant en général, ce rôle était plutôt dévolu à d'autres structures telles que Pôle emploi (ex ANPE) qui avait le monopole sur tous les nouveaux dispositifs d'insertion même ceux à destination de la jeunesse. Nous avons aussi retenu 2017 car il s'agit d'une année importante avec l'élection d'un nouveau président de la République qui a fait naître beaucoup d'interrogations chez les professionnels de l'insertion. Ces derniers se sont demandés si les dispositifs d'insertion actuels (emplois d'avenir, garantie jeune, etc.) allaient être maintenus ou si des nouveautés, suppressions ou modifications allaient être apportées par le nouveau gouvernement en mai 2017. Il s'agit donc de faire un premier bilan de ces mesures et d'évoquer l'opinion des acteurs de l'insertion et de la société sur les jeunes qui sont rentrés dans ces nouveaux dispositifs.

Maintenant que nous avons présenté notre question de départ, nous évoquerons la problématique et les hypothèses qui ont présidé à la réalisation du terrain.

1. Problématique

Notre recherche s'inscrit dans le cadre des travaux sur les représentations sociales, menés par Moscovici (1961), selon une approche psychosociale. Elle s'inscrit aussi dans une approche historique des représentations sociales comme l'a fait Jodelet (1989). Elle a pour objectif de montrer la dynamique des représentations sociales (Flament, 1989; Abric, 1994; Moliner, 2001) qui est un processus de construction et de reconstruction d'une réalité bâtie par un

groupe. Pour Jodelet (1989), les représentations sociales servent à découvrir les opinions cachées dans le discours des individus. Elles permettent aussi de découvrir les relations des individus entre eux. Roussiau et Bonardi (2001) affirment d'ailleurs que les représentations sociales sont des formes de pensée élaborées socialement et partagées par un groupe qui dirige l'agir des individus. Pour Palmori et Doise (1986), c'est le contexte social et toutes les interactions entre les individus qui permettent de bâtir l'histoire individuelle et l'histoire collective. Pour Flament (1989), ce sont les pratiques sociales qui permettent aux représentations sociales d'évoluer et pour Guimelli (1988), ces évolutions sont possibles grâce au changement de l'environnement. Moliner (2001) estime que la dynamique des représentations sociales est issue d'un processus de rationalisation individuelle et collective provenant de l'acquisition de nouvelles pratiques qui viennent contredire les anciennes représentations sociales. Travailler sur les représentations sociales permet de comprendre quelles sont les conséquences des nouvelles pratiques sur les individus et sur le groupe étudié. Notre recherche porte sur les représentations sociales de l'insertion professionnelle des jeunes dans le pays d'Auge, en Normandie. Il s'agit d'étudier les représentations sociales pour saisir une situation complexe en prenant à la fois en compte ses dimensions temporelles (étude sur 35 ans) et ses dimensions spatiales (comparaison de deux territoires). Les représentations sociales qui ont beaucoup été mobilisées pour étudier les différences de perceptions dans les groupes, elles sont utilisées là aussi pour évaluer les évolutions temporelles des perceptions des acteurs. L'objectif de cette recherche est donc de montrer qu'il existe une évolution des représentations sociales dans le temps sur un territoire donné. Mais également qu'au sein de ce territoire, des dynamiques spécifiques dues à des traitements différents des informations et des communications peuvent induire des différences que nous cherchons à comprendre et à expliquer. Ces évolutions peuvent être expliquées grâce à la théorie du noyau central et à ses éléments périphériques mais aussi grâce aux apports sur la théorie de l'ancrage et de l'objectivation. Les processus d'ancrage et d'objectivation vont participer à consolider une représentation sociale nouvelle (ici, celle des missions locales). La phase d'objectivation sert à réduire, transformer ce qui abstrait en concret et à lui donner une fonction (ici, estimer que les missions locales sont un objet). La phase d'objectivation de la représentation sociale sert à rapprocher cet objet des autres représentations (ici, au départ, les missions locales étaient associées à un Pôle Emploi pour les jeunes, c'est-à-dire que cette structure était censée aider les jeunes à trouver un emploi ou une formation. Aujourd'hui, la majorité des individus connaissent le rôle des missions locales qui est d'aider les jeunes à s'insérer

professionnellement et socialement. Certes, elles sont là pour aider les jeunes à trouver un emploi ou une formation mais aussi une orientation et une aide dans les autres domaines de la vie : logement, permis de conduire, santé, etc.). En général, les représentations sociales sont influencées par les échanges qui nous entourent et par les individus que l'on côtoie. Elles sont hiérarchisées et organisées autour d'un noyau central et d'éléments périphériques. Elles peuvent être modifiées si un élément du noyau central est remis en question. Pour nous, les représentations sociales de nos objets ont changé au fil du temps et de la communication sur ces objets. Au départ, les missions locales étaient un objet flou et méconnu du public car peu d'informations circulaient dessus, puis avec le temps, une augmentation des informations s'est produite. Cela a tout d'abord permis de stabiliser l'idée de ce que la société se faisait des missions locales, puis cet objet est devenu de plus en plus connu et repéré dans la société ce qui a permis de créer son noyau central.

2. Les hypothèses générales

Dans notre recherche, nous avons voulu analyser et comprendre l'évolution des représentations sociales de l'insertion sur un territoire contrasté : le pays d'Auge.

Nous faisons l'hypothèse 1 d'une influence des modes de vie et des formes d'échanges entre les groupes sur un territoire, ou dans une communauté, sur les perceptions que les individus ont de certains objets sociaux importants. Notre vision du monde mais aussi nos comportements et nos relations avec autrui sont façonnés par nos représentations, c'est-à-dire par nos attitudes, nos croyances, nos savoirs à l'égard de ces objets qui nous entourent. Dans le cas du pays d'Auge, territoire fortement touché par le chômage, il est possible de penser que la dynamique des échanges et l'ouverture vers l'extérieur, notamment par le biais du tourisme, auront un rôle important sur les représentations sociales des individus. L'hypothèse consiste à penser que les échanges nombreux avec des personnes de culture et de milieux sociaux différents qui contribuent à accroître les activités et la richesse locale (comme c'est le cas dans les régions touristiques) auraient un rôle positif sur les objets sociaux centraux comme les jeunes, l'insertion et des structures telles que les missions locales. Nous supposons qu'un territoire où le tourisme a une place prépondérante peut induire une perception plus positive des jeunes en insertion, des missions locales et de l'insertion. Nous avançons cette

idée parce que le tourisme est créateur d'emplois saisonniers notamment pour les jeunes mais aussi vecteurs d'interactions importantes entre des acteurs variés. Cette hypothèse est adossée aux travaux réalisés par Moscovici sur la psychanalyse (1961) et ceux de Jodelet sur la folie (1989) dans le village d'Ainay-le-Château. Ces travaux montrent que l'isolement des populations contribue à cristalliser leurs représentations sociales ainsi que leurs pratiques sociales et à les polariser vers le positif ou le négatif (Moscovici, 1961). Plus précisément, il s'agit de penser que les représentations sociales des individus sur un territoire où les échanges sociaux et la mobilité sont nombreux seraient plus diversifiées. Nous nous attendons à observer des représentations sociales de ce type dans le nord du pays d'Auge (région d'Honfleur). Le nord du pays d'Auge est en effet très touristique et il offre aussi des emplois saisonniers plus nombreux, ce qui permet aux jeunes de travailler une partie de l'année même s'il s'agit d'emplois précaires. Nous nous attendons dans cette région du nord, à observer des représentations plus diversifiées mais également globalement plus positives des objets sociaux étudiés. Les jeunes travaillant parfois suscitent des perceptions plus positives, moins stigmatisantes. En revanche, le sud du pays d'Auge (région de Lisieux) est un territoire plus isolé avec un tourisme plus limité et une activité industrielle en décroissance. Dans un tel contexte, nous pensons que les représentations sociales sont plus polarisées (moins diversifiées) vers le négatif. Cette hypothèse est étayée également par le modèle du noyau central (Abric, 1986) qui peut également expliquer d'éventuelles différences territoriales. En effet, selon ce modèle, les nouvelles pratiques sont associées à des éléments périphériques qui induisent des différenciations dans les représentations. Les échanges et le dynamisme du territoire se manifestent donc à travers certaines pratiques sociales qui pourraient modifier les représentations concernant les objets sociaux étudiés : l'insertion et les jeunes.

Une seconde hypothèse porte sur la genèse et l'évolution dans le temps des représentations sociales des jeunes, de l'insertion et des missions locales et mobilise la théorie des représentations sociales telles que développées par Moscovici (1961). Selon cette théorie, les représentations sociales s'élaborent avec la communication, la diffusion d'informations incomplètes, les médias, les conversations. Il s'agit donc d'étudier la transformation de ces représentations sociales sur le territoire du pays d'Auge, depuis 1982. La principale hypothèse est de penser qu'il est possible de comparer les représentations sociales au moment de l'apparition des missions locales dans les années 80 et d'en observer les évolutions. Plus précisément, nous pensons observer une évolution dans le sens d'une plus grande différenciation, fragmentation, diversification des représentations sociales avec le temps.

Cette hypothèse s'expliquerait par une augmentation des échanges et des points de vue au fil du développement de la connaissance de ces objets sociaux et des échanges à leur propos, se formeraient une variété de perceptions, de sous-groupes, de points de vue éventuellement rattachés à des idéologies différentes, ceci conformément au fonctionnement des processus d'ancrage et d'objectivation. Cette hypothèse s'appuie sur les travaux menés par notamment Abric (1994) sur le noyau central et les éléments périphériques d'une représentation sociale. Elle est aussi basée sur l'idée que l'objet social en devenant plus prégnant, les pratiques se diversifient et les éléments périphériques sont mobilisés et sont plus variés.

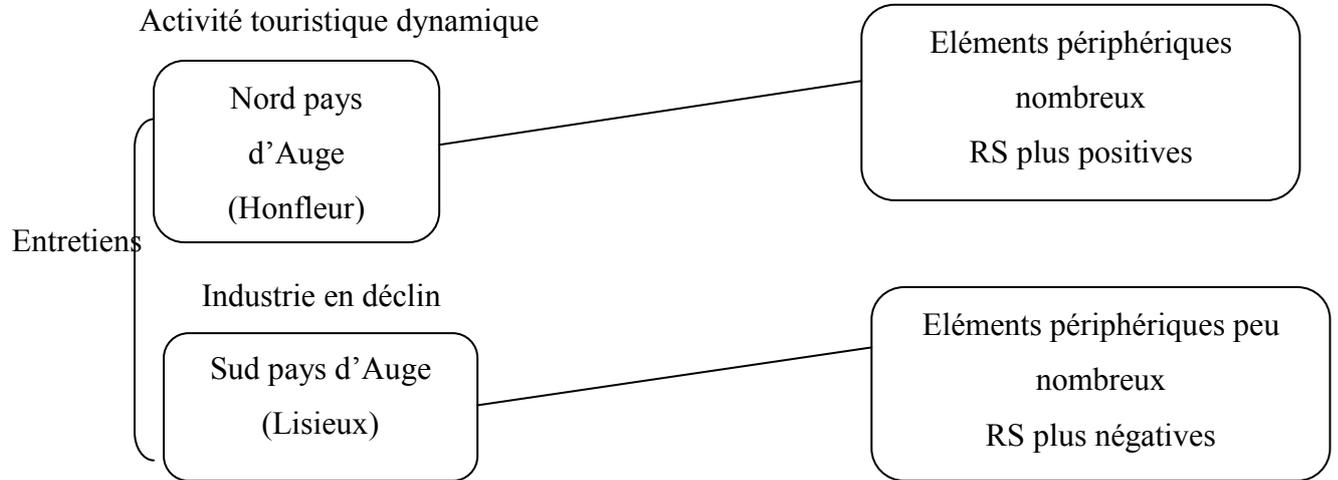
Ces deux hypothèses ont conduit à deux ensembles de collectes de données. La première hypothèse synchronique sera testée avec les entretiens et la seconde hypothèse diachronique sera vérifiée avec les coupures de presse.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, dans le contexte de la recherche (Chapitre IV), le pays d'Auge est un territoire où de nombreuses différences existent entre le nord du pays d'Auge (Honfleur) et le sud du pays d'Auge (Lisieux). Ces différences sont en partie dues au dynamisme ou à l'absence de dynamisme sur ces zones. Ce constat nous a conduit à formuler deux hypothèses plus précises pour notre recherche.

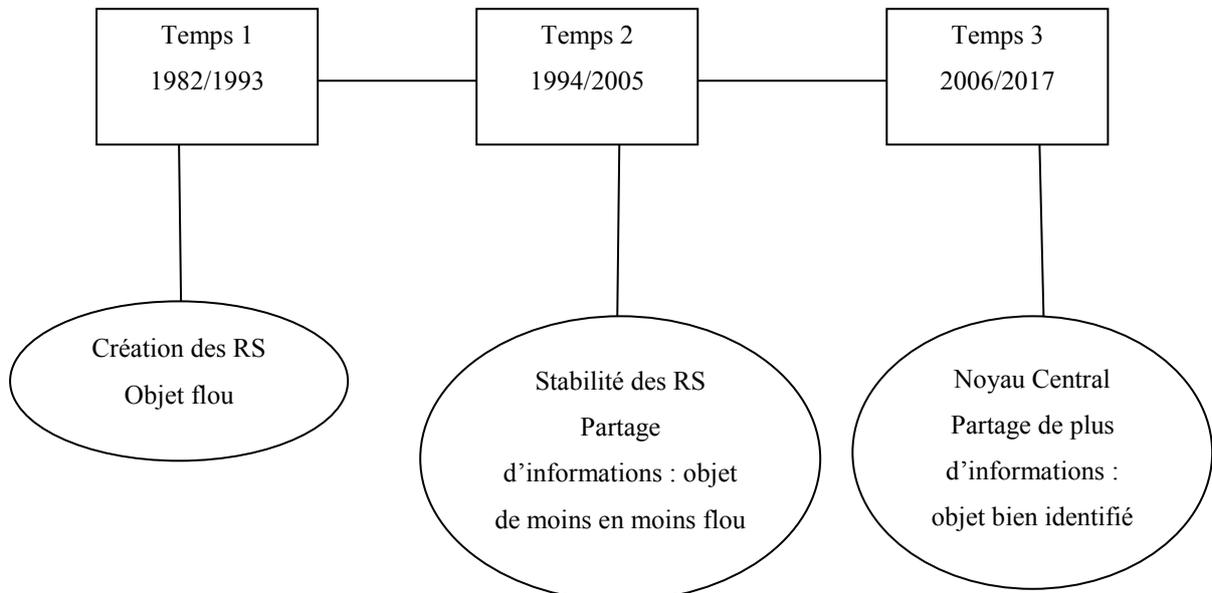
Concrètement, on s'attend à trouver :

- Hypothèse 1 : Dans le nord du pays d'Auge (Honfleur), territoire plus dynamique sur le plan socio-économique et des échanges, il existe des représentations sociales plus positives que dans le sud du pays d'Auge (Lisieux).
- Hypothèse 2 : Il existe des représentations sociales plus homogènes en 1982 car en constitution qu'en 2017 où elles sont devenues moins homogènes

Hypothèse 1 :



Hypothèse 2 :



Deuxième partie
Cadre empirique

Chapitre I : Etudier les représentations sociales à partir d'étude de documents

Introduction

Nous présentons les modèles théoriques de référence qui nous ont guidé dans notre recherche. Nous revenons tout d'abord, sur les travaux sur les représentations sociales de Moscovici, puis sur ceux de Jodelet.

1. Les recherches de Moscovici sur les représentations sociales dans la presse

Pour montrer qu'il existe une évolution des représentations sociales des jeunes en insertion et des missions locales, nous avons fait le choix d'étudier la presse locale. Pour ce faire, nous nous sommes inspirés des travaux de Moscovici (1961) sur les représentations de la psychanalyse.

Pour sa part, Moscovici (1961) s'est servi de multiples documents, produits par la presse communiste, ceux produits par la presse catholique, et ceux produits par des journaux à grande diffusion qui ne sont liés ni au parti communiste ni à l'église. A travers les 241 supports qu'il a pu récolter, Moscovici a souhaité montrer la représentation sociale de la psychanalyse. En utilisant ce type de documents, Moscovici a pensé donc pouvoir montrer les images que les individus et la société ont de la psychanalyse et celles qu'ils véhiculent. Il écrit : « *Document, moyen de communication, l'article publié est aussi expression des groupes et des individus, véhicule du chassé-croisé des dialogues émis et des liens tissés par notre*

société autour d'une conception de l'homme, surannée pour les uns, révolutionnaire pour les autres, constamment redécouverte ou ensevelie par le flux des intérêts ». (Moscovici, 1961, p.410).

Pour mener à bien cette recherche, Moscovici a donc étudié de nombreux articles de presse. Il explique à ce sujet : *« L'analyse du contenu des articles parus dans 241 journaux et revues a été axée, d'une part, sur la description de la représentation de la psychanalyse, et d'autre part, sur l'interprétation des phénomènes de communication »*. (Moscovici, 1961, p. 410). Moscovici a fait le choix de récolter des articles sur une période d'environ 14 mois, avant de se faire aider par un bureau de documentation : *« Durant la période qui va du 1er janvier 1952 au 1er mars 1953, nous avons dépouillé systématiquement toutes les publications auxquelles nous avons accès. Après cette date, un bureau de documentation nous a transmis toutes les coupures de presse ayant trait à la psychanalyse »* (Moscovici, 1961, p. 410 et 411). Ce recueil de données s'est fait de façon calculée par le chercheur et son équipe : *« Une très grande partie de la presse parisienne a été dépouillée par nos soins, pour la période du 1er janvier 1952 au 1er mars 1953. A partir de cette date jusqu'en juillet 1956, un bureau de documentation nous a envoyé toutes les coupures de presse ayant trait à la psychanalyse. Au total, nous avons recueilli 1640 coupures, parues dans 230 journaux et revues, dont 110 à Paris et 120 en Province »* (Moscovici, 1961, p.21). Au final, avec cette méthodologie, Moscovici a pu récolter des coupures de presse venant de diverses provenances. En effet, ils ont récolté des articles de presse dont 45% venaient de quotidiens, 30% d'hebdomadaires, 22% de mensuels et 3% étaient indéterminées. Cela faisait un total de 1 451 articles. Moscovici précise : *« Nous avons exclu de ce dénombrement tous les articles parus dans des revues spécialisées, la communication scientifique proprement dite n'étant pas l'objet de la présente analyse »* (Moscovici, 1961, p. 411).

2. Les recherches de Jodelet sur les représentations sociales de la folie

Maintenant que les travaux de Moscovici sur l'image de la psychanalyse véhiculée par la presse ont été évoqués, nous allons donc présenter les recherches de Jodelet (1989) sur les

représentations sociales de la folie. La chercheuse a étudié ce thème à partir de deux méthodes : l'observation participante et l'entretien.

Ce qui nous intéresse dans les travaux de Jodelet (1989), en plus des entretiens, c'est le fait qu'elle ait étudié les représentations sociales de la maladie mentale sur un territoire précis, une commune rurale où habitaient des malades mentaux chez l'habitant en toute liberté. Son objectif était de montrer que les représentations et les discours des individus sur ces représentations sont des formes d'expression culturelle. Elles pensent que ce sont les individus eux-mêmes en étant face à la représentation sociale (ici, la maladie mentale) qui la font évoluer et qui en détermine donc son image. Cela signifie que les représentations sociales varient d'un individu à un autre et d'une société à une autre.

Cette étude sur les représentations de la folie est issue de sa thèse de doctorat en psychologie sociale intitulée : « *Civils et Bredin, Rapport à la folie et représentations sociales de la maladie mentale* », soutenue en 1985 et dirigée par Moscovici. Dans cet ouvrage de 1989, la psychosociologue se pose trois questions principales, à savoir : « *Comment fonctionnent les représentations dans une confrontation de ce type ? Comment se fait l'accueil du malade mental dans la société ? Comment se construit le rapport à l'altérité ?* » (Jodelet, 1989, p. 32). Jodelet (1989) trouve que ces questions d'apparence hétéroclite se dirigent toutes vers la même problématique (Jodelet, 1989) qui est : « *en quoi les représentations sociales de la folie rendent-elles compte du rapport au malade mental figure de l'altérité ? En étudiant ces représentations dans un contexte de rapport étroit avec des malades mentaux, on pouvait s'attendre à éclairer le statut, encore mal cerné, que la société accorde à ces derniers, comme à découvrir quelque chose de ce que nous faisons de l'autre* » (Jodelet, 1989, p. 32).

Pour mener à bien cette étude des représentations sociales de la folie, la chercheuse s'appuie sur deux disciplines, à savoir: l'anthropologie et l'ethnologie. Ces deux disciplines sont d'ailleurs toutes les deux basées sur la même méthode qu'est l'observation. Elles se sont ensuite séparées au milieu du XXème siècle. L'anthropologie va alors s'intéresser à l'étude des êtres humains avec une observation extérieure (Godelier, 1976), tandis que l'ethnologie va se concentrer sur l'étude des peuples avec une immersion totale de l'ethnologue (Copans, 1995).

Dans cette recherche, Jodelet (1989) s'est pour sa part, inspirée des travaux de Lévi-Strauss qui différencie deux types de sociétés, à savoir: d'une part, la société anthropophagique qui intègre les « fous » en leur donnant un rôle social et d'autre part, la société

« anthropoémique » qui les rejette. La chercheuse va dans cette quête choisir la seconde hypothèse pour mener à bien son étude. Elle va, pour ce fait, aller en immersion totale au sein de la colonie familiale d'Ainay-le-Château, où au lieu d'être placés en institution ou en hôpital, les malades mentaux sont placés dans des familles d'accueil depuis plusieurs générations. « (...) *Ainay-le-Château, une commune comme les autres à première vue. Mais une commune rendue étrange par ses hôtes singuliers, par le mélange de gens normaux et anormaux, de civils et de bredins, (...) Le tableau si personnel qu'en trace Denise Jodelet nous fait découvrir tout un monde insoupçonné* » (Moscovici, préface du livre Jodelet, 1989, p.10). Cette communauté comptait alors 500 familles qui accueillait 1 000 malades mentaux dans un périmètre concentré de 20 Km. Ces familles leur procuraient le logement, l'alimentation et la surveillance quotidienne tandis qu'une équipe médicale veillait à la surveillance médicale et paramédicale.

Au cours de cette étude de terrain, Jodelet (1989) a étudié les comportements et les attitudes des habitants durant quatre années. Ce laps de temps assez long lui a permis de constater qu'une mise à l'écart du malade mental par les familles et le village finissait par se mettre en place. Jodelet (1989) a notamment constaté que 82 % des foyers avaient séparé le lieu de vie des malades mentaux du leur, que 88 % ne prenaient pas leurs repas quotidiens ensemble et 91 % des familles ne partageaient ni leurs soirées, ni leurs promenades dominicales avec les malades mentaux. La chercheuse a donc remarqué que les habitants ont mis de plus en plus à distance les malades mentaux et ils ne sont pas les seuls. En effet, le village entier a aussi augmenté la distance physique avec ces personnes malades en mettant en place des heures de café et des coins de rassemblement à l'église et au cimetière pour ces derniers. Jodelet (1989) a expliqué cette distanciation par une phobie de la contamination et de l'imitation de la part des enfants à leur contact. Elle a également démontré que les habitants avaient peur des liquides organiques de ces malades mentaux parce qu'ils ne lavent ni leur linge, ni leur vaisselle dans la même eau que celle des malades mentaux. À travers ce rejet de l'autre et l'attitude des habitants envers ces patients, Jodelet (1989) montre que le malade devient inconsciemment sale, impur et une menace pour la communauté qui l'accueille. Il est également qualifié de bestial et d'incontrôlable. L'agi de la pensée sur la folie va se construire aussi autour du pouvoir magique et de la pollution puisque le corps social va aller jusqu'à éviter le malade afin de ne pas être contaminé par ce dernier.

A travers le travail de Jodelet (1989), nous constatons qu'il existe une différence entre les malades mentaux et les autres habitants qui s'est mise en place de façon spontanée au sein du village. Les habitants ont aussi construit une sorte de classification entre les maladies de naissance et les maladies dues à des accidents physiques ou psychologiques qui sont elles vues comme moins graves. C'est dans ces attitudes que s'exprimeraient les représentations sociales. La chercheuse considère ces représentations sociales comme négatives et discriminantes à l'égard des personnes souffrant de maladies mentales. Jodelet (1989) constate que connaître l'autre, c'est le vouloir semblable, ce qui paraît être une utopie car nous ne connaissons pas tout de l'autre aussi semblable semble-t-il à nous. En rejetant celui qui nous semble différent, nous serions amenés à éviter tout contact avec lui ce qui à la fin, conduit à créer un ordre social dans le but de protéger le groupe. Pour Jodelet (1989), cette séparation pour cause d'hygiène est un prétexte. Le but est en fait d'éviter que les personnes malades mentales et les autres puissent se reproduire. Elle explique : *« ce qui pour le groupe est la vraie menace, et contre quoi il n'y a de défense qu'individuelle: la pollution sexuelle... Il fallait pour en arriver à la dire, faire le détour par le plus secret de la pensée qui donne la folie magique et maligne, le fou altérité. Détour par la pratique signifiante qui permet d'exprimer le vécu réel ou imaginaire, de ce sur quoi porte la pratique institutionnelle. Détour par lequel, tout étant livré de la maladie, le malade prend un nouveau visage, celui de l'objet refusé »* (Jodelet, 1989, p. 342). Jodelet (1989) précise également que *« là ne s'arrête pas la régulation sociale du commerce avec les pensionnaires »* (Jodelet, 1989, p. 351). Ce que la communauté veut encore plus éviter que les relations sexuelles entre les malades et les habitants c'est qu'un de ces membres puisse avoir une relation amoureuse avec un pensionnaire et l'installation ensemble après avoir légalisé leur union en se mariant. La communauté ne transige pas là-dessus. D'ailleurs, toutes les femmes ayant enfreint cette loi ont été bannies du groupe et ont dû quitter la ville. Pour Jodelet (1989), *« le fait que le mélange soit toléré à condition de n'être pas officialisé montre que l'enjeu de l'interdiction de mariage vise le maintien d'une hiérarchie sociale »* (Jodelet, 1989, p. 351). Elle ajoute que pour les locaux, *« le risque majeur n'est pas tant la détérioration de la population par la transmission de la folie à ses rejetons que son envahissement par les fous eux-mêmes ; le risque d'indifférenciation effective, légalisée, dont les conséquences seraient catastrophiques pour l'image et l'identité du groupe »* (Jodelet, 1989, p. 351). Le mariage interdit permet donc non seulement la préservation de la hiérarchie sociale mais surtout empêche de menacer l'identité collective en assimilant ou en évitant de différencier le « bredin » du civil. L'intégrité

collective ne pourra être maintenue qu'en excluant toute tentative d'assimilation sans exception. Avec ce travail de recherche, Jodelet (1989) montre donc l'importance des pratiques de séparation et leur valeur vitale pour le groupe qui se manifeste en général par une peur de contact avec les malades qui vient surtout de notre mode de pensée.

Avec cet ouvrage, Jodelet (1989) aborde enfin, les représentations sociales en utilisant ensemble deux approches, à savoir: une approche scientifique et une approche biographique. Dans la première approche, Jodelet (1989) présente les travaux des autres chercheurs sur les représentations sociales en évoquant à la fois les apports et les manques sur ce sujet. Elle essaie aussi de montrer la place importante et transversale de la recherche sur les représentations sociales en psychologie sociale et aussi dans les sciences de l'homme en général. La chercheuse a aussi voulu démontrer que le concept des représentations sociales est un élément indispensable pour comprendre les comportements sociaux. Jodelet (1989) a mis en place une méthodologie de recherche à la fois complexe et rigoureuse pour prouver que les représentations ont un caractère central et cognitif. Dans la seconde approche qui est plutôt biographique, la chercheuse a voulu parler d'une histoire vraie, celle de la colonie familiale d'Ainay-le-Château, où l'on parle des relations et de la façon de voir les malades mentaux dans un village qui les avait pourtant accueillis de leur plein gré et qui à la fin n'a qu'une envie : que ces personnes malades quittent leur village et disparaissent de leur vie. Nous pouvons donc dire que les représentations sociales de ces habitants qui voyaient la présence de ces malades d'un bon œil au départ ont évolué avec le temps et plutôt de façon négative.

Comme Jodelet (1989), nous avons fait le choix d'étudier les représentations sociales sur un territoire précis : le pays d'Auge, en Normandie afin d'étudier comment les représentations des jeunes en situation d'insertion, de l'insertion et des missions locales sont ancrées sur ce territoire et d'étudier si elles ont évolué dans le temps. Dans le travail de Jodelet (1989), la dimension historique souligne que les représentations sociales sont véhiculées par les discours et les images et qu'elles peuvent évoluer dans le temps. Pour nous, cette dimension d'évolution dans le temps est importante car nous avons cherché à savoir s'il existait des évolutions des représentations sociales de l'insertion.

Conclusion

Comme nous venons de le montrer, pour cette recherche nous avons retenu principalement, les méthodes et les apports de Moscovici et de Jodelet sur l'évolution des représentations sociales. Dans une moindre mesure, nous avons mobilisé les apports de Doise et d'Abric. Moscovici nous a inspiré le choix de notre méthodologie, Jodelet le choix de notre terrain. Abric et Doise permettent d'analyser les représentations sociales des jeunes en situation d'insertion, de l'insertion et des missions locales, de chercher les constituants de ces objets et leur sens. Ces recherches constituent un cadre visant à mettre au jour les opinions que la société a sur les objets sociaux que nous étudions.

Chapitre II : Méthodologie

Introduction

Nous avons fait le choix d'utiliser conjointement deux types de méthodes afin d'obtenir une plus grande richesse de données. Nous avons choisi tout d'abord, une méthode d'analyse qualitative en utilisant les entretiens individuels. Puis, nous nous sommes servi d'une méthode d'analyse d'un corpus d'articles de journaux locaux.

Les entretiens devaient nous permettre avant tout de tester la première hypothèse, et d'évaluer les différences de points de vue entre les deux territoires. Les personnes interrogées ont des activités diverses : journalistes, conseillers et directeurs en missions locales, personnels d'associations d'insertion et élus. Ces différentes méthodes devaient nous permettre d'évaluer si les mêmes éléments étaient présents chez ces différentes populations.

La méthode d'analyse des textes devait nous permettre de tester la seconde hypothèse et donc d'identifier les éventuelles évolutions des représentations sociales au fil des années, de 1982 à 2017 grâce à l'étude de 211 articles de presse.

De plus, nous pensions que l'utilisation d'une méthodologie mixte devait nous permettre de développer une compréhension peut-être plus riche et plus pointue du phénomène étudié qui porte sur la perception que divers types de publics ont de l'insertion, des jeunes et des missions locales.

Nous présentons dans une première partie, notre méthode qualitative, puis dans une seconde partie, notre méthode d'analyse de la presse locale du pays d'Auge.

1. Etude par entretien semi-directifs

Notre analyse qualitative a porté sur le traitement des contenus verbaux que nous avons recueillis au cours d'entretiens individuels semi-directifs. Ce type d'entretien est souvent utilisé en sciences sociales et humaines car il permet des interactions et des relances. Cela incite donc plus facilement la personne interrogée à répondre aux questions tout en gardant une certaine liberté. La personne interrogée peut donc exprimer ses idées et les préciser plus facilement que lorsqu'elle répond à un questionnaire où les réponses sont souvent fermées. Nous avons interrogé des professionnels de l'insertion, des journalistes et des élus.

1.1. L'entretien semi-directif comme méthode d'enquête

Pour mener à bien notre recherche, nous avons donc fait le choix de l'entretien semi-directif qui est une méthodologie très utilisée en recherche qualitative. C'est ce qu'a expliqué Becker (2002) : « *en parlant aux gens, je m'attendais simplement à apprendre des choses qui puissent enrichir ma collection et qui me permettent d'affiner ma compréhension et mon analyse de la situation. Je voulais les placer en situation de dire un maximum de choses, notamment des choses auxquelles je n'avais pas pensé* » (Becker, 2002, p. 108).

Pour bon nombre de chercheurs, utiliser cette méthode doit permettre d'obtenir une finesse et une richesse des informations ainsi que l'accès aux représentations (Miller et Glassner, 1997) et à des informations rares ou étonnantes (Boyatzis, 1998).

Les entretiens ne sont pas que des outils neutres qui permettent de récolter des données mais ils correspondent aussi à des « *interactions entre deux personnes (ou plus) menant à des résultats négociés et contextuels* » (Fontana et Frey, 2005, p. 698).

Dans notre recherche, nous avons donc fait le choix de l'entretien semi-directif qui est, comme l'a repris Imbert (2010), en citant De Ketele et Roegiers (1996), « *une méthode de recueil d'informations qui consiste en des entretiens oraux, individuels ou de groupes, avec plusieurs personnes sélectionnées soigneusement, afin d'obtenir des informations sur des faits ou des représentations, dont on analyse le degré de pertinence, de validité et de fiabilité en*

regard des objectifs du recueil d'informations » (Imbert, 2010, p. 23-34). Pour cette auteure, « le choix de la technique de l'entretien est déterminé en fonction du but et des objectifs poursuivis et du type de recherche dans lequel elle s'inscrit (e.g. recherche exploratoire, descriptive, analytique, ou de développement). On distingue ainsi trois types d'entretien : l'entretien dirigé, l'entretien semi-dirigé et l'entretien libre » (Imbert, 2010, p. 23-34).

Pour notre part, nous avons fait le choix de l'entretien semi-directif ou entrevue semi-dirigée (Savoie-Zajc, 2009) car ce type d'entretien permet de récolter un « *discours par thème dont l'ordre peut être plus ou moins déterminé selon la réactivité de l'interviewé* » mais aussi d'avoir « *quelques points de repère (passages obligés) pour l'interviewé* ». Cela permet également une « *information de bonne qualité, orientée vers le but poursuivi* » ainsi qu'une « *information recueillie dans un laps de temps raisonnable* » et enfin, une « *inférence modérée* » (De Ketele et Roegier, 1996, p. 172).

Ce type d'entretien devait nous permettre d'en savoir plus sur l'interviewé en le faisant parler de son expérience personnelle et de son ressenti par rapport à notre sujet. Cela devait aussi nous aider à mieux comprendre la perception que le public a des jeunes en situation d'insertion. En utilisant cette méthode, nous pensions que cela nous permettrait aussi d'avoir une plus grande proximité avec les interviewés, les milieux et les expériences (Mucchielli, 1996).

Pour notre recherche, nous nous sommes servi de cette méthode pour interroger un échantillon de journalistes, d'élus et de professionnels du secteur de l'insertion. Nous souhaitons ainsi, récolter des données individuelles et subjectives et pour ce faire, il a été nécessaire de nous entretenir avec ces interlocuteurs individuellement afin de recueillir leurs perceptions et leurs opinions sur le sujet. Baribeau et Royer ont décrit de la manière suivante les caractéristiques de ce type d'entretien : « *l'entretien individuel, plus que tout autre dispositif, permet de saisir, au travers de l'interaction entre un chercheur et un sujet, le point de vue des individus, leur compréhension d'une expérience particulière, leur vision du monde, en vue de les rendre explicites, de les comprendre en profondeur ou encore d'en apprendre davantage sur un objet donné. Comme la parole est donnée à l'individu, l'entretien s'avère un instrument privilégié pour mettre au jour sa représentation du monde* » (Baribeau et Royer, 2012, p. 26).

De plus, cette méthode de recueil de données devait nous permettre d'aborder les thèmes de notre recherche tout en laissant une ouverture au niveau des réponses. Cela devait donc amener les sujets interrogés à nous fournir des éléments auxquels nous n'avions pas pensé (Mongeau, 2008) et à partir desquels nous allions pouvoir rebondir et peut-être même nous ouvrir à d'autres perspectives.

1.1.1. Outil de collecte

Pour mener à bien notre recherche, nous avons fait le choix d'utiliser plusieurs guides d'entretien pour aller à la rencontre d'un échantillon de 30 participants aux profils variés. Nous avons conçu quatre guides d'entretiens semi-directifs (présentés en annexes n°12, 13, 14 et 15) destinés à trois catégories sociales de personnes : les journalistes, les élus et les professionnels de l'insertion des jeunes (en missions locales et hors missions locales).

Avant de nous rendre sur le terrain, pour questionner nos interlocuteurs avec l'aide de nos guides d'entretien, nous avons au préalable testé un premier guide, auprès de deux professionnels de l'insertion, issus de chacun des deux territoires de recherche.

Même si ces guides varient légèrement, nous y retrouvons tout de même des thèmes communs. En effet, nos quatre guides ont été construits de la même façon. Nous avons tout d'abord élaboré une question de départ ouverte : Pouvez-vous me parler de votre expérience dans l'insertion des jeunes ? (professionnels de l'insertion et élus) / Pouvez-vous me parler de votre travail ? (journalistes). Puis, nous les avons interrogés sur leur parcours de formation et leur parcours professionnel. Nous les avons ensuite, invités à nous parler des évolutions des politiques d'insertion des jeunes et de l'évolution des pratiques des missions locales. Nous leur avons également demandé de nous parler de leur perception des jeunes et de l'évolution de la jeunesse. Enfin, il a été question des améliorations possibles en matière d'insertion.

Maintenant que les grands thèmes ont été présentés qui ont structuré nos quatre guides d'entretien, nous allons présenter les différences de chacun.

Les quatre guides d'entretien reprenaient donc les mêmes thèmes, à savoir :

- 1) L'évolution des politiques d'insertion dans le pays d'Auge

- 2) L'évolution des pratiques des missions locales
- 3) L'évolution des jeunes
- 4) Le traitement de l'insertion des jeunes dans le pays d'Auge
- 5) Les améliorations possibles pour aider les jeunes à s'insérer

A ces thèmes communs à chaque guide, nous avons aussi ajouté d'autres thèmes pour avoir des précisions sur certains sujets. Par exemple, pour les journalistes et les professionnels de l'insertion, nous avons choisi d'être plus précis qu'avec les femmes et hommes politiques. De ce fait, nous avons aussi choisi de les questionner sur leur métier et leurs pratiques mais aussi sur les relations existantes entre ces deux catégories professionnelles.

Aux journalistes, nous avons demandé d'évoquer leur travail, leur rôle, leur façon de collecter les informations, puis, la part de leurs articles qui traitent des jeunes, de leur insertion et des missions locales; de l'évolution de la jeunesse; de la façon dont ils parlent des missions locales mais aussi de leur rôle et de la fréquence de leurs sujets sur l'insertion. Nous retiendrons surtout parmi toutes ces questions, celles où l'on évoque le traitement de l'insertion des jeunes.

Pour les professionnels de l'insertion, nous les avons interrogés sur leur travail et leur environnement de travail, sur le fonctionnement d'une mission locale, sur l'évolution des missions locales, sur le rôle des médias dans le traitement de la question de l'insertion des jeunes et sur leur propre évolution de carrière. Nous retiendrons, ici, surtout tout ce qui a trait aux missions locales et à leurs évolutions.

Nous tenons à préciser que les informations qui nous intéressent le plus dans cette recherche, ce sont les thèmes que nous avons cités ci-dessus et qui étaient communs à nos quatre guides d'entretiens. Ce sont d'ailleurs les réponses en liens avec ces thèmes que nous allons traiter dans une nouvelle partie.

L'idée d'évolution et de changement est très présente dans nos guides car il s'agit d'identifier les aspects dynamiques des représentations sociales.

1.1.2. Le guide d'entretien destiné aux journalistes

Le premier guide d'entretien destiné aux journalistes (Annexe n°12) visait à en savoir plus sur le métier de journaliste et sur l'interlocuteur d'où les questions sur : *Pouvez-vous me parler de votre travail ? Quel est votre rôle dans votre travail ou rôle dans la société ? Comment collectez-vous les informations sur les sujets que vous traitez ? Comment traitez-vous les informations que vous recueillez ? Quelle est la part des articles parlant des jeunes et de l'insertion dans leur journal ? Quels ont été votre parcours de formation et votre parcours professionnel ?* Ces questions avaient pour objectif de mieux connaître nos interlocuteurs.

Ensuite, nous avons ensuite souhaité que les journalistes parlent de leurs articles concernant les politiques d'insertion des jeunes d'où notre question : *A travers les articles que vous avez écrits sur les politiques d'insertion des jeunes dans la région, quelles évolutions avez-vous constaté ?* Puis, il s'agissait qu'ils évoquent l'évolution des pratiques des missions locales avec la question : *Lorsque vous écrivez des articles parlant de la mission locale et de son rôle, de quelle manière en parlez-vous ? Et quelles évolutions des missions locales avez-vous observées ?* Nous avons aussi questionné les journalistes sur l'évolution de la jeunesse en leur demandant : *A travers les articles que vous avez écrits sur les jeunes, quelle évolution depuis 1982 avez-vous observée concernant la façon de parler des jeunes et de la jeunesse dans votre région ?* Toutes ces questions avaient pour but d'interroger les journalistes sur leurs points de vue sur les éventuelles évolutions des jeunes, de l'insertion, des politiques d'insertion et des missions locales, depuis qu'ils occupent leur poste. Ils nous apparaissent comme des témoins de l'histoire et des évolutions des représentations sociales d'objets sociaux liés à l'insertion des jeunes en Basse-Normandie.

Enfin, il s'agissait de savoir comment était perçue l'insertion des jeunes sur leur secteur d'action avec ces questions : *Lorsque vous écrivez des articles sur l'insertion des jeunes sur le territoire couvert par votre journal, de quelle manière en parlez-vous ? Quelles évolutions avez-vous observées concernant l'insertion des jeunes dans leur territoire ? Lorsque vous écrivez des articles sur les politiques d'insertion des jeunes sur le territoire couvert par votre journal, de quelle manière en parlez-vous ? Et Quelles évolutions avez-vous observées concernant les politiques pour les jeunes ?*

Pour conclure, nous avons voulu recueillir leur point de vue sur les améliorations possibles avec la question : *Que pensez-vous qu'il faudrait améliorer en matière d'insertion des jeunes dans la région ?*

1.1.3. Le guide d'entretien destiné aux élus

Le deuxième guide d'entretien était destiné aux élus locaux (Annexe n°13) parce qu'ils sont au plus près de la population et qu'ils sont informés des politiques locales mises en place. Ils sont aussi impliqués dans la gestion des missions locales et donc ils interviennent dans les politiques d'insertion des jeunes.

Dans ce guide, nous voulions tout d'abord qu'ils évoquent leur expérience en matière d'insertion des jeunes avec la question : *Pouvez-vous me parler de votre expérience dans l'insertion des jeunes ?* Cette question a été suivie immédiatement par une autre sur le parcours personnel de notre interlocuteur : *Quels ont été votre parcours de formation et votre parcours professionnel ?* Ces questions avaient pour but de mieux cerner nos interlocuteurs.

Ensuite, nous nous sommes intéressés à leur point de vue sur l'évolution des politiques d'insertion des jeunes en leur demandant : *Que pensez-vous de l'évolution des politiques d'insertion des jeunes dans la région ?* Nous avons aussi voulu avoir leur opinion sur l'évolution des pratiques des missions locales avec : *Que pensez-vous du rôle des missions locales dans votre région ?* Puis, nous avons souhaité avoir leur point de vue sur l'insertion des jeunes sur leur secteur d'action. Nous leur avons donc demandé : *Selon vous, parmi les actions mises en place pour aider les jeunes à s'insérer dans la région, lesquelles ont été efficaces ?* Mais aussi *que pensez-vous de la population jeune de votre région ?* Ces questions avaient pour objectif d'avoir leur opinion sur les évolutions qu'ils ont pu observer des jeunes, des missions locales et des politiques d'insertion.

Enfin, nous avons aussi conclu notre guide avec la même question que pour celui des journalistes sur les améliorations possibles en demandant : *Que pensez-vous qu'il faudrait améliorer en matière d'insertion des jeunes ?*

1.1.4. Le guide d'insertion destiné aux professionnels de l'insertion des missions locales

Le troisième guide d'entretien destiné aux professionnels de l'insertion (Annexe n°14) est légèrement plus étoffé que les deux précédents. Comme nous avons affaire à des personnes qui sont au cœur même de l'insertion des jeunes, nous avons souhaité les questionner sur leurs pratiques et leurs évolutions.

Notre première question portait sur leur expérience dans le secteur de l'insertion avec : *Pouvez-vous me parler de votre expérience dans le secteur de l'insertion des jeunes ?* Nous avons ensuite, questionné notre interlocuteur sur son parcours personnel avec les questions suivantes : *Quel a été votre parcours de formation ?, quel a été votre parcours professionnel avant de travailler en mission locale ?, en quoi consiste votre travail au sein de la mission locale ? Et comment percevez-vous votre environnement de travail ?* Ces questions nous ont cette fois encore, permis de mieux connaître notre interlocuteur.

Ensuite, nous avons poursuivi nos entretiens en demandant aux professionnels de l'insertion de nous parler des évolutions des politiques d'insertion des jeunes. Pour ce fait, nous leur avons demandé : *Depuis que vous travaillez dans le secteur de l'insertion des jeunes, quelles évolutions avez-vous constatées ?, que pensez-vous des politiques d'insertion des jeunes ?, et que pensez-vous de l'évolution des politiques d'insertion des jeunes dans votre région.* Cela nous a permis d'avoir leur avis de professionnels.

Nous les avons interrogés, ensuite, sur les évolutions des pratiques des missions locales puisqu'ils en sont les acteurs aux côtés des jeunes qui les fréquentent. On leur a demandé : *Pouvez-vous me dire comment fonctionne une mission locale ?, quel est votre travail ?, que pensez-vous du rôle des missions locales dans la région ? Et enfin, de votre point de vue, comment les missions locales ont évolué depuis leur création ?* Nous pensons que ces questions vont nous permettre de montrer les évolutions qu'ont connues ces structures.

L'autre sujet abordé était l'insertion des jeunes dans la région et nous leur avons demandé : *Selon vous, parmi les actions mises en place pour aider les jeunes à s'insérer dans votre région du pays d'Auge, lesquelles ont été efficaces ?* Mais également *que pensez-vous de la population jeune dans la région ?*

Notre thèse portant aussi sur les représentations sociales dans la presse, nous avons aussi voulu les interroger sur leurs rapports avec les médias avec la question : *Comment les médias parlent-ils de votre travail et de l'insertion des jeunes ?*

Enfin, comme tous nos interlocuteurs, nous avons voulu avoir leur opinion sur les améliorations possibles en leur posant à eux aussi la question : *Que pensez-vous qu'il faudrait améliorer en matière d'insertion des jeunes ?*

1.1.5. Le guide d'insertion destiné aux professionnels de l'insertion hors missions locales

Pour interroger les deux autres professionnels de l'insertion, nous nous sommes servi du même guide d'entretien que celui des professionnels des missions locales mais en moins étoffé (Annexe n°15).

Nous les avons une fois encore interrogés sur leur expérience dans l'insertion et sur leur structure en leur demandant : *Pouvez-vous me parler de votre expérience dans le secteur de l'insertion des jeunes ?* Pour mieux connaître nos interlocuteurs, nous leur avons demandé de nous parler d'eux et de leur parcours : *Quels ont été votre parcours de formation et votre parcours professionnel ?*

Puis, nous sommes une fois de plus, passé à des questions sur l'évolution des politiques d'insertion des jeunes avec : *Depuis que vous travaillez dans le secteur de l'insertion des jeunes, quelles évolutions avez-vous constaté ?, que pensez-vous des politiques d'insertion des jeunes ? Et que pensez-vous de l'évolution des politiques d'insertion des jeunes dans votre région ?*

A été évoquée également l'évolution des pratiques des missions locales avec : *Que pensez-vous du rôle des missions locales dans la région ? Et de votre point de vue, comment les missions locales ont évolué depuis leur création ?*

Nous les avons aussi questionnés sur l'insertion des jeunes sur leur secteur d'action : *Que pensez-vous des actions mises en place pour aider les jeunes à s'insérer dans votre région du pays d'Auge ? Et que pensez-vous de la population jeune de votre région ?*

Puis, nous les avons questionnés sur leurs rapports avec les médias avec : *Comment les médias parlent-ils de votre travail et de la question de l'insertion des jeunes ?*

Enfin, nos interlocuteurs ont eux aussi pu donner leur avis sur les améliorations possibles en matière d'insertion avec la question : *Que pensez-vous qu'il faudrait améliorer en matière d'insertion des jeunes ?*

1.2. Choix des participants et procédure

1.2.1. Présentation de l'échantillon des participants de l'enquête qualitative

Cette recherche a été menée auprès de 30 personnes: 15 femmes et 15 hommes. Nous avons interrogé au cours de notre recherche, un public varié: journalistes, professionnels de l'insertion et élus qui ont comme terrain d'action, le pays d'auge. Certains venaient du nord et d'autres du sud de ce territoire. Nous avons donc rencontré deux personnes qui travaillent sur tout ce territoire, seize qui travaillent uniquement au sud du pays d'Auge et douze autres au nord.

Nous avons fait le choix d'interroger trois échantillons différents de personnes afin de recueillir des points de vue diversifiés. Le point commun entre ces groupes est qu'ils ont un lien avec l'insertion. Les journalistes écrivent sur ce sujet et ils le décrivent ; les professionnels de l'insertion (en missions locales et hors missions locales) travaillent dans ce domaine et se situent au cœur des activités de ce milieu et les élus proposent des solutions par pallier aux problèmes liés à l'insertion.

Notre démarche est donc de type ethnographique, comme l'a été celle de Jodelet (1989) où il s'agit d'étudier une situation du point de vue de l'ensemble des acteurs sur un territoire donné.

Nous avons tout d'abord rencontré six journalistes qui travaillent dans l'un des trois journaux locaux qui couvrent notre terrain. Nous avons rencontré deux journalistes pour chacun des journaux étudiés, l'un du nord et l'autre du sud du pays d'Auge. En les interrogeant, nous

nous intéressons surtout à leur rôle de témoin sur ce qui se passe dans le pays d’Auge en matière d’insertion. Ils sont en quelque sorte, pour nous, des historiens de la ville.

Interviewés	Age	Poste occupé	Durée à ce poste	Territoire d’action
Alice	51 ans	Journaliste	28 ans	Sud du pays d’Auge
Christine	53 ans	Correspondante locale de presse	14 ans	Sud du pays d’Auge
Florence	36 ans	Correspondante locale de presse	15 ans	Nord du pays d’Auge
Marc	38 ans	Journaliste	15 ans	Nord du pays d’Auge
Renée	73 ans	Correspondante locale de presse	12 ans	Nord du pays d’Auge
Viviane	52 ans	Journaliste	29 ans	Sud du pays d’Auge

Tableau 1 : Les caractéristiques des journalistes du pays d’Auge interrogés

Nous avons ensuite, rencontré six élus qui couvrent soit tout ce territoire pour deux d'entre eux tandis que les quatre autres sont élus au nord pour deux d’entre eux et au sud pour les deux derniers. Ces élus ont été choisis car ils sont tous en lien avec l'insertion des jeunes. Certains font partie du bureau d'une des deux missions locales du pays d'Auge, d'autres sont impliqués dans la mise en place des contrats d'avenir et d'autres dans les politiques d'emploi. Ce choix n'était pas anodin de notre part. Nous avons ciblé des élus qui ont pu débattre ou prendre des décisions sur ce sujet de l’insertion des jeunes. L’objectif étant aussi de recueillir de leur part, des réponses aux contenus plus riches car sur un sujet qu’ils connaissent et donc que cela soit plus fructueux pour la recherche.

Interviewés	Age	Poste occupé	Durée en politique	Territoire d'action
Anne	67 ans	Elue locale	26 ans	Nord du pays d'Auge
Bruno	67 ans	Elu local et départemental	15 ans	Sud du pays d'Auge
Christophe	64 ans	Elu local	19 ans	Sud du pays d'Auge
Corinne	54 ans	Elue nationale	27 ans	Tout le pays d'Auge
Herbert	51 ans	Elu local et départemental	20 ans	Nord du pays d'Auge
Léon	45 ans	Haut-fonctionnaire	11 ans	Tout le pays d'Auge

Tableau 2 : Les caractéristiques des élus du pays d'Auge interrogés

Nous avons enfin, rencontré dix-huit professionnels de l'insertion, sept au nord du pays d'Auge c'est-à-dire la région d'Honfleur et onze au sud, dans la région de Lisieux. Nous avons essayé là aussi de procéder de façon équilibrée en interrogeant les directeurs des deux missions locales qui couvrent ce périmètre, à savoir : celle de Lisieux et celle d'Honfleur. Nous avons aussi rencontré des conseillers en insertion professionnelle qui travaillent dans l'une de ces deux structures : huit sur le secteur sud (Lisieux) et cinq sur le secteur nord d'Honfleur ainsi qu'une ancienne conseillère de Lisieux qui aujourd'hui s'occupe du CLLAJ sur Lisieux (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes)²⁸. Cette structure aide aussi bien des jeunes du nord que du sud du pays d'Auge à se loger mais aussi ceux venus de d'autres régions. Nous avons choisi de la comptabiliser avec les professionnels de l'insertion du sud pays d'Auge. Nous avons pour finir, rencontré deux personnes qui travaillent dans des associations qui aident les jeunes à s'insérer ou se réinsérer. Nous avons rencontré un encadrant dans une association d'insertion de Pont-l'Evêque donc au nord du pays d'Auge et une encadrante dans une association d'insertion de Lisieux donc au sud du pays d'Auge. Ces

²⁸ Les premiers CLAJ ont été créés dans les années 1980 et c'est en 1990 que le statut de structure autonome est établi grâce à la circulaire interministérielle n°383 du 29 juin 1990. Cette circulaire permet aux CLAJ d'être chargés d'actions en direction des jeunes avec trois missions qui sont d' « informer les jeunes sur les conditions d'accès à un logement autonome et leur apprendre leurs droits » ; d' « offrir aux jeunes des services techniques tels que l'organisation d'une bourse au logement, le prêt de matériel et d'outils nécessaires à une première installation, le système de sous-location et des prêts d'installation (pour le paiement de la caution, de premier loyer, ...) » et enfin, de « susciter un partenariat local ou d'y collaborer pour rechercher les réponses les plus pertinentes aux besoins exprimés par les jeunes ».

associations ont pour objectifs communs d'aider les personnes de tous les âges à mettre ou remettre un pied dans le monde du travail en proposant des contrats aidés. Elles ont chacune des jeunes de moins de 25 ans, dans leurs rangs qui, pour certains bénéficient d'un contrat d'avenir et pour tous, d'un suivi par un conseiller en insertion.

Interviewés	Age	Poste occupé	Durée à ce poste
Florence	36 ans	Correspondante locale de presse	15 ans
Marc	38 ans	Journaliste	15 ans
Renée	73 ans	Correspondante locale de presse	12 ans
Anne	67 ans	Elue locale	26 ans
Herbert	51 ans	Elu local et départemental	20 ans
Eric	48 ans	Conseiller	23 ans
Pierrette	43 ans	Conseillère	20 ans
Laurent	34 ans	Conseiller	6 ans
Frédérique	39 ans	Conseillère	12 ans
Guillaume	42 ans	Conseiller	15 ans
Christian	47 ans	Directeur	22 ans
Mathieu	35 ans	Encadrant dans une association	8 ans

Tableau 3 : Les caractéristiques des participants interrogés du nord pays d’Auge.

Interviewés	Age	Poste occupé	Durée passée dans l'insertion	Territoire d'action
Amélie	27 ans	Conseillère	5 ans	Sud du pays d'Auge
Berthe	57 ans	Conseillère	33 ans	Sud du pays d'Auge
Brigitte	54 ans	Conseillère	24 ans	Sud du pays d'Auge
Claude	47 ans	Conseiller	15 ans	Sud du pays d'Auge
David	49 ans	Conseiller	15 ans	Sud du pays d'Auge
Héloïse	56 ans	Conseillère	31 ans	Sud du pays d'Auge
Julien	39 ans	Conseiller	15 ans	Sud du pays d'Auge
Mathieu	35 ans	Encadrant dans une association	8 ans	Nord du pays d'Auge
Mylène	37 ans	Directrice	13 ans	Sud du pays d'Auge
Nadine	37 ans	Conseillère	12 ans	Sud du pays d'Auge
Sylvie	51 ans	Encadrante dans une association	12 ans	Sud du pays d'Auge
Virginie	42 ans	Ex conseillère, chargée du CLLAJ	20 ans	Tout le pays d'Auge
Christian	47 ans	Directeur	22 ans	Nord du pays d'Auge
Eric	48 ans	Conseiller	23 ans	Nord du pays d'Auge
Pierrette	43 ans	Conseillère	20 ans	Nord du pays d'Auge
Laurent	34 ans	Conseiller	6 ans	Nord du pays d'Auge
Frédérique	39 ans	Conseillère	12 ans	Nord du pays d'Auge
Guillaume	42 ans	Conseiller	15 ans	Nord du pays d'Auge

Tableau 4 : Les caractéristiques des professionnels de l'insertion du pays d'Auge interrogés

Interviewés	Age	Poste occupé	Durée à ce poste
Alice	51 ans	Journaliste	28 ans
Christine	53 ans	Correspondante locale de presse	14 ans
Viviane	52 ans	Journaliste	29 ans
Bruno	67 ans	Elu local et départemental	15 ans
Christophe	64 ans	Elu local	19 ans
Amélie	27 ans	Conseillère	5 ans
Berthe	57 ans	Conseillère	33 ans
Brigitte	54 ans	Conseillère	24 ans
Claude	47 ans	Conseiller	15 ans
David	49 ans	Conseiller	15 ans
Héloïse	56 ans	Conseillère	31 ans
Julien	39 ans	Conseiller	15 ans
Nadine	37 ans	Conseillère	12 ans
Mylène	37 ans	Directrice	13 ans
Virginie	42 ans	Ex conseillère, chargée du CLLAJ	20 ans
Sylvie	51 ans	Encadrante dans une association	12 ans

Tableau 5 : Les caractéristiques des participants interrogés du sud pays d’Auge.

Interviewés	Age	Poste occupé	Durée à ce poste
Corinne	54 ans	Elue nationale	27 ans
Léon	45 ans	Haut-fonctionnaire	11 ans

Tableau 6 : Les participants interrogés qui œuvrent sur tout le pays d’Auge.

1.2.2. Procédure utilisée

Avant d'aller interroger nos interlocuteurs, nous avons dû faire un travail préliminaire, à savoir: faire un listing des personnes susceptibles de pouvoir répondre à nos questions ou étant habilitées à le faire.

Comme nous l'avons déjà souligné, avant d'effectuer tous nos entretiens, nous avons au préalable testé notre guide d'entretien auprès de deux professionnels de l'insertion travaillant en missions locales. Ces entretiens exploratoires nous ont permis de définir la population à interroger, d'adapter les objectifs de la recherche, de reformuler certaines questions afin de guider la personne interrogée et enfin, de rédiger un guide d'entretien final dont nous nous sommes inspiré pour les trois autres guides. Ces entretiens exploratoires ont été réalisés auprès de Mylène et Christian, les directeurs de chaque mission locale. Ils nous ont aussi permis de voir avec eux s'il était possible de réaliser ce type d'entretiens avec leurs employés, dans leur structure. Nous avons ainsi pu fixer des dates et des créneaux horaires durant lesquels nous avons pu présenter d'une part, notre recherche et d'autre part, rencontrer les volontaires. D'après Cohen-Scali (2013), « *le guide d'entretien devait permettre d'accéder à des informations objectives et à la subjectivité du répondant naturellement mêlées dans le discours, tout en laissant à chacun la liberté d'exprimer son histoire singulière mais en fixant des cadres permettant de comparer les récits entre eux* » (Cohen-Scali, 2013, p. 271).

Il est important de souligner qu'avant chaque entretien, nous avons expliqué aux personnes interrogées que nous faisons une recherche sur les représentations sociales que la société a des jeunes, des missions locales et de l'insertion. Nous leur avons indiqué que nos entretiens étaient réalisés sous couvert d'anonymat afin qu'elles se sentent libres de répondre librement.

Tous ces entretiens ont été enregistrés sur un dictaphone après avoir demandé aux interviewés leur accord. Ces entretiens ont duré entre 45 min et 2 h pour certains. Ils ont ensuite, été retranscrits dans leur intégralité.

Le choix des journalistes s'est fait par réseau. Il a été relativement simple car nous travaillons dans ce milieu et nous en connaissons plusieurs.

Dans notre activité de correspondante locale de presse, nous croisons régulièrement des élus et nous avons contacté certains élus qui nous avons eu l'occasion de rencontrer. Le plus difficile a été, d'une part, d'identifier ceux qui maîtrisaient bien ce sujet de l'insertion des jeunes, et d'autre part, de trouver un créneau pour les rencontrer dans leur emploi du temps très chargé. Il a aussi fallu rassurer les élus en leur expliquant qu'en plus de l'anonymat, nous leur garantissons qu'aucune information ne filtrerait dans la presse. Le plus difficile n'a pas été de rencontrer des élus de haut niveau mais plutôt des personnes du nord du pays d'Auge (Honfleur et ses alentours) qui n'est pas notre secteur habituel d'action en tant que correspondante de presse. Cependant nous avons tout de même à force de persévérance réussi à les rencontrer.

Interroger des professionnels de l'insertion a été parfois ardu. Nous avons été bien accueillie par la directrice de la mission locale de Lisieux car nous y avons effectué un stage de 11 semaines, lors de notre Master 2 en Management du sociale et de la santé. Après l'avoir interviewée, cette dernière nous bloqué des demi-journées, dans ses locaux, pour que nous puissions interroger les conseillers volontaires ainsi que la personne du CLLAJ de Lisieux, une ancienne conseillère dans cette structure. Nous la considérons comme faisant partie des professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge (Lisieux) puisque la structure qu'elle gère fonctionne avec la mission locale de Lisieux. Questionner le directeur de la mission locale d'Honfleur et ses conseillers a été moins aisé car nous ne connaissions aucun d'eux. Il a donc fallu établir le contact dans un premier temps et instaurer un climat de confiance. Quant aux deux professionnels de l'insertion des associations d'insertion de Lisieux (sud pays d'Auge) et de Pont-l'Evêque (nord pays d'Auge), cela n'a pas été difficile non plus car nous connaissions une personne dans chacune de ses structures pour nous mettre en relation.

1.3. Réalisation des entretiens

Comme nous l'avons déjà évoqué nos 30 entretiens se sont bien déroulés. Certains de nos interlocuteurs ont été assez loquaces. Il a donc été nécessaire de recentrer l'entretien et de revenir au fur et à mesure sur les points qui nous intéressaient le plus, dans le cadre de notre recherche.

Comme nous l'avons aussi dit, nous avons fait le choix de poser des questions ouvertes qui permettait à nos interlocuteurs de parler librement. De ce fait, de nombreuses réponses à nos questions ont été évoquées dans le désordre, sans suivre notre guide d'entretien.

Le fait que nous n'ayons pas suivi à chaque entretien, notre guide n'a pas d'importance puisque toutes nos questions ont été abordées. Comme l'a souligné Cohen-Scali (2013), l'ordre des sujets abordés n'a pas de réelle importance. Le but du chercheur est d'aller aussi loin que possible afin de mettre au jour les représentations du répondant en lien avec les thèmes abordés.

1.4. Traitement des entretiens par analyse de contenu thématique

Nous avons choisi pour mener à bien notre recherche sur les représentations sociales, de mettre en œuvre des entretiens semi-directifs. Nous avons fait le choix de nous servir de l'analyse thématique pour étudier les propos recueillis. Cette méthode d'analyse sémantique, permet d'étudier ce que les interviewés pensent d'un sujet ou d'une thématique. Nous pouvons ainsi recueillir leur opinion mais aussi étudier la façon dont ils en parlent. Cela va aussi nous permettre d'élaborer des catégories.

Dans un premier temps, nous évoquerons les recherches qui ont été conduites sur la méthode de l'analyse de contenu. Puis, nous présenterons la méthode de l'analyse de contenu thématique. Nous rappellerons ensuite, les principes de l'analyse de contenu avant de présenter les étapes que nous avons suivies pour analyser nos 30 entretiens.

1.4.1. Les recherches menées sur la méthode d'analyse de contenu

L'analyse de contenu nous a semblé être la méthode adéquate pour notre recherche sur les représentations sociales. Elle est d'ailleurs considérée comme la technique la plus appropriée pour repérer les opinions, les prises de position, les croyances et les points de vue transmis par les discours (Moliner, Rateau et Cohen-Scali; 2002). D'après ces chercheurs (2002), ce travail d'analyse est indispensable car il permet d'aller au-delà de la variation du discours individuel

et d'accéder également à des significations communes qui sont la base même de toute représentation sociale.

De nombreux chercheurs ont d'ailleurs présenté toutes ces méthodes d'analyse dont Bardin (1977, 2013). Dans son ouvrage sur l'analyse de contenu (1977, 2013), Bardin présente un historique. Bardin (2013) situe les débuts de la méthode aux Etats-Unis, au début du siècle. A travers l'ouvrage de Bardin (2013), nous découvrons que c'est l'École de Journalisme de Columbia qui a inauguré cette technique. Pour ce faire, ils ont analysé la presse quantitative avec une rigueur scientifique. Puis, lors de la première Guerre Mondiale, les chercheurs vont se mettre à la propagande, qui sera largement développée 30 ans plus tard. Dans les années 40-50, les études se multiplient, tout d'abord à la demande du gouvernement américain, puis à celle des départements de sciences politiques des universités américaines. De nombreux chercheurs se spécialisent en analyse de contenu en même temps que les domaines d'application se diversifient.

Dans les années 1950, Berelson (1952) pose les règles fondamentales de l'analyse de contenu mais ces dernières vont être rapidement et largement remises en cause aux Etats-Unis. L'analyse de contenu connaît ensuite quelques années de solitude jusqu'à ce que de nouveaux chercheurs venus d'horizons divers s'y intéressent de nouveau.

Ces chercheurs vont poser de nouvelles questions et mettre en œuvre de nouvelles techniques comme celles de l'étude des cooccurrences mise au point par OSGOOD qui permet de prendre en compte l'inférence et d'oublier un peu la visée descriptive qui était jusque-là utilisée. De plus, à partir des années 70 et l'arrivée des ordinateurs, il devient aussi indispensable de mettre en place de nouvelles techniques d'analyse de contenu. Cette invention va permettre aux chercheurs d'accéder à des nouvelles possibilités dans les analyses de contenu et va rendre leur travail moins rébarbatif pour l'utilisateur, mais souvent plus compliqué pour le novice.

De nombreux chercheurs ont aussi tenté de définir cette technique de l'analyse de contenu. Par exemple, Bardin (1977) la décrit comme étant: *« un ensemble d'instruments méthodologiques de plus en plus raffinés et en constante amélioration s'appliquant à des discours (contenu et contenant) extrêmement diversifiées. Le facteur commun de ces techniques multiples et multipliées (...) Est une herméneutique contrôlée fondée sur la déduction et l'inférence. En*

tant qu'effort d'interprétation, l'analyse de contenu se balance entre les deux pôles de la rigueur de l'objectivité et de la fécondité de la subjectivité » (Bardin, 1977, p. 9).

Ghiglione et Beauvois (1980) estiment, pour leur part, que l'analyse de contenu est un outil permettant de donner des éléments de réponse aux problèmes qui ont nécessité son utilisation et elle répond aussi à des objectifs d'étude bien précis. Pour ces chercheurs, cette méthode n'est donc ni une pratique technique ni une pratique théorique fermée sur elle-même.

Selon Muchielli (1996), l'analyse de contenu est « *un terme générique désignant l'ensemble des méthodes d'analyse de documents, le plus souvent textuel, permettant d'explicitier le ou les sens qui sont contenues et/ou le ou les manières dont ils parviennent à faire effet de sens » (Muchielli, 1996, p. 36).*

1.4.2. L'analyse de contenu thématique

L'analyse de contenu thématique est fréquemment utilisée en sciences sociales et humaines, depuis les années 1950. Cette méthode repose sur un examen méthodique et systématique de documents textuels ou visuels. En utilisant cette méthode, le chercheur essaye de réduire les possibles biais cognitifs et culturels en contrôlant l'objectivité de sa recherche.

Au fil des décennies, de nombreux chercheurs ont participé au développement des diverses approches d'analyse de contenu. Une analyse de contenu se déroule en différentes étapes qui sont: la sélection, la lecture, la classification et l'interprétation des données à analyser. En effectuant ces diverses étapes, cela permet au chercheur d'être plus objectif et d'éviter la systématisation et la généralisation des résultats.

Pour effectuer une analyse de contenu, il est nécessaire au préalable de sélectionner des documents textuels, sonores ou visuels. Dans le cadre de notre recherche, cette analyse s'est effectuée sur 30 entretiens semi-directifs que nous avons retranscrits intégralement pour ensuite, pouvoir réaliser une analyse de contenu thématique afin de mettre au jour les opinions communes des personnes interrogées. Le choix de ces documents se fait en rapport avec une question de recherche choisie en amont ou lorsque le chercheur veut interroger un objet sur lequel il a déjà une idée générale, dans le cas où la recherche se fait avec une approche

inductive. Dans notre recherche, nous sommes partis d'une question de départ qui était: *Y a-t-il eu une évolution des représentations sociales des jeunes en insertion, des missions locales et de l'insertion dans le temps ?*

Une fois les documents à analyser sélectionnés, le chercheur procède à une lecture minutieuse de ces derniers et à plusieurs relectures, avant de se lancer dans leur classification. Cette classification peut se faire en établissant soit des catégories soit des codes afin de pouvoir bien identifier chaque document les uns par rapport aux autres. Ces codes ou ces catégories peuvent être en lien avec le contenu même du document ou avec le contexte de sa production. Dans notre recherche, après la retranscription intégrale de nos 30 entretiens, nous avons attribué à chacune des personnes interrogées un pseudonyme avant de les classer de deux façons différentes pour en faire deux analyses distinctes. Nous les avons classées d'une part, en quatre groupes différents, à savoir: les professionnels de l'insertion travaillant en missions locales, ceux travaillant hors missions locales, les journalistes et les élus. L'objectif était de voir comment chacun de ces groupes évoquait nos objets sociaux que sont les jeunes en situation d'insertion, l'insertion et les missions locales dans le pays d'Auge. Nous voulions voir si ces groupes en avaient les mêmes représentations sociales ou non. D'autre part, nous avons aussi classé ces personnes en deux groupes différents. Nous avons d'un côté, les 16 personnes dont le champ d'action est le sud du pays d'Auge et de l'autre, les 12 du nord pays d'Auge. Nous avons laissé de côté les 2 individus qui travaillent sur l'ensemble de ce territoire. L'objectif de cette deuxième analyse était de voir si les personnes interrogées du sud pays d'Auge avaient les mêmes représentations sociales que celles du nord quel que soit leur rôle sur leur territoire. Nous avons donc procédé à un classement de nos données en fonction du contexte de la production de nos entretiens en tenant compte dans une première analyse de la profession de nos interviewés et dans un second temps, de leur lieu d'action. L'objectif étant à chaque fois de pouvoir établir une comparaison entre nos divers groupes afin d'en trouver les similitudes et les discordances.

Pour comparer les points de vue de nos 30 témoins, nous avons aussi créé une grille d'analyse de contenu thématique en reprenant les grands thèmes de nos guides d'entretien. Puis, dans un premier temps, nous avons sélectionné deux entretiens semi-directifs, ceux des directeurs des missions locales (Mylène et Christian) car ces derniers nous ont semblé être les plus riches en termes d'informations. Nous avons alors inscrit dans chacun de nos grands thèmes de départ, les thèmes et sous-thèmes qui allaient avec eux. Une fois toutes les informations de ces deux

entretiens inscrites dans notre grille, nous avons procédé à cela avec chacun des autres entretiens. Nous avons repris chacune des idées des interviewés jusqu'à ce que tous les éléments aient pu être classés dans notre grille. Nous avons fait attention à noter dans notre grille à chaque fois, le prénom de l'interviewé, sa profession et son territoire d'action. Nous avons lié des catégories génériques correspondant aux thèmes abordés par les interviewés.

1.4.3. Les principes de l'analyse de contenu thématique

Comme nous venons de l'évoquer brièvement, il existe désormais une multitude de techniques d'analyse de contenu ce qui permet aux chercheurs d'en trouver une qui correspond le mieux à ces travaux. Bardin (1977) va d'ailleurs mettre en avant le fait qu'il existe bien cette variété de méthodes. Elle décrit l'ensemble de ces procédures relevant de l'analyse de contenu comme « *un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des messages, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces messages* » (Bardin, 1977, p. 43).

Quelle que soit la technique d'analyse utilisée par les chercheurs, le codage nécessite de découper le texte en « unités d'enregistrement » qui peuvent être de taille et de nature (sémantique ou linguistique) variées. Dans le cadre de notre recherche, nous cherchons à percevoir la façon dont les personnes interrogées parlent des jeunes en situation d'insertion, de l'insertion et des missions locales mais aussi de leurs évolutions.

Pour mener à bien notre analyse, nous avons procédé à un découpage des textes d'entretiens par unités de signification. Cela a pour objectif de nous permettre d'étudier chaque partie de ces entretiens et chaque entretien de façon individuelle et indépendante les uns des autres. Cette méthode d'analyse est inspirée du structuralisme et Bardin (1977) l'évoque de façon ironique en disant qu' : « *Il y avait de la manie de collectionneur derrière l'analyse fréquentielle. Il y a, dans l'analyse à caractère structural, un goût pour le jeu de meccano: démonter le mécanisme, expliquer le fonctionnement et [...] retrouver les mêmes rouages ou le même moteur, quelles que soient la forme de l'horloge ou la couleur de la carrosserie* » (Bardin, 1977, p. 209-210).

Il est important aussi de rappeler que l'analyse de contenu est historiquement liée à l'apparition de la théorie des représentations sociales. Cette méthode a d'ailleurs été un outil important pour Moscovici (1961), qui s'en est servi pour étudier la représentation sociale de la psychanalyse comme nous l'avons déjà évoqué. Nous avons aussi choisi cette technique car nous pensons comme Moscovici que la communication est le processus fondamental de la formation de la représentation sociale. Cet avis semble être aussi celui de Bardin (1977) qui dit que l'analyse de contenu est « *un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des énoncés, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces énoncés* » (Bardin, 1977, p. 43).

Nous pensons aussi que les représentations sociales peuvent servir d'outils pour alimenter la communication sociale. D'après Negura (2006), de par son objet, l'analyse de contenu est un outil qui doit tenir compte des dynamiques des représentations sociales mais aussi du rôle primordial que ces dernières ont dans « la production/réception » des énoncés.

1.4.4. L'analyse de contenu thématique

Les 30 entretiens semi-directifs réalisés auprès des professionnels de l'insertion, des journalistes et des élus du pays d'Auge ont tous été retranscrits dans leur intégralité. Ces entretiens ont été menés en nous servant d'un guide où les thèmes qui nous intéressaient apparaissaient. Lors de la retranscription, nous avons bien fait attention à remettre les propos des interviewés dans l'ordre.

La méthode utilisée pour traiter ce corpus est l'analyse de contenu thématique. Cette méthode consiste, après avoir procédé au recueil et la retranscription des entretiens, à les coder et à les classer en catégories. Nous avons fait le choix de présenter tous nos thèmes, sous-thèmes et sous-sous-thèmes du point de vue le plus partagé au moins partagé.

Cette méthode est décrite par Henry et Moscovici (1968) comme étant: « *une méthode très utilisée dans l'étude et la catégorisation des attitudes, opinions et croyances* » (Henry et Moscovici, 1968, p. 39). Le but avec cette méthode est d'identifier les mots et les fragments

de textes afin de les rassembler en classes thématiques. Henry et Moscovici (1968) évoquent aussi l'analyse transversale qui consiste à l'observation de l'échantillon des personnes interrogées au moment de l'enquête qualitative. Pour eux, cela permet de découvrir les points communs, les divergences et les évolutions des opinions des participants aux entretiens. Tout cela va permettre de faire apparaître des thèmes qui grâce à l'analyse transversale va rendre possible l'interprétation du contenu des entretiens.

De son côté, Bardin (1977) estime que cette méthode est : « *un moyen pour tester des hypothèses, comprendre un ou plusieurs phénomènes et découvrir de nouveaux horizons non prévus au départ et qui peuvent être intéressants pour avancer la recherche* » (Bardin, 1977, p. 80). L'analyse thématique sert à donner du sens aux extraits encodés dans la grille d'analyse de contenu. Elle est basée sur la compréhensibilité minutieuse des données et elle sert à comprendre les phénomènes analysés et à vérifier les hypothèses de la recherche.

Pour Rouquette et Guimelli (1979), le but de cette méthode est de donner « *une description objective, systématique et quantitative du contenu de la communication* » (Rouquette et Guimelli, 1979, p. 75).

Quant à Paillé et Mucchielli (2005), l'analyse thématique est une méthode qualitative qui permet de réduire des données en recourant à la création de thèmes. Dans le cadre de notre recherche, nous avons utilisé cela lorsque nous avons procédé à la réduction des propos des personnes qui ont participé à notre enquête. Mucchielli (1996) ajoute que l'analyse de contenu prend en compte une dimension de quantification pour évaluer, mesurer et trouver des liens de corrélation entre les variables indépendantes. L'étape de la quantification sert à obtenir des résultats sur l'ensemble des personnes interrogées.

De leur côté, Moliner, Rateau et Cohen-Scali (2002) vont démontrer que l'analyse thématique a pour but de faire jaillir les opinions des personnes interviewées. Pour eux, cette méthode est fondée sur deux critères indispensables et fondamentaux, à savoir: la validité et la fidélité parce qu'ils permettent de réduire l'effet de la subjectivité. Ces chercheurs estiment aussi que la désignation des thèmes de la grille d'analyse est orientée par la problématique et les hypothèses. Cette grille d'analyse une fois construite est appliquée à l'ensemble du corpus. Elle peut évoluer au fur et à mesure de la lecture des entretiens puisque de nouveaux thèmes et sous-thèmes peuvent apparaître. Il faudra attendre d'avoir terminé l'ensemble de l'analyse de notre corpus pour voir une nouvelle grille d'analyse plus précise apparaître et qui cette fois

sera définitive. Pour Moliner, Rateau et Cohen-Scali (2002), l'analyse transversale est l'étape finale de l'analyse thématique et elle a pour objectif de : «*rassembler les cahiers d'analyse individuelle en une analyse de l'ensemble de corpus* » (Moliner, Rateau et Cohen-Scali, 2002, p. 98).

Dans le cadre de notre recherche, nous avons bâti une première grille d'analyse de contenu à partir de deux entretiens que nous avons sélectionné parmi les 30 entretiens de notre corpus. Nous avons retenu ceux de Mylène et de Christian parce qu'ils étaient les plus étoffés en termes d'informations. Une fois le verbatim de ces deux entretiens classés, nous avons pu appliquer cette première grille d'analyse de contenu à tout le reste du corpus. Nos catégories et sous-catégories d'analyse se sont donc étoffées tout au long de notre travail de traitement des verbatim de nos entretiens et nous avons ainsi pu construire notre grille d'analyse définitive. Lors de notre travail d'encodage du corpus en thèmes et en sous-thèmes, la grille d'analyse de contenu est devenue de plus en plus stable. Nous avons ensuite, procédé à un classement des données recueillies dans des catégories d'analyse de la grille. Enfin, nous avons effectué une analyse transversale qui nous a permis la quantification et l'interprétation du contenu des entretiens. L'objectif de cette dernière étape est de faire surgir les différences et les points communs dans l'expression des représentations sociales des 30 personnes interrogées. Ceci nous a permis de tester nos hypothèses de départ.

2. Etude de la presse

Une analyse a également porté sur le traitement d'articles de journaux, issus de la presse locale du pays d'Auge. Nous avons étudié la façon dont les journalistes traitent des jeunes, des missions locales et de l'insertion dans leurs colonnes, grâce à l'utilisation d'un logiciel informatique, Alceste que nous présenterons ensuite. L'utilisation de ce logiciel devait nous permettre de construire diverses variables et de les étudier.

Pour avoir un ensemble large et varié, nous avons recueilli des articles dans trois journaux locaux différents. Cela permettait d'étudier la manière dont les sujets sont traités selon les périodiques. Nous avons étudié ces évolutions avec des articles allant de 1982 (date de création des missions locales ou PAIO) à 2017 (date de la généralisation de la garantie jeune

et fin du mandat présidentiel de François Hollande). Cette étude devait nous permettre de constater si lorsqu'une mise en place de nouveaux dispositifs en faveur de l'insertion des jeunes a lieu, une augmentation du nombre d'articles qui traitent des jeunes en insertion se produit ou bien si ces dispositifs n'ont pas d'influence sur le nombre d'articles publiés. Nous pourrions aussi identifier le nombre d'articles qui ont évoqué tel ou tel dispositif et ainsi constaté si certains dispositifs l'ont été davantage que d'autres.

2.1. L'étude de la presse comme méthode d'enquête

Comme nous l'avons évoqué précédemment pour mener à bien notre recherche sur l'évolution des représentations sociales des jeunes en situation d'insertion, des missions locales et de l'insertion, nous avons fait le choix d'étudier la presse écrite. Moscovici (1961) a déjà étudié les représentations de la psychanalyse dans la presse.

Comme Moscovici nous avons fait le choix pour notre recherche de varier nos sources même si cela ne s'est pas fait à une échelle de même ampleur. Pour notre part, nous avons récolté 160 coupures de presse dans un quotidien, 32 dans un bihebdomadaire qui possédait deux éditions différentes et 19 dans un hebdomadaire. Cela représente donc 211 coupures de presse au total issues de la presse locale du pays d'Auge que nous avons eues à analyser via le logiciel Alceste comme nous l'évoquerons dans une autre partie (2^e partie, chapitre 2.5). Parmi ces 211 articles, 173 évoquaient la mission locale du sud pays d'Auge, c'est-à-dire, la zone de Lisieux et 38 celle du nord pays d'Auge, autrement dit la zone d'Honfleur. Ces articles de presse ont été recueillis dans trois journaux locaux différents afin de varier nos sources et ne pas avoir la même ligne éditoriale. Ces articles récoltés ont été publiés entre 1982 et 2017, soit sur une période de 35 ans. Cela est une durée plus étendue que celle choisie par Moscovici (1961) qui était de 3 ans.

2.2. Modalité de collecte : les journaux

Pour évaluer s'il existe une évolution des représentations sociales, dans le temps, nous avons fait le choix d'étudier des articles de presse provenant de journaux locaux différents, à savoir: *Ouest-France*, *l'Eveil Lisieux/Côte* et *Le Pays d'Auge*. Le choix de ces journaux n'est pas anodin puisqu'il couvre notre territoire de recherche : le pays d'Auge.

Le champ d'action de ces journaux s'étendant sur un territoire plus vaste que le pays d'Auge, nous avons tout d'abord dû sélectionner les communes qui sont couvertes par nos deux missions locales du pays d'Auge afin de ne récolter que les articles de notre zone de recherche.

En nous appuyant sur l'étude de ces articles de presse, nous espérons montrer les images que les individus et la société ont des jeunes en situation d'insertion, des missions locales et de l'insertion et celles qu'ils véhiculent. Nous souhaitons faire cette analyse dans le temps, sur une période de 35 ans. Au total, 322 coupures de presse ont été rassemblées.

2.3. Mode de sélection des données

Pour rassembler nos coupures de journaux, nous avons tout d'abord, pris contact avec les missions locales de Lisieux et d'Honfleur afin de savoir si elles disposaient de leurs propres archives de presse. À Honfleur, la réponse fut négative par contre, à Lisieux nous avons pu avoir accès à plusieurs dizaines d'articles allant de 1982 à 2017.

Nous avons ensuite, pris contact avec les rédactions des trois journaux locaux afin d'avoir accès à leurs archives papiers. Tous possédaient des catalogues contenant leurs anciens articles. Ce fut un travail de longue haleine et difficile car non seulement, les catalogues étaient mal classés et certains étaient rangés dans des endroits où l'accès fut difficile.

Nous avons aussi demandé à ces médias s'ils disposaient d'archives numériques. La réponse fut positive mais malheureusement, tous ces journaux n'avaient pas tous leurs articles anciens accessibles en numérique. *Ouest-France* avait cependant quelques anciennes coupures que

nous avons pu récupérer ce qui nous a permis d'avancer. Pour les autres journaux, nous avons dû étudier leurs catalogues. Enfin, certains articles les plus récents, étaient accessibles en ligne.

Entre les archives papiers des journaux et des missions locales, nous avons donc pu rassembler 322 coupures de presse traitant des jeunes en situation d'insertion, des missions locales et de l'insertion, dans le pays d'Auge, entre 1982 et 2017, dans plusieurs journaux.

Une fois ces articles de presse récupérés, ils ont été classés par dates, du plus ancien au plus récent. Puis, nous les avons lus et relus afin de ne garder que ceux qui nous intéressaient vraiment pour notre recherche. Ce travail, nous a permis de garder 211 coupures de presse qui étaient axées sur nos objets de recherche qui ont pu être analysés par le logiciel Alceste. Nous avons choisi d'écarter 111 articles de presse non pertinents et de ne conserver que ceux qui traitaient directement de nos objets et qui faisaient plus de 10 lignes.

La collecte de ces articles de presse s'est donc faite par étapes et a été relativement longue. Récupérer les archives de la mission locale de Lisieux fut rapide même si nous avons dû y retourner une fois notre thèse bien avancée pour recueillir les derniers articles parus sur leur structure et les jeunes qui la fréquentent. Pour les archives catalogues, nous sommes allé plusieurs fois dans chacun des trois journaux durant notre thèse au CNAM. Celles sur internet n'ont pas toujours été simples à trouver parce que parfois les moteurs de recherches nous donnaient des articles qui ne correspondaient soit pas à notre recherche soit pas à notre territoire de recherche. Ces recherches ont été faites en 2016 et nous y sommes retourné une dernière fois en 2017 pour récupérer les derniers articles de cette année-là.

Il est aussi important de souligner que nous avons fait le choix d'écarter également certains types d'articles, ceux issus des bulletins municipaux car cela n'était pas l'objet de notre recherche. Ce choix n'est pas anodin, nous estimons, pour notre part, que ce type d'articles est peut-être moins partial que ceux issus de la presse écrite. En effet, ces textes sont écrits par des chargés de communication qui travaillent pour des élus qui eux-mêmes ont des liens avec les missions locales. Leur rôle est de présenter ces structures de façon positive et de leur faire aussi de la publicité. Nous avons d'ailleurs constaté que les sujets de ces articles n'étaient pas très intéressants. Il n'y avait pas d'éléments qui nous intéressaient dedans, ni témoignages de jeunes ou sur les jeunes, ni point de vue sur l'insertion ou les politiques d'insertion, rien de vraiment concret pour notre thèse.

Pour notre part, nous avons donc fait le choix de récolter tous les articles qui parlaient des missions locales de Lisieux (sud pays d’Auge) et d’Honfleur (nord pays d’Auge) car dedans, ils y étaient évoqués nos objets de recherche, à savoir : les jeunes en situation d’insertion, l’insertion et bien évidemment, les missions locales du pays d’Auge.

A travers l’analyse de la presse, nous voulions montrer la façon dont les médias traitaient les informations et construisent des représentations particulières des jeunes en insertion, de l’insertion et des missions locales, chez leur lecteur. Nous souhaitions montrer quelle image la presse locale véhicule de ces objets sociaux.

Lors de cette collecte d’articles, nous avons constaté qu’il n’existe pas un traitement équitable au sujet des missions locales entre les trois journaux du pays d’Auge. Effectivement, le journal *Ouest France* a écrit 160 articles sur les missions locales, *l’Eveil Lisieux/Côte*, 19 articles et *Le Pays d’Auge*, 31 articles. Cette inégalité de traitement est aussi perceptible entre le nord du pays d’Auge (Honfleur) et le sud du pays d’Auge. En effet, nous dénombrons plus d’articles sur le sud du pays d’Auge (Lisieux) avec 140 articles contre 23 sur le nord du pays d’Auge (Honfleur). Nous avons aussi constaté qu’il existait un nombre plus important d’articles à certaines dates qui correspondent à la même année ou celle juste après ou la mise en place de mesures phares en matière d’insertion des jeunes s’est déroulée. Par exemple, en 2006, un pic a eu lieu en lien avec la mise en place du dispositif CIVIS en 2005 ou en 2012 avec la création des emplois d’avenir, etc.

Années de parution	<i>Ouest France</i> sud pays d'Auge	<i>Eveil</i> <i>Lisieux/Côte</i> sud pays d'Auge	<i>Pays d'Auge</i> sud pays d'Auge	<i>Ouest France</i> nord pays d'Auge	<i>Eveil</i> <i>Lisieux/Côte</i> nord pays d'Auge	<i>Pays d'Auge</i> nord pays d'Auge	Nombre total d'articles par périodes
1982							
1983							
1984							
1985							
1986	1						
1987							5 sur le sud
1988							
1990		1					
1991	1		1				
1992	1						
1993							
1994							
1995	2						
1996	2						
1997	1						
1998	2						
1999	2						
2000	5						28 sur le sud
2001	3						15 sur le nord
2002	2						
2003	3						
2004	3						
2005	3						
2006	18	1	1	1			
2007	1						
2008	4						
2009	13						
2010	5						
2011	10	6	5	2			
2012	14	4	5	2			163
2013	6	1	1	4		1	140 sur le sud
2014	2	2		4			23 sur le nord
2015	11	1	4	1		2	
2016	12	2	6	4		4	
2017	2	1	2				
Totaux	129	19	25	31	0	7	

Tableau 7 : Nombre d'articles de presse par journaux et par années

2.4. Préparation des corpus

Les 211 articles ont été triés et classés par date. Nous les avons scannés afin de les mettre en format Word, avec la même police et taille d'écriture. Nous avons aussi relevé pour chaque article la date de parution, le journal et le secteur concernés par cet article. Certains de nos articles récoltés n'ont pas pu être scannés car les photocopies ou les articles papiers des journaux étaient de mauvaises factures. Nous avons donc dû les saisir à la main dans ce document Word. Une fois ces articles regroupés dans un même document, nous avons dû procéder à une relecture, corriger les fautes et ajouter les éléments manquants car notre scanner n'avait pas tout réussi à lire.

Quand l'ensemble de notre document a été prêt, nous avons recodé le document aux normes du logiciel Alceste. Nous avons remplacé tous les tirets du milieu par ceux du bas, mis des tirets entre chaque nom et prénom mais aussi entre chaque groupe de mots que nous voulions garder ensemble. Nous avons aussi enlevé tous les sigles en majuscules et nous les avons remplacés par des minuscules.

Lorsque nous avons terminé la mise aux normes de nos articles de presse nous avons créé six corpus de textes. Le premier corpus reprenait tous les articles recueillis sur la région de Lisieux de 1982 à 2017 soit 173 articles. Le deuxième était composé de tous les articles sur Honfleur pour la même période soit 38 articles. Le troisième reprenait tous les articles de Lisieux et Honfleur ensemble entre 1982 et 2017. Le quatrième corpus reprenait lui aussi les articles de ces deux secteurs ensemble mais entre 1982 et 1993, soit 5 articles que nous avons dû doubler pour que le logiciel Alceste puisse travailler dessus car autrement le corpus était trop petit. Le cinquième corpus contenait aussi les coupures sur ces deux zones ensemble mais entre 1994 et 2005 soit 43 articles et enfin, le sixième s'intéressait à la période de 2006 à 2017 pour ces deux secteurs soit 163 articles. Nous avons fait le choix de choisir des écarts d'âge de onze années pour chacun des corpus : 1982 à 1993, 1994 à 2005 et 2006 à 2017 afin de voir si avec un écart du même nombre d'années, les représentations sociales évoluées ou non.

secteurs	Dates	1982/1993	1994/2005	2006/2017	1982/2017
Lisieux		5	28	140	173
Honfleur		0	15	23	38
Lisieux/Honfleur		5	43	163	211

Tableau 8 : Nombre d'articles de presse par journaux, par secteurs et par périodes

Pour l'ensemble de ces 6 corpus, nous avons dû numéroter chaque article et indiquer nos variables étoilées. Par exemple, pour le 4e article en Lisieux nous avons procédé comme ceci: 0004 *ville_Lisieux *date_1989 *Journal_OF et pour le premier d'Honfleur comme cela : 0004 *ville_Honfleur *date_1999 *Journal_OF. Cette opération a été répétée pour chacun des articles et ceux plusieurs fois puisque nous avons conçu plusieurs corpus différents.

Une fois ces six corpus de presse prêts, nous les avons enregistrés sous le format texte sans saut de ligne pour pouvoir ensuite, les passer chacun dans le logiciel Alceste.

2.5. Traitement des données par Alceste

Alceste est un logiciel spécialisé dans le traitement des données textuelles. Dans un premier temps, nous présenterons donc ce logiciel, puis son fonctionnement. Nous évoquerons également les théories des chercheurs sur cette méthode ainsi que l'utilisation de ce logiciel sur l'étude des représentations sociales.

2.5.1. Le logiciel Alceste

Le logiciel Alceste (Analyse des Lexèmes Cooccurrents dans les Enoncés Simples d'un Texte) permet d'analyser des données textuelles ou de statistique textuelle. Il a été créé par l'ingénieur Reinert du CNRS, en France, dans le laboratoire de Benzécri, à partir de 1983²⁹. Il est aujourd'hui, la propriété la Société Image qui continue à le développer et le commercialiser au niveau international. On y retrouve de nombreux modules graphiques et particulièrement, la cartographie des textes qui font de ce logiciel un outil important pour analyser et aider à l'interprétation. La version 2013 contient un module de découpage et de classification manuelle ainsi qu'un module de formatage et de nettoyage du corpus. Ce logiciel sert aussi à réaliser des analyses factorielles des correspondances (AFC) qui ont été développées par Benzécri. Les AFC permettent de traiter des grandes masses de données afin de visualiser et hiérarchiser l'information (Benzécri, 1973). L'objectif principal de cette méthode est de déterminer la façon dont sont organisés les mots qui constituent un texte (Reinert, 1992).

Pour se servir de cette méthode, l'utilisateur doit regrouper un corpus de textes. A partir de là, il effectue une première analyse détaillée de son vocabulaire et constitue le dictionnaire des mots ainsi que celui de leur racine, avec leur fréquence.

Dans un second temps, par fractionnements successifs, Alceste découpe le texte en segments homogènes contenant un nombre suffisant de mots et procède alors à une classification de ces segments en repérant les oppositions les plus fortes.

Avec cette méthode, il est possible d'extraire des classes de sens, constituées par les mots et les phrases les plus significatifs. Les classes alors obtenues représentent les idées et les thèmes dominants du corpus. L'ensemble des résultats triés selon leur pertinence, accompagnés de nombreuses représentations graphiques et de différents rapports d'analyse, permet à l'utilisateur une interprétation aisée et efficace.

L'utilisation de ce type de logiciel s'est diffusée dans le domaine des sciences humaines et sociales grâce notamment à des travaux de psychologie sociale dès les années 1990, au sein

²⁹ <http://www.image-zafar.com/Logiciel.html>

du Laboratoire de psychologie sociale de l'École des hautes études en sciences sociales, en sciences de gestion, marketing, sciences politiques.

2.5.2. La méthode de classification utilisée par Alceste

Alceste est donc fondé sur une analyse statistique distributionnelle. Dans un souci d'optimisation, Alceste réclame que le corpus qu'on lui soumet présente une certaine cohérence thématique dans la mesure où le principe du logiciel est de comparer les distributions des vocables au sein d'un corpus, à condition que les différentes parties du corpus aient des mots en commun (Abric, 2005).

La méthode Alceste consiste en un découpage du corpus en fragments de taille plus ou moins similaires, nommés unités de contexte. Il existe deux types d'unités de contexte: les unités de contexte initiale ou u.c.i. et les unités de contexte élémentaires ou u.c.e. Les u.c.i. sont des unités de contexte plus grandes que les u.c.e. Ce sont des parties de textes du corpus auxquelles le chercheur donne des variables qui, une fois attribuées à ces parties de textes permettent d'être croisées. Ces variables sont annotées à l'aide du signe étoile qui indique au logiciel que ces mots ne font pas partie du corpus et qu'il ne doit pas les entrer dans l'analyse. Les u.c.e. sont des phrases à partir desquelles Alceste va faire l'analyse.

Dans un article, Marpsat (2010) explique que l'ensemble des textes à analyser, qui constituent le corpus, peut être déjà découpé au préalable en unités comme des chapitres, des entretiens auprès de personnes différentes, etc. Ce sont ces divisions dites « naturelles » du corpus sont nommées unités de contexte initiales ou u.c.i. Quand on prépare le corpus pour l'analyse, on associe à chaque u.c.i. diverses données, comme par exemple des caractéristiques sur la personne interviewée (âge, sexe, profession). Ce sont en fait, des variables supplémentaires, insérées par le chercheur, qui ne font pas partie du texte. Marpsat (2010) prend pour expliquer cela, l'exemple d'un conte et des indications sur le moment où il a été écrit (année, groupe de Contes, etc.). C'est ce qu'on appelle, selon elle : « les mots étoilés » à cause de la façon dont le logiciel les localisent dans le texte formaté. Marpsat (2010) s'est aussi intéressée aux formes textuelles ou formes simples qui « *sont des suites de signes séparés par des blancs (ou d'autres caractères comme les points, les virgules...), c'est-à-dire, en général, des mots. Elles*

subissent dans Alceste une lemmatisation qui les remplace par leur forme réduite ». Selon Marpsat (2010), il existe deux catégories de formes réduites : les formes analysables qui servent pour la classification descendante et les formes illustratives qui sont utilisées seulement pour décrire les classes qui en résultent. La chercheuse explique que : « *Les formes analysables proviennent de noms, verbes, adjectifs et adverbes (les mots pleins), les formes illustratives sont les mots outils (prépositions, pronoms, conjonctions, auxiliaires) ainsi que les variables ou mots hors corpus (mots étoilés), associés à chaque u.c.i. comme on l'a vu ci-dessus. Quant aux mots-outils, le logiciel les reconnaît et les catégorise selon leur fonction (prépositions indiquant un mouvement, nombres, marqueurs d'une relation spatiale, temporelle, etc.)* » (Marpsat, 2010). Ce logiciel découpe aussi le texte à étudier en unités de contexte élémentaires (u.c.e.) ou segments, de taille réduite. En utilisant ce logiciel, le chercheur peut aussi faire une classification descendante hiérarchique où à chaque pas, la classe la plus grande est divisée en deux. Cela permet de regrouper « *ces unités de contexte en classes, ou mondes lexicaux (Rouré et Reinert, 1993, p. 573)* » (Marpsat, 2010). Pour Marpsat (2010), un certain nombre d'analyses complémentaires existeraient et elles permettraient d'interpréter ces classes.

Pour Marpsat (2010) tout comme pour Reinert (1987, 1990, 2001) et Guérin-Pace (1997), ce logiciel « *associe à chaque classe des mots et des énoncés spécifiques, et édite des listes de mots et des statistiques descriptives (Reinert, 1987, 1990, 2001 ; Guérin-Pace, 1997)* » (Marpsat, 2010).

Le logiciel met aussi en évidence un autre type d'unité nommée unité lexicale qui est identifiée par le biais des occurrences de chaque forme grâce à un dictionnaire. Avec cette technique, le logiciel associe ensemble les formes susceptibles d'appartenir à une même famille morphologique peu importe leur catégorie syntaxique. Alceste construit alors à ce moment-là, un dictionnaire des formes réduites du corpus basé sur la racine des mots. Une fois que le logiciel a réparti les textes du corpus en unités de contexte et de formes, le corpus peut être présenté dans un tableau de données où apparaissent les mots pleins en colonnes et les fragments en lignes. A la fin, ce travail effectué par Alceste permet d'obtenir des classes de mots les plus significatives du texte analysé. Il permet aussi d'avoir les principaux mondes lexicaux du corpus traité, c'est-à-dire les groupes de mots les plus liés à une classe.

Lorsqu'un chercheur décide d'utiliser ce logiciel, il doit comme nous l'avons fait nous-mêmes, préparer son corpus, le codifier et le nettoyer. Une fois ce travail préalable effectué, le

chercheur peut alors lancer l'analyse. Le logiciel va alors effectuer quatre analyses principales, à savoir: la classification descendante hiérarchique, le tri des classes lexicales sur la base du χ^2 , la sélection d'extraits représentatifs et l'analyse factorielle des correspondances représentée sur un tableau cartésien.

La classification descendante hiérarchique du vocabulaire du corpus se fait à partir de l'utilisation d'un tableau croisé qui permet d'obtenir la cooccurrence d'ensembles de mots différents (dits ensembles lexicaux) par rapport à d'autres ensembles et cela va créer ce que le logiciel nomme des classes. Ces dernières « *correspondent à la notion de monde de représentations issue de la psychologie sociale française* » (Lapointe et Langlois, 2005, article en ligne). Pour Reinert (1993), ces classes ont une importance considérable car elles servent à découvrir les sous-discours ou mondes lexicaux d'un corpus mais aussi de mieux cerner les différentes formes de représentations des sujets par rapport à un phénomène précis. Cette première opération permet aussi d'avoir une analyse qualitative du vocabulaire de chacune des classes et des extraits de corpus obtenus qui la représente. Ceci va alors permettre de découvrir les thèmes et aussi les sous-thèmes de chacune des classes. Pour sa part, le tri des classes lexicales sur la base du χ^2 se fait en associant de manière automatique chaque classe aux variables démographiques qui sont le plus caractéristique des sujets qui y sont liés statistiquement. Quant à la sélection d'extraits représentatifs, elle est réalisée par le biais d'une sélection d'extraits de textes les plus représentatifs de chacune des classes sur la base de la présence de mots possédant un χ^2 le plus élevé. Enfin, l'analyse factorielle des correspondances représentée sur un tableau cartésien sert à créer des frontières entre les divers mondes lexicaux. Cela s'effectue grâce à diverses techniques comme le tri du vocabulaire spécifique de chacune des classes et le tri des énoncés de chacune des classes les plus représentatives de ce vocabulaire qui est d'ailleurs perçu par certains chercheurs comme analyse discriminante du vocabulaire (Abric, 2005; Lapointe, 1998).

2.5.3. Alceste utilisé pour étudier les représentations sociales

Geka et Dargentas (2010), dans un article traitant de l'apport de ce logiciel en sciences sociales, ont montré l'intérêt du logiciel Alceste dans l'analyse des représentations sociales et particulièrement, dans le cas d'études diachroniques s'appuyant sur des matériaux textuels.

Pour les chercheuses, ce logiciel est idéal lorsque les chercheurs désirent étudier l'évolution dans le temps des représentations sociales. Elles notent que ce logiciel : « *contribue à l'analyse de l'émergence d'un objet social, de sa transformation dans le temps, de l'impact de variables temporelles, ou encore à la mise en évidence de processus représentationnels accompagnant la vie d'un objet social, à savoir l'objectivation et l'ancrage* » (Geka et Dargentas, 2010, p.111-135). Elles ont aussi expliqué cette méthode en se servant de deux types de représentations sociales : celle de la politique et celle de l'incinération. Elles ont pour ce faire, effectué deux recherches diachroniques afin de montrer « *les possibilités empiriques d'Alceste et l'intérêt que comporte son utilisation, tout en abordant brièvement la question théorique de la dynamique des représentations sociales* » (Geka et Dargentas, 2010, p.111-135). Elles rappellent aussi que le logiciel Alceste n'a pas été créé au départ dans le but d'étudier les représentations sociales. Elles expliquent que : « *des éléments théoriques énoncés par le concepteur du logiciel (Reinert, 1986) le situent comme un instrument tout à fait adéquat pour l'analyse des représentations sociales. Ainsi, on peut identifier certains éléments épistémologiques communs entre le logiciel et le champ théorique des représentations sociales* » (Geka et Dargentas, 2010, p.111-135). Le premier élément commun est qu'aussi bien le champ théorique des représentations sociales que le logiciel ont pour objectif de comprendre l'environnement social. Pour les chercheuses, la communication est le facteur central de la théorie des représentations sociales et elle se réalise à travers le langage qui est porteur de sens et de significations.

Geka et Dargentas ont aussi voulu expliquer que sur un autre niveau, la méthodologie utilisée par ce logiciel Alceste a comme orientation l'analyse des données textuelles provenant de divers supports: entretiens, questions ouvertes de questionnaires, associations libres, documents écrits (presse écrite, journaux, littérature, magazines, etc.). L'utilisation de cette variété de supports permet « *d'analyser les discours, les catégories du langage ou le langage thématique de l'ensemble des unités lexicales qui se rattachent à une représentation sociale, se proposent comme la meilleure approche pour atteindre le processus de l'objectivation (Moscovici, 1976)* » (Geka et Dargentas, 2010, p.111-135).

Geka et Dargentas estiment que les « *mondes lexicaux correspondent aux classes issues de la classification hiérarchique descendante et fonctionnent comme catégories reflétant des liens d'opposition ou de connexion entre elles. La structure ainsi obtenue présuppose une double lecture : une lecture d'ensemble des classes et une lecture de chaque classe autonome et de*

ses liens intrinsèques. Le sens et les significations repérées, intraclasse et interclasse semblent propices à l'étude du processus d'objectivation et d'ancrage des représentations sociales » (Geka et Dargentas, 2010, p.111-135).

Geka et Dargentas pensent aussi qu'avec ce logiciel, on peut se servir des variables externes et de leur distribution en fonction des classes obtenues. Selon elles, ce processus permet de repérer le positionnement de diverses variables sur les classes ce qui est fondamental dans la théorie des représentations sociales. Geka et Dargentas croient que lorsque l'on introduit des variables temporelles dans l'analyse, le logiciel Alceste est susceptible de repérer des éléments qui informent sur la dynamique représentationnelle mais jusqu'à maintenant, Alceste n'a été utilisé que rarement pour étudier les aspects stables, changeants ou transformants des représentations sociales.

Avec cet article, ces deux chercheuses souhaitent aussi montrer qu'avec ce type d'étude, *« le chercheur peut s'appuyer sur la distribution des lexèmes dans les classes selon le X2 et les liaisons entre les classes (que l'on peut notamment comprendre à l'appui de la C.D.H.), qui peuvent donner des indices importants sur le caractère dynamique des représentations sociales* » (Geka et Dargentas, 2010, p.111-135). Ce procédé est intéressant à utiliser dans le cas d'études visant à comparer les analyses rendant compte de l'évolution des discours dans le temps.

Troisième partie

Résultats

Chapitre I : Résultats de l'analyse des entretiens

Introduction

Dans cette partie de résultats de l'analyse de contenu thématique des entretiens, nous évoquons tout d'abord, les résultats concernant la population dans son ensemble, en donnant toujours en premier l'opinion des professionnels des missions locales, suivie de celle des autres professionnels de l'insertion, puis des journalistes et des élus. Après avoir présenté le point de vue de la population globale, nous présenterons les points de vue sur les deux territoires concernant ce thème. Nous présenterons d'abord, les points de vue de la population du sud pays d'Auge (Lisieux), puis ceux du nord pays d'Auge (Honfleur). Nous ne prendrons pas en compte l'avis des deux élus, Corinne et Léon parce qu'ils travaillent sur l'ensemble du territoire.

Dans une première partie, les perceptions des personnes interrogées concernant le thème des jeunes en difficulté d'insertion seront évoquées, puis leurs impressions concernant une éventuelle évolution de la jeunesse seront présentées et enfin, les origines des problèmes d'insertion de ces jeunes seront abordées.

Dans une deuxième partie, les opinions des personnes interrogées concernant les missions locales seront développées. Puis, leurs avis sur les évolutions de ces structures et les améliorations à mettre en place pour améliorer l'insertion des jeunes seront évoqués.

Dans une troisième partie, les points de vue au sujet des dispositifs d'insertion en faveur des jeunes en difficulté seront présentés. Dans un premier temps, les points de vue positifs sur ces dispositifs seront présentés. Puis, dans un second temps, nous évoquerons ceux qui sont perçus négativement. Il sera aussi question des évolutions de ces dispositifs d'insertion en faveur des jeunes et des améliorations possibles en matière d'insertion.

Dans une quatrième partie, les perceptions sur les métiers de l'insertion en missions locales seront évoquées, tout comme les évolutions qu'ont connu ces métiers au fil du temps.

1. Le point de vue sur les jeunes en situation d'insertion

L'analyse nous permet de rendre compte de la façon dont les jeunes en situation d'insertion dans le pays d'Auge sont perçus par les personnes que nous avons rencontrées. Elle permet également d'identifier si une évolution des perceptions des jeunes en situation d'insertion a été constatée par nos participants aux entretiens au fil des décennies.

Les perceptions des personnes interrogées seront tout d'abord présentées. Puis, les évolutions de ces représentations seront évoquées.

1.1. La variété de point de vue sur les jeunes reçus en mission locale

Dans cette partie, les personnes interrogées évoquent leur perception sur les jeunes reçus en missions locales.

1.1.1. L'opinion des professionnels de l'insertion

- **Des jeunes perçus comme étant un microcosme**

Pour l'ensemble des 16 professionnels qui travaillent en missions locales, les jeunes qu'ils reçoivent sont *des jeunes volontaires*. Ces jeunes ne sont pas obligés de venir en mission locale. Ceux qui franchissent le seuil de ces structures sont tous venus de leur plein gré. Pour eux, les jeunes qui viennent ne sont qu'une partie de la jeunesse, ceux qui ont besoin d'aide et qui en font la demande. Ceci n'est pas le cas de tous les jeunes. C'est notamment ce qu'explique Éric, conseiller à Honfleur : « *Ce sont eux qui ont choisi de venir nous voir, ils n'ont aucune obligation. Nous ne sommes pas là pour aller les chercher par la main. S'ils viennent c'est qu'ils ont une demande et qu'ils sont en demande* ».

Pour l'ensemble des 16 professionnels des missions locales interrogés, ils n'ont qu'*une vision parcellaire de la jeunesse du pays d'Auge*. Selon eux, les jeunes qu'ils reçoivent ne sont

qu'une infime partie de la jeunesse du pays d'Auge. Il s'agit, selon eux, essentiellement des jeunes qui rencontrent des difficultés au niveau social et professionnel. C'est ce que Mylène, directrice à Lisieux nous a bien précisé : *« Je pense que nous n'avons qu'une vision parcellaire des jeunes et qu'elle n'est donc pas représentative de la population jeune en général. Il y a 75% des jeunes qui viennent à la mission locale qui ont un CAP voire moins alors heureusement que ce n'est pas la réalité pour tous les jeunes ».*

• Des jeunes perçus comme ayant des exigences professionnelles précises

Pour l'ensemble des 16 professionnels des missions locales, les jeunes qui viennent les consulter ne viennent pas sans raison. Pour eux, *ces jeunes ont des demandes et des attentes précises*. C'est ce que raconte David, conseiller à Lisieux : *« Dans la majorité des cas, lorsque les jeunes viennent nous voir c'est parce qu'ils veulent qu'on les aide dans leur recherche d'emploi, viennent ensuite, les demandes pour qu'on les aide à trouver une formation ou une orientation. La motivation première des jeunes n'est pas qu'on leur donne de l'argent ou qu'on les aide à payer leur permis contrairement aux idées reçues que les gens en ont ».*

D'après les entretiens réalisés auprès du personnel des missions locales, nous avons donc constaté que les jeunes avaient des attentes fortes en venant voir un conseiller la première fois. Ils viennent pour que ces professionnels les aident à : trouver un emploi (selon 16 professionnels de missions locales), trouver une formation ou une orientation (14 professionnels), rédiger un CV ou une lettre de motivation (10 professionnels), trouver de l'argent pour vivre ou pour le quotidien (5 professionnels), trouver un toit (6 professionnels), et être conseillé dans leurs démarches administratives (6 professionnels).

• Des jeunes perçus comme possédant des atouts

Pour l'ensemble des 16 professionnels des missions locales, *les jeunes* qu'ils rencontrent *ont de nombreuses qualités*. Ils les décrivent comme des personnes attachantes, touchantes, agréables, polies, reconnaissantes et sympathiques. Christian, directeur à Honfleur dit, par

exemple : « *Ce sont des jeunes sympas dans l'ensemble et polis. Ils sont contents de nous rencontrer dans la rue. Ceux qui s'en sont sortis sont mêmes reconnaissants* ».

Pour 13 professionnels des missions locales sur 16, les jeunes qui viennent les voir sont **des jeunes qui ont envie de s'en sortir et de travailler** sinon ils ne feraient pas cette démarche. C'est par exemple ce que raconte Pierrette, conseillère à Honfleur : « *A contrario de la majorité de nos jeunes, nous avons aussi la chance de suivre des jeunes très motivés et qui en veulent. Ils viennent nous voir pour s'en sortir et recevoir des conseils pour qu'on les guide sur leur orientation ou leur formation. Ils nous écoutent, foncent et font ce qu'ils disent. Cela s'en sortent et ils devraient servir d'exemple aux autres* ».

Cet avis est partagé par les 2 encadrants des associations d'insertion. Par exemple, Sylvie raconte : « *Heureusement, je vois aussi que certains veulent vraiment s'en sortir et je leur dis que c'est possible avec une remise à niveau* ».

Pour 8 professionnels des missions locales sur 16, **certains jeunes sont persévérants**. Ils estiment d'ailleurs que ces jeunes sont capables de plus de persévérance que certains autres jeunes de leur âge qui ne sont pas en difficulté d'insertion mais aussi que certains adultes qui eux, sont en difficulté d'insertion. C'est ce que raconte Eric, conseiller à Honfleur : « *Certains jeunes sont plus persévérants que d'autres et se découragent moins vite. Ils ont envie de s'en sortir et c'est dans leur tempérament de se battre et de ne pas baisser les bras. Il y en a certains qui sont même prêts à accepter n'importe quel emploi pour gagner de l'argent pour se payer le permis ou une formation. Ils sont rares mais méritants* ».

Pour 7 professionnels des missions locales sur 16, **les jeunes ont le dialogue aisé**. C'est ce qu'explique Pierrette, conseillère à Honfleur : « *Nous avons beaucoup de jeunes qui ont le contact facile et qui aiment discuter. Il y a en même qui ont pas mal de bagout et qui sont très à l'aise. Ceci est un formidable atout lorsque l'on cherche un travail. Cela leur permet de se vendre. Ils ont la tchatche facile* ».

Pour 6 professionnels des missions locales sur 16, **certains jeunes sont polyvalents**. Ils trouvent même qu'ils savent faire preuve de plus de polyvalence que certains adultes qui sont comme eux en difficultés d'insertion et suivis par Pôle Emploi. Ceci est notamment expliqué par Berthe, conseillère à Lisieux : « *Les jeunes ont une meilleure polyvalence que les adultes et ils sont plus adaptables qu'eux* ».

• Les jeunes et la mobilité

Pour l'ensemble des 18 professionnels de l'insertion (en et hors missions locales), **une majorité de jeunes de leur structure manque de mobilité**. Par exemple, Nadine, conseillère à Lisieux explique que : « *Nos jeunes ont un vrai problème de mobilité non seulement, ils ne peuvent pas se payer le permis mais même quand on leur propose de les aider, ils refusent. Ils ne veulent pas bouger même ceux qui ont le permis* ».

Cette absence de mobilité a aussi été constatée dans une association d'insertion par Mathieu qui dit : « *Nous avons aussi beaucoup de jeunes qui refusent de quitter la région et leurs amis. Ils sont bien ici. Pour ceux qui veulent travailler, il faut que ce soit aux pieds de leur porte et en plus, ils sont rares avec cet esprit* ».

Pour 7 professionnels des missions locales sur 16, **les jeunes de leur structure se mettent des freins psychologiques**. La mise en place de ces barrières psychologiques les freinent dans leur parcours et les empêchent d'avancer. Cela crée donc immobilité dans leur parcours professionnel. Nous pouvons ici le voir avec les propos de Claude, conseiller à Lisieux qui raconte que : « *Les jeunes ont beaucoup de soucis au niveau de leur mobilité tant physique que psychologique, ce qui les freine. Ces jeunes ont peur, par exemple, d'aller à Caen car c'est trop grand. Ces jeunes ont des barrières qui sont souvent ancrées et que l'on retrouve parfois chez leurs parents. Les jeunes que l'on voit à Lisieux ont tout de même un peu plus de mobilité que ceux que l'on rencontre dans des permanences comme à Saint-Pierre-sur-Dives car ces derniers veulent travailler sur place comme leurs parents l'ont fait avant eux, sauf qu'il n'y a plus de boulot car tout a fermé. Il y a un côté transmission là-bas* ».

Pour 6 professionnels des missions locales sur 16, **les jeunes urbains aspirent à la sédentarité en restant dans leur commune**. Pour eux, les jeunes qui vivent dans les villes pôles (Lisieux et Honfleur) ne souhaitent pas quitter leur commune pour aller travailler ailleurs. Cela a été dit par Christian, directeur à Honfleur : « *Les jeunes ruraux savent qu'il faut bouger pour trouver un emploi ce qui n'est le cas des jeunes d'Honfleur qui eux, veulent rester là pour travailler* ».

Pour 4 professionnels des missions locales sur 16, **les jeunes rêvent d'aventure**. Pour eux, ils rencontrent aussi des jeunes qui veulent voyager, rencontrer du monde et voir du pays. C'est ce qu'explique Frédérique, conseillère à Honfleur : « *Certains de nos jeunes ont une âme de voyageur. Ils ont envie d'aller à l'aventure, de découvrir un autre pays ou d'aller à*

l'aventure. Ils sont peu nombreux mais pour atteindre leur objectif, ils sont prêts à accepter des petits boulots. Nous avons aussi des jeunes qui aiment aller dans d'autres régions pour faire une saison touristique ou des vendanges ».

Pour 4 professionnels des missions locales sur 16, **les jeunes qui fréquentent les missions locales sont prêts à s'exiler pour trouver un emploi à l'étranger ou dans une autre région.** Ceci est expliqué par Guillaume, conseiller à Honfleur : *« Nous avons aussi quelques jeunes qui ont réellement envie de bosser et pour ça ils sont prêts à partir travailler dans une autre région ou à l'étranger. Nous avons des jeunes qui vont par exemple, faire une saison à la montagne l'hiver ».*

• Des jeunes perçus comme cumulant les difficultés

Pour l'ensemble des 18 professionnels de l'insertion (en et hors missions locales), les jeunes qui passent les portes de leur structure sont **des jeunes peu qualifiés, peu formés et peu diplômés.** Nous pouvons le constater en regardant les propos de Brigitte qui dit : *« Les jeunes que l'on voit ont un bas niveau de formation et nous avons besoin de beaucoup de temps pour les qualifier vers un niveau IV ou pour faire une remise à niveau car ils sont nombreux à ne pas avoir les savoirs de base. On est un peu impuissants face à ces jeunes dont on ne sait pas trop quoi faire ».*

Pour 9 professionnels des missions locales sur 16, **les jeunes sont timides.** C'est ce qu'explique Nadine, conseillère à Honfleur : *« Nous rencontrons des jeunes au caractère varié. Il y a qui font preuve de beaucoup de timidité. Ils sont mal à l'aise en société et pour aller rencontrer des employeurs. Cela est un vrai frein pour trouver un emploi ».*

Pour 8 professionnels sur 16 des missions locales, les jeunes qui viennent les voir sont **des jeunes qui ont un véritable manque de connaissances,** pas uniquement scolaires mais plutôt par rapport à la vie en général. C'est notamment ce qu'explique Eric, conseiller à Honfleur : *« Les jeunes qui viennent nous voir ont certes, un manque de bagages scolaires et une absence de diplôme mais ils ont aussi des lacunes au niveau comportemental et sociétal. Ils ne savent pas comment se conduire dans la vie et comment réagir suivant les situations ».*

Pour 8 professionnels de l'insertion sur 16 des missions locales, ***les jeunes de leur structure vivent dans une région sinistrée avec peu d'emplois à pourvoir***. Pour Héroïse, conseillère à Lisieux, par exemple : « *C'est dur pour les jeunes de vivre ici, il n'y a plus d'emplois pour eux. Plusieurs entreprises ont fermé et le nombre d'emplois existants est faible tandis que le nombre de demandeurs d'emplois est élevé. C'est une région difficile à vivre pour se construire un avenir* ».

Pour 6 professionnels de l'insertion sur 16 des missions locales, ***leur territoire manque d'attractivité*** pour les jeunes et pour les entreprises. Claude, conseiller à Lisieux explique : « *Nous ne sommes pas sur un territoire des plus agréables à vivre. Il y a un vrai manque d'attractivité de la part des entreprises mais aussi des jeunes. Une fois que les jeunes sont partis faire des études dans une autre ville plus dynamique, ils n'ont plus envie de revenir* ».

• **Des jeunes perçus comme étant hétérogènes**

Pour 8 professionnels des missions locales sur 16, les jeunes qu'ils reçoivent sont ***des jeunes avec des profils et des ressources variés***. C'est notamment ce qu'a constaté Brigitte, conseillère à Lisieux : « *Il y a plusieurs types de jeunes qui viennent nous voir. Il y en a une partie qui est motivée et que l'on ne voit pas très longtemps car ils savent où ils vont et ce sont des battants. Il y en a d'autres qui se plantent même si on met tout à leur disposition pour qu'ils y arrivent. Il y en a qui ont rencontré des difficultés et qui ont du mal à se concentrer sur un objectif et à s'y tenir* ».

Pour 6 professionnels des missions locales sur 16, les jeunes qu'ils rencontrent sont ***des jeunes avec des acquis variés***. Pour eux, les jeunes n'ont pas tous les mêmes connaissances et notamment en informatique. Cela crée un fossé supplémentaire entre les différents jeunes et c'est aussi un handicap important pour ceux qui ne maîtrisent pas ou mal certains outils. Pour Berthe, conseillère à Lisieux dit : « *Il y a eu une évolution du matériel numérique. Ce qui fait que certains jeunes sont très forts au niveau de l'information donc ils vont trouver seuls ce qu'ils veulent faire et il y en a d'autres qui ne sont pas bons. Cela est un handicap supplémentaire pour eux car ils n'ont pas de maîtrise des nouvelles technologies. Ils ne savent pas par exemple, envoyer un mail avec un fichier* ».

Cet avis est partagé par les 2 encadrants des associations d'insertion. Par exemple, Mathieu a constaté que les jeunes filles avaient en plus, une difficulté supplémentaire, celle d'élever un enfant, seules. Il dit : « *Nous avons beaucoup de mères célibataires qui ont des difficultés à venir travailler car elles ont des enfants et en plus, elles n'ont pas vraiment l'air d'être là* ».

Pour 6 professionnels des missions locales sur 16, ***les jeunes seraient inégaux sur le plan du genre***. Trois d'entre eux pensent que les jeunes femmes auraient moins envie de « s'en sortir » que les jeunes hommes. Les jeunes filles seraient plus en difficulté que les jeunes hommes. C'est notamment ce que pense Amélie, conseillère à Lisieux : « *La population jeune des filles rurales et urbaines manque plus de qualification que les garçons. En plus, on a le sentiment qu'elles veulent rester à la maison et faire des enfants alors que les garçons ont plus envie de partir qu'elles* ». Cet avis ne fait pas l'unanimité auprès de ces professionnels car 3 de leurs collègues ont une opinion divergente. Ils pensent que les jeunes femmes sont plus motivées que les hommes. C'est notamment ce que dit Berthe, conseillère à Lisieux : « *Les jeunes femmes sont en général plus assidues au rendez-vous que les jeunes hommes. Elles respectent mieux les horaires de stages ou de travail. Elles sont aussi pour la majorité plus soignées même si nous recevons aussi des cas* ».

Pour 5 professionnels des missions locales sur 16, ***les jeunes vivant en milieu rural seraient moins bien lotis que ceux habitant en ville***. C'est notamment ce que raconte Amélie, conseillère à Lisieux : « *Je trouve que les jeunes de Lisieux sont plus encadrés que ceux des campagnes mais cela ne les motive pas plus pour autant à avancer* ». Un avis partagé par Virginie du CLLAJ qui trouve qu'il existe beaucoup d'inégalités par rapport à la zone géographique où vivent les jeunes : « *Les populations dans les zones rurales ont une véritable pauvreté au niveau de leurs connaissances et financièrement aussi. Il faut dire qu'il y a beaucoup de familles monoparentales. C'est une zone plus sinistrée au niveau des connaissances et du seuil de pauvreté* ».

Pour 5 des 16 professionnels des missions locales, ***les jeunes qui vivent au sud du pays d'Auge (Lisieux) sont plus en difficultés que ceux du nord du pays d'Auge (Honfleur)***. Pour eux, le secteur du sud pays d'Auge est plus sinistré que celui du nord et que la situation des jeunes de leur structure est aussi plus catastrophique. C'est notamment ce que pense Amélie, conseillère à Lisieux, qui trouve que : « *Les jeunes qui fréquentent notre mission locale et les jeunes de Lisieux me semblent encore moins qualifiés qu'ailleurs et en plus, le souci c'est qu'ils sont très peu mobiles. Ils n'ont pas d'expériences professionnelles* ».

Pour 3 des 16 professionnels des missions locales, **les jeunes qui vivent au nord du pays d’Auge (Honfleur) sont plus joviaux que ceux du sud pays d’Auge (Lisieux)**. C’est ce que souligne Laurent, conseiller à Lisieux : « *Les jeunes que l’on rencontre semblent heureux de vivre ici. Ils sont sur un territoire dynamique qui leur permet de bosser entre d’eux et de rencontrer plein de personnes différentes* ».

- **Des jeunes perçus comme étant en souffrance et fragiles**

Pour l’ensemble des 16 professionnels des missions locales, les jeunes qui fréquentent les missions locales du pays d’Auge sont **des jeunes démoralisés et pessimistes** à cause notamment de la conjoncture économique et du fort taux de chômage. C’est notamment ce que pensent Brigitte, conseillère à Lisieux : « *Il y a aussi une partie des jeunes qui sont découragés et qui sont aussi incapables d’aller jusqu’au bout de leur engagement comme pour passer le permis de conduire. Il y en a aussi qui vu le contexte pas facile sur l’accès à l’emploi sont démotivés avant de venir donc ce qui fait que c’est encore plus dur pour eux de chercher et de trouver un emploi* ».

Cette faible motivation et ce pessimisme des jeunes ont été constatés aussi Cet avis est partagé par les 2 encadrants des associations d’insertion. Par exemple, Mathieu explique que : « *Les jeunes qui viennent chez nous sont perdus et démoralisés par tout ce qui se passe. Ils sont découragés car le chômage est important ici et en France aussi. Ils n’ont plus envie de chercher pour certains ou de faire des études car ils pensent que ça ne sert à rien. Les jeunes de la région sont moroses. Finalement, ils acceptent leur situation car pas le choix* ».

Pour 8 professionnels des missions locales sur 16, **de nombreux jeunes souffrent de solitude**. Ils estiment que beaucoup de jeunes sont seuls dans la vie pour s’en sortir et se sentent isolés. Ils n’ont pas de soutien au niveau familial ou amical. Ils ne peuvent pas compter sur la solidarité familiale ou amicale. C’est notamment ce que Brigitte, conseillère à Lisieux, explique à ce sujet : « *Il y a aussi des jeunes en rupture familiale, qui à 18 ans sont en situation d’isolement et dans une précarité importante et qui supportent dans la vie un partenaire violent pour pas être dans la rue* ».

Ce point de vue est partagé par les deux encadrants dans des associations. Par exemple, Sylvie dit : « *Nos jeunes ne peuvent que compter sur eux-mêmes, ils ont un entourage peu soutenant pour la plupart d'entre eux* ».

Pour 7 professionnels des missions locales sur 16, les jeunes qui fréquentent leur structure sont ***des jeunes avec une façon de vivre insuffisamment saine***. Ils auraient des pratiques dangereuses pour leur santé et ils ont des addictions. C'est notamment l'avis de Virginie du CLLAJ qui dit que : « *La ville pôle de notre structure est Lisieux qui est une ville semi-urbaine avec les mêmes problématiques que les villes urbaines. Il y a les mêmes problèmes comme la consommation d'alcool, de drogues, etc.* ».

Cet avis est partagé par les 2 encadrants des associations d'insertion. Par exemple, Mathieu confie : « *Les quelques jeunes que nous suivons cumulent les problèmes. Certains ont eu des soucis avec la justice et d'autres ont des addictions multiples et ils ne s'en cachent pas. Certains cachent même des canettes d'alcool dans nos locaux* ».

Pour 7 professionnels des missions locales sur 16, les jeunes qui fréquentent leur structure sont ***des jeunes influençables***. De leur point de vue, ces jeunes sont influencés de façon négative par leur entourage. C'est ce qu'explique Virginie du CLLAJ qui trouve que le fait que ces jeunes en difficulté se côtoient a des conséquences néfastes. Ils se tirent vers le bas plutôt que d'essayer de s'en sortir ensemble. Elle explique que : « *Ce sont des jeunes qui se connaissent tous. C'est donc très compliqué pour s'en sortir. C'est une petite ville où se concentrent le même type de public et les mêmes familles. Ce n'est pas facile si tu t'en vas et pas que pour cette population à risque* ».

Pour 5 professionnels des missions locales sur 16, ***les jeunes de leur structure ont besoin d'être accompagnés de façon soutenue***. Ces professionnels considèrent que pour aider les jeunes qui viennent dans leur mission locale, il faut les aider à aller mieux. C'est ce qu'affirme notamment David, conseiller à Lisieux : « *Ce sont des jeunes avec de grosses difficultés sociales et avec des casseroles, ils n'ont pas envie de s'en sortir et ils vivent dans des familles difficiles. On est là pour les reconstruire et étayer leur parcours en mettant plein de choses en place pour que ça avance* ».

Pour 5 professionnels des missions locales sur 16, ***les jeunes de leur structure sont fermés sur eux-mêmes***. Ils ne voient pas au-delà de leur petit monde. Ils ont une faible ouverture d'esprit. C'est ce qu'affirme notamment Julien, conseiller à Lisieux : « *Nous avons beaucoup*

de jeunes qui sont fermés sur eux-mêmes, qui vivent dans leur petit monde. Ils ne veulent pas voir les choses changer. Ils restent en groupe et râlent mais ne font rien pour s'en sortir ».

Pour 3 professionnels des missions locales sur 16, ***les jeunes ruraux sont plus malheureux que ceux des villes.*** Pour eux, certains vivent dans la misère mais se taisent. Ils souffrent de pauvreté. C'est ce qu'affirme notamment Christophe, conseiller à Honfleur : « *Nous avons des jeunes qui vivent en campagne et qui manquent de beaucoup de choses. Ils sont dans la misère mais ils se taisent. C'est une question de fierté et d'éducation* ».

- **Des jeunes perçus comme étant peu adaptés aux contraintes de la société**

Pour 10 professionnels des missions locales sur 16, ***les jeunes qu'ils reçoivent dans leurs structures ne connaissent pas bien les normes de conduite dans les entreprises et dans la société en général.*** Pour eux, ces jeunes ne savent pas trop comment se conduire en société et notamment, comment se comporter dans le monde du travail qu'ils soient en stage ou en emploi. C'est d'ailleurs ce qu'explique Frédérique, conseillère à Honfleur qui dit que : « *Les jeunes n'ont pas de codes ni de règles de savoir vivre. Ils ne préviennent jamais leurs employeurs de leurs absences et ne s'excusent pas de leur retard. Pour eux, c'est normal* ».

Pour 10 professionnels des missions locales sur 16, les jeunes qu'ils suivent sont perdus. Pour eux, ce sont ***des jeunes sans repères familiaux et sans modèles*** à prendre comme exemple au sein de leur entourage. Comme le dit Julien, conseiller à Lisieux : « *Ce sont les mêmes jeunes avec de gros problèmes surtout quand la famille, elle aussi à des problèmes d'emploi* ».

Cet avis est partagé par les 2 encadrants des associations d'insertion. Par exemple, Mathieu explique : « *Nous avons aussi beaucoup de jeunes en difficulté et qui manquent de connaissances et de savoir vivre. Ils n'ont pas de bons exemples parentaux. Beaucoup ne savent pas ce que c'est que le travail car leurs parents ne travaillent pas et n'ont même jamais travaillé. Ils n'ont connu que les aides sociales et l'assistanat et c'est donc normal pour eux de vivre comme leurs parents* ».

Pour 10 professionnels des missions locales sur 16, les jeunes qui fréquentent leur structure ***sont éloignés du monde du travail.*** Pour eux, ces jeunes sont tellement éloignés de la réalité qu'ils ne savent pas ce qu'est le monde du travail. Ils en ont une vision souvent erronée ou tronquée. C'est ce qu'affirme Eric, conseiller à Honfleur qui raconte : « *Je vois des jeunes qui*

veulent postuler à des emplois sans savoir ce que c'est et ce qu'on demande comme connaissances ou diplômes. Ils pensent qu'ils seront capables par exemple d'être vendeur de voiture car ils aiment aller voir des rallyes. Ils ne se rendent pas compte que pour être commercial, il faut être sûr de soi, savoir bien parler et avoir du répondant, etc. et connaître les voitures ne suffit pas ».

Pour 6 professionnels des missions locales sur 16, les jeunes qui fréquentent leur structure **sont violents**. De leur point de vue, certains jeunes ont déjà eu à faire à la justice et ils peuvent être imprévisibles. C'est ce qu'explique Amélie, conseillère à Lisieux : « Certains jeunes ont eu de gros problèmes avec la justice. Ils ont un très lourd bagage derrière eux et ils font preuve de violence. Par avec nous, heureusement mais avec les personnes qui les contrarient. Il peut arriver que l'on ait peur de certains jeunes ». Cette opinion n'est pas partagée par tous. Trois professionnels estiment que **les jeunes sont sympathiques et pacifistes**. Ceci a été expliqué par Christian, directeur à Honfleur : « Nos jeunes sont sympas et cool. Ils sont heureux de vivre. Nous n'avons pas à faire à des jeunes violents et nous n'avons jamais connu de vrais problèmes de violence ».

● Des jeunes perçus comme étant trop pressées

Pour 8 professionnels des missions locales sur 16, les jeunes qu'ils suivent sont **des jeunes trop impatientes**. Ils aimeraient qu'on apporte une réponse immédiatement à leurs questions et des solutions d'insertion. Un avis développé par Eric, conseiller à Honfleur : « Les jeunes qui viennent nous voir pour la première fois veulent qu'on trouve une solution immédiate à leurs problèmes. Ils ne se rendent pas compte qu'on ne peut pas tout résoudre ».

● Des jeunes perçus comme étant des rêveurs

Pour 8 professionnels des missions locales sur 16, les jeunes qu'ils voient sont **des jeunes trop ambitieux compte tenu de leur bagage**. Pour eux, de nombreux jeunes estiment qu'ils méritent d'avoir un travail agréable et bien payé alors qu'ils n'ont pas les connaissances et les diplômes pour postuler à ce type d'emplois. Ceci a été expliqué par Nadine, conseillère à Lisieux : « La majorité des jeunes qui viennent nous voir n'ont pas ou peu de diplômes et

d'expériences et pourtant ils refusent de faire des petits boulots ou des missions d'intérim. Ils pensent pouvoir prétendre à un travail où il faut un bac+3 ou +5. Ils n'ont pas conscience ces réalités du marché ».

Pour 8 professionnels des missions locales sur 16, les jeunes qui fréquentent leur structure **semblent vivre dans un monde virtuel**. Cependant, pour eux, ils ne sont pas différents des autres jeunes, ils ont une véritable addiction aux jeux vidéo et aux réseaux sociaux. C'est ce qu'explique Julien, conseiller à Lisieux : *« Les jeunes passent beaucoup de temps sur leur écran informatique, ils s'isolent ce qui ne facilite pas ou assez peu leur vie sociale. Quand on leur demande s'ils ont des copains, on se rend compte qu'ils ont un cercle et un réseau social pauvre donc cela est dur quand on est dans une démarche de recherche d'emploi ».*

Pour 7 professionnels des missions locales sur 16, les jeunes qui viennent les voir sont **des jeunes qui rêvent de gloire et de paillettes** à cause des émissions qu'ils regardent comme les téléréalités ou les télé-crochets. Ils seraient donc influencés par les émissions qu'ils voient à la télévision. Par exemple, Guillaume, conseiller à Honfleur explique que : *« Les jeunes pensent que si on passe à la télé on a réussi sa vie. Ils ne se rendent pas compte qu'ils risquent d'avoir une mauvaise image qui leur collera à la peau et que ces pseudos stars de téléréalité ont une gloire éphémère et encore pour ceux qui arrivent à tirer leur épingle du jeu. Ils oublient que réussir sa vie ne veut pas dire être célèbre ».*

- **Des jeunes perçus comme étant insuffisamment actifs pour faire face aux difficultés**

Pour 9 professionnels des missions locales sur 16, les jeunes qui fréquentent les missions locales sont vus comme **des personnes passives** qui ont besoin d'être bousculées pour avancer. C'est d'ailleurs ce qu'a constaté Julien, conseiller à Lisieux : *« Il y a 11 ans, l'ancien directeur de la PAIO disait que notre public était un peu un public Orangina secouez-moi. C'est encore une réalité aujourd'hui. Quand on leur demande ce qu'ils font pour s'occuper, s'ils sortent, on se rend compte qu'ils ne font rien. Ils n'ont pas d'énergie pour découvrir la vie et s'éclater. Ils sont tout mous ».*

Pour 7 professionnels des missions locales sur 16, les jeunes qu'ils reçoivent sont **des jeunes qui subissent la vie plutôt que d'en être acteurs**. C'est notamment ce qu'explique Guillaume,

conseiller à Honfleur : « *Nos jeunes sont dépités par la situation économique de notre région. Ils connaissent des tas de chômeurs diplômés et expérimentés alors eux, qui n'ont pas de bagages, se disent que ça ne sert à rien de chercher puisque de toute façon ils ne trouveront rien. Ils subissent la conjoncture et attendent, quoi, ça, on l'ignore* ».

Pour 6 professionnels des missions locales sur 16, ***les jeunes qu'ils accompagnent se sentent mal aimés et laissés-pour-compte***. Ils ont le sentiment que la société se préoccupe peu de leurs difficultés et ne leur prête pas attention. C'est ce qu'explique Laurent : « *Nos jeunes ont l'impression que les Politiques ne font rien pour eux et qu'ils se fichent d'eux* ».

Pour 5 professionnels des missions locales sur 16, ***les jeunes sont peu combatifs***. Pour eux, ils se laissent vivre et sont dans l'attente. Ils se contentent des aides qu'on leur propose. C'est ce que raconte Claude : « *Nous avons certains jeunes qui se laissent totalement aller. Ils ne savent pas quoi faire ni où aller. Ils attendent qu'on leur dise quoi faire mais ce n'est pas notre rôle. Ils se contentent de survivre grâce aux aides qu'on leur accorde par ci par là* ».

• **Des jeunes aspirants à l'indépendance et l'autonomie**

Pour 9 professionnels des missions locales sur 16, ***les jeunes qui fréquentent les missions locales veulent être indépendants et autonomes***. Ceci est expliqué par Eric, conseiller à Honfleur : « *Nous avons une majorité de jeunes qui ne veulent qu'une chose : travailler pour quitter le domicile parental et s'assumer seul. Ils se rêvent autonomes et ils sont prêts à accepter beaucoup de choses pour cela comme des horaires décalés, travailler le week-end, etc.* ».

Pour 6 professionnels des missions locales sur 16, ***les jeunes qui fréquentent les missions locales sont capables de trouver des moyens pour subvenir à leurs besoins***. Ceci est expliqué par Pierrette, conseillère à Honfleur : « *Nous avons beaucoup de jeunes qui refusent toute aide financière. C'est une question de fierté pour eux. Ils sont dans la débrouillardise. Ils rendent des petits services par ci par là pour avoir un peu d'argent, font des petits boulots, etc.* ».

1.1.2. L'opinion des journalistes

● Des jeunes perçus comme étant en souffrance

2 journalistes sur 6 estiment que les jeunes des missions locales sont ***des jeunes qui souffrent de solitude***. Ils trouvent que ces derniers sont seuls dans la vie et isolés et ne sont pas aidés pour s'en sortir. Par exemple, Christine trouve que : « *Si aujourd'hui, les jeunes ont plus facilement accès à la formation et à la connaissance, la démission de nombreux parents les rend plus fragiles et plus seuls que dans les années 80, n'ayant plus de repère ou de référent à qui se confier ou vers qui s'appuyer* ».

2 journalistes sur 6 pensent que les jeunes des missions locales sont ***des jeunes qui ont des difficultés d'intégration sociale***. Ils trouvent que certains jeunes ont du mal à aller vers les gens pour discuter et qu'ils souffrent de timidité. Alice dit : « *Beaucoup de jeunes des missions locales ont du mal à faire partie de notre société. Ils manquent de confiance en eux et souffrent de timidité. Ils ont du mal à s'intégrer socialement alors professionnellement, ça ne risque pas d'aller non plus s'ils ont trop peur de postuler à un emploi* ».

● Des jeunes perçus comme ayant un fort caractère

2 journalistes sur 6 trouvent que les jeunes des missions locales sont ***des jeunes qui ont développé une trop grande confiance en eux***. Cet excès de confiance peut s'avérer nuisible lorsque le jeune d'obstine dans des mauvais choix, ce qui risque de le conduire vers un nouvel échec et l'arrêter dans sa motivation et dans son ambition d'insertion. Ils ont du caractère et savent ce qu'ils veulent même si c'est au détriment de leur insertion. Par exemple, Florence explique que : « *Les jeunes d'aujourd'hui sont plus difficiles que ceux de ma génération. Ils ont un caractère très fort et sont déterminés. Il peut donc parfois être difficile de leur faire entendre raison cependant, je pense qu'avoir un fort caractère quand on sait ce qu'on veut est un formidable atout qui peut aider les jeunes à aller de l'avant et s'en sortir. Il ne faut pas que cet entêtement les entraîne droit dans le mur* ».

1.1.3. L'opinion des élus

- **Des jeunes perçus comme étant en souffrance**

2 élus sur 6 estiment que *les jeunes des missions locales doivent faire face à la solitude*. Pour eux, ils sont seuls dans la vie et ne sont pas aidés pour s'en sortir. Par exemple, Herbert explique que : « *Pour un jeune, s'insérer est bien difficile en amont. La période de l'adolescence est difficile pour les jeunes et plus les jeunes quittent l'école de bonne heure et que les parents ne les maîtrisent plus, ils sont plus perdus que les autres jeunes et cela peut durer 3 ou 4 ans. Les jeunes sont un peu cassés pour une partie d'entre eux. Ils ont eu une scolarisation difficile. Pour la majorité de ces jeunes, ils n'ont pas eu une éducation avec des parents présents et prêts à participer à des activités avec eux* ».

- **Des jeunes souffrant d'immobilité**

2 élus sur 6 trouvent que les jeunes des missions locales *se mettent des freins psychologiques*. Ceci n'est pas sans conséquence sur leur parcours qui stagne. Par exemple, Léon a constaté que les jeunes se mettent des barrières eux-mêmes notamment à cause de leur manque de mobilité. Il explique que : « *L'évolution de la population des jeunes va dans le bon sens. Cependant, ils se mettent des freins psychologiques tout seuls et notamment, dans le domaine de la mobilité. Il faut lever ce frein et inciter à la mobilité. Si l'on faisait sauter ce frein, les jeunes auraient moins de mal à s'insérer dans le pays d'Auge. Il faut qu'ils acceptent d'aller travailler plus loin pour avoir une chance de trouver un emploi et d'acquérir des compétences ce qui leur permettra d'évoluer et de se rapprocher par la suite* ».

- **Des jeunes perçus comme étant insuffisamment actifs pour faire face aux difficultés**

4 des 6 élus interrogés trouvent que les jeunes des missions locales sont *des personnes relativement passives* qui ont besoin d'être bousculées pour avancer. Cette opinion est partagée par Bruno qui explique que : « *La population jeune a trop tendance à se renfermer sur elle-même et qu'elle est trop en attente mais rarement voire jamais force de proposition* ».

Léon, un autre élu est de cet avis et il ajoute : « *Les jeunes doivent être plus volontaires et en vouloir pour s'en sortir aussi* ».

Pour 2 élus sur 6, les jeunes des missions locales se sentent ***mal aimés et laissés-pour-compte***. C'est ce qu'explique Christophe: « *Ici, on n'aime pas les jeunes. Les gens trouvent qu'ils font du bruit, qu'ils ne savent qu'écouter de la musique, aller sur internet, traîner, boire, fumer et qu'ils ne cherchent pas d'emploi et qu'ils refusent la mobilité. On a fait des gamins, c'est pour leur donner un avenir. Il faut assumer pour cela de les avoir faits, assumer que ça coûte. La priorité est de les élever, de les aider à prendre leur envol tout seul. Ce sont eux qui font leur société, nous sommes là pour les conseiller. Il faut penser à ce qu'on était à leur âge. Il faut leur donner tout ce qu'il faut et après, ce sont eux qui prennent les commandes* ».

Conclusion

Les professionnels de l'insertion sont conscients du fait que les jeunes fréquentant les missions locales ne représentent qu'une infime partie de la jeunesse du pays d'Auge : ceux qui ont besoin d'aide, qui ont des difficultés d'insertion et surtout qui ont fait la démarche de venir. Ces professionnels ont une vision globale similaire des jeunes qui viennent dans leur structure. Pour eux, ces jeunes ont des attentes et des demandes précises dont la principale est que les professionnels les aident à trouver un emploi. Ces professionnels trouvent que ces jeunes ne manquent pas de qualités notamment humaines et d'une envie de s'en sortir. Ils ont aussi beaucoup de problèmes dont le manque de qualification, de formation et de mobilité. Ils les perçoivent comme des personnes plutôt pessimistes qui ont une faible estime de soi. De plus, certains jeunes seraient insuffisamment proactifs pour être véritablement efficaces et surmonter les difficultés. Les professionnels de l'insertion estiment aussi que les jeunes ne maîtrisent pas suffisamment les normes de la société et qu'ils manquent aussi de motivation et de volonté pour s'en sortir.

Du côté des journalistes, les jeunes des missions locales sont perçus principalement comme des individus en souffrance et avec des difficultés pour s'intégrer dans la société à cause de leur comportement. Pour leur part, les élus estiment eux aussi que les jeunes des missions

locales souffrent et ils cumulent les difficultés. Ils estiment aussi que ces derniers se laissent trop aller et que la société n'est pas assez présente pour les soutenir.

1.1.4. Les points de vue sur les jeunes reçus en mission locale sur les deux territoires

Maintenant que nous avons évoqué les perceptions de la population dans son ensemble sur les différents thèmes évoqués, il s'agit de concentrer les analyses par territoire.

1.1.4.1. Les points de vue de la population interrogée du sud pays d'Auge (Lisieux)

- **Des jeunes perçus comme étant un microcosme de la jeunesse**

L'ensemble des 10 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge affirment que les jeunes viennent *volontairement* dans leur structure.

L'ensemble des 10 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge disent qu'ils ont *une vision parcellaire de la jeunesse du pays d'Auge*. Selon eux, ils accueillent uniquement jeunes qui ont besoin de leur aide et qui ont des difficultés.

- **Des jeunes perçus comme ayant des exigences professionnelles précises**

L'ensemble des 10 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge pensent que les jeunes qui fréquentent leur structure ont *des demandes et des attentes précises*.

Parmi ces demandes : 10 ont dit que les jeunes venaient pour trouver un emploi, 8 pour trouver une formation ou une orientation, 6 pour être aidés à rédiger un CV ou une lettre de motivation, 6 pour trouver de l'argent pour vivre ou pour le quotidien, 4 pour trouver un toit, et 2 pour être conseillés dans leurs démarches administratives.

- **Des jeunes perçus comme possédant des atouts**

L'ensemble des 10 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge trouvent que les jeunes qu'ils rencontrent ***ont de nombreuses qualités humaines***.

8 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 pensent que les jeunes qui viennent les voir ont ***envie de s'en sortir et de travailler***. Ce point de vue est partagé par l'encadrant de l'association d'insertion. 9 des 16 personnes interrogées du pays d'Auge sud ont cette opinion.

4 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d'Auge croient que ***certains jeunes sont plus persévérants*** que d'autres jeunes de leur âge.

4 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d'Auge trouvent que ***certains jeunes sont plus polyvalents que des adultes*** qui sont suivis par Pôle Emploi.

2 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d'Auge pensent que ***les jeunes arrivent aisément à discuter avec les autres individus***.

- **Les jeunes et la mobilité**

Pour l'ensemble des 11 professionnels de l'insertion (en et hors missions locales), ***les jeunes de leur structure manquent de mobilité***.

5 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d'Auge estiment que les jeunes de leur structure ***se mettent des freins psychologiques***. Ce type de freins les conduit également à les ralentir dans leur parcours professionnel mais aussi à y stagner. 1 des 2 élus du sud pays d'Auge est aussi de cet avis. 6 des 16 personnes interrogées du pays d'Auge sud ont cette opinion.

4 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 estiment que ***les jeunes urbains aspirent à rester dans leur ville***.

- **Des jeunes perçus comme cumulant les difficultés**

Pour l'ensemble des 11 professionnels de l'insertion (en et hors missions locales), les jeunes qui passent les portes de leur structure sont *des jeunes peu qualifiés, peu formés et peu diplômés*.

7 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 trouvent que *les jeunes sont timides*.

5 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d'Auge trouvent que les jeunes qui viennent les voir sont des jeunes qui ont un véritable *manque de connaissances*, pas uniquement scolaire mais plutôt par rapport à la vie en général.

5 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d'Auge pensent que *les jeunes de leur structure vivent dans une région sinistrée avec peu d'emplois à pourvoir*.

- **Des jeunes perçus comme étant hétérogènes**

6 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 estiment que *leur territoire manque d'attractivité* pour les jeunes et pour les entreprises.

5 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 ont constaté que les jeunes qu'ils reçoivent ont des *profils et des ressources variés*.

4 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 affirment que les jeunes qu'ils rencontrent sont *des jeunes avec des acquis variés*. Ce point de vue est partagé par l'encadrant de l'association d'insertion. 5 des 16 personnes interrogées du pays d'Auge sud ont cette opinion.

4 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d'Auge pensent aussi qu'il existe des *inégalités par rapport au sexe* du jeune.

3 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d'Auge pensent que *les jeunes vivant en milieu rural seraient moins bien lotis que ceux habitant en ville*.

5 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d’Auge estiment aussi que le secteur du *sud pays d’Auge est plus sinistré que celui du nord* et que la situation des jeunes de leur structure est aussi plus catastrophique que pour ceux du nord pays d’Auge (Honfleur).

- **Des jeunes perçus comme étant en souffrance et fragiles**

L’ensemble des 10 professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge notent que les jeunes qui fréquentent leur structure sont *des jeunes démoralisés et pessimistes* à cause notamment de la conjoncture économique et du fort taux de chômage. Ce point de vue est partagé par l’encadrant de l’association d’insertion. 11 des 16 personnes interrogées du pays d’Auge sud ont cette opinion.

5 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d’Auge ont remarqué que de nombreux jeunes qui viennent les voir *souffrent de solitude*. Ils sont souvent seuls dans la vie pour s’en sortir et isolés. Cet avis est partagé par le professionnel qui travaille dans une association d’insertion mais aussi par 1 des 3 journalistes couvrant l’actualité sur le sud pays d’Auge et 1 des 2 élus de ce territoire. Ils sont donc 8 des 16 personnes interrogées du sud pays d’Auge ont cette opinion.

5 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d’Auge estiment que les jeunes qui fréquentent leur structure ont *une façon de vivre insuffisamment saine*. Pour eux, ils ont des pratiques dangereuses pour leur santé et des addictions à combattre. Cet avis est partagé par le professionnel qui travaille dans une association d’insertion. Ils sont donc 6 des 16 personnes interrogées du sud pays d’Auge ont cette opinion.

5 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d’Auge croient que les jeunes qui fréquentent leur structure sont *des jeunes influençables*. Ils sont influencés de façon négative par leur entourage.

5 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d’Auge disent que *les jeunes de leur structure sont fermés sur eux-mêmes*. Ils ne voient pas au-delà de leur petit monde et manquent d’ouverture d’esprit.

4 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d'Auge considèrent que *les jeunes de leur structure ont besoin d'être réparés et reconstruits*. Ces professionnels considèrent que pour aider les jeunes qui viennent dans leur mission locale, il faut les aider à aller mieux.

2 journalistes du sud pays d'Auge pensent que *les jeunes des missions locales ont des difficultés d'intégration sociale et de socialisation*. Ils trouvent que certains jeunes ont du mal à aller vers les gens pour discuter.

1 professionnel de la mission locale sur 10 du sud pays d'Auge croit que *les jeunes ruraux sont plus malheureux que ceux des villes* et qu'ils s'en cachent.

- **Des jeunes perçus comme étant peu adaptés aux contraintes de la société**

7 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d'Auge estiment que les jeunes qu'ils reçoivent dans leurs structures *ne savent pas trop comment se conduire en société et dans le monde du travail*.

7 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d'Auge pensent que les jeunes qu'ils suivent sont perdus aussi car ce sont des jeunes *sans repères familiaux et sans modèles* à prendre comme exemple au sein de leur entourage. Cet avis est partagé par le professionnel qui travaille dans une association d'insertion. Ils sont donc 8 des 16 personnes interrogées du sud pays d'Auge à penser cela.

7 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d'Auge trouvent que les jeunes qui fréquentent leur structure sont *éloignés du monde du travail*. Ils en ont une vision souvent erronée ou tronquée et ils ignorent comment se comporter dans le monde du travail.

7 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d'Auge *trouvent que les jeunes de leur structure sont violents* et avec un lourd passé judiciaire derrière eux.

- **Des jeunes perçus comme étant impatientes de trouver une solution**

5 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d'Auge affirment que les jeunes qu'ils suivent sont *des jeunes trop impatientes*. Ils aimeraient qu'on leur trouve une réponse immédiatement à leurs questions et des solutions d'insertion.

- **Des jeunes perçus comme étant des rêveurs**

6 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d'Auge disent que les jeunes qu'ils voient sont *des jeunes trop ambitieux par rapport à leur bagage*.

5 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d'Auge pensent que les jeunes qui fréquentent leur structure ne *semblent vivre dans un monde virtuel*. Cependant, pour eux, ils ne sont pas différents des autres jeunes, ils ont une véritable addiction aux jeux vidéo et aux réseaux sociaux.

4 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d'Auge affirment que les jeunes qui viennent les voir sont aussi *influencés par les émissions qu'ils voient à la télévision* et qui rêvent de réussite facile.

- **Des jeunes perçus comme étant insuffisamment actifs pour faire face aux difficultés**

7 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d'Auge pensent que les jeunes qui fréquentent leur structure sont vus comme des *personnes passives* qui ont besoin d'être bousculées pour avancer. Les 2 élus du sud pays d'Auge partagent cette opinion. Ils sont donc 9 des 16 personnes interrogées dans le sud du pays d'Auge à avoir cet avis.

5 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d'Auge estiment que les jeunes qu'ils voient *subissent la vie plutôt que d'en être acteurs*.

5 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d'Auge croient que *les jeunes sont peu combattifs*. Pour eux, ils se laissent vivre et sont dans l'attente. Ils se contentent des aides qu'on leur propose.

4 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d’Auge affirment que les jeunes qu’ils suivent ont le sentiment que la société se moque bien de leurs difficultés et ne leur prête pas attention. Ils se sentent *mal aimés et laissés-pour-compte*. 1 des 2 élus du sud pays d’Auge partage ce point de vue. Ils sont donc 5 personnes interrogées sur 16 du pays d’Auge sud à penser cela.

- **Des jeunes aspirants à l’indépendance et l’autonomie**

3 professionnels de la mission locale sur 10 du sud pays d’Auge croient que *les jeunes qui fréquentent les missions locales veulent être indépendants et autonomes*.

1 professionnel de la mission locale sur 10 du sud pays d’Auge perçoit *les jeunes qui fréquentent les missions locales comme étant capables de trouver des moyens pour subvenir à leurs besoins*.

1.1.4.2. Les points de vue de la population interrogée du nord pays d’Auge (Honfleur)

- **Des jeunes perçus comme étant un microcosme de la jeunesse**

L’ensemble des 6 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge affirment que les jeunes viennent *volontairement* dans leur structure.

L’ensemble des 6 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge déclarent avoir *une vision parcellaire de la jeunesse du pays d’Auge*. Selon eux, ils ne rencontrent que les jeunes qui ont besoin de leur aide et qui ont des difficultés.

- **Des jeunes perçus comme ayant des exigences professionnelles précises**

L’ensemble des 6 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge pensent que les jeunes qui fréquentent leur structure ont *des demandes et des attentes précises*.

Parmi ces demandes : 6 ont dit que les jeunes venaient pour trouver un emploi, 6 pour trouver une formation ou une orientation, 4 pour être aidés à rédiger un CV ou une lettre de motivation, 2 pour trouver un toit, 2 pour être conseillés dans leurs démarches administratives et 1 pour trouver de l'argent pour vivre ou pour le quotidien.

- **Des jeunes perçus comme possédant des atouts**

L'ensemble des 6 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge trouvent que les jeunes qu'ils rencontrent *ont de nombreuses qualités humaines*.

5 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 pensent que les jeunes qui viennent les voir ont *envie de s'en sortir et de travailler*. Ce point de vue est partagé par l'encadrante de l'association d'insertion. 6 des 10 personnes interrogées du pays d'Auge sud ont cette opinion.

5 professionnels de la mission locale sur 6 du nord pays d'Auge pensent que *les jeunes ont le dialogue aisé*.

4 professionnels de la mission locale sur 6 du nord pays d'Auge croient que *certains jeunes sont plus persévérants* que d'autres jeunes de leur âge.

2 professionnels de la mission locale sur 6 du nord pays d'Auge trouvent que *certains jeunes sont plus polyvalents que des adultes* qui sont suivis par Pôle Emploi.

- **Les jeunes et la mobilité**

Pour l'ensemble des 7 professionnels de l'insertion (en et hors missions locales), *les jeunes accueillis manquent de mobilité*.

4 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 pensent que *les jeunes rêvent d'aventure*.

4 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge sur 6 pensent que *les jeunes qui fréquentent les missions locales sont prêts à partir pour trouver un emploi à l’étranger ou dans une autre région.*

2 professionnels de la mission locale sur 6 du nord pays d’Auge estiment que les jeunes de leur structure *se fixent des freins psychologiques*. Ce type de freins les amène à les retarder et les stagner dans leur parcours professionnel. 1 des 2 élus du nord pays d’Auge est aussi de cet avis. 3 des 10 personnes interrogées du pays d’Auge nord ont cette opinion.

2 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge sur 6 croient que *les jeunes urbains aspirent à rester dans leur ville.*

- **Des jeunes perçus comme cumulant les difficultés**

Pour l’ensemble des 7 professionnels de l’insertion (en et hors missions locales), les jeunes qui passent les portes de leur structure sont *des jeunes peu qualifiés, peu formés et peu diplômés.*

3 professionnels de la mission locale sur 6 du nord pays d’Auge trouvent que les jeunes qui viennent les voir sont des jeunes qui ont un véritable *manque de connaissances*, pas uniquement scolaire mais plutôt par rapport à la vie en général.

3 professionnels de la mission locale sur 6 du nord pays d’Auge pensent que *les jeunes de leur structure vivent dans une région sinistrée avec peu d’emplois à pourvoir.*

2 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge sur 6 trouvent que *les jeunes sont timides.*

- **Des jeunes perçus aux profils variés**

3 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge sur 6 ont constaté que les jeunes qu’ils reçoivent ont des *profils et des ressources variés.*

3 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 trouvent que ***les jeunes qui vivent au nord du pays d'Auge (Honfleur) sont plus joviaux que ceux du sud pays d'Auge (Lisieux)***. Cela est peut-être dû au fait que les jeunes du nord pays d'auge (Honfleur) se trouvent sur un territoire plus dynamique, avec la présence de touristes qui influe sur la création d'emplois saisonniers ou de courte durée.

2 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 affirment que les jeunes qu'ils rencontrent sont ***des jeunes avec des acquis variés***. Ce point de vue est partagé par l'encadrante de l'association d'insertion. 3 des 10 personnes interrogées du pays d'Auge nord ont cette opinion.

2 professionnels de la mission locale sur 6 du nord pays d'Auge pensent aussi qu'il existe des ***inégalités par rapport au sexe*** du jeune.

2 professionnels de la mission locale sur 6 du nord pays d'Auge pensent que ***les jeunes vivant en milieu rural seraient moins bien lotis que ceux habitant en ville***.

• Des jeunes perçus comme étant en souffrance et fragiles

L'ensemble des 6 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge notent que les jeunes qui fréquentent leur structure sont ***des jeunes démoralisés et pessimistes*** à cause notamment de la conjoncture économique et du fort taux de chômage. Ce point de vue est partagé par l'encadrante de l'association d'insertion. 7 des 10 personnes interrogées du pays d'Auge nord ont cette opinion.

3 professionnels de la mission locale sur 6 du nord pays d'Auge ont remarqué que de nombreux jeunes qui viennent les voir ***souffrent de solitude***. Ils sont souvent seuls dans la vie pour s'en sortir et isolés. Cet avis est partagé par le professionnel qui travaille dans une association d'insertion mais aussi par 1 des 3 journalistes couvrant l'actualité sur le nord pays d'Auge et 1 des 2 de ce territoire. Ils sont donc 6 des 10 personnes interrogées du nord pays d'Auge à penser cela.

2 professionnels de la mission locale sur 6 du nord pays d'Auge estiment que les jeunes qui fréquentent leur structure ont ***une façon de vivre nocive***. Pour eux, ils ont des pratiques dangereuses pour leur santé et qu'ils ont des addictions qu'il faudrait combattre. Cet avis est

partagé par le professionnel qui travaille dans une association d'insertion. Ils sont donc 3 des 10 personnes interrogées du nord pays d'Auge à penser cela.

2 professionnels de la mission locale sur 6 du nord pays d'Auge croient que les jeunes qui fréquentent leur structure sont *des jeunes influençables*. Ils sont influencés de façon négative par leur entourage.

2 professionnels de la mission locale sur 6 du nord pays d'Auge pensent que *les jeunes ruraux seraient plus miséreux que ceux des villes* et qu'ils s'en cachent.

1 professionnel de la mission locale sur 6 du nord pays d'Auge considère que *les jeunes de leur structure ont besoin d'être aidé à se sentir mieux psychologiquement et physiquement*. Ce professionnel considère que pour aider les jeunes qui viennent dans leur mission locale, il faut les aider à se reconstruire.

- **Des jeunes perçus comme étant peu adaptés aux contraintes de la société**

3 professionnels de la mission locale sur 6 du nord pays d'Auge estiment que les jeunes qu'ils reçoivent dans leurs structures *ne savent pas trop comment se conduire en société et dans le monde du travail*.

3 professionnels de la mission locale sur 6 du nord pays d'Auge pensent que les jeunes qu'ils suivent sont perdus aussi car ce sont des jeunes *sans repères familiaux et sans modèles* à prendre comme exemple au sein de leur entourage. Cet avis est partagé par le professionnel qui travaille dans une association d'insertion. Ils sont donc 4 des 10 personnes interrogées du nord pays d'Auge à penser cela.

3 professionnels de la mission locale sur 6 du nord pays d'Auge trouvent que les jeunes qui fréquentent leur structure sont *éloignés du monde du travail*. Ils ont une vision souvent erronée ou tronquée du travail, c'est-à-dire qu'ils ignorent en quoi consistent les emplois qu'on leur propose. Ils ignorent également comment se comporter dans le monde du travail.

- **Des jeunes perçus comme étant trop impatientes**

3 professionnels de la mission locale sur 6 du nord pays d'Auge affirment que les jeunes qu'ils suivent sont *des jeunes trop pressés*, c'est-à-dire qu'ils aimeraient qu'on leur trouve une réponse immédiatement à leurs questions et des solutions d'insertion.

- **Des jeunes perçus comme étant des rêveurs**

3 professionnels de la mission locale sur 6 du nord pays d'Auge pensent que les jeunes qui fréquentent leur structure ne *semblent vivre dans un monde virtuel*. Cependant, pour eux, ils ne sont pas différents des autres jeunes, ils ont une véritable addiction aux jeux vidéo et aux réseaux sociaux.

3 professionnels de la mission locale sur 6 du nord pays d'Auge affirment que les jeunes qui viennent les voir sont aussi *influencés par les émissions qu'ils voient à la télévision* et qui rêvent de réussite facile.

2 professionnels de la mission locale sur 6 du nord pays d'Auge disent que les jeunes qu'ils voient sont *des jeunes trop ambitieux par rapport à leur bagage*.

- **Des jeunes perçus comme étant insuffisamment actifs pour faire face aux difficultés**

2 professionnels de la mission locale sur 6 du nord pays d'Auge pensent que les jeunes qui fréquentent leur structure sont vus comme des *personnes passives* qui ont besoin d'être bousculées pour avancer. Les 2 élus du nord pays d'Auge partagent cette opinion. Ils sont donc 4 des 10 personnes interrogées dans le nord du pays d'Auge à avoir cet avis.

2 professionnels de la mission locale sur 6 du nord pays d'Auge estiment que les jeunes qu'ils voient *subissent la vie plutôt que d'en être acteurs*.

2 professionnels de la mission locale sur 6 du nord pays d'Auge affirment que les jeunes qu'ils suivent ont le sentiment que la société se moque bien de leurs difficultés et ne leur prête pas attention. Ils se sentent *mal aimés et laissés-pour-compte*. 1 des 2 élus du nord pays

d'Auge partage ce point de vue. Ils sont donc 3 personnes interrogées sur 10 du pays d'Auge nord à penser cela.

- **Des jeunes aspirants à l'indépendance et l'autonomie**

L'ensemble des 6 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge croient que *les jeunes qui fréquentent les missions locales veulent être indépendants et autonomes*.

5 professionnels de la mission locale sur 6 du nord pays d'Auge perçoivent *les jeunes qui fréquentent les missions locales sont débrouillards*.

- **Des jeunes perçus comme trop confiants**

2 journalistes du nord pays d'Auge estiment que *des jeunes des missions locales sont têtus et butés*. Ils estiment que ces jeunes ont un fort caractère et qu'ils refusent d'admettre qu'ils ont tort.

Conclusion

Les perceptions que les personnes interrogées sur le territoire augeron ont des jeunes reçus en missions locales comportent de nombreux points communs comme nous l'avons déjà évoqué mais aussi des différences.

Au Sud :

Les acteurs du sud du pays d'Auge (Lisieux) perçoivent les jeunes de leur secteur comme introvertis, fermés sur eux-mêmes, timides, peu avenants. Ils estiment que ce type d'attitudes pourrait les freiner dans leur insertion. Ils sont 5 professionnels de l'insertion du sud pays d'Auge (Lisieux) à percevoir les jeunes comme fermés sur eux-mêmes. Deux journalistes de cette zone trouvent qu'ils ont des difficultés d'intégration et de socialisation ce qui n'a pas été ressenti par les personnes du nord pays d'Auge (Honfleur). Les acteurs du sud du pays

d'Auge (Lisieux) sont plus nombreux à percevoir les jeunes comme rencontrant des problèmes de mobilité. Cependant, les 18 professionnels du pays d'Auge estiment tous que les jeunes manquent de mobilité. Ils sont aussi plus nombreux au sud du pays d'Auge (Lisieux) à trouver que ces jeunes se mettent des barrières psychologiques ce qui les empêche d'avancer et que les jeunes urbains veulent rester travailler et vivre dans leur commune.

Par ailleurs, les jeunes du sud pays d'Auge (Lisieux) sont perçus comme violents et comme ayant parfois un passé judiciaire ce qui n'est pas du tout le cas de la perception qu'ont les professionnels du nord pays d'Auge (Honfleur) où les jeunes sont plutôt vus comme calmes, faciles à vivre et plutôt pacifistes.

Les acteurs du sud pays d'Auge (Lisieux) voient les jeunes comme insuffisamment combattifs ce qui n'a pas été évoqué par les professionnels de l'insertion au nord du pays d'Auge (Honfleur). Ceux du sud pays d'Auge (Lisieux) les perçoivent comme se plaignant de leur situation. De plus, nous avons aussi constaté que les personnes interrogées du sud pays d'Auge (Lisieux) sont plus nombreuses à estimer que les jeunes de leur zone ne vivent pas sur un territoire attractif. Les personnes interrogées dans le sud pays d'auge (Lisieux) décrivent les jeunes de façon plus sévère. En effet, ils les dépeignent comme ayant des pratiques dangereuses, comme ayant besoin d'être reconstruits et comme étant influencés négativement par leur entourage ou comme manquant de repères familiaux ou de modèles à suivre. Ils sont également plus souvent vus comme stagnants dans leur parcours professionnel et social, ignorant les normes de conduites de la société et du monde du travail. Ils sont enfin, considérés comme étant passifs, subissant la vie et se sentant mal-aimés et incompris.

Les professionnels du sud pays d'Auge (Lisieux) trouvent que leur territoire est sinistré et qu'il fait fuir les jeunes diplômés et les entreprises ce qui est moins le cas au nord pays d'Auge (Honfleur) car le tourisme fonctionne toute l'année.

Au Nord :

A contrario, les acteurs du nord pays d'Auge (Honfleur) considèrent que les jeunes de leur zone sont ouverts d'esprit et qu'ils aiment échanger et ont le contact facile.

Les personnes du nord pays d’Auge (Honfleur) trouvent donc que les jeunes de leur territoire ont le contact aisé. Cela est perçu comme un atout pour eux pour trouver un travail et ce sont des qualités importantes lorsque l’on vit dans une région touristique.

4 personnes du nord pays d’Auge (Honfleur) pensent que les jeunes de leur zone rêvent de partir à l’aventure ce qui n’est pas perçu par les personnes du sud pays d’Auge (Lisieux). De plus, les acteurs du nord pays d’Auge (Honfleur) sont les seuls à percevoir que les jeunes de leur zone acceptent facilement de partir trouver un emploi dans une autre région ou pays, lorsque la saison estivale est terminée chez eux. Ils sont 4 individus à percevoir ceci.

Les professionnels du nord pays d’Auge (Honfleur) voient les jeunes comme étant plus sûrs d’eux que ceux du sud pays d’Auge (Lisieux).

Les personnes du nord pays d’Auge (Honfleur) perçoivent les jeunes comme plus astucieux et prêts à accepter des petits boulots pour partir de chez leurs parents. Ils les trouvent aussi plus autonomes et indépendants. Les professionnels du nord pays d’Auge (Honfleur) décrivent les jeunes comme plus volontaires et motivés à travailler.

Du côté des encadrants des associations d’insertion, des journalistes et des élus, les jeunes sont perçus de façon identique dans les deux régions, comme ayant des difficultés nombreuses et comme étant trop passifs pour s’en sortir.

Lorsque nous comparons le point de vue des acteurs des deux territoires, nous constatons donc que le point de vue des personnes du nord pays d’Auge (Honfleur) sur les jeunes en situation d’insertion est moins négatif que les points de vue des personnes du sud pays d’Auge (Lisieux). Les représentations sociales des jeunes en situation d’insertion ne sont donc pas tout à fait identiques sur les deux territoires de recherche. Les personnes interrogées dans le nord du pays d’Auge (Honfleur) ont une vision moins négative de ces jeunes en situation d’insertion que celles du sud pays d’Auge (Lisieux).

1.2. Le point de vue sur l'évolution des jeunes en mission locale

Dans cette partie, les personnes interrogées expriment leurs impressions concernant les évolutions des jeunes accueillis en missions locales au cours des dernières années.

1.2.1. L'opinion des professionnels de l'insertion

• Une évolution relative de la jeunesse

10 professionnels des missions locales sur 16 estiment ***qu'une évolution des jeunes et de la jeunesse du pays d'Auge a eu lieu*** depuis leur arrivée dans le milieu professionnel de l'insertion des jeunes. C'est notamment ce qu'a constaté Pierrette, conseillère à Honfleur : « *Depuis que je travaille en mission locale, je trouve que les jeunes ont changé. Ils n'ont pas le même rapport au monde qui les entoure et le même comportement que leurs prédécesseurs* »

Cet avis est partagé par les 2 autres professionnels de l'insertion. Par exemple, Mathieu explique : « *Les jeunes ont changé, ils me semblent plus tristes et ils ont plus tendance à se laisser bercer par la vie et les événements qui les entourent* ».

Cette évolution de la jeunesse est perçue de façon positive par 5 professionnels de l'insertion sur les 12. Ils sont donc plus nombreux à trouver que l'évolution de la jeunesse ne s'est pas faite dans la bonne direction.

Contrairement à eux, 6 autres professionnels des missions locales sur 16 estiment que ***les jeunes et la jeunesse du pays d'Auge n'ont pas vraiment connu d'évolution*** depuis qu'ils ont commencé à travailler dans le secteur de l'insertion des jeunes. Ils ont remarqué des changements mais cela ne change pas réellement le profil des jeunes qu'ils reçoivent. C'est l'avis, par exemple de Julien, conseiller à Lisieux selon qui : « *Les jeunes ne font pas les mêmes choses qu'il y a 10 ans mais ils ne fonctionnent pas différemment et ne changent pas. Ils passent juste plus de temps sur l'outil informatique. Ce sont les mêmes jeunes avec de gros problèmes* » et d'ajouter que : « *Dès les années 1990, il y avait déjà le chômage, le SIDA, le*

racisme, le problème des sans-papiers et cela n'a pas changé. Par contre, les jeunes étaient moins passifs, ils manifestaient alors que là, ils sont passifs ».

- **Des jeunes capables de faire preuve de plus en plus d'adaptabilité**

8 professionnels sur 16 des missions locales trouvent que ***les jeunes d'aujourd'hui s'adaptent plus vite que leurs prédécesseurs***. Ils ont donc évolué de façon positive. Par exemple, Mylène, directrice à Lisieux, explique que : « *Globalement, je dirais que les jeunes de la mission locale ont envie de bosser mais leur relation au travail a changé. Les jeunes ont dû s'adapter au marché du travail. Ils savent changer de boulot et ils savent qu'ils en changeront plusieurs fois dans leur vie ».*

8 professionnels sur 16 des missions locales pensent que ***les jeunes sont plus autonomes dans leurs recherches que leurs prédécesseurs***. Ils ont donc évolué de façon positive. Par exemple, Nadine, conseillère à Lisieux, explique que : « *Les jeunes maîtrisent mieux les outils informatiques et les nouvelles technologies que les générations précédentes. Ils sont plus autonomes dans leurs recherches et dans leurs démarches. Ils savent où chercher ce qui leur évite de se déplacer ».*

8 professionnels sur 16 des missions locales estiment que ***les jeunes d'aujourd'hui ont moins peur du chômage que leurs prédécesseurs***. Ils sont habitués à vivre avec ce problème et ils s'arrangent pour vivre avec cela. C'est ce qu'explique Nadine, conseillère à Lisieux : « *Les jeunes que l'on suit n'ont plus la peur du chômage comme ont pu l'avoir leurs parents. C'est une génération chômage. Ils vivent avec et s'adaptent à cette réalité ».*

Cet avis est partagé par les 2 autres professionnels de l'insertion. Par exemple, Sylvie explique : « *Les jeunes n'ont pas peur d'être sans emploi. Ils sont habitués à ne pas travailler et à voir leur entourage sans emploi ».*

6 professionnels sur 16 des missions locales affirment que ***les jeunes d'aujourd'hui sont plus astucieux que leurs prédécesseurs***. Ils les trouvent aussi plus inventifs et plus ingénieux pour trouver des solutions ou de l'argent. Ceci a été expliqué par Christian, directeur à Honfleur : « *Je trouve que les jeunes que l'on a aujourd'hui sont dans la débrouille. Ils acceptent des petits boulots et font avec le système D ».*

- **Les valeurs et les priorités des jeunes auraient évolué**

8 des 16 professionnels des missions locales ont constaté que **les valeurs et les priorités des jeunes ont changé** avec les années. C'est notamment le cas de Pierrette, conseillère à Honfleur : « *Je trouve qu'au fil des décennies, les valeurs des jeunes ne sont pas les mêmes. Ils semblent bien moins combatifs que leurs prédécesseurs. A mon époque, on se battait pour défendre nos opinions et nos valeurs. L'amitié était quelque chose de primordial et on s'épaulait et se soutenait. Aujourd'hui, c'est un peu du chacun pour soi. Il faut dire que leurs parents sont aussi tombés dans cette mouvance contrairement aux anciens qui sont plus solidaires* ».

7 professionnels des missions locales sur 16 ont remarqué que **les jeunes d'aujourd'hui sont moins intégrés socialement dans la société que leurs prédécesseurs**. Selon eux, les jeunes ont beau être plus connectés que leurs prédécesseurs, ils sont aussi plus déconnectés du monde réel, au point de ne pas en avoir intégré les règles de savoir vivre. C'est notamment ce que pense Christian, directeur à Honfleur : « *Ce sont des jeunes qui sont dans une situation face à l'emploi complètement déconnectés de la réalité et certains, tout en étant en situation d'emploi, ce qui est encore plus inquiétant. Les codes des jeunes sont différents des exigences professionnelles et des codes qui vont avec mais eux, ne voient pas qu'il y a un écart* ».

7 professionnels des missions locales sur 16 ont constaté que **les jeunes d'aujourd'hui sont plus respectueux de l'environnement et de la planète**. Ceci a été raconté par Frédérique, conseillère à Honfleur : « *Les jeunes d'aujourd'hui doivent se débrouiller avec peu de moyens. Du coup, ils en sont devenus plus écolos et respectueux de l'environnement. Par exemple, ils récupèrent des meubles et les relookent, font des vide-dressing, etc.* ».

- **Des jeunes qui rencontrent des difficultés plus grandes à s'intégrer dans le monde du travail**

9 professionnels des missions locales sur 16 trouvent que **les jeunes d'aujourd'hui ont davantage de difficultés à garder un emploi**. C'est notamment l'avis de Berthe, conseillère à Lisieux : « *Certains jeunes ne savent pas s'adapter aux contraintes liées au monde du travail. Ils ne respectent pas les horaires et ce que les employeurs leur demandent* ».

Pour 8 professionnels des missions locales sur 16, **les jeunes d'aujourd'hui n'ont pas les mêmes relations au travail que leurs prédécesseurs**. C'est l'avis de Mylène, directrice à Lisieux qui explique que : « *Globalement, les jeunes de la mission locale ont envie de bosser mais leur relation au travail a changé. C'est ce qu'on pourrait appeler « la génération Kleenex » c'est-à-dire qu'ils ne s'accrochent pas aux choses et les employeurs sont dans la même mouvance* ».

7 professionnels des missions locales sur 16 ont remarqué **que les jeunes d'aujourd'hui sont plus éloignés du monde du travail que leurs prédécesseurs**. C'est entre autres, l'avis de Claude, conseiller à Lisieux qui dit que : « *Ces jeunes me paraissent avec les années de plus en plus éloignés de l'emploi. Cela me donne l'impression qu'ils s'éloignent des codes du travail tels que le veut le marché actuel. Ils cumulent une abondance de facteurs négatifs ce qui était moins le cas avant* ».

- **Une jeunesse qui connaît des difficultés de plus en plus diverses et nombreuses**

8 professionnels des missions locales sur 16 ont constaté que depuis qu'ils ont commencé à travailler dans l'insertion des jeunes, **la situation financière des jeunes s'est fortement dégradée**. Claude, conseiller à Lisieux fait partie de ceux-là et il explique : « *Il y a une véritable paupérisation des jeunes et ces derniers se trouvent dans une situation de plus en plus complexe par rapport à ceux d'avant. Ils multiplient de plus en plus les difficultés et cela est en plus, dû à plusieurs facteurs sociaux, financiers, etc. et pas que seulement lié à un problème d'insertion professionnelle* ».

Cette opinion est partagée par les 2 autres professionnels de l'insertion dont Mathieu qui dit que : « *Depuis que j'ai commencé à bosser dans cette association, je me suis rendu compte que les jeunes se trouvaient dans une situation de plus en plus précaire et ils sont isolés* ».

8 professionnels des missions locales sur 16 ont expliqué qu'ils étaient amenés à rencontrer **des jeunes de plus en plus diplômés et qualifiés**, dans leur mission locale. C'est notamment ce qu'a expliqué Christophe, directeur d'Honfleur qui explique : « *Nous avons de plus en plus de jeunes qui ont des diplômes et des qualifications qui viennent nous voir. C'est de plus en plus dur pour l'ensemble des jeunes de trouver du travail* ».

8 professionnels des missions locales sur 16 disent que **les jeunes étaient de plus en plus en souffrance et en difficulté**. Amélie, conseillère à Lisieux, raconte par exemple que « *les jeunes n'ont pas que des problèmes d'insertion professionnelle. Ils ont aussi des difficultés d'ordre comportemental mais aussi des problèmes de logement et des soucis de santé. Les jeunes souffrent beaucoup* ».

7 professionnels des missions locales sur 16 ont vu que depuis qu'ils ont débuté à leur poste, **les jeunes ont tendance à abandonner et à se démoraliser plus vite que leurs prédécesseurs**. C'est notamment ce que pense Claude, conseiller à Lisieux : « *J'ai constaté aussi que les jeunes décrochent plus vite, qu'ils se découragent plus vite. Ils décrochent du système scolaire encore plus tôt, du coup, ils ont moins de diplôme que les autres jeunes avec une réalité professionnelle déjà très dure pour ceux qui en ont* ».

Cet avis est partagé par les deux autres professionnels de l'insertion. Par exemple, Sylvie, raconte que : « *Les jeunes que l'on emploie, d'années en années, sont de plus en plus paumés et déprimés. On a le sentiment qu'ils n'ont plus de perspective d'avenir ce qui était moins le cas quand j'ai commencé dans cette association* ».

4 professionnels des missions locales sur 16 disent que **les jeunes sont plus passifs qu'avant**. Ils sont dans l'attentisme. Berthe, conseillère à Lisieux, raconte : « *Les jeunes ont l'air beaucoup plus mous que les jeunes qui venaient il y a 10 ou 15 ans. Ils sont blasés et cela est dû au climat ambiant. Du coup, ils ont l'air moins volontaire et moins heureux. Ils se laissent porter par le climat ambiant* ».

1.2.2. L'opinion des journalistes

• Une évolution de la jeunesse relative

4 journalistes sur 6 estiment que les jeunes ont évolué . C'est notamment ce qu'a constaté Renée : « *Je trouve que les jeunes d'aujourd'hui manquent de motivation et ne sont pas assez combatifs. Ils laissent trop la vie suivre son cours et ils sont résignés* ».

Cette évolution de la jeunesse est perçue de façon positive par 2 journalistes sur les 4 qui ont constaté cette évolution.

Les journalistes sont donc plus nombreux à trouver que la jeunesse s'est dégradée.

Pour les 2 autres journalistes, ***il n'y a pas eu de véritable évolution de la perception de la jeunesse***. Elle est toujours perçue de façon négative. Par exemple, Christine se souvient que : « *Dans les années 80, les jeunes étaient déjà considérés comme des paresseux, comme des bons à rien, par une partie des adultes. Mais ce rapport conflictuel entre les jeunes et les adultes est à mon avis ancestral et existe depuis la nuit des temps* ».

• **Des jeunes capables de faire preuve de plus en plus d'adaptabilité**

4 journalistes sur 6 estiment que ***les jeunes d'aujourd'hui ont moins peur du chômage que leurs prédécesseurs***. Ils ont toujours connu ce fléau depuis leur naissance, cela fait partie de leur quotidien. C'est ce qu'explique Florence : « *Les jeunes n'ont plus la peur du chômage comme ont pu l'avoir leurs grands-parents ou leurs parents. Ils font partie d'une génération qui n'a connu que le chômage. Ils ne connaissent pas le plein-emploi. Du coup, ils sont conscients que les CDI sont très rares et se tournent vers les petits boulots ou l'intérim* ».

2 journalistes trouvent que ***les jeunes des missions locales s'adaptent plus vite que leurs prédécesseurs***. C'est notamment l'opinion de Florence : « *Je trouve que les jeunes d'aujourd'hui ont tout de même une plus grande capacité d'adaptation que les générations précédentes. Rien qu'en informatique, ils n'ont pas besoin de cours, ils bidouillent tous seuls et y arrivent alors que les anciens avec des cours ne s'en sortent pas. Cela est un plus quand on est en recherche d'emploi* ».

• **Des jeunes de plus en plus éloignés du monde du travail**

2 journalistes sur 6 interrogées trouvent que ***les jeunes ont de plus en plus de mal à conserver un emploi***. Cela n'est pas un phénomène nouveau mais il a pris de l'ampleur au cours de ces dernières années. Par exemple, Christine explique que : « *Dans les années 80, il y avait moins de jeunes arrivant jusqu'au Bac, mais la difficulté pour trouver une formation et du travail était la même qu'aujourd'hui. Dans les années 80, un jeune postulant pour un premier emploi était très souvent éconduit pour les motifs suivants: « N'a pas fait ses preuves ».* Cependant, ces dernières années, on constate que cela est de plus en plus difficile

pour les jeunes de trouver un emploi et que cela s'est aussi très fortement dégradé pour ceux qui sont diplômés même ceux avec un BAC+3 ou 5 voire plus ».

- **Les valeurs et les priorités des jeunes auraient évolué**

3 journalistes sur 6 ont constaté que ***les jeunes d'aujourd'hui sont plus respectueux de l'environnement et de la planète***. Ceci a été raconté par Renée : « *Les jeunes d'aujourd'hui me paraissent plus écolos et respectueux de l'environnement que ceux de ma génération. Je pense que cela leur permet aussi de se meubler et de se vêtir à moindre coup. C'est aussi un effet de mode. A mon époque, c'était mal vu de ramasser des meubles sur le trottoir alors qu'aujourd'hui, ramasser un meuble pour le retaper c'est devenu tendance ».*

- **Une jeunesse qui connaît des difficultés de plus en plus diverses et nombreuses**

3 journalistes sur 6 journalistes estiment qu'une ***dégradation de la situation des jeunes s'est produite***. Parmi eux, Christine qui trouve cependant que les jeunes ruraux et des milieux populaires s'en sortent mieux que ceux des générations précédentes grâce aux moyens modernes (Internet, informatique, portable, etc.). Elle dit : « *La situation des jeunes est de moins en moins facile. Cependant, je trouve qu'avec les moyens à leur disposition, les jeunes issus de quartiers populaires et des campagnes étaient sûrement moins aptes avant à réaliser ces démarches, par manque de connaissance des organismes, de problème de mobilité. Aujourd'hui, avec toutes les évolutions, ils peuvent désormais être informés de ce qui existe pour les aider ».*

1.2.3. L'opinion des élus

- **Une évolution de la jeunesse relative**

Les 6 élus interrogés trouvent ***que les jeunes*** du pays d'Auge ont évolué mais ils sont plus nombreux (4 élus) à trouver que cela s'est déroulé de manière négative. C'est notamment ce

qu'a constaté Herbert : « *Je trouve que les jeunes ont changé. Ils passent tellement de temps connectés et chez eux qu'ils manquent de mobilité et de motivation. Ils sont plus passifs qu'avant* ».

- **Les valeurs et les priorités des jeunes auraient évolué**

3 des 6 élus interrogés estiment que les jeunes d'aujourd'hui ont vu leurs repères et leur cadre de vie évoluer par rapport aux jeunes d'hier. ***Les jeunes ont perdu leurs repères.*** C'est notamment ce que raconte Corinne : « *L'environnement aussi a changé pour eux car la famille et le cadre familial a un peu explosé avec l'augmentation des familles monoparentales. La situation économique fait aussi que les jeunes ont un cadre familial plus déstructuré qu'avant. La fonction de parent est de plus en plus difficile même s'il y a des animations mises en place pour eux. La société cherche à aider les parents à exercer leur fonction de parent* ».

- **Une jeunesse qui connaît des difficultés de plus en plus diverses et nombreuses**

2 élus sur 6 trouvent que les jeunes qui ont des difficultés à trouver un emploi sont ***des jeunes de plus en plus diplômés et qualifiés.*** C'est notamment l'opinion de Corinne qui explique : « *Avant lorsqu'on faisait des études et qu'on avait des diplômes, on trouvait un emploi mais aujourd'hui, c'est différent car il n'y a plus d'emplois. Ce n'est plus ce que c'était à une autre période. Ceci est dur à vivre pour tous les jeunes* ».

2 élus sur 6 ont constaté que ***les jeunes sont de plus en plus en souffrance et en difficulté.*** Cette opinion est partagée par Corinne qui dit que : « *La société d'aujourd'hui est difficile à vivre et les jeunes rêvent à un avenir meilleur comme celui que leurs parents et surtout grands-parents ont eu après guerre, dans les années 1970-1980. Il n'y avait jamais eu aussi longtemps des périodes de croissance forte* ».

2 élus sur 6 trouvent que ***les jeunes d'aujourd'hui ont tendance à abandonner et à se démoraliser plus vite que leurs prédécesseurs.*** Cette opinion est partagée également par Anne qui trouve que : « *Les jeunes ont de plus en plus de mal à trouver leur voie ou un métier. Ils sont vite découragés et ils sont aussi déprimés par la conjoncture actuelle* ».

Conclusion

Pour la majorité des professionnels de l'insertion, une évolution de la jeunesse s'est opérée depuis qu'ils ont débuté leur carrière dans le secteur de l'insertion mais cela n'est pas l'opinion de toutes les personnes interrogées. Certains affirment que l'évolution de la jeunesse en insertion dans le pays d'Auge a été faible. Pour eux, les jeunes qui fréquentent leur structure seraient invariablement les mêmes d'années en années.

Pour la minorité qui estime que les jeunes ont changé, ils estiment notamment que les jeunes d'aujourd'hui sont capables de faire preuve de plus en plus d'adaptabilité et d'ingéniosité. Ils trouvent aussi que l'évolution de cette jeunesse ne s'est pas déroulée que de façon positive. En effet, ils pensent que ces jeunes n'ont plus les mêmes valeurs et priorités que les générations précédentes, qu'ils ont davantage de difficultés à s'insérer dans le monde du travail.

Du côté des journalistes, la moitié d'entre eux estiment aussi que la jeunesse a évolué positivement depuis qu'ils sont en poste et que les jeunes des missions locales sont capables de plus en plus d'adaptabilité et d'imagination pour mieux vivre. Mais ils estiment aussi qu'ils sont plus éloignés du monde du travail et qu'ils ont de plus en plus de difficultés à gérer.

Du côté des élus, ils pensent tous qu'une évolution de la jeunesse s'est produite depuis qu'ils sont en fonction. Ils ont aussi constaté que les valeurs des jeunes des missions locales se sont modifiées.

1.2.4. Les points de vue sur les deux territoires

1.2.4.1. Les points de vue de la population interrogée du sud pays d'Auge (Lisieux)

- **Une évolution de la jeunesse relative**

6 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 déclarent *qu'une évolution des jeunes et de la jeunesse* du pays d'Auge a eu lieu depuis qu'ils sont dans le milieu de l'insertion des jeunes. Un avis que partage aussi le professionnel de l'insertion rencontré sur

ce territoire, ainsi que les 2 élus du sud pays d’Auge et 2 sur 3 journalistes de ce territoire. Ils sont donc 11 individus sur 16 du sud pays d’Auge à penser cela.

A l’opposé, les 4 autres professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge sur 10 estiment que les jeunes du pays d’Auge *n’ont pas vraiment connu d’évolution* depuis qu’ils ont commencé à travailler dans le secteur de l’insertion des jeunes. Un avis que partage aussi 1 des 3 journalistes rencontrés. Ils sont donc 5 individus sur 16 du sud pays d’Auge à avoir cette opinion.

- **Des jeunes capables de faire preuve de plus en plus d’adaptabilité**

6 professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge sur 10 considèrent que *les jeunes d’aujourd’hui ont moins peur du chômage que leurs prédécesseurs*. Cet avis est partagé par le professionnel de l’association d’insertion et par 3 journalistes de ce territoire. Ils sont donc 10 individus sur 16 du sud pays d’Auge à avoir cette opinion.

5 professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge sur 10 estiment que les jeunes ont évolué de façon positive car ils estiment qu’ils *s’adaptent plus vite* que leurs prédécesseurs. 1 journaliste sur 3 de ce territoire partage cette opinion. Ils sont donc 6 individus sur 16 du sud pays d’Auge à être de cet avis.

2 professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge sur 10 pensent que *les jeunes sont plus autonomes dans leurs recherches que leurs prédécesseurs*.

1 professionnel de la mission locale du sud pays d’Auge sur 10 affirme que *les jeunes d’aujourd’hui font preuve de davantage d’ingéniosité que leurs prédécesseurs*.

- **Les valeurs et les priorités des jeunes auraient évolué**

5 professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge sur 10 ont constaté que *les valeurs et les priorités des jeunes ont changé* avec les années. Cette opinion est partagée par 2 journalistes sur 3 de ce territoire et par les 2 élus du sud pays d’Auge. Ils sont 9 individus du sud pays d’Auge sur 16 à partager ce point de vue.

5 professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge sur 10 ont remarqué que les jeunes d’aujourd’hui ont beau être plus connectés que leurs prédécesseurs, ils sont aussi plus déconnectés du monde réel, au point de ne pas en avoir intégré les règles de savoir vivre. Ils sont ***plus éloignés des réalités de la société.***

2 professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge sur 10 ont constaté que ***les jeunes d’aujourd’hui sont plus respectueux de l’environnement et de la planète.*** Un avis que partage aussi 1 des 3 journalistes rencontrés. Ils sont donc 3 individus sur 16 du sud pays d’Auge à avoir cette opinion.

- **Des jeunes de plus en plus éloignés du monde du travail**

7 professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge sur 10 trouvent que les jeunes ont ***davantage de difficulté à conserver un emploi.***

5 professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge sur 10 ont remarqué ***que les jeunes d’aujourd’hui sont plus éloignés du monde du travail*** que leurs prédécesseurs. 1 journaliste sur 3 de ce territoire est également de cet avis. Ils sont 6 individus du sud pays d’Auge sur 16 à avoir cet avis.

Pour 5 professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge sur 10, les jeunes d’aujourd’hui n’ont ***pas les mêmes relations au travail*** que leurs prédécesseurs.

- **Une jeunesse qui connaît des difficultés de plus en plus diverses et nombreuses**

5 professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge sur 10 ont constaté que depuis qu’ils ont commencé à travailler dans l’insertion des jeunes, ***la situation des jeunes s’est fortement dégradée.*** Un avis que partage aussi le professionnel de l’insertion rencontré sur ce territoire, ainsi qu’1 des 3 journalistes du sud pays d’Auge. Ils sont 7 individus du sud pays d’Auge sur 16 à avoir cet avis.

5 professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge sur 10, nous ont expliqué qu’ils étaient amenés à rencontrer ***les jeunes de plus en plus diplômés et qualifiés,*** dans leur

mission locale. Un avis partagé par 1 élu sur 3 de ce territoire. Ils sont 6 individus du sud pays d’Auge sur 16 à partager cette opinion.

5 professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge sur 10 ont vu que depuis qu’ils ont débuté à leur poste, les jeunes ***ont tendance à abandonner et à se démoraliser plus vite*** que leurs prédécesseurs. Un avis que partage aussi le professionnel de l’insertion rencontré sur ce territoire. Ils sont 6 individus du sud pays d’Auge sur 16 à avoir cet avis.

5 professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge sur 10 ont remarqué que ***les jeunes étaient de plus en plus en souffrance et en difficulté***. Un avis partagé par 1 élu sur 3 de ce territoire. Ils sont 6 individus du sud pays d’Auge sur 16 à être de cet avis.

4 professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge sur 10 disent que ***les jeunes d’aujourd’hui manquent de proactivité que leurs prédécesseurs***. Ils sont dans l’attentisme et l’immobilisme.

1.2.4.2. Les points de vue de la population interrogée du nord pays d’Auge (Honfleur)

- **Une évolution de la jeunesse relative**

4 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge sur 6 trouvent ***qu’une évolution des jeunes et de la jeunesse*** du pays d’Auge a eu lieu depuis qu’ils sont dans le milieu de l’insertion des jeunes. Un avis que partage aussi le professionnel de l’insertion rencontré sur ce territoire, ainsi que les 2 élus du nord pays d’Auge et 2 sur 3 journalistes de ce territoire. Ils sont donc 9 individus sur 12 du nord pays d’Auge à penser cela.

Contrairement à eux, les 2 autres professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge sur 6 estiment que les jeunes et la jeunesse du pays d’Auge ***n’ont pas vraiment connu d’évolution*** depuis qu’ils ont commencé à travailler dans le secteur de l’insertion des jeunes. Un avis que partage aussi 1 des 3 journalistes rencontrés. Ils sont donc 3 individus sur 12 du nord pays d’Auge à avoir cette opinion.

- **Des jeunes capables de faire preuve de plus en plus d'adaptabilité**

6 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 pensent que *les jeunes sont plus autonomes dans leurs recherches que leurs prédécesseurs*.

5 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 affirment que *les jeunes d'aujourd'hui font preuve de davantage d'ingéniosité que leurs prédécesseurs*.

3 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 estiment que les jeunes ont évolué de façon positive car ils estiment qu'ils *s'adaptent plus vite* que leurs prédécesseurs. 1 journaliste sur 3 de ce territoire partage cette opinion. Ils sont donc 4 individus sur 12 du nord pays d'Auge à être de cet avis.

2 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 considèrent que *les jeunes d'aujourd'hui ont moins peur du chômage que leurs prédécesseurs*. Cet avis est partagé par le professionnel de l'association d'insertion et par 1 journaliste de ce territoire. Ils sont donc 4 individus sur 16 du sud pays d'Auge à avoir cette opinion.

- **Les valeurs et les priorités des jeunes auraient évolué**

5 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 ont constaté que *les jeunes d'aujourd'hui sont plus respectueux de l'environnement et de la planète*. Un avis que partage aussi 2 des 3 journalistes rencontrés. Ils sont donc 7 individus sur 10 du nord pays d'Auge à avoir cette opinion.

3 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 ont constaté que *les valeurs et les priorités des jeunes ont changé* avec les années. Cette opinion est partagée par 1 journaliste sur 3 de ce territoire et par 1 des 2 élus du nord pays d'Auge. Ils sont 5 individus du nord pays d'Auge sur 12 à partager ce point de vue.

2 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 ont remarqué que les jeunes d'aujourd'hui ont beau être plus connectés que leurs prédécesseurs, ils sont aussi plus déconnectés du monde réel, au point de ne pas en avoir intégré les règles de savoir vivre. Ils sont *plus éloignés des réalités de la société*.

- **Des jeunes de plus en plus éloignés du monde du travail**

Pour 3 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge sur 6, les jeunes d’aujourd’hui n’ont *pas les mêmes relations au travail* que leurs prédécesseurs.

2 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge sur 6 trouvent que *les jeunes ont davantage de difficulté à conserver un emploi*.

2 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge sur 6 ont remarqué *que les jeunes d’aujourd’hui sont plus éloignés du monde du travail* que leurs prédécesseurs. 1 journaliste sur 3 de ce territoire est également de cet avis. Ils sont 3 individus du nord pays d’Auge sur 12 à avoir cet avis.

- **Une jeunesse qui connaît des difficultés de plus en plus diverses et nombreuses**

3 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge sur 6 ont constaté que depuis qu’ils ont commencé à travailler dans l’insertion des jeunes, *la situation des jeunes s’est fortement dégradée*. Un avis que partage aussi le professionnel de l’insertion rencontré sur ce territoire, ainsi que 2 des 3 journalistes du nord pays d’Auge. Ils sont 6 individus du nord pays d’Auge sur 12 à avoir cet avis.

3 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge sur 6, nous ont expliqué qu’ils étaient amenés à rencontrer *les jeunes de plus en plus diplômés et qualifiés*, dans leur mission locale. Un avis partagé par 1 élu sur 3 de ce territoire. Ils sont donc 4 individus de ce territoire à être de cet avis sur 12.

3 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge sur 6 ont remarqué que *les jeunes étaient de plus en plus en souffrance et en difficulté*. Un avis partagé par 1 élu sur 3 de ce territoire. Ils sont 4 individus sur 12 de ce territoire de cet avis.

2 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge sur 6 ont vu que depuis qu’ils ont débuté à leur poste, les jeunes *ont tendance à abandonner et à se démoraliser plus vite* que leurs prédécesseurs. Un avis que partage aussi le professionnel de l’insertion rencontré sur ce territoire. Ils sont 3 individus du nord pays d’Auge sur 12 à partager cette opinion.

Conclusion

Sur les deux territoires du pays d'Auge, nous constatons que les professionnels travaillant en missions locales estiment majoritairement qu'une évolution de la jeunesse dans le pays d'Auge a eu lieu au cours des dernières années. Cette opinion est partagée par les encadrants des associations d'insertion, les élus et la majorité des journalistes interrogés.

Parmi ces évolutions, les personnes interrogées sur les deux territoires estiment que les jeunes d'aujourd'hui s'adaptent plus vite que ceux des générations précédentes mais qu'ils connaissent également une situation plus dégradée et qu'ils sont de plus en plus en souffrance. Ils remarquent aussi que les jeunes n'ont plus les mêmes valeurs et priorités que leurs prédécesseurs. Pour certains professionnels des missions locales les jeunes d'aujourd'hui sont moins prêts à se battre pour défendre leurs idéaux ou leurs amis. Ils sont aussi moins attachés au travail mais par contre, certains jeunes sont plus attachés que les générations précédentes à la planète et à l'environnement. Ils sont aussi attachés peut-être plus attachés à leur famille et à leurs amis, c'est pourquoi ils auraient des difficultés à partir de leur territoire. Ces jeunes n'ont pas non plus les mêmes relations avec le monde du travail et certains sont de plus en plus diplômés.

En dehors de ces similitudes, nous avons tout de même constaté que la jeunesse du pays d'Auge a évolué ces dernières années et que ces transformations ne se sont pas faites de façon totalement identique sur les deux territoires. En effet, les jeunes du sud pays d'Auge (Lisieux) par rapport à ceux du nord (Honfleur) sont décrits comme étant davantage éloignés des réalités de la société et du monde du travail. Ils sont vus comme rencontrant des difficultés à conserver un emploi. Ils sont moins persévérants et se démoralisent plus rapidement. Au nord du pays d'Auge (Honfleur), les jeunes sont perçus comme plus autonomes dans leur recherche d'emploi mais aussi comme plus habiles à surmonter les obstacles, plus inventifs que ceux du sud pays d'Auge (Lisieux) qui eux sont vus comme passifs. Ils sont aussi décrits comme plus respectueux de l'environnement et la planète. Ceci a été perçu par 5 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge (Honfleur) et par 2 des 3 journalistes qui couvrent ce territoire et n'a pas du tout été évoqué par les acteurs du sud pays d'Auge (Lisieux).

L'évolution de la jeunesse du pays d'Auge est donc perçue plus négativement au sud du pays d'Auge (Lisieux) qu'au nord du pays d'Auge (Honfleur). Nous pouvons donc dire que les jeunes auraient donc évolué de façon moins bénéfique au sud du pays d'Auge (Lisieux).

1.3. Le point de vue sur l'origine des problèmes d'insertion des jeunes

Dans cette partie, les personnes interrogées présentent leurs points de vue sur les causes responsables des problèmes d'insertion des jeunes.

1.3.1. L'opinion des professionnels de l'insertion

- **Des problèmes en lien avec le système scolaire et d'orientation**

Pour 13 professionnels des missions locales sur 16, les jeunes qui viennent en missions locales se trouvent dans cette situation à cause du système scolaire car il n'a pas su aider et donner envie aux jeunes de poursuivre leurs études. Ils estiment donc que **ces jeunes sont en échec à cause de l'Education nationale**. C'est par exemple, l'avis de David, conseiller à Lisieux qui raconte que : « *Les jeunes qui viennent nous voir sont mal dans leur tête et dans leur peau car ils sortent pour la majorité d'un échec scolaire voire de plusieurs. Ils ont été à l'école mais ils n'ont pas réussi à suivre et ils n'ont pas de diplôme, ils se sentent dévalorisés. Ceci est en partie dû à l'Education nationale car elle ne sait pas aider les jeunes. Entre les mauvais profs et les mauvaises orientations au départ, on a des jeunes complètement paumés* ».

Pour 10 professionnels des missions locales sur 16, beaucoup de jeunes viennent les voir parce qu'ils n'ont pas choisi le bon cursus scolaire au départ ce qui fait qu'ils ont fini par abandonner. Ce mauvais choix est pour eux, dû en partie à **une mauvaise orientation des conseillers d'orientation**. Ceci est notamment expliqué par Eric, conseiller à Honfleur : « *Les jeunes qui viennent nous voir ont connu un échec scolaire. Ils ont suivi une orientation et des études qu'ils ne connaissaient pas ou qu'ils n'aimaient pas par défaut ou par dépit ou bien pour faire plaisir à leurs parents ou faire comme leurs copains. Au final, ils se retrouvent embourbés dans leur choix. Pour moi, c'est la faute des conseillers des CIO qui font mal leur travail. Ils ne prennent pas en compte les goûts et les capacités des élèves ce qui fini par les conduire à un échec et à une mauvaise estime de soi* ».

Pour 6 professionnels des missions locales sur 16, il existe aussi des jeunes qui sont **en échec scolaire à cause du harcèlement de leurs camarades**. C'est ce que dit Héroïse, conseillère à Lisieux : « *Nous avons des jeunes qui sont en échec scolaire à leur arrivée. Ils ont tout arrêté du jour au lendemain, pas parce qu'ils n'étaient pas doués par les études mais parce qu'ils avaient peur d'aller en cours. Je ne parle pas des phobiques scolaires mais de ceux qui ont été harcelés par d'autres élèves. Ils sont tellement terrifiés et déprimés parce qu'ils ont vécu, qu'ils ont du mal à reprendre pied et s'en sortir* ».

• Des problèmes familiaux et amicaux

Pour 8 professionnels des missions locales sur 16, si les jeunes ont décroché, c'est en partie à cause de **leur entourage amical peu soutenant**. C'est notamment ce que pense Frédérique, conseillère à Honfleur : « *Nous avons beaucoup de jeunes qui viennent nous voir, qui à un moment ou à un autre, se sont laissés entraîner dans des conneries et qui ne savaient plus comment se dépatouiller avec ça. Certains ont eu des soucis avec la justice en suivant les copains ou les frangins mais aujourd'hui, ils veulent sortir là et retrouver une vie normale* ».

Un avis partagé par les deux autres professionnels de l'insertion comme Sylvie qui dit : « *Les jeunes que nous avons ici ne sont pas méchants mais certains ont un lourd bagage. Il y a des petits délinquants qui ont fait des âneries en voulant suivre leurs copains et qui veulent maintenant s'en sortir* ».

Pour 6 professionnels des missions locales sur 16, certains jeunes ont **peu de repères familiaux**. C'est ce que dit Eric, conseiller à Honfleur : « *Nos jeunes n'ont pas de vrais repères à suivre, ils prennent exemple sur leurs aînés, frères ou sœurs qui eux-mêmes avaient pris exemple sur des parents qui n'ont plus envie de rien, qui vivent grâce aux aides donc ce n'est pas étonnant d'avoir des jeunes qui soient dans la même optique* ».

Un point de vue partagé par les deux autres professionnels de l'insertion comme Mathieu qui raconte : « *J'ai quelques jeunes qui partent avec un handicap dans la vie car ils ont des parents qui ont de gros soucis soit avec la justice soit avec les addictions. Ils sont mal influencés et n'ont pas de bons exemples à suivre* ».

- **Une connaissance insuffisante du fonctionnement du marché du travail et des métiers**

11 sur 16 professionnels des missions locales ont évoqué le fait que *les jeunes ne connaissent pas suffisamment les métiers qui existent et encore moins les métiers porteurs* où ils pourraient trouver un emploi. C'est ce que dit Julien, conseiller à Lisieux : « *Les jeunes que l'on reçoit et à qui on demande ce qu'ils veulent faire, planent à mille. Ils veulent faire un boulot dont on sait qu'il n'y a pas d'offres pour eux. Quand on leur dit qu'en ce moment, il y a du boulot surtout dans le bâtiment ou la restauration cela les rebute. Ils ne connaissent pas les métiers porteurs et ils en ont une mauvaise image à cause de ce qu'ils entendent à droite à gauche. Au final, ceux qui décident d'aller vers certains de ces métiers en stage, nous disent qu'ils n'imaginaient pas ça comme ça et que finalement, ce boulot leur plaît* ».

Pour 5 professionnels des missions locales sur 16, il existe de nombreux jeunes qui ne connaissent pas la réalité du monde du travail. Ils *ne connaissent pas les qualités ou les formations qu'il faut avoir pour exercer un métier et être recrutés* par un employeur. C'est notamment ce que raconte Amélie, conseillère à Lisieux : « *Les jeunes qui viennent ne connaissent rien à la réalité du monde du travail. Ils pensent qu'ils trouveront du boulot, par exemple, chez les marchands de jeux vidéo car ils aiment y jouer et sont de bons joueurs. Ils ne se rendent pas compte des qualités et des diplômes qu'il faut pour devenir vendeur et travailler dans le commerce* ».

1.3.2. L'opinion des journalistes

- **Des problèmes en lien avec le système scolaire et d'orientation**

Pour 4 journalistes sur 6, les jeunes qui fréquentent les missions locales ont connu des *problèmes à l'école et dans leur orientation*. C'est notamment l'avis de Renée : « *Les jeunes qui sont suivis par les missions locales ont pour la plupart connu des problèmes à l'école avec des enseignants ou bien ils ont été mal orientés* ».

- **Une connaissance insuffisante du fonctionnement du marché du travail et des métiers**

4 journalistes sur 6 ont évoqué le fait que *les jeunes ne connaissent pas suffisamment les métiers qui existent et encore moins ceux porteurs* où ils pourraient trouver un emploi. Parmi eux, Christine : « *Les jeunes des missions locales ont du mal à choisir une orientation et un métier car ils ne les connaissent pas* ».

1.3.3. L'opinion des élus

- **Des problèmes en lien avec le système scolaire et d'orientation**

Pour l'ensemble des 6 élus, les jeunes qui fréquentent les missions locales ont connu des *problèmes à l'école et dans leur orientation*. C'est notamment l'avis d'Herbert : « *Les jeunes des missions locales ont pour la plupart connu des problèmes scolaires. Ils ont été mal orientés et mal compris par leurs professeurs. Cela leur a fait perdre toute motivation à apprendre* ».

- **Une connaissance insuffisante du fonctionnement du marché du travail et des métiers**

4 élus sur 6 ont évoqué le fait que *les jeunes ne connaissent pas suffisamment les métiers qui existent et encore moins ceux porteurs* où ils pourraient trouver un emploi. C'est par exemple, l'opinion de Léon : « *Les jeunes que l'on rencontre dans les missions locales sont perdus. Ils ne connaissent rien au monde de l'emploi c'est-à-dire qu'ils ne connaissent rien aux métiers et à leurs spécificités. Ils ignorent aussi quels métiers sont porteurs et si ces derniers peuvent leur convenir* ».

Conclusion

Pour les professionnels de l'insertion, les jeunes qui fréquentent leur structure ont des problèmes d'insertion qui sont dus à l'origine à des difficultés scolaires et d'orientation qui les ont freinés dans leur choix professionnel et d'études. Leurs difficultés sont attribuées à leur entourage familial et amical néfaste. Cet entourage les ralentirait dans leur insertion. Ce problème d'insertion serait aussi dû d'après ces professionnels, à une méconnaissance du monde du travail et des métiers qui les empêche de choisir un métier porteur.

Les journalistes et les élus estiment aussi que les jeunes ont des difficultés d'insertion à cause du parcours scolaire et d'orientation qu'ils ont eu et à leur méconnaissance des métiers.

1.3.4. Le point de vue sur les deux territoires

1.3.4.1. Le point de vue de la population interrogée du sud pays d'Auge (Lisieux)

• Des problèmes en lien avec le système scolaire et d'orientation

8 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 pensent que les jeunes qui viennent les voir se trouvent dans cette situation à cause du système scolaire et des enseignants. Pour eux, les enseignants n'ont pas été en mesure d'inoculer aux jeunes le goût d'apprendre. Ils n'ont également pas su les aider dans leur scolarité et ils n'ont pas été capables de leur donner envie de poursuivre leurs études. Ils estiment donc que *ces jeunes sont en échec à cause de l'Education nationale*. Cet avis est partagé par 1 journaliste sur 3 de ce territoire et par les 2 élus. Ils sont donc 11 individus du sud pays d'auge sur 16 à être de cette opinion.

Pour 6 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, beaucoup de jeunes viennent les voir parce qu'ils n'ont pas choisi le bon cursus scolaire au départ ce qui fait qu'ils ont fini par abandonner. Ce mauvais choix est pour eux, dû en partie à *une mauvaise orientation des conseillers d'orientation*. Ce point de vue est partagé par 1 journaliste sur 3

de ce territoire et par les 2 élus. Ils sont donc 9 individus du sud pays d'auge sur 16 à être de cet avis.

Pour 4 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, il existe aussi des jeunes qui sont *en échec scolaire à cause du harcèlement provoqué par leurs camarades*.

- **Des problèmes familiaux et amicaux**

6 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 pensent que si les jeunes ont décroché, c'est en partie à cause de *leur entourage amical peu soutenant*. Un avis partagé l'autre professionnel de l'insertion de ce territoire. Ils sont donc 7 individus sur 16 du sud pays d'Auge à avoir cette opinion.

4 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 trouvent que certains jeunes ont *peu de repères familiaux*. Un point de vue partagé par l'autre professionnel de l'insertion de ce territoire.

- **Une connaissance insuffisante du fonctionnement du marché du travail et des métiers**

7 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 considèrent que *les jeunes ne connaissent pas suffisamment les métiers qui existent et encore moins ceux porteurs* où ils pourraient trouver un emploi. 2 journalistes sur 3 et 1 élu sur 2 partagent ces idées. Ils sont donc 10 individus sur 16 du sud pays d'Auge à penser cela.

5 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 pensent que de nombreux jeunes ne connaissent pas la réalité du monde du travail. *Ils ne connaissent pas les qualités ou les formations qu'il faut avoir pour exercer un métier et être recrutés* par un employeur.

1.3.4.2. Le point de vue de la population interrogée du nord pays d’Auge (Honfleur)

• Des problèmes en lien avec le système scolaire et d’orientation

5 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge sur 6 pensent que les jeunes qui viennent les voir se trouvent dans cette situation à cause du système scolaire et des enseignants. Pour eux, les enseignants n’ont pas été capables de transmettre aux jeunes l’envie d’apprendre et de poursuivre des études. Ils n’ont également pas été en mesure de les aider dans leur scolarité. Ils estiment donc que *ces jeunes sont en échec à cause de l’Education nationale*. Cet avis est partagé par 1 journaliste sur 3 de ce territoire et par les 2 élus. Ils sont donc 8 individus du nord pays d’Auge sur 12 à être de ce point de vue.

Pour 4 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge sur 6, beaucoup de jeunes viennent les voir parce qu’ils n’ont pas choisi le bon cursus scolaire au départ ce qui fait qu’ils ont fini par abandonner. Ce mauvais choix est pour eux, dû en partie à *une mauvaise orientation par les conseillers d’orientation*. Ce point de vue est partagé par 1 journaliste sur 3 de ce territoire et par les 2 élus. Ils sont donc 7 individus du nord pays d’Auge sur 12 à être de cet avis.

Pour 2 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge sur 6, il existe aussi des jeunes qui sont *en échec scolaire à cause du harcèlement provoqué par leurs camarades*.

• Des problèmes familiaux et amicaux

2 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge sur 6 pensent que si les jeunes ont décroché, c’est en partie à cause de *leur entourage amical peu soutenant*. Un avis partagé l’autre professionnel de l’insertion de ce territoire. Ils sont donc 3 individus sur 12 du nord pays d’Auge à avoir cette opinion.

2 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge sur 6 trouvent que certains jeunes ont *peu de repères familiaux*. Un point de vue partagé par l’autre professionnel de l’insertion de ce territoire.

- **Une connaissance insuffisante du fonctionnement du marché du travail et des métiers**

4 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge sur 6 considèrent que *les jeunes ne connaissent pas suffisamment les métiers qui existent et encore moins ceux porteurs* où ils pourraient trouver un emploi. 2 journalistes sur 3 et 1 élu sur 2 partagent ces idées. Ils sont donc 7 individus sur 12 du nord pays d’Auge à penser cela.

2 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge sur 6 pensent que de nombreux jeunes ne connaissent pas la réalité du monde du travail. Ils *ne connaissent pas les qualités ou les formations qu’il faut avoir pour exercer un métier et être recrutés* par un employeur.

Conclusion

Sur les deux territoires du pays d’Auge, nous constatons que les professionnels travaillant en missions locales estiment majoritairement que les problèmes d’insertion des jeunes sont dus à un échec à cause de l’Education nationale, à une mauvaise orientation faite par les conseillers d’orientation, à un manque de connaissance des métiers porteurs et au harcèlement scolaire.

Dans le sud du pays d’Auge (Lisieux), les personnes interrogées donnent comme causes supplémentaires, le fait que les jeunes ont un entourage peu soutenant, un manque de repères familiaux et un manque de connaissances sur les qualités qu’il faut pour exercer un métier et les formations à suivre pour faire ce métier. Dans le nord du pays d’Auge (Honfleur), les personnes interrogées évoquent aussi ces causes mais de façon moins importante.

2. Les missions locales des structures spécialisées dans l’insertion des jeunes

A travers l’analyse de nos entretiens semi-directifs, nous allons étudier la façon dans les missions locales sont perçues par les personnes interrogées. Nous évoquerons aussi leur point de vue sur les évolutions qu’ont connues ces structures au cours des 35 dernières années.

Enfin, nous présenterons les améliorations que les personnes interrogées souhaiteraient pour ces structures.

2.1. Le point de vue sur les missions locales d'aujourd'hui

Dans cette partie, les personnes interrogées évoquent leur perception des missions locales d'aujourd'hui.

2.1.1. L'opinion des professionnels de l'insertion

- **Une structure perçue comme spécialisée dans l'insertion des jeunes**

Pour 13 professionnels des missions locales sur 16, ***les missions locales doivent avoir une place centrale dans l'insertion des jeunes***. Cela n'a pas toujours été le cas. Pour les professionnels des missions locales, ces structures ont un rôle prépondérant à jouer en matière d'insertion des jeunes. C'est notamment ce qu'explique Julien, conseiller à Lisieux : « *Je pense que les missions locales ont un rôle central à jouer dans l'insertion des jeunes mais qu'on ne leur laisse pas forcément cette place. Il faudrait leur donner davantage de place encore. La première chose à faire serait déjà de nous demander à nous professionnels notre avis. Il faudrait aussi que nos partenaires travaillent davantage avec nous afin de créer un partenariat riche et fructueux. Il faudrait également que la Région, pour certains dispositifs, réfléchisse un peu à nous donner une place différente afin qu'on leur explique comment faire pour nos jeunes* ».

Pour 8 professionnels sur 16 des missions locales, ***les missions locales ont un rôle fondamental à jouer en matière d'insertion des jeunes***. Pour eux, elles sont irremplaçables dans ce domaine. C'est ce que dit Claude, conseiller à Lisieux : « *Je pense que le rôle des missions locales est essentiel et qu'elles ont aussi une fonction qui est l'insertion des jeunes* ».

• Une structure unique

Pour l'ensemble des 16 professionnels des missions locales, **les missions locales ont des particularités uniques**. Elles sont destinées aux jeunes de 16 en 25 ans en difficulté d'insertion et elles ont vu le jour, pour aider le jeune au niveau global. Cela est expliqué David, conseiller à Lisieux : « *Il ne faut pas négliger que sa spécificité c'est les jeunes. C'est sa spécificité dans ce domaine qui en fait sa grande force ainsi que le fait que l'on aide le jeune au niveau global* ».

Pour 5 professionnels des missions locales sur 16, **les missions locales sont des structures réactives**. C'est ce que dit Christian, directeur à Honfleur : « *Ils nous arrivent souvent de recevoir des jeunes sans rendez-vous, lorsqu'ils sont dans l'urgence ou lorsqu'ils ont besoin de quelque chose. Nous sommes là pour les aider alors pas question de leur fermer la porte au nez car ils n'ont pas appelé avant de venir* ».

Pour 5 professionnels des missions locales sur 16, **les missions locales ont un rôle de veille** afin de faire croire à la société que le chômage des jeunes préoccupe les élus. C'est notamment l'avis d'Eric, conseiller à Honfleur : « *Parfois, on a l'impression que l'on est là pour obéir aux instances décidantes même s'ils mettent n'importe quoi en place. C'est pour donner bonne conscience aux Politiques et faire croire aux jeunes qu'on s'occupe d'eux* ».

Pour 5 professionnels des missions locales sur 16, **les missions locales font un travail remarquable pour aider les jeunes à s'insérer**. C'est notamment l'avis de Frédérique, conseillère à Honfleur : « *Pour moi, ce que font depuis des années, les missions locales est assez remarquable compte tenu du peu de moyens dont elles disposent par rapport à d'autres structures comme Pôle Emploi ou autres* ».

• Une structure qui connaît des difficultés

Pour 10 professionnels des missions locales sur 16, **les missions locales manquent de moyens financiers** ce qui les empêche de proposer des actions plus novatrices et efficaces. Cela les freine aussi dans leur travail. C'est notamment ce qu'explique Virginie du CLLAJ : « *Je trouve que c'est plutôt redondant. Si ces structures avaient les moyens financiers et du temps, elles seraient peut-être plus créatrices. Tout ceci nuit un peu à leur créativité. Depuis les 11*

ans que j'ai passés là-bas et maintenant, je trouve que ce sont les mêmes choses qui reviennent et pas des choses novatrices. Pour moi, quand il y a des moyens derrière, il y a des résultats ».

Pour 10 professionnels des missions locales sur 16, **les missions locales manquent de temps à consacrer aux jeunes**. Ceci est expliqué par Frédérique, conseillère à Honfleur qui dit : « *Aujourd'hui, on nous demande toujours plus de choses à faire et on manque du coup de temps à consacrer aux jeunes. On nous demande de mettre des choses en place avec les partenaires, de faire de l'administratif, etc. et c'est du temps que l'on perd et que l'on n'accorde pas aux jeunes ».*

Pour 8 professionnels des missions locales sur 16, **les missions locales manquent de personnel**. C'est ce qu'explique Pierrette, conseillère à Honfleur : « *On nous demande de faire toujours plus et de faire du chiffre mais on ne nous donne pas assez de moyens. Nous ne sommes pas assez nombreux pour aider les jeunes car on nous demande toujours plus d'administratif à faire ce qui nous fait moins de temps à travailler avec les jeunes ».*

2.1.2. L'opinion des journalistes

• Une structure perçue comme spécialisée dans l'insertion des jeunes

Pour 4 journalistes sur 6, **les missions locales ont un rôle fondamental à jouer en matière d'insertion des jeunes**. Ils les perçoivent comme étant irremplaçables dans ce domaine. C'est ce que dit Viviane : « *Les missions locales ont un rôle très important. Il n'y a qu'à voir les chiffres, sur l'ensemble du pays d'Auge près de 2 000 personnes sont accueillies chaque année à la mission locale ».*

Pour 4 des journalistes sur 6, **les missions locales sont un atout supplémentaire aux autres dispositifs** déjà existants pour aider les jeunes à s'insérer et lutter contre le chômage de cette population. C'est notamment l'opinion de Renée qui dit : « *Les missions locales ont un rôle à jouer dans la lutte contre le chômage des jeunes ».*

- **Une structure unique**

Pour 4 journalistes sur 6, *les missions locales sont des structures dynamiques, actives et novatrices* ; Elles savent être force de propositions. Par exemple, Renée dit : « *Les missions locales sont formidables en matière d'insertion des jeunes. Elles fournissent un gros travail auprès de personnes en grandes difficultés, elles informent convenablement les demandeurs et proposent des pistes pour une réinsertion qui parfois semblait impossible* ».

2.1.3. L'opinion des élus

- **Une structure perçue comme spécialisée dans l'insertion des jeunes**

Pour 4 élus sur 6, *les missions locales ont un rôle fondamental à jouer en matière d'insertion des jeunes*. Ils estiment qu'elles sont irremplaçables dans ce domaine. C'est ce que dit Christophe: « *Les missions locales sont irremplaçables. Ce n'est pas un organisme d'Etat mais une association. Les organismes d'Etat ne peuvent pas donner les mêmes résultats car il n'y pas ce volet social comme dans les missions locales. Il ne peut y avoir que ce volet social que si les conseillers s'occupent des personnes qui viennent les voir* ».

Pour 4 des élus interrogés sur 6, les missions locales sont **un atout supplémentaire aux autres dispositifs** déjà existants pour aider les jeunes à s'insérer et lutter contre le chômage de cette population. C'est notamment ce que considère Herbert qui dit : « *Les missions locales apportent un plus dans l'insertion des jeunes de moins de 25 ans, à partir du moment qu'elle se fait en partenariat avec la Région, le conseil général et maintenant le conseil départemental ainsi que pôle emploi. Il est important de définir avec la mission locale les orientations spécifiques au niveau local en matière d'emplois et de formations mais il faut en même temps accroître les aides pour la réussite des jeunes* ».

- **Une structure unique**

4 des 6 élus interrogés trouvent que *les missions locales savent faire preuve d'efficacité*. Par exemple, Bruno trouve que : « *Les missions locales sont des structures très efficaces et pour*

celle que je préside, je trouve qu'elle a de très bons résultats. D'ailleurs, les résultats sont même meilleurs que les objectifs fixés dans le dialogue de gestion ».

Pour 4 élus sur 6, **les missions locales sont des structures dynamiques, actives et novatrices**. Elles savent être force de propositions. Par exemple, Corinne commente : « *Les missions locales ont su être aussi très créatives avec la création des espaces chantiers qui sont bien adaptés pour répondre aux problèmes des jeunes pour les aider à trouver leur voie et aussi montrer qu'ils ont la capacité de faire quelque chose. Je trouve que les missions locales sont très actives et dynamiques. Elles sont très investies dans le programme du développement des emplois d'avenir ».*

Pour 2 des 6 élus interrogés, **les missions locales sont des structures réactives**. Ce sentiment est celui de Léon, qui dit : « *Je pense que ces structures font excellentement bien leur travail. Elles sont réactives, impliquées et à l'écoute. Elles travaillent de manière concrète et elles savent travailler ensemble et avec des partenaires ».*

Conclusion

Les professionnels de l'insertion déclarent que les missions locales sont perçues comme des structures uniques et spécialisées dans l'insertion des jeunes mais ils estiment aussi que ces structures rencontrent des difficultés techniques dues à un manque de moyen : financier, humain, matériel, etc. Ils ont aussi le sentiment que ces structures ne sont pas assez reconnues.

Pour les journalistes et les élus, ces structures sont aussi uniques, spécialisées dans l'insertion des jeunes et ont de nombreuses qualités. Ils en ont une perception positive.

2.1.4. Les points de vue sur les deux territoires

2.1.4.1. Les points de vue de la population interrogée du sud pays d'Auge (Lisieux)

- **Une structure perçue comme spécialisée dans l'insertion des jeunes**

Pour 8 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, *les missions locales ont un rôle prépondérant à jouer en matière d'insertion des jeunes*. Ceci est aussi l'avis de 2 des 3 journalistes du sud pays d'Auge. Ils sont donc 10 individus sur 16 de ce territoire à avoir cette opinion.

Pour 5 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, *les missions locales ont un rôle fondamental à jouer en matière d'insertion des jeunes*. Ceci est aussi l'avis des 2 élus de ce territoire. Ils sont donc 7 individus sur 16 de ce territoire à partager ce point de vue.

Pour 2 des 3 journalistes du sud pays d'Auge, *les missions locales sont un atout supplémentaire aux autres dispositifs* déjà existants pour aider les jeunes à s'insérer. Ce point de vue est partagé par les 2 élus de ce territoire. Ils sont donc 4 individus sur 16 du sud pays d'Auge à penser cela.

- **Une structure unique**

Pour l'ensemble des 10 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge, *les missions locales ont des particularités uniques*. Elles sont destinées aux jeunes de 16 en 25 ans en difficulté d'insertion et elles ont vu le jour, pour aider la jeune au niveau global.

Pour 3 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, *les missions locales sont des structures réactives*. Un avis partagé par 1 des 2 élus de ce territoire. Ils sont donc 4 individus sur 16 de ce territoire à être de cet avis.

Pour 3 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, *les missions locales font un travail remarquable pour aider les jeunes à s'insérer*. Ce point de vue est partagé

par les 2 élus du sud pays d'Auge. Ils sont donc 5 individus sur 16 du sud pays d'Auge à être de cet avis.

Pour 3 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, *les missions locales jouent un rôle de veille* afin de faire croire à la société que le chômage des jeunes préoccupe les élus.

Pour les 2 élus du sud pays d'Auge, *les missions locales savent faire preuve d'efficacité*.

Pour 2 journalistes sur 3 du sud pays d'Auge, *les missions locales savent être force de propositions*. Ils trouvent que ce sont des structures dynamiques et actives. Ce point de vue est partagé par les 2 élus de ce territoire. Ils sont donc 4 individus sur 16 de ce territoire à penser cela.

- **Une structure qui connaît des difficultés**

Pour 6 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, *les missions locales manquent de moyens financiers* ce qui les empêche de proposer des actions plus novatrices et efficaces.

Pour 6 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, *les missions locales manquent de temps à consacrer aux jeunes*.

Pour 5 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, *les missions locales manquent de personnel*.

2.1.4.2. Les points de vue de la population interrogée du nord pays d'Auge (Honfleur)

- **Une structure perçue comme spécialisée dans l'insertion des jeunes**

Pour 5 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, *les missions locales ont un rôle prépondérant à jouer en matière d'insertion des jeunes*. Ceci est aussi l'avis de 2 des

3 journalistes du nord pays d'Auge. Ils sont donc 7 individus sur 12 de ce territoire à avoir cette opinion.

Pour 3 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, ***les missions locales ont un rôle fondamental à jouer en matière d'insertion des jeunes***. Ceci est aussi l'avis des 2 élus de ce territoire. Ils sont donc 5 individus sur 12 de ce territoire à partager ce point de vue.

Pour 2 des 3 journalistes du nord pays d'Auge, les missions locales sont ***un atout supplémentaire aux autres dispositifs*** déjà existants pour aider les jeunes à s'insérer. Ce point de vue est partagé par les 2 élus de ce territoire. Ils sont donc 4 individus sur 16 du sud pays d'Auge à penser cela.

● Une structure unique

Pour l'ensemble des 6 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge, ***les missions locales ont des particularités uniques***. Elles sont destinées aux jeunes de 16 en 25 ans en difficulté d'insertion et elles ont vu le jour, pour aider la jeune au niveau global.

Pour 2 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, ***les missions locales sont des structures réactives***. Un avis partagé par 1 des 2 élus de ce territoire. Ils sont donc 3 individus sur 12 de ce territoire à être de cet avis.

Pour 2 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, ***les missions locales font un travail remarquable pour aider les jeunes à s'insérer***. Ce point de vue est partagé par l'1 des 2 élus du nord pays d'Auge. Ils sont donc 3 individus sur 12 à penser cela.

Pour 2 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, ***les missions locales ont un rôle de veille*** afin de faire croire à la société que le chômage des jeunes préoccupe les élus.

Pour les 2 élus du nord pays d'Auge, ***les missions locales savent faire preuve d'efficacité***.

Pour 2 journalistes sur 3 du nord pays d'Auge, ***les missions locales savent être force de propositions***. Ils trouvent que ce sont des structures dynamiques et actives. Ce point de vue

est partagé par les 2 élus de ce territoire. Ils sont donc 4 individus sur 12 de ce territoire à penser cela.

- **Une structure qui connaît des difficultés**

Pour 4 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, *les missions locales manquent de moyens financiers* ce qui les empêche de proposer des actions plus novatrices et efficaces. Cela les freine aussi dans leur travail.

Pour 4 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, *les missions locales manquent de temps à consacrer aux jeunes*.

Pour 3 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, *les missions locales manquent de personnel*.

Conclusion

Professionnels des missions locales et de l'insertion, élus et journalistes ont tous la même perception des missions locales que ce soient au nord (Honfleur) ou au sud du pays d'Auge (Lisieux). Tous ont une opinion positive de ces structures qui sont perçues comme efficaces en matière d'insertion des jeunes mais manquant aussi de moyens pour l'être encore davantage.

2.2. Les évolutions des missions locales au fil du temps

Dans cette partie, les personnes interrogées expriment leur impression concernant les évolutions des missions locales.

2.2.1. L'opinion des professionnels de l'insertion

• Une structure qui a pris de l'ampleur

13 professionnels des missions locales sur 16 estiment que **les missions ont vu leur nombre d'employés augmenté**. Certaines sont passées de 1 à 2 professionnels à plusieurs dizaines pour les plus importantes structures de ce type. C'est notamment ce qu'explique Christian, directeur d'Honfleur : « *Au départ, nous étions que deux : un directeur et un conseiller qui faisait aussi office de secrétaire. Aujourd'hui, nous sommes une vraie structure avec du personnel qualifié où chacun a un rôle à jouer. Nous avons aussi des locaux plus grands et mieux adaptés* ».

10 professionnels des missions locales sur 16 ont aussi constaté qu'ils avaient vu **la taille des locaux des missions locales augmenter** avec les années. C'est notamment ce que dit David, conseiller à Lisieux : « *Au départ, nous étions dans un petit bureau dans un immeuble, puis nous avons changé plusieurs fois de lieu tout en restant dans le même quartier. Aujourd'hui, nous avons de vrais locaux où travailler et où recevoir les jeunes. Cela fait vraiment plus professionnel* ».

Pour 10 professionnels des missions locales sur 16, ce qui les a marqués comme évolution c'est le fait que **les missions locales s'occupent d'un public pour large avec une tranche d'âge qui a augmenté**. Ils sont passés d'une cible de 16 à 18 ans à une de 16 à 25 ans. C'est notamment ce qu'explique Christian, directeur à Honfleur : « *Quand j'ai commencé nous étions une PAIO et notre mission à l'époque était l'orientation des jeunes de 16 à 18 ans vers les stages d'insertion. Aujourd'hui, nous avons une mission de service public et nous sommes là pour aider une plus grande tranche d'âge, les 18 à 25 ans révolus, à résoudre les problèmes qui les freinent dans leur insertion professionnelle et sociale. Nous pouvons les aider de manière globale à résoudre leurs problèmes : financier, de logement, d'emploi, d'orientation, de santé, etc. Nous assurons pour cela des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement. Ils arrivent aussi aujourd'hui que l'on aide des jeunes de plus de 25 ans lorsqu'ils ont signé par exemple, des contrats aidés et d'avenir de 3 ans à l'aube de leurs 25 ans. Du coup, nous les suivons jusqu'à leurs 28 ans* ».

- **Une structure qui a connu des évolutions dans ses pratiques**

Pour 9 professionnels des missions locales sur 16, **les missions locales ont davantage de propositions à apporter aux jeunes** même si certaines ont disparu. Cette augmentation des dispositifs a été constatée, par exemple, par Julien, conseiller à Lisieux qui dit : « *Elle a élargi sa palette en proposant des formations et de l'orientation. Nous avons donc plusieurs champs de compétences même si aujourd'hui, certains dispositifs tendent à disparaître. En dix ans, nous avons eu plus de réponses à apporter* ».

Pour 6 professionnels des missions locales sur 16, il a aussi fallu que **les missions locales s'adaptent à un nouveau public** puisqu'il leur a été demandé de s'occuper en plus, des personnes qui touchent le RSA Jeune. C'est ce que souligne Nadine, conseillère à Lisieux : « *On travaille aussi sur le RSA jeune avec un public plus social. La politique du Conseil Général a évolué et on peut désormais accompagner les bénéficiaires du RSA ce qu'on ne faisait pas avant mais malheureusement tout cela n'est pas comptabilisé dans nos chiffres* ».

Pour 4 professionnels des missions locales sur 16, **les missions locales ont davantage de formations à proposer aux jeunes en lien avec les secteurs qui recrutent**. Cette augmentation des formations permet aux professionnels des missions locales de proposer aux jeunes des formations dans les métiers qui recrutent dans leur zone, comme le tourisme et l'hôtellerie. C'est ce qu'explique Frédérique, conseillère à Honfleur : « *Nous avons la chance d'avoir des élus qui nous écoutent et qui connaissent les besoins de notre territoire. Cela permet de mettre des formations en place ou des partenariats afin de permettre aux jeunes de découvrir ou d'apprendre un métier qui recrute* ».

- **Une structure mieux reconnue par les élus et mieux identifiée par la société**

Pour l'ensemble des 16 professionnels des missions locales, **les missions locales sont de mieux en mieux identifiées par leur public**. Tous ont dit que les jeunes qui avaient besoin d'eux, les connaissaient et connaissaient aussi leur rôle. C'est notamment l'avis de Christian, directeur à Honfleur qui dit : « *Je pense que les missions locales sont bien identifiées par leur public. C'était moins le cas avant, maintenant ils savent qui on est et ce que l'on peut faire pour eux* ».

Pour 10 professionnels des missions locales sur 16, **les missions locales sont plus impliquées dans les politiques d'insertion** et cela grâce aux nouvelles mesures mises en place comme les contrats d'avenir et l'ANI (accord national professionnel). C'est ce que note Héloïse, conseillère à Lisieux : « Avec la mise en place des contrats d'avenir, c'est la première fois que les missions locales sont en charge de s'occuper seul d'un tel dispositif. C'est une sorte de reconnaissance, je pense. Avec la mise en place de l'ANI (Accord national interprofessionnel) qui permet un accompagnement encore plus ciblé sur les décrocheurs venant des écoles, des contrats pro, etc. et la création des OPCA qui sont des cotisations sociales patronales versées pour les formations, les missions locales sont de plus en plus concernées et impliquées dans les politiques. Elles accompagnent les jeunes qui sont concernés par cela et elles sont donc plus reconnues qu'avant alors qu'elles ont toujours peur de disparaître ».

Cet avis est partagé par les 2 encadrants des associations d'insertion. Par exemple, Mathieu a constaté que les missions locales avaient désormais aussi plus un rôle à jouer qu'avant, dans l'insertion des jeunes. Il dit : « Je pense qu'elles sont de plus en plus importantes au vu du nombre de jeunes en difficulté. Elles ont peut-être plus de pouvoir qu'avant puisque ce sont elles qui pilotent les emplois d'avenir. Je crois que leurs résultats sont bons d'ailleurs dans ce domaine. Pour moi, elles ont un rôle qui devient de plus en plus important dans l'insertion des jeunes. C'est peut-être une certaine forme de reconnaissance des politiciens au vu du boulot qu'elles font depuis tant d'années ».

9 professionnels des missions locales sur 16 estiment qu'avec les années, **les missions locales ont enfin la reconnaissance des élus** ce qui n'était pas le cas au départ. Certains ne les connaissaient même pas. C'est ce que confie Pierrette, conseillère à Honfleur : « Quand j'ai commencé à travailler en missions locales, les hommes politiques ignoraient tout de nous, de notre fonctionnement et de ce qu'on apportait aux jeunes. Aujourd'hui, c'est différent. Ils nous identifient, certains nous envoient des jeunes et ils ont confiance en nous. On peut le voir notamment grâce au fait qu'ils nous aient confié les emplois d'avenir ».

Pour 8 professionnels des missions locales sur 16, ils ont constaté que **les missions locales étaient bien mieux connues, repérées et identifiées par les élus que dans le passé**. C'est ce que pense entre autres, Nadine, conseillère à Lisieux : « Je pense aussi que l'on est de plus en plus reconnu sur le terrain par l'Etat et qu'il apprécie ce qu'on fait pour les jeunes, c'est pourquoi on nous a confié les contrats d'avenir ».

Pour 5 professionnels des missions locales sur 16, **les missions locales sont aussi mieux connues des médias**. Cela est expliqué par Amélie, conseillère à Lisieux qui dit: « *Je trouve que la mission locale est un peu plus connue qu'avant et cela notamment grâce à la mise en place des emplois d'avenir car la presse parle un peu plus de nous* ».

Pour 3 professionnels des missions locales sur 16, **les missions locales ont la confiance des élus**. Cela est expliqué par Pierrette, conseillère à Honfleur qui dit: « *Je trouve que nous entretenons de bonnes relations avec les élus. Ils nous font vraiment confiance et ils nous écoutent. Ceci était moins le cas avant* ».

- **Une structure bien implantée sur le territoire**

Pour 10 professionnels des missions locales sur 16, **les missions locales sont bien implantées et identifiées sur le territoire**. C'est ce qu'explique Nadine, conseillère à Lisieux : « *Je pense que les missions locales sont bien implantées dans le paysage même si elles peuvent encore être méconnues par certains Politiques, chefs d'entreprise, etc. Le plus important c'est d'être au plus proche des jeunes et nous y arrivons bien. Il faut qu'on soit accessible par eux et d'autant plus quand il y a des situations d'urgence* ».

- **Une structure plus en lien avec le monde de l'entreprise**

10 professionnels des missions locales sur 16 estiment que **les missions locales ont étoffé leurs relations avec les entreprises de leur zone**. Les professionnels des missions locales estiment qu'ils ont des relations nombreuses avec les entreprises présentes dans leur environnement. Elles trouvent que ceci leur a permis de mieux connaître les entreprises de leur zone. Ils estiment qu'ils vont plus sur le terrain pour visiter les entreprises qu'avant afin de mieux connaître ce qu'ils proposent, les métiers dont ils ont besoin et le type de jeunes recherchés. Ceci est expliqué par Nadine, conseillère à Lisieux : « *Je n'ai pas beaucoup de recul pour répondre. Ce que j'ai constaté, c'est qu'en huit ans, nous avons fait plus de travail pour aller vers les entreprises et se faire connaître pour y trouver des emplois ou des offres pour les jeunes* ».

Pour 10 professionnels des missions locales sur 16, ***les relations avec le monde de l'entreprise se sont étoffées*** avec les années et cela a encore cru davantage avec la mise en place des emplois d'avenir mais aussi avec le fait que les missions locales peuvent désormais proposer des contrats classiques. C'est ce que raconte Mylène, directrice à Lisieux : « *Avec la mise en place des emplois d'avenir, nos relations avec les entreprises se sont beaucoup étoffées. Désormais, nous avons un coordinateur Emploi parmi nos conseillers qui est aidé par trois conseillers. Parmi ces trois conseillers, il y en a aussi qui est chargé dorénavant des relations entreprises. Nous faisons désormais tout ce qui est contrats classiques comme le CAE ou le CIE* ».

- **Une structure plus dépendante et contrôlée**

Pour 8 professionnels des missions locales sur 16, ***les missions locales sont donc plus dépendantes et contrôlées*** qu'avant. Ils estiment que leur structure en se professionnalisant a du coup, plus de compte à rendre à l'Etat et à ses financeurs mais aussi aux élus, en général. C'est ce qu'explique Brigitte, conseillère à Lisieux : « *Nous avons aussi de plus en plus, un rôle de flicage ce qui n'était pas prévu au départ à cause des chiffres et du RSA parent isolé. Nous avons plus de compte à rendre et donc nous devons être plus sur le dos des jeunes. On doit les appeler pour savoir ce qu'ils font, etc. Nous avons aussi beaucoup plus de compte à rendre au sous-préfet, etc. notamment avec la mise en place des emplois d'avenir* ».

2.2.2. L'opinion des journalistes

- **Une structure qui a connu des évolutions dans ses pratiques**

Pour 4 journalistes sur 6, ***les missions locales proposent des actions personnalisées plus nombreuses aux jeunes*** qu'elles suivent qu'auparavant. C'est notamment ce que pense Alice qui explique : « *Je pense que l'accompagnement, à la vue de ce que j'en perçois pour le journal, est beaucoup plus personnalisé que cela était le cas il y a 20 ou 30 ans. Le sur-mesure réalisé par les missions locales me semble une avancée qui permet de ne pas*

marginaliser des jeunes sans formation, mais pas sans motivation ou envie d'apporter sa pierre à la richesse de l'économie ».

2.2.3. L'opinion des élus

- **Une structure qui a connu des évolutions dans ses pratiques**

2 élus sur 6 ont constaté que *les missions locales travaillent davantage avec les partenaires* qu'avant. C'est ce que commente Herbert : *« Les missions locales travaillent aussi plus en partenariat et cela aussi pour des raisons financières. Elles ont su mettre en place des partenariats solides au fil des années ».*

- **Une structure mieux reconnue par les élus et mieux identifiée par la société**

Pour 4 élus sur 6, *les missions locales sont de mieux en mieux identifiées par leur public.* C'est notamment ce qu'affirme Christophe : *« Dans le sud du pays d'Auge, nos permanences sont de plus en plus connues. Il faut donner une aura aux missions locales au niveau politique. C'est important pour sa renommée. Les municipalités et l'Intercom ont su le faire. Ils ont une renommée méritée de la part des responsables locaux ».*

Conclusion

Pour la majorité des professionnels de l'insertion, les missions locales ont évolué dans le temps. Elles ont tout d'abord, pris de l'ampleur et su évoluer au niveau notamment de leurs pratiques. Elles sont aussi mieux reconnues par les femmes et hommes politiques et mieux identifiées par la société. Elles ont trouvé leur place sur le territoire et elles ont su créer un lien avec le monde de l'entreprise. Cette reconnaissance n'est pas sans conséquence car elles sont désormais plus contrôlées et plus dépendantes de l'Etat. Leurs résultats sont aussi examinés par les élus au niveau régional, départemental et même local parce que le taux de chômage des jeunes est devenu une préoccupation nationale.

Pour une minorité de journalistes, les missions locales ont connu des évolutions surtout au niveau de leurs pratiques. Les professionnels des missions locales s'adaptent davantage à leur public qu'avant en leur proposant davantage de sur-mesure et des actions propres à chacun des jeunes.

Pour les élus, ces structures ont évolué aussi au niveau de leurs pratiques et ils estiment également que les missions locales sont plus reconnues par l'Etat et mieux identifiées par la société.

2.2.4. Les points de vue sur les deux territoires

2.2.4.1. Les points de vue de la population interrogée du sud pays d'Auge (Lisieux)

- **Une structure qui a pris de l'ampleur et qui a su évoluer**

8 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 estiment que *les missions ont vu leur nombre d'employés augmenter*.

6 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 ont aussi constaté qu'ils avaient vu *la taille des locaux des missions locales augmentée* avec les années.

Pour 6 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, ce qui les a marqués comme évolution c'est le fait que *les missions locales s'occupent d'un public dont la tranche d'âge a augmenté*.

- **Une structure qui a connu des évolutions dans ses pratiques**

Pour 4 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, il a aussi fallu que *les missions locales s'adaptent à un nouveau public* puisqu'il leur a été demandé de s'occuper en plus, des personnes qui touchent le RSA Jeune.

Pour 3 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, ***les missions locales ont davantage de propositions à apporter aux jeunes*** même si certaines ont disparu.

2 des 3 journalistes du sud pays d'Auge pensent que ***les missions locales proposent plus d'actions personnalisées aux jeunes*** qu'elles suivent qu'auparavant.

Les 2 élus du sud pays d'Auge ont constaté que ***les missions locales travaillent davantage avec les partenaires*** qu'avant.

- **Une structure mieux reconnue par les élus et mieux identifiées par la société**

Pour l'ensemble des 10 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge, ***les missions locales sont de mieux en mieux identifiées par leur public***. Ce point de vue est partagé par les 2 élus de ce territoire. Ils sont donc 12 individus sur 16 à partager ce point de vue.

Pour 6 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, ***les missions locales sont plus impliquées dans les politiques d'insertion*** et cela grâce aux nouvelles mesures mises en place.

5 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 ont constaté que ***les missions locales étaient bien mieux connues, repérées et identifiées par les élus*** qu'avant.

3 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 estiment qu'avec les années, ***les missions locales ont enfin la reconnaissance des élus*** ce qui n'était pas le cas au départ.

Pour 3 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, ***les missions locales sont aussi mieux connues des médias***.

- **Une structure bien implantée sur le territoire**

Pour 6 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, ***les missions locales sont bien implantées et identifiées sur le territoire***.

- **Une structure plus en lien avec le monde de l'entreprise**

8 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 estiment qu'ils vont plus sur le terrain pour découvrir les entreprises et leurs besoins qu'avant. Pour eux, *les missions locales connaissent mieux les entreprises de leur zone.*

Pour 8 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, *les relations avec le monde de l'entreprise se sont étoffées* avec les années et cela a encore cru davantage avec la mise en place des emplois d'avenir mais aussi avec le fait que les missions locales peuvent désormais proposer des contrats classiques.

- **Une structure plus dépendante et contrôlée**

Pour 5 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, leur structure en se professionnalisant a du coup, plus de compte à rendre à l'Etat et à ses financeurs. *Les missions locales sont donc plus dépendantes et contrôlées qu'avant.*

2.2.4.2. Les points de vue de la population interrogée du nord pays d'Auge (Honfleur)

- **Une structure qui a pris de l'ampleur et qui a su évoluer**

5 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 estiment que *les missions ont vu leur nombre d'employés augmenté.*

4 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 ont aussi constaté qu'ils avaient vu *la taille des locaux des missions locales augmentée* avec les années.

Pour 4 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, ce qui les a marqués comme évolution c'est le fait que *les missions locales s'occupent d'un public dont la tranche d'âge a augmenté.*

- **Une structure qui a connu des évolutions dans ses pratiques**

Pour l'ensemble des 6 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge, *les missions locales ont davantage de propositions à apporter aux jeunes* même si certaines ont disparu.

Pour 2 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, il a aussi fallu que *les missions locales s'adaptent à un nouveau public* puisqu'il leur a été demandé de s'occuper en plus, des personnes qui touchent le RSA Jeune.

2 des 3 journalistes du nord pays d'Auge pensent que *les missions locales proposent plus d'actions personnalisées aux jeunes* qu'elles suivent qu'auparavant.

- **Une structure mieux reconnue par les élus et mieux identifiée par la société**

Pour l'ensemble des 6 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge, *les missions locales sont de mieux en mieux identifiées par leur public*. Ce point de vue est partagé par les 2 élus de ce territoire. Ils sont donc 8 individus de ce territoire sur 12 à penser cela.

L'ensemble des 6 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge estiment qu'avec les années, *les missions locales ont enfin la reconnaissance des élus* ce qui n'était pas le cas au départ.

Pour 4 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, *les missions locales sont plus impliquées dans les politiques d'insertion* et cela grâce aux nouvelles mesures mises en place.

Pour 3 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, *les missions locales ont la confiance des élus*.

3 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 ont constaté que *les missions locales étaient bien mieux connues, repérées et identifiées par les élus* qu'avant.

Pour 2 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, *les missions locales sont aussi mieux connues des médias*.

- **Une structure bien implantée sur le territoire**

Pour 4 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, *les missions locales sont bien implantées et identifiées sur le territoire.*

- **Une structure plus en lien avec le monde de l'entreprise**

Pour 4 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, *les missions locales ont davantage de formations à proposer aux jeunes en lien avec les secteurs qui recrutent.*

2 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 estiment qu'ils vont plus sur le terrain pour découvrir les entreprises et leurs besoins qu'avant. Pour eux, *les missions locales connaissent mieux les entreprises de leur zone.*

Pour 2 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, *les relations avec le monde de l'entreprise se sont étoffées* avec les années et cela a encore cru davantage avec la mise en place des emplois d'avenir mais aussi avec le fait que les missions locales peuvent désormais proposer des contrats classiques.

- **Une structure plus dépendante et contrôlée**

Pour 3 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, leur structure en se professionnalisant a du coup, plus de compte à rendre à l'Etat et à ses financeurs. *Les missions locales sont donc plus dépendantes et contrôlées qu'avant.*

Conclusion

Sur les deux territoires, les personnes interrogées ont toutes constaté que les missions locales avaient pris de l'importance au fil des décennies. Elles ont su se développer en taille, et ont affirmé leur présence sur leur territoire en attirant toujours des jeunes plus nombreux et en proposant davantage d'actions.

Ces structures ont aussi appris à développer des relations avec les acteurs socio-économiques et les entreprises. Cela est particulièrement vrai pour la mission locale du sud pays d’Auge (Lisieux) qui a su accroître ses relations avec ses partenaires mais aussi avec les entreprises de sa zone. Cela est moins le cas pour de la mission locale du nord du pays d’Auge (Honfleur) qui avait déjà un réseau conséquent de professionnels depuis plusieurs années.

En revanche, les acteurs de la mission locale du nord pays d’Auge (Honfleur) estiment entretenir de bonnes relations avec les élus de leur zone et cela depuis de nombreuses années. Ils se sentent soutenus et écoutés ce qui est moins le cas des professionnels du sud pays d’Auge (Lisieux). Ceux du nord estiment bénéficier de la confiance des élus ce qui n’a pas été évoqué par les professionnels du sud pays d’Auge (Lisieux). Ces derniers en revanche, trouvent qu’ils ne sont pas suffisamment écoutés et que leur avis n’est pas pris en compte. Cela peut être lié au fait qu’au sud pays d’Auge (Lisieux), les professionnels des missions locales trouvent qu’ils ont moins de formations à proposer aux jeunes de leur territoire ayant un lien avec les activités porteuses d’emplois de leur zone comme notamment des formations pour les métiers de l’industrie ou de la construction. A contrario, une partie des professionnels du nord pays d’Auge (Honfleur) estime qu’ils ont davantage de solutions à proposer aux jeunes qu’avant. Cela est probablement dû au fait qu’il existe de nombreux dispositifs pour aider les jeunes du nord pays d’Auge (Honfleur) à se former aux métiers porteurs d’emplois que l’on retrouve sur ce territoire dans le domaine du tourisme et de l’hôtellerie.

2.3. Les évolutions souhaitées pour le futur

Dans cette partie, les personnes interrogées présentent les évolutions souhaitées dans le futur pour les missions locales.

2.3.1. L'opinion des professionnels de l'insertion

● De meilleures conditions de travail

L'ensemble des 16 professionnels des missions locales ont expliqué rejeter les objectifs chiffrés et souhaiteraient que **les élus arrêtent avec cette pression des chiffres**. C'est ce qu'explique Eric, conseiller à Honfleur : « *La pression des chiffres devient de plus en plus forte et c'est très dur à vivre au quotidien. Trop de pression dans un boulot ce n'est pas bon et ce n'est pas ce qui nous permet d'être efficaces. Plus tu penses chiffres moins tu penses à autre chose* ».

L'ensemble des 16 professionnels des missions locales ont tous dit qu'ils aimeraient **avoir de meilleures conditions de travail**. Ils sont 16 à vouloir être plus nombreux, 10 voudraient plus de temps à consacrer aux jeunes, 10 à espérer avoir moins de travail administratif à faire, 9 à souhaiter plus de moyens financiers pour leur structure, 8 aimeraient plus de choses à proposer aux jeunes, 6 qu'on leur accorde plus de financements et 6 des locaux plus grands. On peut citer, ici, les propos de Brigitte, conseillère à Lisieux : « *Il faudrait nous laisser plus de temps avec les jeunes pour pouvoir avancer avec eux car là, on n'obtiendrait des résultats. Il nous faudrait aussi plus de dispositifs et de moyens à mettre à disposition des jeunes* ».

● Davantage de concertation entre les partenaires

10 professionnels des missions locales sur 16 aimeraient **une meilleure prise en compte de leurs avis par les élus** car ce sont eux qui sont sur le terrain. C'est notamment ce que pense Héloïse, conseillère à Lisieux : « *Je pense que les Politiques devraient nous écouter plus et prendre plus en compte l'avis des gens de terrain et je pense surtout à la Région en disant cela. Chaque gouvernement veut sa réforme mais il se préoccupe rarement de ce que veulent les professionnels* ».

8 professionnels des missions locales sur 16 aimeraient qu'il existe **une meilleure coordination entre les administrations mais aussi avec les élus**. Comme le dit Julien, conseiller à Lisieux : « *Il faudrait une meilleure coordination avec les différentes politiques* ».

car on reçoit souvent des ordres et des contre-ordres dans la foulée. Il y a aussi des dispositifs similaires qui sont mis en place en même temps alors que d'autres manquent ».

- **Une amélioration du système de formation pour les jeunes**

Pour 13 professionnels des missions locales sur 16, il faudrait **revaloriser les formations courtes** qui ne cessent d'être décriées. C'est par exemple, ce qu'évoque David, conseiller à Lisieux : *« On a longtemps descendu les contrats d'apprentissage et d'alternance en disant que quand on fait un CAP, on est idiot. Il faut changer cette image pour donner envie aux jeunes d'aller dans les métiers porteurs et dans les entreprises ».*

Selon 8 professionnels des missions locales sur 16, il serait nécessaire de **modifier le métier de conseiller d'orientation** car dans l'état, pour eux, il ne sert à rien. Ceci a été évoqué par Guillaume, conseiller à Honfleur : *« Les conseillers d'orientation font mal leur travail et cela n'est pas nouveau. Ils envoient des jeunes dans des branches sans débouchés ou vers des formations qu'ils n'aiment pas. Du coup, ils se retrouvent bloqués ou en échec. Il faudrait des professionnels qui y connaissent quelque chose au monde du travail et qui aient envie d'aider les gens car on n'a vraiment pas l'impression que ce soit le cas ».*

Pour 8 professionnels des missions locales sur 16, il faudrait **donner envie aux jeunes de se diriger vers des métiers porteurs d'emplois**. C'est notamment l'avis d'Eric, conseiller à Honfleur qui dit : *« Il faudrait que l'on donne envie aux jeunes d'aller voir ce qui se passe dans les métiers porteurs ».*

6 professionnels des missions locales sur 16 aimeraient que l'on propose **plus de formations aux jeunes sur leur lieu de travail et près de chez eux**. C'est l'avis, entre autres de Laurent, conseiller à Honfleur qui souligne: *« Une plus grande palette de formations dans la région serait une bonne chose surtout lorsque l'on sait que les jeunes ne veulent pas bouger pour se former. Il y aurait une meilleure offre sur place notamment dans les domaines porteurs du pays d'Auge cela nous permettrait de proposer aux jeunes un vrai plan d'actions avec découverte du métier, stage en entreprises, formation et stage de nouveau pour pourquoi pas ensuite, décrocher un emploi ».*

5 professionnels des missions locales sur 16 estiment qu'il faudrait **donner l'envie et le goût d'apprendre aux jeunes**. C'est notamment ce qu'explique Guillaume, conseiller à Honfleur : « *Nos jeunes ne sont pas motivés pour retourner en formation et apprendre un métier. Ils ont perdu le goût d'apprendre et cela depuis des années. Il faudrait leur redonner cette envie de découvrir et de connaître de nouvelles choses* ».

Pour les 2 professionnels qui travaillent dans des associations d'insertion, il faut que **les jeunes aient des possibilités plus nombreuses d'immersion dans les entreprises**. Sylvie dit : « *Je pense que ce serait une bonne chose que les jeunes aillent en immersion dans une entreprise classique pour voir ce que c'est que ce monde-là* ».

Les 2 professionnels qui travaillent dans des associations d'insertion pensent qu'**il faut s'appuyer aussi davantage sur des associations autres que les missions locales**. Ils trouvent que des structures associatives aident les jeunes à découvrir le monde du travail. Pour eux, il. Mathieu commente à ce sujet : « *Je pense que des associations comme la nôtre sont des choses efficaces car elles permettent aux personnes qui sont loin du monde du travail, de se mettre le pied à l'étrier. Ils découvrent l'entreprise, le travail et ses règles mais cela leur permet aussi de rencontrer du monde tout en gagnant de l'argent* ».

• **Travailler autrement auprès des jeunes**

10 professionnels des missions locales sur 16 pensent qu'il faudrait **insérer les jeunes par étapes**. Pour ce fait, il faudrait mettre en place des paliers intermédiaires où les jeunes pourraient se former et apprendre des choses. C'est notamment le cas de Julien, conseiller à Lisieux qui dit qu' : « *Il ne faut pas oublier que tous les jeunes n'ont pas le même niveau et que notre public est donc différent, il faudrait donc leur proposer des étapes intermédiaires car sinon nous sommes coincés* ».

10 professionnels des missions locales sur 16 trouvent qu'**il faudrait apprendre aux jeunes à être plus mobiles**. Il faut que la mobilité soit ancrée en eux car sinon ils ont peur de déménager. C'est notamment l'avis de Claude, conseiller à Lisieux qui raconte : « *Il ne faut pas choisir un métier avec ce qu'il y a sur place comme travail ou études mais les faire travailler sur la mobilité afin qu'ils puissent trouver quelque chose qui leur convient vraiment, sinon on tourne en rond* ».

D'après 8 professionnels des missions locales sur 16, il serait bien que le système scolaire favorise davantage les liens avec les entreprises. Cela a notamment été évoqué par David, conseiller à Lisieux qui dit : « *Je pense que le chômage des jeunes est dû à l'éducation nationale qui n'aide pas les jeunes à trouver la bonne voie et qui ne les aide pas à avoir une véritable représentation du métier. En sortant de l'école, les jeunes ne savent rien faire et ils ne connaissent rien au monde de l'entreprise. Il faudrait que les élèves aillent dans les entreprises pour les découvrir* ».

Les deux professionnels de l'insertion qui travaillent dans une association d'insertion sont eux aussi en accord avec cela. Par exemple, Mathieu dit qu' : « *Il faudrait aussi que l'école joue un meilleur rôle en faisant découvrir aux jeunes, le monde de l'entreprise et du travail. On devrait mieux les conseiller dans leur orientation et leur montrer qu'il n'y a pas de sots métiers* ».

Pour 5 professionnels des missions locales sur 16, il serait bien que **la société accorde de la confiance et de la place aux jeunes**. C'est ce qu'explique Brigitte, conseillère à Lisieux : « *Il faudrait faire plus confiance aux jeunes au niveau de l'emploi et arrêter de se focaliser sur les exemples de jeunes à qui on propose des choses et qui se plantent. On reste toujours trop focalisé sur le côté négatif alors que d'autres réussissent, ce qui est décevant* ».

Pour 5 professionnels des missions locales sur 16, il faudrait aussi **être capable de les encourager et les motiver**. Une opinion soutenue par Berthe, conseillère à Lisieux qui dit : « *Il faut aussi casser les représentations que les gens ont des jeunes en tant que groupe car certains sont différents et veulent s'en sortir. Cela est dû aux médias qui ne font que de l'information négative sur les jeunes. Ils les présentent comme des voyous, etc. Il faut aussi encourager les jeunes* ».

2.3.2. L'opinion des journalistes

• Une amélioration du système de formation pour les jeunes

Pour 4 journalistes sur 6, il faudrait **revaloriser les formations courtes** qui ne cessent d'être décriées. C'est par exemple, ce qu'évoque Marie : « *Il faudrait que les jeunes soient mieux informés sur les formations existantes et leur expliquer que faire des études courtes peut être*

aussi valorisant que des études longues car à la fin, on peut trouver un métier qui nous plaît et bien payé même un travail manuel ».

- **Travailler autrement auprès des jeunes**

2 journalistes sur 6 pensent que cela serait bénéfique d'*insérer les jeunes par étapes*. C'est notamment le cas de Renée qui dit qu' : « *Les jeunes n'ont pas tous les mêmes capacités et facilités pour apprendre. Il serait donc bien que la société pense à cela en proposant des étapes intermédiaires* ».

2.3.3. L'opinion des élus

- **Davantage de concertation entre les partenaires**

2 élus sur 6 souhaiteraient qu'il existe *une meilleure coordination entre les administrations mais aussi avec les élus*. C'est notamment le point de vue d'Herbert, qui explique : « *Il faut également une mise en réseau des différents partenaires de l'insertion et des jeunes. Cette mise en réseau doit se faire en respectant le choix de chacun. Je dis souvent à mes collaborateurs qu'il n'existe pas de petits dossiers et que chacun est important à sa place. Si certaines personnes ne jouent pas leur rôle ça dysfonctionne et bien en matière d'insertion, c'est pareil* ».

- **Une amélioration du système de formation pour les jeunes**

Sur les 6 élus rencontrés, tous nous ont dit qu'il fallait *faire connaître aux jeunes une diversité de métiers*. Cela va leur permettre de se construire et de se dessiner un avenir. Pour cela, ils doivent savoir ce qui existe pour eux. C'est notamment ce que dit Christophe : « *Je pense qu'il faudrait mettre davantage en avant les possibilités d'apprentissage et de formation en alternance. Je crois avant tout qu'il faudrait informer davantage les jeunes et cela le plus tôt possible sur les métiers, les formations mais aussi sur les choses qui existent*

pour les aider à trouver leur place dans la société. L'insertion n'est pas qu'une question d'emploi, c'est aussi aider les jeunes à se trouver et à trouver sa place dans la société ».

Pour 4 élus sur 6, il faudrait **revaloriser les formations courtes** qui ne cessent d'être décriées. C'est par exemple, ce que pense Anne : *« Je pense qu'il faudrait mettre davantage en avant les possibilités d'apprentissage et de formation en alternance. Cela donnerait envie aux jeunes d'aller vers l'entreprise ».*

Pour 4 élus sur 6, il faudrait **donner envie aux jeunes de se diriger vers des métiers porteurs d'emplois**. C'est notamment l'opinion de Léon qui dit : *« Je pense qu'il est tout d'abord très important de travailler sur la représentation que l'on a des métiers qui sont en général, erronées. Cela explique pourquoi il y a de nombreux métiers qui ne sont pas pourvus. Il faut donc faire en sorte que les jeunes qui sont au chômage puissent trouver leur voie dans des métiers qui ne sont pas bouchés et dans lesquels on a besoin de personnel. Il faut faire en sorte qu'il n'y ait plus de blocage psychologique par rapport à ces métiers-là ».*

Pour 4 élus sur 6, il faut que **les jeunes aient en immersion dans les entreprises**. C'est ce qu'affirme Herbert : *« L'insertion des jeunes passe aussi par le tutorat en entreprises ou dans les associations. Cela est une meilleure façon d'apprentissage pour se mettre à l'emploi mais le problème, c'est que cela n'est pas assez développé ».*

● **Travailler autrement auprès des jeunes**

Les 6 élus ont tous dit qu'il fallait **redonner de vrais repères par rapport aux métiers aux jeunes** afin que ces derniers évacuent leurs préjugés à leur sujet. Cela va leur permettre de se construire et de se dessiner un avenir. Pour cela, ils doivent savoir ce qui existe pour eux. C'est par exemple ce que dit Christophe : *« Je pense qu'il faudrait mettre davantage en avant les possibilités d'apprentissage et de formation en alternance. Je crois qu'avant, il faudrait informer d'avantage les jeunes et cela le plus tôt possible sur les métiers, les formations mais aussi sur les choses qui existent pour les aider à trouver leur place dans la société. L'insertion n'est pas qu'une question d'emploi c'est aussi aider les choses à se trouver et à trouver sa place dans la société ».*

4 élus sur 6 pensent qu'il serait bien que ***l'Education nationale fasse évoluer sa façon de travailler***. Il voudrait que les acteurs de l'enseignement soient mieux formés sur les métiers et qu'ils fassent évoluer leurs perceptions de l'apprentissage et de l'alternance. Ils voudraient que l'Education nationale permette aux jeunes de découvrir le monde du travail et de l'entreprise. Cela a été développé par Herbert qui dit : « *Il faut faire comprendre aux jeunes qu'il n'y a pas de mauvais métiers que l'on fasse quelque chose de manuel ou d'intellectuel. Ce qu'il faudrait faire c'est que les enseignants, en classe de 4^e et 3^e arrêtent de dévaloriser certains métiers. Il faut que l'on arrête de dire aux élèves qui ont de mauvaises notes, qu'ils iront apprendre un métier car cela dévalorise certains de ces métiers. Il faut une mosaïque de métiers pour que les choses marchent et cela dans tous les domaines. Il faut le faire comprendre aux jeunes et cela le plus tôt possible. Il faut aussi travailler sur le déterminisme social et pour cela, l'école doit jouer son rôle. On ne doit pas dire aux jeunes qu'ils choisissent un métier par défaut mais par choix. L'école doit faire le contraire de cela. Cela participe à l'insertion et je dirais même que ça part de là* ».

Pour 2 élus sur 6, il faudrait que ***la société accorde de la confiance et de la place aux jeunes***. C'est par exemple, ce que pense Anne qui explique : « *L'insertion n'est pas qu'une question d'emploi, c'est aussi aider les jeunes à se trouver et à trouver sa place dans la société* ».

2 élus sur 6 pensent qu'il faudrait ***être capable d'encourager et de motiver les jeunes***. C'est notamment l'avis d'Herbert qui explique : « *Il ne faut pas leur faire suivre une formation qu'ils ne veulent pas faire. Il faut aussi rassurer les 14-18 ans, les accompagner pour capter ce qu'ils veulent faire et les aider à s'orienter. C'est à eux de décider de leur avenir et nous, nous devons être là pour les encourager et les motiver* ».

2 élus sur 6 pensent que ce qui est vraiment efficace en matière d'insertion des jeunes, c'est de ***s'occuper dans la globalité des problèmes du jeune***. C'est ce qu'explique Herbert : « *Les formations après les stages et les préprofessionnalisations fonctionnent bien quand on peut aider les jeunes dans la mobilité et la garde d'enfants car cela constitue autrement un premier frein en matière d'insertion. Une fois que l'on peut sortir le jeune de chez lui, il n'y a plus de frais et c'est bénéfique pour lui. Nous sommes le seul département, ou avec le RSA jeune, il y a un médecin qui suit les jeunes par rapport à leurs problèmes d'addiction ou autres. Il faut qu'on accroche tous les volets et qu'on propose des formations spécifiques pour la Région pour que l'insertion des jeunes fonctionne* ».

Conclusion

Dans les années à venir, les professionnels de l'insertion aimeraient que leur métier et leur structure évoluent. Ils souhaiteraient de meilleures conditions de travail, davantage de concertation avec leurs partenaires mais aussi travailler différemment avec les jeunes et avoir des formations plus nombreuses à leur proposer. Ils souhaiteraient donc que leur structure et leur métier puissent s'adapter aux transformations de la société et aux besoins des jeunes.

Les élus estiment que ces structures devraient aussi se concerter davantage avec leurs partenaires et qu'elles puissent proposer des formations plus nombreuses aux jeunes. Ils pensent qu'il est nécessaire de travailler différemment aussi auprès de ces jeunes. Ils souhaitent donc aussi que le rôle des missions locales continue d'évoluer ainsi que celui des professionnels qui y travaillent.

2.3.4. Les points de vue sur les deux territoires

2.3.4.1. Les points de vue de la population interrogée du sud pays d'Auge (Lisieux)

• De meilleures conditions de travail

L'ensemble des 10 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge ont expliqué qu'ils ne supportaient plus les objectifs chiffrés et qu'il fallait que *les élus arrêtent avec cette pression des chiffres*. Ils souhaitent développer des évaluations plus qualitatives.

L'ensemble des 10 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge ont tous dit qu'ils aimeraient *avoir de meilleures conditions de travail*. Ils sont 10 à vouloir être plus nombreux, 6 voudraient plus de temps à consacrer aux jeunes, 6 à espérer avoir moins de travail administratif à faire, 5 à souhaiter plus de moyens financiers pour leur structure, 5 aimeraient avoir davantage de dispositifs à proposer aux jeunes, 4 désireraient qu'on leur accorde davantage de financements et 4 qu'on les installe dans des locaux plus grands.

- **Davantage de concertation entre les partenaires**

8 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 aimeraient ***une meilleure prise en compte de leurs avis par les élus*** car ce sont eux qui sont sur le terrain.

5 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 aimeraient qu'il existe ***une meilleure coordination entre les administrations mais aussi avec les élus***. 1 des 2 élus de ce territoire est de cet avis. Ils sont donc 4 individus de ce territoire sur 16 à penser cela.

- **Une amélioration du système de formation pour les jeunes**

Pour 7 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, il faudrait ***revaloriser les formations courtes*** qui ne cessent d'être décriées. Cette opinion est partagée par 2 des 3 journalistes de ce territoire ainsi que par les 2 élus. Ils sont donc 12 individus sur 16 de ce territoire à partager cette opinion.

Selon 5 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, il serait nécessaire de ***modifier le métier de conseiller d'orientation*** car dans l'état, pour eux, il ne sert à rien.

Pour 5 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, il faudrait ***donner envie aux jeunes de se diriger vers des métiers porteurs d'emplois***. Cet avis est partagé par les 2 élus du sud pays d'Auge. Ils sont donc 7 individus sur 16 de ce territoire à penser cela.

4 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 aimeraient que l'on propose ***davantage de formations aux jeunes sur leur lieu de travail et près de chez eux***.

3 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 estiment qu'il faudrait ***donner l'envie et le goût d'apprendre***.

Les 2 élus du sud pays d'Auge pensent qu'il faut ***faire connaître aux jeunes les métiers***. Cela va leur permettre de se construire et de se dessiner un avenir.

Le professionnel de l'association d'insertion du sud pays d'Auge pense qu'il faut que ***les jeunes aient en immersion dans les entreprises***. Cet avis est partagé par les 2 élus de ce territoire. Ils sont donc 3 individus sur 16 à avoir cette opinion.

Le professionnel qui travaille dans l'association d'insertion du sud pays d'Auge pense qu'une structure, comme la sienne, est idéale pour aider les jeunes à découvrir le monde du travail. Pour lui, il faut donc *s'appuyer aussi sur des associations autres que les missions locales*.

- **Travailler autrement auprès des jeunes**

7 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 trouvent qu'*il faudrait apprendre aux jeunes à être plus mobiles*.

6 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 pensent que cela serait une bonne chose d'*insérer les jeunes par étapes*. 1 des 3 journalistes de ce territoire est de cet avis. Ils sont donc 7 individus sur 16 de ce territoire à croire cela.

D'après 5 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, il serait bien de *faire évoluer l'Education nationale* afin que celle-ci permette aux jeunes de découvrir le monde du travail et de l'entreprise. Cet avis est partagé par l'autre professionnel de l'insertion de ce territoire mais aussi par les 2 élus. Ils sont donc 6 individus sur 16 à penser cela.

Pour 3 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, il serait bien que *la société accorde de la confiance et de la place aux jeunes*. Un point de vue partagé par 1 des 2 élus du sud pays d'Auge. Ils sont donc 4 individus sur 16 de ce territoire à croire cela.

Pour 3 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, il faudrait aussi *être capable d'encourager et de motiver les jeunes*. Un avis partagé par 1 des 2 élus du sud pays d'Auge. Ils sont donc 4 individus sur 16 de ce territoire à estimer cela.

Pour les 2 élus du sud pays d'Auge, il faut *redonner de vrais repères aux jeunes*. Cela va leur permettre de se construire et de se dessiner un avenir. Pour cela, ils doivent savoir ce qui existe pour eux.

1 des 2 élus du sud pays d'Auge pense que ce qui est vraiment efficace en matière d'insertion des jeunes, c'est de *s'occuper dans la globalité des problèmes du jeune*.

2.3.4.2. Les points de vue de la population interrogée du nord pays d’Auge (Honfleur)

• De meilleures conditions de travail

L’ensemble des 6 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge ont expliqué qu’ils ne supportaient plus les objectifs chiffrés et qu’il fallait que *les élus arrêtent avec cette pression des chiffres*.

L’ensemble des 6 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge ont tous dit qu’ils aimeraient *avoir de meilleures conditions de travail*. Ils sont 6 à vouloir être plus nombreux, 4 voudraient plus de temps à consacrer aux jeunes, 4 à espérer avoir moins de travail administratif à faire, 4 à souhaiter plus de moyens financiers pour leur structure, 3 aimeraient avoir davantage de dispositifs à proposer aux jeunes, 2 désireraient qu’on leur accorde plus de financements et 2 qu’on les installe dans des locaux plus grands.

• Davantage de concertation entre les partenaires

3 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge sur 6 aimeraient *une meilleure prise en compte de leurs avis par les élus* car ce sont eux qui sont sur le terrain.

3 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge sur 6 aimeraient qu’il existe *une meilleure coordination entre les administrations mais aussi avec les élus*. 1 des 2 élus de ce territoire est de cet avis. Ils sont donc 4 individus de ce territoire sur 12 à penser cela.

• Une amélioration du système de formation pour les jeunes

Pour 5 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge sur 6, il faudrait *revaloriser les formations courtes* qui ne cessent d’être décriées. Cette opinion est partagée par 2 des 3 journalistes de ce territoire et les 2 élus. Ils sont donc 9 individus sur 12 de ce territoire à partager cette opinion

Selon 3 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge sur 6, il serait nécessaire de *modifier le métier de conseiller d’orientation* car dans l’état, pour eux, il ne sert à rien.

Pour 3 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, il faudrait ***donner envie aux jeunes de se diriger vers des métiers porteurs d'emplois***. Cet avis est partagé par les 2 élus du nord pays d'Auge. Ils sont donc 5 individus sur 12 de ce territoire à penser cela.

2 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 aimeraient que l'on propose ***plus de formations aux jeunes sur leur lieu de travail et près de chez eux***.

2 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 estiment qu'il faudrait ***donner l'envie et le goût d'apprendre***.

Les 2 élus du nord pays d'Auge pensent qu'il faut ***faire connaître aux jeunes les métiers***. Cela va leur permettre de se construire et de se dessiner un avenir.

Le professionnel qui travaille dans l'association d'insertion du nord pays d'Auge pense qu'il faudrait que ***les jeunes aient en immersion dans les entreprises***. Cet avis est partagé par les 2 élus de ce territoire. Ils sont donc 3 individus sur 12 à avoir cette opinion.

Le professionnel qui travaille dans l'association d'insertion du nord pays d'Auge pense qu'une structure, comme la sienne, est idéale pour aider les jeunes à découvrir le monde du travail. Pour lui, il faut donc ***s'appuyer aussi sur des associations autres que les missions locales***.

● **Travailler autrement auprès des jeunes**

4 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 pensent que cela serait une bonne chose d'***insérer les jeunes par étapes***. 2 des 3 journalistes de ce territoire sont de cet avis. Ils sont donc 6 individus sur 12 de ce territoire à croire cela.

D'après 3 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, il serait bien de ***faire évoluer l'Education nationale*** afin que celle-ci permette aux jeunes de découvrir le monde du travail et de l'entreprise. Cet avis est partagé par l'autre professionnel de l'insertion de ce territoire mais aussi par les 2 élus. Ils sont donc 6 individus sur 12 à penser cela.

3 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 trouvent qu'***il faudrait apprendre aux jeunes à être plus mobiles***. Il faut que la mobilité soit ancrée en eux car sinon ils ont peur de déménager.

Pour 2 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge sur 6, il serait bien que ***la société accorde de la confiance et de la place aux jeunes***. Un point de vue partagé par 1 des 2 élus du nord pays d’Auge. Ils sont donc 3 individus sur 12 de ce territoire à croire cela.

Pour 2 professionnels de la mission locale du nord pays d’Auge sur 6, il faudrait aussi ***être capable d’encourager et de motiver les jeunes***. Un avis partagé par 1 des 2 élus du nord pays d’Auge. Ils sont donc 3 individus sur 12 de ce territoire à estimer cela.

Pour les 2 élus du nord pays d’Auge, il faut ***redonner de vrais repères aux jeunes***. Cela va leur permettre de se construire et de se dessiner un avenir. Pour cela, ils doivent savoir ce qui existe pour eux.

1 des 2 élus du nord pays d’Auge pense que ce qui est vraiment efficace en matière d’insertion des jeunes, c’est de ***s’occuper dans la globalité des problèmes du jeune***.

Conclusion

Les professionnels des missions locales souhaitent les mêmes changements et améliorations sur les deux territoires du pays d’Auge. Ils aspirent notamment à de meilleures conditions de travail, à davantage de concertation avec les élus et les administrations mais aussi à un meilleur système de formation destiné aux jeunes. Ils souhaitent aussi que la société travaille différemment avec les jeunes afin que les jeunes qui aimeraient découvrir certains métiers puissent le faire. En fait, ils veulent que la société encourage davantage les jeunes à faire les études dont ils ont envie et que les jeunes qui aimeraient faire une formation courte ne soient plus stigmatisés. Les professionnels des missions locales désirent donc que l’avis des jeunes soit pris en compte et que la société accepte leur choix plutôt que cette dernière les oblige à suivre une filière qui ne leur plaît pas. Pour eux, cela éviterait que les jeunes se retrouvent en situation d’échec ou en colère contre les institutions dont l’école. Ces constats sont partagés par les élus et les journalistes de ces territoires.

Malgré ces opinions similaires, nous constatons aussi une différence de la part des personnes du sud pays d’Auge (Lisieux) qui aspirent à ce que les jeunes de leur territoire deviennent davantage mobiles que ne l’expriment ceux du nord pays d’Auge (Honfleur). En effet, les acteurs du sud pays d’Auge (Lisieux) sont plus nombreux à déclarer que les jeunes de leur

zone sont prêts à déménager ou à aller travailler le temps d'une saison dans une autre région ou un autre pays. Ils estiment également que certains jeunes du nord pays d'Auge (Honfleur) font cette démarche contrairement à ceux du sud pays d'Auge (Lisieux).

3. Les points de vue sur les dispositifs d'insertion en faveur des jeunes

Dans cette partie, nous présenterons les dispositifs d'insertion en faveur des jeunes, avec d'une part, ceux qui sont perçus comme positifs par nos interviewés et d'autre part, ceux qui sont vus comme plus inefficaces par ces derniers. Nous parlerons aussi de l'évolution de ces dispositifs dans le temps et enfin, nous présenterons les améliorations souhaitées par les interviewés dans ce domaine.

3.1. Les points de vue positifs sur les dispositifs d'insertion actuels

Dans cette partie, les personnes interrogées présentent les nombreux dispositifs d'insertion qui ont vu le jour pour aider les jeunes à s'insérer et qui leur semblent être efficaces.

3.1.1. L'opinion des professionnels de l'insertion

Pour l'ensemble des 16 professionnels des missions locales, ***les emplois d'avenir sont des mesures efficaces***. Au départ, ces professionnels étaient sceptiques quant à l'efficacité de ces emplois d'avenir mais aujourd'hui, tous affirment que c'est une très bonne mesure et ils avaient d'ailleurs peur de sa disparition. C'est notamment que dit Laurent, conseiller à Honfleur : « *Au départ, nous nous sommes dit voilà une mesure de plus semblable aux emplois jeunes qui même s'ils ont été efficaces en leur temps, ils n'étaient pas trop destinés à nos jeunes les plus en difficultés. Mais en y regardant de près, nous nous sommes rendu*

compte qu'avec eux, nous allions pouvoir mettre en emploi, des jeunes sans qualification et diplôme et qu'en plus, à la fin ils en ressortiraient avec une expérience professionnelle et une formation. Cela a été vraiment bénéfique pour nos jeunes, désormais nous avons peur qu'ils disparaissent ».

Pour l'ensemble des 16 professionnels des missions locales, ***les aides concrètes mises en place pour aider à la recherche d'emploi sont des mesures efficaces.*** C'est notamment ce qu'explique Berthe, conseillère à Lisieux : *« Je trouve que ce que fait la mission locale est très bien car elle met des choses en place pour aider les jeunes comme tous les ateliers : CV, lettre de motivation, présentation, relooking, etc. Cela aide les jeunes à reprendre confiance en eux, ils gagnent en autonomie et peuvent faire leurs démarches et demandes tout seul. Cela permet aussi de signer des contrats ».*

Pour 13 professionnels des missions locales sur 16, ***les dispositifs concrets qui permettent de découvrir le monde du travail sont efficaces.*** Il existe parmi ces dispositifs cités par ces professionnels : les espaces chantier, la CLAUSE insertion mais aussi le parrainage et les stages d'immersion en entreprise ainsi que les espaces chantiers. C'est ce qu'explique Héloïse, conseillère à Lisieux : *« Il y a la CLAUSE d'insertion qui permet d'avoir quelques heures pour faire travailler les gens très éloignés de l'emploi. Il existe aussi l'Espace Chantier qui est une très bonne chose aussi car cela permet aux jeunes qui sont en très grande difficulté de voir le monde du travail de près. C'est un bon outil et les jeunes vont en plus voir avant et pendant, notre éducateur ».*

Ce point de vue est partagé par les deux encadrants des associations d'insertion. Par exemple, Sylvie dit : *« Je pense que les chantiers d'insertion sont une bonne chose car elles permettent aux jeunes de découvrir le monde du travail et ses règles tout en gagnant de l'argent. Une structure comme la nôtre est aussi quelque chose de positif en matière d'insertion des jeunes pour les mêmes raisons. Elle permet aux jeunes de mettre un pied dans le monde du travail, de reprendre un rythme, de se socialiser et de ne plus rester passifs mais pour que ce soit efficace, encore faut-il que le jeune soit motivé et qu'il respecte les règles du monde professionnel ».*

Pour 11 professionnels des missions locales sur 16, ***le développement du nombre de permanences sur tout leur territoire est bénéfique.*** Pour eux, ce développement a permis à leur structure de se faire connaître auprès de son public (11 professionnels) et de faire venir davantage de jeunes dans leur mission locale (9 professionnels) et de réduire les inégalités

entre les jeunes ruraux et urbains en difficulté d'insertion (5 professionnels). C'est ce que dit Guillaume, conseiller à Honfleur : *« Pour moi, avant de parler des politiques et dispositifs efficaces, je pense que la meilleure chose que l'on est mis en place, c'est le fait de créer des permanences dans plusieurs grosses communes de notre territoire. Cela nous a permis de nous faire connaître et ça a facilité la vie des jeunes qui veulent nous voir et qui ne peuvent pas venir jusqu'à notre structure. La mise en place d'antennes en campagne permet aussi d'offrir nos services à des jeunes qui ne pourraient pas venir jusqu'à nous ».*

Pour 8 professionnels des missions locales sur 16, ***les politiques d'insertion des jeunes sont bénéfiques car elles permettent de faire évoluer la situation des jeunes dans la bonne direction.*** C'est ce que souligne Héloïse, conseillère à Lisieux : *« Je pense que les politiques d'insertion concernant les jeunes sont positives et heureusement que cela existe. On ne sait pas si sans ces aides, les employeurs embaucheraient des jeunes ».*

Pour 8 professionnels des missions locales sur 16, ***la mise en place du CIVIS a été une mesure efficace.*** C'est ce que raconte Brigitte, conseillère à Lisieux : *« Le CIVIS est un dispositif positif car il permet d'accompagner des jeunes de manière plus soutenue et aussi financièrement ».*

Pour 8 professionnels des missions locales sur 16, ***les aides financières ponctuelles sont primordiales pour aider les jeunes.*** C'est ce que dit Berthe, conseillère à Lisieux : *« Après, il y a aussi des choses qui marchent bien comme les aides au permis de conduire, les aides financières avec le FLAJ (Fond Local d'Aides aux Jeunes) qui est une politique de la Ville pour aider financièrement les jeunes dans l'urgence avec l'aide des assistantes sociales et des éducateurs ».*

Pour 8 professionnels des missions locales sur 16, ***les contrats aidés peuvent aussi être une solution pour aider les jeunes à s'insérer.*** C'est ce qu'explique Laurent, conseiller à Honfleur : *« Les contrats aidés peuvent être une bonne mesure car ils permettent à des jeunes très en difficulté de rentrer dans le monde du travail. Cela leur permet d'acquérir de l'expérience même si ce n'est pas un emploi à durée déterminée ».*

Pour 5 professionnels des missions locales sur 16, ***les partenariats au niveau local sont efficaces car ils permettent de mettre en place des actions concrètes*** à destination des jeunes du pays d'Auge. C'est ce qu'explique Amélie, conseillère à Lisieux : *« Il nous arrive par*

contre de travailler en partenariat avec l'Education Nationale et les associations lexoviennes, lors d'animations comme « Bouge ta tête, bouge ton corps » qui permettent de sensibiliser les jeunes à la culture et au sport, ce qui peut les enrichir ».

Pour 5 professionnels des missions locales sur 16, il arrive aussi à la Région de faire preuve d'initiative en créant **des dispositifs supplémentaires régionaux qui leur sont propres** et qui leur semblent efficaces. C'est ce que raconte Mylène, directrice à Lisieux : *« La Région peut cependant avoir des mises en œuvre originales comme le dispositif ESPOIR pour les personnes en insertion. Elle peut mettre des choses efficaces en place ».*

Pour 5 professionnels des missions locales sur 16, **la mise en place de la garantie jeune peut-être une mesure efficace**. C'est ce que croit Héloïse, conseillère à Lisieux : *« Le fonds de garantie jeune qui vient de voir le jour peut être une bonne chose pour aider les jeunes dans leurs démarches mais il est trop tôt, pour le moment, pour juger ».*

Pour 3 professionnels des missions locales sur 16, **la création du plan 700³⁰ est une mesure efficace**. Nadine, conseillère à Lisieux dit : *« Il existe aussi le plan 700 qui oblige à proposer à chaque demandeur d'emploi, des formations, ce qui peut être une bonne chose ».*

3.1.2. L'opinion des journalistes

4 journalistes sur 6 trouvent que **la mise en place de bons dispositifs pour enrayer la courbe du chômage, dans une région sinistrée, est difficile à réaliser**. C'est le point de vue de Renée qui dit : *« C'est bien difficile dans une région sinistrée de mettre en place une politique d'insertion des jeunes. Il y a peu de travail intéressant, il est cantonné dans certaines catégories telles que le tourisme ou la ruralité. Reste que des organismes se sont mis en place mais aident une seule partie des demandeurs d'emploi : les personnes en grande difficulté, etc. Pour les autres, c'est beaucoup de « débrouille », de bouche-à-oreille et d'un coup de chance. C'est déplorable comme situation ».*

³⁰ Le plan 700 est un dispositif lancé en octobre 2013 dont l'objectif était de permettre à 700 demandeurs d'emploi de bénéficier d'une formation en alternance de 11 mois (5 mois de cours et 6 mois de pratique au sein d'entreprises). 710 stagiaires ont suivi des formations dans le domaine de la métallurgie, de l'agroalimentaire, de la maintenance et de la couture. Des secteurs qui peinent à recruter en Basse-Normandie. Ce dispositif a coûté à la Région 1,28 million d'euros.

4 journalistes sur 6 pensent que les moyens les plus efficaces pour aider les jeunes dans leur insertion, ce sont **les actions concrètes de mises en place pour favoriser la recherche d'emploi**. C'est notamment ce qu'explique Florence : « *Je pense que ce qui est efficace pour aider les jeunes à s'insérer ce sont les actions que les missions locales mettent en place permettant aux jeunes de se sentir mieux pour aller postuler à un emploi. Je pense par exemple aux ateliers relooking qui leur permettent de se sentir bien ou ceux qui leur permettent d'apprendre à rédiger un CV, une lettre de motivation ou de se préparer à un entretien d'embauche. Cela leur permet d'être plus confiants devant les employeurs* ».

3.1.3. L'opinion des élus

Pour les 6 élus, **les dispositifs les plus efficaces pour aider les jeunes à s'insérer, ce sont les actions concrètes pour faciliter la recherche d'emploi**. Ceci a été expliqué par Christophe : « *Il y a des choses efficaces qui existent déjà en matière d'insertion des jeunes comme les ateliers bien-être et relooking et ceux de préparation aux entretiens* ».

Pour les 6 élus, ce sont **les dispositifs permettant de découvrir le monde du travail qui sont efficaces**. Léon affirme cela : « *De nombreuses choses ont été mises en place ces dernières années pour aider les jeunes à s'insérer et à trouver un emploi. Il y a eu, par exemple, la mise en place de l'action « Espace chantier » pour les jeunes avec la mission locale. Elle est destinée aux jeunes qui sont très éloignés de l'emploi, cela leur permet de remettre un pied dedans. C'est une action réussie d'insertion que j'avais tenue à renouveler et que je souhaite voir pérenniser* ».

Pour 2 élus sur 6, **les contrats aidés peuvent aussi être une solution pour aider les jeunes à s'insérer**. C'est ce qu'explique Corinne : « *Les emplois jeunes ont été quelque chose d'efficace en leur temps. Certains jeunes qui en ont bénéficié ont même réussi à monter de grade. Il y en a certains qui ont passé des concours et d'autres qui ont su s'insérer dans la société. Nous espérons pareil pour les emplois d'avenir mais pour le moment, nous n'avons pas assez de recul sur cette mesure* ».

2 élus sur 6 pensent que **la création du plan 700 est aussi une piste intéressante** comme mesure. C'est l'opinion de Léon qui explique : « *Je pense aussi que le triptyque : emploi-*

formation-travail est important et que l'opération mise en place par l'Etat : 30 000 emplois-30 000 formations au niveau national et 700 emplois-700 formations qui sont déclinées au niveau régional est très intéressant ».

Pour 2 élus interrogés sur 6, ***il est n'est pas aisé de mettre en place des politiques d'insertion des jeunes en place, tant leur région, est sinistrée.*** C'est notamment ce que pense Anne qui dit : *« Le taux de chômage est tellement élevé et le nombre d'entreprises locales tellement faible que c'est difficile pour les jeunes. On peut proposer plein de choses mais s'il n'y a pas d'emplois ça ne sert à rien surtout que les jeunes ne veulent pas bouger. Il faudrait aider les entreprises à s'installer et leur donner envie d'employer des jeunes ».*

Conclusion

Les opinions des professionnels de l'insertion sur les dispositifs d'insertion sont assez partagées. Certains ont un avis positif et d'autres sont plus critiques. Parmi les dispositifs qui fonctionnent, ces professionnels pensent que ce sont ceux qui proposent des actions concrètes pour aider les jeunes à s'insérer dans la société (atelier relooking, rencontres avec des professionnels de la santé, etc.) et dans le monde du travail afin que ces jeunes puissent découvrir ce milieu (atelier CV, atelier recherche d'emploi, stages, chantiers d'insertion, etc.). Ils perçoivent également de manière positive les dispositifs qui permettent aux jeunes d'être aidés financièrement de manière ponctuelle et ceux permettant d'améliorer leurs conditions de vie (aides au permis de conduire, aides au logement, aides pour l'achat de matériel pour aller au travail, etc.).

Pour les élus, les dispositifs positifs sont aussi ceux qui proposent des actions concrètes pour aider à trouver un emploi ou découvrir le monde du travail. Ils estiment aussi que la région est sinistrée en termes d'emploi et que l'insertion est difficile pour les jeunes. Un avis partagé par une majorité des journalistes.

3.1.4. Les points de vue sur les deux territoires

3.1.4.1. Les points de vue de la population interrogée du sud pays d’Auge (Lisieux)

L’ensemble des 10 professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge estiment ***que les emplois d’avenir sont de bons dispositifs pour aider à l’insertion des jeunes***. Cet avis est partagé par 2 des 3 journalistes de ce territoire et par les 2 élus. Ils sont donc 14 individus de ce territoire sur 16 à avoir cette opinion.

L’ensemble des 10 professionnels de l’insertion de la mission locale du sud pays d’Auge pensent que ***les aides concrètes pour aider à la recherche d’un emploi sont efficaces***. Cet avis est partagé par 2 des 3 journalistes de ce territoire et par les 2 élus. Ils sont donc 14 individus de ce territoire sur 16 à avoir cette opinion.

Pour 8 professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge sur 10, ce sont ***les dispositifs concrets qui permettent de découvrir le monde du travail qui sont les plus efficaces***. Un point de vue que partage le professionnel de l’insertion qui travaille dans l’association d’insertion du sud pays d’Auge mais aussi par les 2 élus de ce territoire. Ce point de vue est donc partagé par 11 individus sur 16 de ce territoire.

Pour 7 professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge sur 10, ***le développement du nombre de permanences sur tout leur territoire a été bénéfique***. Pour eux, ce développement a permis à leur structure de se faire connaître auprès de son public (7 professionnels), de faire venir davantage de jeunes dans leur mission locale (5 professionnels) et de réduire les inégalités entre les jeunes ruraux et urbains en difficulté d’insertion (3 professionnels).

Pour 5 professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge sur 10, l’existence des politiques d’insertion des jeunes est positive car ***elles permettent de faire évoluer la situation des jeunes de façon bénéfique***.

Pour 5 professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge sur 10, ***la mise en place du CIVIS a été une mesure efficace***.

Pour 5 professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge sur 10, ***les aides ponctuelles et financières sont indispensables pour aider les jeunes.***

Pour 5 professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge sur 10, ***les contrats aidés peuvent être une solution pour aider les jeunes à s’insérer.*** Cet avis est partagé par 1 des 2 élus de ce territoire. Ils sont donc 4 individus sur 16 de ce territoire à avoir ce point de vue.

Pour 3 professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge sur 10, il existe ***des partenariats au niveau local efficaces*** qui permettent de mettre en place des actions concrètes à destination des jeunes du pays d’Auge.

Pour 3 professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge sur 10, il arrive aussi à la Région de faire preuve d’initiative en créant ***des dispositifs supplémentaires régionaux*** qui leur sont propres et qui leur semblent efficaces.

Pour 3 professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge sur 10, ***la mise en place de la garantie jeune peut-être une mesure efficace.***

Pour 2 professionnels de la mission locale du sud pays d’Auge sur 10, la création du ***plan 700 est une mesure intéressante.*** Cette opinion est partagée par 1 des 2 élus de ce territoire. Ils sont donc 3 individus sur 16 à être de cet avis.

2 journalistes du sud pays d’Auge sur 3 trouvent que ***la région est sinistrée*** et qu’il est dur de trouver les bons dispositifs pour enrayer la courbe du chômage. Ceci a aussi été souligné par 1 des élus de ce territoire. Ils sont donc 3 individus sur 16 de ce territoire à partager ce point de vue.

3.1.4.2. Les points de vue de la population interrogée du nord pays d’Auge (Honfleur)

L’ensemble des 6 professionnels de la mission locale du nord pays estiment ***que les emplois d’avenir sont de bons dispositifs pour aider à l’insertion des jeunes.*** Cet avis est partagé par les 2 élus de ce territoire et 2 des 3 journalistes de cette zone. Ils sont donc 10 individus de ce territoire sur 12 à avoir cette opinion.

L'ensemble des 6 professionnels de la mission locale du nord pays pensent que ***les aides concrètes pour aider à la recherche d'un emploi sont efficaces***. Cet avis est partagé par les 2 élus de ce territoire et 2 des 3 journalistes de cette zone. Ils sont donc 10 individus de ce territoire sur 12 à avoir cette opinion.

Pour 5 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, ce sont ***les dispositifs concrets qui permettent de découvrir le monde du travail qui sont efficaces***. Un point de vue que partage le professionnel de l'insertion qui travaille dans l'association d'insertion du nord pays d'Auge mais aussi 1 des 2 élus de ce territoire. Ce point de vue est donc partagé par 7 individus sur 12 de ce territoire.

Pour 4 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, ***le développement du nombre de permanences sur tout leur territoire a été bénéfique***. Pour eux, ce développement a permis à leur structure de se faire connaître auprès de son public (4 professionnels), de faire venir davantage de jeunes dans leur mission locale (4 professionnels) et de réduire les inégalités entre les jeunes ruraux et urbains en difficulté d'insertion (2 professionnels).

Pour 3 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, l'existence des politiques d'insertion des jeunes est positive car ***elles permettent de faire évoluer la situation des jeunes de façon bénéfique***.

Pour 3 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, ***la mise en place du CIVIS a été une mesure efficace***.

Pour 3 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, ***les aides ponctuelles et financières sont indispensables pour aider les jeunes***.

Pour 3 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, ***les contrats aidés peuvent aussi être une solution pour aider les jeunes à s'insérer*** même si cela ne dure pas. Cet avis est partagé par 1 des 2 élus de ce territoire. Ils sont donc 4 individus de ce territoire sur 12 à avoir ce point de vue.

Pour 2 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, il existe ***des partenariats au niveau local efficaces*** qui permettent de mettre en place des actions concrètes à destination des jeunes du pays d'Auge.

Pour 2 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, il arrive aussi à la Région de faire preuve d'initiative en créant *des dispositifs supplémentaires régionaux* qui leur sont propres et qui leur semblent efficaces.

Pour 2 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, *la mise en place de la garantie jeune peut-être une mesure efficace*.

2 journalistes du nord pays d'Auge sur 3 trouvent que *la région est sinistrée* et qu'il est dur de trouver les bons dispositifs pour enrayer la courbe du chômage. Ceci a aussi été souligné par 1 des élus de ce territoire. Ils sont donc 3 individus sur 12 de ce territoire à partager ce point de vue.

Pour 1 professionnel de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, la création du *plan 700 est une mesure intéressante*. Cette opinion est partagée par 1 des 2 élus de ce territoire. Ils sont donc 2 individus sur 12 à être de cet avis.

Conclusion

L'opinion des professionnels de l'insertion sur les dispositifs d'insertion est assez partagée et similaire sur les deux territoires, tout comme celle des élus et des journalistes.

Pour l'ensemble des personnes interrogées, en matière d'insertion des jeunes, les mesures les plus efficaces seraient les actions concrètes mises en place pour aider à trouver un emploi (ateliers CV, relooking, etc.) ou découvrir le monde du travail (par le biais des emplois d'avenir, de stages, etc.). Ils ont aussi une perception positive par rapport à la multiplication des permanences des missions locales sur l'ensemble du territoire qui permettent de rencontrer plus de jeunes dont ceux qui n'ont pas moyens de locomotion. Ils trouvent aussi qu'accorder une aide financière ponctuelle aux jeunes (pour se payer une tenue, une carte de transport, etc.) peut être bénéfique car certains jeunes peuvent être freinés par un souci d'argent ce qui les freine dans les étapes vers l'autonomie et l'insertion.

Ces points de vue positifs sont partagés de façon égale sur les deux territoires du pays d'Auge. Les personnes interrogées ont donc les mêmes opinions positives en ce qui concerne les

dispositifs d'insertion actuels. Il n'existe donc pas de représentations sociales différentes des dispositifs d'insertion jugés positivement sur ces deux territoires.

3.2. Les points de vue négatifs sur les dispositifs d'insertion actuels

Dans cette partie, les personnes interrogées évoquent les nombreux dispositifs d'insertion qui n'ont pas été efficaces de leur point de vue, pour aider à l'insertion des jeunes.

3.2.1. La variété des points de vue

Maintenant que nous avons présenté les dispositifs efficaces en matière d'insertion des jeunes, nous allons parler de ceux qui ne l'ont pas été. Avant cela, nous allons évoquer le point de vue des professionnels des missions locales concernant ces dispositifs. Ces derniers ont des qualificatifs plutôt variés et imagés. Ces professionnels les décrivent comme un placebo, une veille, un moyen pour assurer la paix sociale, un pansement sur une jambe de bois, un bandage ou une superposition d'idées sans intérêt. Les propos de Berthe, conseillère à Lisieux, sont des plus explicites : « *Pour moi, c'est un pansement que l'on met sur une jambe de bois (...). Ce n'est que de la mesurette* ». Les professionnels de l'insertion ont donc un avis plutôt négatif sur ces dispositifs ou du moins sur leur description. Il va donc maintenant être intéressant de voir ce que ces professionnels ont comme grief.

Pour 11 professionnels des missions locales sur 16, ***les dispositifs sont jugés comme inefficaces***. Ils estiment qu'ils ne servent à rien en termes de résultat et d'efficacité. C'est ce que dit Laurent, conseiller à Honfleur : « *Le gouvernement crée souvent des choses qui sont totalement inutiles et inefficaces. C'est le cas du RSA jeune. Nous en sommes chargés et pourtant peu de nos jeunes peuvent en bénéficier. Il y a bien trop de critères à remplir et nos jeunes ne rentrent pas dans les cases alors à quoi bon nous avoir vendu ça comme une mesure pour les jeunes ?* ».

Ce point de vue est partagé par les deux encadrants des deux associations d'insertion. Par exemple, Mathieu trouve que les dispositifs existants pour aider les jeunes à s'insérer sont

inefficaces et ne sont pas très utiles. Pour lui, il serait préférable de modifier les procédés. Il explique : « *Je n'y connais pas grand-chose à ce sujet. Je pense qu'elles ne sont pas toujours adaptées à la situation. Ici, nous aidons des personnes dont la plupart viennent car elles n'ont pas le choix, elles se retrouvent en fin de droits. Je pense qu'il y a beaucoup de choses à revoir en matière d'insertion. Les politiques d'insertion semblent manquer d'efficacité vue le nombre de chômeurs et en plus, on n'a l'impression qu'elles n'évoluent pas. Elles changent juste de nom. Le seul point positif, c'est qu'elles permettent à des personnes en grande difficulté de découvrir le monde du travail mais encore faut-il qu'elles y mettent du leur et aillent jusqu'au bout* ».

Pour 11 professionnels des missions locales sur 16, **leur structure manque de moyens**. Pour eux, l'Etat a beau mettre des dispositifs en place, cela n'est pas très utile car il ne met pas suffisamment de moyens financiers pour obtenir des résultats efficaces et durables sur le long terme. Il accorde aussi des aides trop nombreuses à des structures peu impliquées dans l'insertion. C'est ce qu'explique David, conseiller à Lisieux : « *Je trouve que l'Etat saupoudre les aides et que c'est mal fait. Il y a des milliards qui sont filés à l'AFPA, etc. et dont on ne sait pas où ça va. En plus, l'Etat change sans cesse d'avis. Tout ça, c'est très politisé et ce n'est pas pour être efficace. On a besoin de plus de moyens pour être efficaces* ».

8 professionnels des missions locales sur 16 pensent qu'**il existe un manque de dispositifs au niveau local pour aider les jeunes à s'insérer**. Ils observent une diminution des aides et des solutions de proposer localement. C'est ce que dit Amélie, conseillère à Lisieux : « *Il y a de moins en moins de solutions à Lisieux, en matière de formations et d'emplois pour les personnes très éloignées de l'emploi* ». Ceci n'est pas étonnant car comme l'ont aussi dit 14 professionnels des missions locales sur 16, il n'existe pas de politiques d'insertion des jeunes différentes, dans le pays d'Auge. Ce sont les mêmes qu'au niveau départemental, régional que national. C'est notamment ce qu'explique Mylène, directrice à Lisieux : « *Il n'existe pas de politiques d'insertion différentes de ce qui est fait au niveau régional et national. En général, ce qui est décidé au niveau national redescend au niveau régional. L'Etat, par le biais du service de la DIRECCTE, qui est un service au niveau régional, applique les politiques nationales. Ils font une interprétation locale de la loi* ».

8 professionnels des missions locales sur 16 déclarent que **la préoccupation des élus est de « faire du chiffre »**. Pour eux, ce qui préoccupe surtout les élus c'est que la courbe du chômage baisse en faisant rentrer certains jeunes dans des actions diverses et variées. Ils

souhaitent faire baisser le nombre de jeunes sans activité ou sans solution en les insérant dans différents dispositifs. C'est ce que dit Nadine, conseillère à Lisieux : *« Je pense que les politiques d'insertion en faveur des jeunes sont plus là, pour nous faire faire du chiffre que pour l'intérêt des jeunes. Le Conseil Général restreint notre budget d'années en années. En plus, il modifie ses formations qui ne sont pas adaptées à tous les jeunes pour une raison de budget. Avec ces formations qui sont donc moins adaptées on laisse de côté les jeunes les plus en difficultés ».*

Pour 8 professionnels des missions locales sur 16, ***certains dispositifs ne sont pas adaptés à tous les jeunes***. Les professionnels reconnaissent qu'ils ont du mal à faire rentrer certains jeunes dans les cases. Ils ont notamment connu cela avec la création du CIVIS. C'est ce que raconte Amélie, conseillère à Lisieux : *« Cela a été dur pour nous car nous avons des objectifs d'entrées dans le CIVIS à respecter et là, de sorties. On est là pour accompagner les jeunes à trouver un emploi et non plus à aller vers l'emploi. Le problème aujourd'hui, c'est que tous les jeunes que l'on a eus du mal à rentrer dans le dispositif CIVIS, là on a du mal à les en sortir ».*

Pour 8 professionnels des missions locales sur 16, ***certaines mesures sont trop complexes et trop nombreuses à maîtriser***. Pour ces professionnels, ces mesures peuvent être parfois difficiles à comprendre et à mettre en place pour les personnes qui travaillent dans le secteur de l'insertion des jeunes alors pour celles qui n'ont pas de lien avec ce secteur, ceci est encore plus compliqué à saisir. Cependant malgré cette complexité et cette multiplicité des dispositifs, les professionnels estiment que l'existence des politiques et des dispositifs spécialement conçus pour la jeunesse est positive. C'est notamment ce que dit Héloïse, conseillère à Lisieux : *« Ils ont essayé de toujours mettre en place de nouveaux dispositifs mais qu'au final, il n'y a rien de vraiment nouveau, tout reste pareil, il n'y a que le nom qui change. Mettre en place tous ces outils, sur la forme c'est très bien, mais il y en a un peu trop ou alors ils sont trop complexes pour les gens de l'extérieur. En plus, pour nous, cela nous demande de toujours se mettre de nouveaux trucs dans la tête. (...) Le problème c'est qu'il y a de plus en plus de mesures à intégrer et ce n'est pas toujours facile de s'y repérer ».*

Pour 8 professionnels des missions locales sur 16, ***la Région leur accorde de moins en moins d'aides***. Pour eux, les élus régionaux semblent être de moins conscients et reconnaissants du travail fourni par les missions locales que les élus de l'Etat. C'est ce qu'affirme Guillaume, conseiller à Honfleur : *« On a l'impression que nous avons enfin, la reconnaissance de l'Etat*

mais c'est loin d'être le cas de la Région. Elle ne prend pas en compte notre avis, supprime des choses utiles et crée des choses qui ne servent à rien. C'est aberrant ».

7 professionnels des missions locales sur 16 estiment qu'**il existe trop peu de dispositifs sur leur territoire pour aider les jeunes à s'insérer**. C'est ce que note Amélie, conseillère à Lisieux : *« Je trouve qu'en matière de politiques d'insertion, on réinvente ce qui existait déjà et que ce que l'on propose n'est pas forcément adapté à ceux qui sont loin de l'emploi ».*

Selon 5 professionnels des missions locales sur 16, **les politiques d'insertion des jeunes n'ont qu'une efficacité éphémère** puisqu'elles ne s'inscrivent pas dans la durée. Il existe donc un manque de solutions durables. C'est ce que note Berthe, conseillère à Lisieux : *« Il n'y a rien de pérenne là-dedans. Ce sont des contrats limités si les entreprises ne peuvent pas les embaucher à la fin de ces contrats, les jeunes se retrouvent de nouveau sans emploi. Cela peut être fait car il y a des aides mais une fois celles-ci terminées, on se retrouve dans la même situation pour le jeune qu'avant mise à part peut-être que ça lui a permis d'acquérir de l'expérience. Je trouve qu'en 30 ans, rien n'a été pérennisé et il y a des aberrations. Il faut diminuer les charges sociales pour tous ou pour personne. Ce n'est qu'une brouille. C'est bien on les fait bosser mais cela ne dure pas dans le temps ».*

5 professionnels des missions locales sur 16 regrettent que **leurs partenaires ne jouent pas suffisamment le jeu**. Ils estiment par exemple que leurs partenaires ne prennent pas assez de jeunes en formations ou en stages ou qu'ils ne viennent pas à la mission locale pour parler de leur entreprise aux jeunes. Cela empêche les dispositifs efficaces de perdurer et de se pérenniser. C'est ce que commente Eric, conseiller à Honfleur : *« Il existe des choses qui fonctionnent très bien pour que les jeunes mettent le pied dans le monde du travail. Cela leur permet de découvrir un métier ou une entreprise. : Le vrai problème c'est qu'on n'est pas toujours bien soutenus par nos partenaires. Il y en a certains qui refusent des jeunes en stages et d'autres qui malgré le travail efficace du jeune refusent de le prendre en apprentissage ou autres. Nous ne sommes pas toujours soutenus par certaines communes. Elles donnent des subventions mais refusent de prendre un contrat d'avenir ».*

Pour 5 professionnels des missions locales sur 16, **il existe une absence d'intérêt des élus locaux au sujet des problèmes d'insertion des jeunes de leur territoire**. Les professionnels trouvent que ces derniers manquent d'investissement au sein de leur mission locale. Pour eux, il existe un manque d'intérêt et de propositions venant des élus locaux en matière d'insertion

des jeunes. C'est pourquoi ils ne mettent rien en place localement. C'est ce que décrit Laurent, conseiller à Honfleur : « *Il n'existe pas de politiques locales spécifiques parce que l'insertion des jeunes ne préoccupe pas les Politiques. Cela n'a pas d'enjeu sur les élections locales et ça ne les intéresse tout bêtement pas* ».

5 professionnels de l'insertion sur 16 estiment que ***certains employeurs ne respectent pas les règles des politiques et dispositifs d'insertion mis en place***. Pour eux, les employeurs parviennent à détourner certaines règles afin par exemple, de ne pas embaucher les jeunes à la fin d'un contrat, etc. Ils trouvent que ce détournement est nuisible en termes d'efficacité et de résultat. C'est ce que note Héloïse, conseillère à Lisieux : « *Il y a toujours une bonne intention lorsque l'on met en place de nouveaux contrats comme ceux pour travailler à mi-temps, en emploi aidé ou ceux où l'on peut faire une formation mais qui ont vite été détournés au gré des employeurs. Il y en a beaucoup qui n'ont pas eu, par exemple, de formations. Il y a aussi beaucoup d'emplois qui ne sont pas remplacés quand les gens partent à la retraite ou alors on prend un contrat aidé donc indirectement cela fait diminuer l'emploi aussi* ».

Conclusion

Nombreux professionnels de l'insertion sont critiques concernant les dispositifs d'insertion proposés aux jeunes. Ils les perçoivent comme redondants, peu efficaces (RSA Jeune, etc.). Ils pensent aussi que les élus n'affectent pas suffisamment de moyens aux missions locales pour que les dispositifs existants puissent être efficaces. Ils trouvent aussi qu'au niveau local, il existe trop peu de propositions pour aider à l'insertion des jeunes et que leurs partenaires ne les soutiennent pas assez. Ils croient également que ce qui importe aux élus, c'est de faire baisser la courbe du chômage plutôt que de proposer des emplois de longue durée. Pour eux, les élus ne connaissent pas bien les jeunes et leurs difficultés. Ils semblent ignorer que tous les jeunes n'ont pas tous les mêmes capacités et ne sont pas aptes à intégrer directement les dispositifs existants. Enfin, ces professionnels trouvent que certains employeurs ont utilisé de façon abusive des contrats aidés plutôt que d'embaucher les jeunes à la fin de leur contrat. Ils préfèrent généralement reprendre un contrat aidé.

3.2.2. Les points de vue sur les deux territoires

3.2.2.1. Les points de la vue de la population interrogée du sud pays d'Auge (Lisieux)

Pour 7 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, ***les dispositifs sont jugés inefficaces***. Ils estiment qu'ils n'aident pas à insérer les jeunes. Ce point de vue est partagé par l'encadrant qui travaille dans une association d'insertion. Ils sont donc 8 individus sur 16 du sud pays d'Auge à être de cet avis.

Pour 7 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, ***leur structure manque de moyens***. Cela les freine pour obtenir de bons résultats avec les jeunes.

Pour 5 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, ***il existe un manque de dispositifs au niveau local pour aider les jeunes à s'insérer***. Ceci n'est pas étonnant car comme l'ont aussi dit 9 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, il n'existe ***pas de politiques d'insertion des jeunes différentes, dans le pays d'Auge***. Ce sont les mêmes qu'au niveau départemental, régional que national.

Pour 5 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, ***les élus essayent surtout de faire baisser le nombre de jeunes inactifs avec leurs mesures*** en intégrant les jeunes dans des dispositifs plutôt que de les voir comptabilisés dans les chiffres du chômage.

Pour 5 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, ***certaines mesures sont trop complexes et trop nombreuses***.

Pour 5 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, ***la Région leur accorde de moins en moins d'aides*** et elle semble être aussi moins consciente et reconnaissante que l'Etat en vers le travail fourni par les missions locales.

5 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 trouvent que ***certaines dispositifs ne sont pas adaptés à tous les jeunes***.

5 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 estiment qu'***il existe trop peu de dispositifs sur leur territoire pour aider les jeunes à s'insérer***.

Selon 3 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, les politiques d'insertion des jeunes n'ont qu'*une efficacité éphémère* puisqu'elles ne s'inscrivent pas dans la durée.

3 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 regrettent que *leurs partenaires ne jouent pas suffisamment le jeu*. Cela empêche les dispositifs efficaces de perdurer et de se pérenniser.

Pour 3 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, *il existe une absence d'intérêt des élus locaux*.

3 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 trouvent que *certains employeurs détournent à leur guise les politiques et dispositifs d'insertion* ce qui est nuisible en termes d'efficacité. Cet avis est partagé par l'encadrant de l'association d'insertion. Ils sont donc 4 individus du sud pays d'Auge sur 16 à penser cela.

3.2.2.2. Les points de vue de la population interrogée du nord pays d'Auge (Honfleur)

Pour 4 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, *les dispositifs sont jugés inefficaces*. Ils estiment qu'ils ne servent à rien en termes de résultat et d'efficacité. Ce point de vue est partagé par l'encadrante qui travaille dans une association d'insertion. Ils sont donc 5 individus sur 12 du nord pays d'Auge à être de cet avis.

Pour 3 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, *leur structure manque de moyens*. Cela les freine pour obtenir de bons résultats avec les jeunes.

Pour 3 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, qu'*il existe un manque de dispositifs au niveau local pour aider les jeunes à s'insérer*. Ceci n'est pas étonnant car comme l'ont aussi dit 5 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, il n'existe *pas de politiques d'insertion des jeunes différente, dans le pays d'Auge*. Ce sont les mêmes qu'au niveau départemental, régional que national.

Pour 3 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, ***les élus essayent surtout de faire du chiffre avec leurs mesures*** en intégrant les jeunes dans des dispositifs plutôt que de les voir comptabilisés dans les chiffres du chômage.

3 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 trouvent que ***certains dispositifs ne sont pas adaptés à tous les jeunes***.

3 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 estiment qu'***il existe trop peu de dispositifs sur leur territoire pour aider les jeunes à s'insérer***.

Pour 2 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 10, ***certaines mesures sont trop complexes et trop nombreuses***.

Pour 2 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, ***la Région leur accorde de moins en moins d'aides*** et elle semble être aussi moins consciente et reconnaissante que l'Etat en vers le travail fourni par les missions locales.

Selon 2 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, les politiques d'insertion des jeunes n'ont qu'***une efficacité éphémère*** puisqu'elles ne s'inscrivent pas dans la durée.

2 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 regrettent que ***leurs partenaires ne jouent pas suffisamment le jeu***. Cela empêche les dispositifs efficaces de perdurer et de se pérenniser.

Pour 2 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, ***il existe une absence d'intérêt des élus locaux***.

2 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 trouvent que ***certains employeurs détournent à leur guise les politiques et dispositifs d'insertion*** ce qui est nuisible en termes d'efficacité. Cet avis est partagé par l'encadrante de l'association d'insertion. Ils sont donc 3 individus du nord pays d'Auge sur 12 à penser cela.

Conclusion

Même si comme nous l'avons vu, les professionnels de l'insertion estiment que certains dispositifs mis en place pour aider les jeunes à s'insérer sont bénéfiques, d'autres demeurent inefficaces. Cette opinion est la même sur les deux territoires du pays d'Auge. Ces professionnels estiment en plus, qu'il existe trop peu de mesures d'accompagnement sur leur territoire pour insérer les jeunes.

3.3. Les évolutions des dispositifs d'insertion en faveur des jeunes

Dans cette partie, les personnes interrogées expriment leur impression concernant les évolutions des dispositifs d'insertion mis en place pour faciliter l'insertion des jeunes.

3.3.1. L'opinion des professionnels de l'insertion

13 sur les 16 professionnels des missions locales rencontrés, nous ont dit que ***les dispositifs d'insertion n'ont pas connu d'évolution majeure dans le temps***. C'est notamment l'avis de Frédérique, conseillère à Honfleur : « *Durant toutes mes années passées dans l'insertion, je n'ai pas connu d'évolutions majeures en matière d'insertion des jeunes. Il y a toujours eu des contrats aidés, seul leur nom change et on ne peut pas dire qu'il y a des choses réellement révolutionnaires* ».

Selon 13 professionnels des missions locales sur 16, ***de nouvelles politiques voient le jour, à chaque changement de gouvernement***. Pour eux, les politiques d'insertion des jeunes ne font pas exception. Chaque gouvernement veut ainsi laisser sa trace. C'est ce que note Nadine, conseillère à Lisieux : « *Je trouve que les politiques quelles qu'elles soient changent en fonction des gouvernements et celles de l'insertion ne dérogent pas à la règle* ».

D'après 8 professionnels des missions locales sur 16, ***les politiques d'insertion des jeunes restent invariablement les mêmes***. Pour eux, les missions sociales n'ont pas réellement

évolué au fil des années, elles se ressemblent seule leur appellation change en fonction des gouvernements. C'est ce que souligne Héloïse, conseillère à Lisieux : *« J'ai remarqué que chaque nouveau gouvernement a voulu développer des nouvelles mesures en matière d'insertion. Ils ont essayé de toujours mettre en place de nouveaux dispositifs mais qu'au final, il n'y a rien de vraiment nouveau, tout reste pareil, il n'y a que le nom qui change ».*

3.3.2. L'opinion des journalistes

4 des 6 journalistes trouvent que ***les dispositifs d'insertion n'ont pas connu d'évolution majeure dans le temps.*** Pour eux, juste quelques changements mineurs sont à souligner. Ceci est l'avis de Florence : *« Je ne trouve pas qu'il y a une réelle évolution des dispositifs d'insertion en faveur des jeunes. Les gouvernements successifs ne font pas preuve d'imagination, ils proposent tous la création d'emplois aidés. Il n'y a rien de nouveau là-dedans ».*

3.3.3. L'opinion des élus

Pour 4 des élus sur 6 interrogés, ***des évolutions des dispositifs d'insertion ont eu lieu.*** Ils affirment que de nouvelles politiques et de nouveaux dispositifs au niveau régional ont été mis en place afin d'aider les jeunes à s'insérer sur leur territoire. C'est ce que raconte Hubert : *« Je trouve que les politiques d'insertion des jeunes ont beaucoup évolué à partir du moment où elles ont été confiées aux collectivités et non plus à l'état. Cela a permis de mettre en place des actions au niveau départemental et régional. Au niveau du département, il y a eu des initiatives de créer pour les jeunes dès le collège afin de les accompagner dans leur projet. Au niveau de la région, on a parlé de mettre en place des formations spécifiques qui seraient liées aux besoins par rapport à la demande. Si c'est réussi cela permettrait de relancer le marché de l'emploi grâce à la formation ».*

Conclusion

Les professionnels de l'insertion pensent qu'il n'y a pas eu au fil des années, de nouveaux dispositifs créés pour aider les jeunes à s'insérer. Pour eux, tous les dispositifs se ressemblent et les gouvernements successifs proposent les mêmes types de mesures. Pour les élus, des dispositifs nouveaux ont cependant été mis en place sur leur territoire.

3.3.4. Les points de vue sur les deux territoires

3.3.4.1. Les points de vue de la population interrogée du sud pays d'Auge (Lisieux)

8 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, nous ont dit que ***les dispositifs d'insertion n'ont pas connu d'évolution majeure dans le temps juste des changements minimes***. Cette opinion est partagée par 2 des 3 journalistes du sud pays d'Auge. Ils sont donc 10 individus sur 16 du sud pays d'Auge à partager ce sentiment.

Selon 8 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, ***chaque nouveau gouvernement cherche à mettre en place des politiques d'insertion*** notamment à destination des jeunes.

D'après 5 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, les politiques d'insertion des jeunes ***restent invariablement les mêmes***.

Pour les 2 élus du sud pays d'Auge, des évolutions des dispositifs d'insertion ont eu lieu et ***de nouvelles politiques et de nouveaux dispositifs au niveau régional ont été mis en place*** afin d'aider les jeunes et de les garder sur leur territoire.

3.3.4.2. Les points de vue de la population interrogée du nord pays d'Auge (Honfleur)

5 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, nous ont dit que *les dispositifs d'insertion n'ont pas connu d'évolution majeure dans le temps juste quelques changements par ci par là*. Cette opinion est partagée par 2 des 3 journalistes du nord pays d'Auge. Ils sont donc 6 individus sur 12 du nord pays d'Auge à partager ce sentiment.

Selon 5 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, *chaque nouveau gouvernement cherche à mettre en place des politiques d'insertion* notamment à destination des jeunes.

D'après 3 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, les politiques d'insertion des jeunes *restent invariablement les mêmes*.

Pour les 2 élus du nord pays d'Auge, des évolutions des dispositifs d'insertion ont eu lieu et *de nouvelles politiques et de nouveaux dispositifs au niveau régional ont été mis en place* afin d'aider les jeunes et de les garder sur leur territoire.

Conclusion

Les professionnels et les journalistes interrogées sont exactement du même avis au sujet des dispositifs d'insertion sur les deux territoires. Ils estiment tous qu'aucune évolution majeure des dispositifs d'insertion en faveur des jeunes ne s'est produite. Les élus proposent toujours les mêmes types de dispositifs aux jeunes en situation d'insertion dont notamment des contrats aidés. Ils trouvent que ce sont les mêmes actions que les élus proposent mais que le seul changement majeur est le nom qu'ils donnent aux mesures. Les dispositifs sont donc similaires d'un gouvernement à un autre, ce qui les différencie les uns des autres c'est le nom que le gouvernement leur octroie.

Au niveau des élus, des dispositifs nouveaux ont cependant vu le jour sur leur territoire afin d'aider les jeunes à s'insérer localement et à rester sur leur territoire.

Nous pouvons en déduire que les représentations sociales sur les évolutions des dispositifs d'insertion sont identiques au nord du pays d'Auge (Honfleur) et au sud du pays d'Auge (Lisieux).

3.4. Les améliorations possibles en matière d'insertion

Dans cette partie, les personnes interrogées présentent les améliorations qu'il faudrait mettre en place afin de faciliter l'insertion des jeunes.

3.4.1. L'opinion des professionnels de l'insertion

• Une amélioration et une continuité des dispositifs d'insertion

13 professionnels des missions locales sur 16 souhaiteraient que ***le développement et la pérennisation des dispositifs efficaces***. Parmi ces dispositifs cités par ces professionnels, on retrouve les contrats d'avenir (cités par 12 professionnels sur 16), les stages en entreprises (cités par 10 professionnels sur 16), les ateliers de recherches d'emploi (cités par 9 professionnels sur 16), les clauses d'insertion (cités par 8 professionnels sur 16), le parrainage (cités par 7 professionnels sur 16), les formations dans les métiers porteurs (cités par 5 professionnels sur 16), les contrats aidés (cités par 5 professionnels sur 16), le dispositif EPIDE (cités par 4 professionnels sur 16) et le dispositif ESPOIR (cités par 3 professionnels sur 16). C'est ce qu'explique Claude, conseiller à Lisieux : « *Je pense qu'il faudrait que l'on développe ce qu'on appelle : « les espaces chantiers » qui sont des mesures qui permettent l'accès à l'emploi assez simplement, rapidement et qui peuvent être des choses intéressantes* ».

11 professionnels des missions locales sur 16 ont expliqué qu'ils regrettaient la disparition de certains dispositifs qui avaient été efficaces. Ils souhaiteraient ***la remise en place des dispositifs efficaces disparus***. Parmi ces dispositifs disparus, on retrouve les plates-formes d'orientation professionnelles (cités par 5 professionnels sur 16), le dispositif EPIDE (cité par

3 professionnels sur 16) et diverses formations dans lesquelles il existerait des emplois dans le pays d’Auge (cité par 3 professionnels sur 16). Claude, conseiller à Lisieux fait partie de ceux qui ont évoqué ces dispositifs regrettés, il dit : « *Il faut des plateformes d’orientation avec plus de social et plus de temps pour construire le projet* ».

8 professionnels des missions locales sur 16 aimeraient ***une continuité des dispositifs***. C’est notamment l’avis de Julien, conseiller à Lisieux : « *Il faudrait une continuité des dispositifs dans le temps cela permettrait aussi de voir leur efficacité s’ils avaient lieu dans la durée* ».

1 des 16 professionnels des missions locales dit que ce serait bénéfique de ***changer le nom des missions locales afin qu’elles soient encore mieux identifiées*** par le public. Ceci est expliqué par Christian, directeur à Honfleur qui raconte : « *Lorsque l’on parle des missions locales, les gens se demandent de quoi il s’agit, c’est pourquoi un changement de nom pourrait être une bonne idée. On pourrait s’appeler par exemple, Pôle Emploi Jeune car tout le monde connaît Pôle Emploi alors que nous, ça reste flou* ».

• **Créer davantage d’emploi**

Pour 8 professionnels des missions locales sur 16, il faudrait ***la création d’emplois en France*** que ce soit en créant des entreprises ou en relocalisant des entreprises en France. C’est notamment l’avis de Claude, conseiller à Lisieux qui dit : « *Il faudrait comme grande amélioration, plus d’emplois. C’est la base pour diminuer le nombre de chômeurs* ».

Cet avis est aussi partagé par les deux encadrants des associations d’insertion. Par exemple, Mathieu dit : « *Je pense qu’il faudrait surtout faire revenir les entreprises en France et aider les patrons financièrement à prendre des jeunes et à les former* ».

3.4.2. L’opinion des journalistes

• **Une amélioration et une continuité des dispositifs d’insertion**

4 journalistes sur 6 pensent qu’il faudrait ***développer et pérenniser les dispositifs qui ont prouvé leur efficacité***. C’est notamment ce qu’explique Florence : « *Depuis que j’écris des articles sur l’insertion des jeunes, je me suis rendu compte que beaucoup de dispositifs n’ont*

pas été mis en place suffisamment longtemps. Les élus ne leur laissent pas le temps de prouver leur efficacité ».

- **Créer davantage d'emploi**

Pour 4 journalistes sur 6, il faudrait **créer plus d'emploi en France** que ce soit en créant des entreprises ou en relocalisant celles parties. C'est notamment l'avis de Marie qui explique : *« Trouver un emploi en France lorsque l'on est jeune et diplômé est déjà très difficile alors sans bagages, c'est encore pire. Le problème, c'est qu'il n'y a pas assez d'emplois en France pour tout le monde. Il faudrait inciter les entreprises à créer des emplois et à rester en France ».*

3.4.3. L'opinion des élus

- **Une amélioration et une continuité des dispositifs d'insertion**

4 élus sur 6 regrettent **la disparition de certains dispositifs qui avaient été efficaces**. Ceci est notamment le cas d'Herbert qui commente : *« Nous avons perdu par exemple, la formation métier de la bouche alors que c'est une région agricole et il n'y a pas de formation pour devenir artisan, alors que l'on en a besoin ici. Il faudrait vraiment que la région réoriente ses formations et qu'elle en développe d'autres comme surtout celles des artisans, de l'hébergement ou la restauration car c'est là, qu'il y a du boulot ».*

2 élus sur 6 ont aussi évoqué le fait qu'il existe **des dispositifs efficaces qu'il faudrait étendre et voir perdurer**. C'est notamment ce que dit Bruno : *« Ce serait aussi une bonne chose de généraliser la clause insertion dans les marchés publics ».*

- **Créer davantage d'emploi**

2 élus sur 6 pensent **qu'il faudrait créer plus d'emploi**. C'est l'opinion entre autres d'Herbert qui dit : *« La France a besoin d'avoir une industrie forte et avec plus de compétences pour ne*

plus aller produire à l'étranger. Il faut aussi une adéquation entre l'offre et la demande. Il faut compléter, par exemple, le nombre d'élèves dans certaines formations comme en études de charpentier ou de couvreur, là où nous en avons besoin ».

Conclusion

Pour les professionnels de l'insertion, les journalistes et les élus, il est possible d'améliorer l'insertion des jeunes, dans l'avenir, en créant de l'emploi et en mettant des dispositifs d'insertion qui resteront en place dans la durée et qui ne changeront pas à chaque nouveau gouvernement.

3.4.4. Les points de vue sur les deux territoires

3.4.4.1. Les points de vue de la population interrogée du sud pays d'Auge (Lisieux)

• Une amélioration et une continuité des dispositifs d'insertion

8 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 souhaiteraient ***le développement et la pérennisation des dispositifs efficaces***. Parmi ces dispositifs cités par ces professionnels, on retrouve les contrats d'avenir (pour 7 professionnels), les stages en entreprises (pour 6 professionnels), les ateliers de recherches d'emploi (pour 5 professionnels), les clauses d'insertion (pour 6 professionnels), les contrats aidés (pour 3 professionnels), le dispositif EPIDE (pour 4 professionnels) et le dispositif ESPOIR (pour 2 professionnels). Ce point de vue sur le développement et la pérennisation des dispositifs efficaces est partagé par 2 journalistes sur 3 du sud pays d'Auge et par les 2 élus de ce territoire. Ils sont donc 9 individus sur 16 du sud pays d'Auge à avoir ce point de vue.

7 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 ont expliqué qu'ils regrettaient la disparition de certains dispositifs qui avaient été efficaces. Ils souhaiteraient ***la remise en place des dispositifs efficaces disparus***. Cet avis est également partagé par les 2 élus du sud pays d'Auge. Ils sont donc 7 individus sur 16 du sud pays d'Auge à penser cela.

5 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 aimeraient ***une continuité des dispositifs***.

- **Créer davantage d'emploi**

Pour 5 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, il faudrait ***la création d'emplois en France*** que ce soit en créant des entreprises ou en relocalisant les entreprises en France. Cet avis est aussi partagé par l'encadrant qui travaille dans une association d'insertion du sud pays d'Auge. Ce point de vue est partagé aussi par 2 journalistes sur 3 du sud pays d'Auge ainsi que par 1 des 2 élus de ce territoire. Ils sont donc 9 individus du sud pays d'Auge sur 16 à avoir cette opinion.

3.4.4.2. Les points de vue de la population interrogée du nord pays d'Auge (Honfleur)

- **Une amélioration et une continuité des dispositifs d'insertion**

5 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 souhaiteraient ***le développement et la pérennisation des dispositifs efficaces***. Parmi ces dispositifs cités par ces professionnels, on retrouve les contrats d'avenir (pour 5 professionnels), les formations dans les métiers porteurs (pour 5 professionnels), les stages en entreprises (pour 4 professionnels), les ateliers de recherches d'emploi (pour 4 professionnels), les clauses d'insertion (pour 2 professionnels), les contrats aidés (pour 2 professionnels), et le dispositif ESPOIR (pour 1 professionnel). Ce point de vue sur le développement et la pérennisation des dispositifs efficaces est partagé par 2 journalistes sur 3 du nord pays d'Auge et par les 2 élus de ce territoire. Ils sont donc 8 individus sur 12 du nord pays d'Auge à avoir ce point de vue.

Pour 4 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 ont expliqué qu'ils regrettaient la disparition de certains dispositifs qui avaient été efficaces. Ils souhaiteraient ***la remise en place des dispositifs efficaces disparus***. Cet avis est partagé également par les 2 élus du nord pays d'Auge. Ils sont donc 6 individus sur 12 du nord pays d'Auge à penser cela.

3 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 aimeraient ***une continuité des dispositifs***.

1 professionnel de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 trouve qu'***un changement de nom des missions locales pourrait être bénéfique***. Cela leur permettrait d'être encore mieux identifiées par le public.

- **Créer davantage d'emploi**

Pour 4 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, il faudrait ***la création d'emplois en France*** que ce soit en créant des entreprises ou en relocalisant les entreprises en France. Cet avis est aussi partagé par l'encadrante qui travaille dans une association d'insertion du nord pays d'Auge. Ce point de vue est partagé par 2 journalistes sur 3 du nord pays d'Auge ainsi que par 1 des 2 élus de ce territoire. Ils sont donc 8 individus du nord pays d'Auge sur 12 à avoir cette opinion.

Conclusion

Les personnes interrogées sur les deux territoires partagent les mêmes points de vue au sujet des mesures à mettre en place pour améliorer l'insertion des jeunes. Elles pensent qu'il est nécessaire de créer des emplois et de mettre en place des dispositifs d'insertion des jeunes dans la durée. Seule une personne du nord pays d'Auge a ajouté que le nom de mission locale devrait être changé car pour lui, ce nom est trop vague.

Cependant, nous remarquons que sur les deux territoires, les professionnels ne veulent pas tout à fait que ce soit les mêmes dispositifs qui soient pérennisés. Certains sont plus efficaces au nord du pays d'Auge (Honfleur) qu'au sud du pays d'Auge (Lisieux) aux yeux de ces professionnels. Pendant qu'au sud pays d'Auge (Lisieux), les professionnels veulent voir la Clause insertion³¹ perdurer, le parrainage et le dispositif EPIDE³², au nord du pays d'Auge (Honfleur) ce sont les formations dans les métiers porteurs qu'ils veulent voir perdurer.

³¹ Les Clauses sociales d'insertion dans le Code des Marchés Publics permettent à des personnes rencontrant des difficultés socioprofessionnelles de saisir l'opportunité d'un marché public de travaux, de services ou de fournitures pour s'engager dans un parcours d'insertion durable, via la mise en situation de travail auprès

Ce qui est aussi intéressant de souligner, c'est que cet attachement pour les formations dans les métiers porteurs n'a pas été mentionné par les professionnels du sud pays d'Auge (Lisieux). Ceci peut s'expliquer par le fait que ces formations sont destinées aux métiers de la restauration et de l'hôtellerie, des emplois ou les offres sont plus nombreuses dans le nord pays d'Auge (Honfleur).

Autre différence, les professionnels du nord pays d'Auge (Honfleur) n'ont quant à eux, pas évoqué le parrainage comme dispositif à conserver. Cela peut s'expliquer par le fait que seule la mission locale utilise encore ce dispositif et qu'elle bénéficie un réseau conséquent de parrains notamment dans le milieu de l'entreprise et des entreprises intérimaires. Les métiers de l'industrie et de l'agroalimentaire sont les plus porteurs d'emplois sur le sud pays d'Auge (Lisieux). Les professionnels du sud pays d'Auge (Lisieux) veulent aussi conserver le dispositif EPIDE car ils leur arrivent de proposer aux jeunes d'y rentrer ce qui est moins le cas à la mission locale du nord pays d'Auge (Honfleur).

4. Les professionnels de l'insertion en mission locale

Nous évoquerons ici, les points de vue des personnes interrogées sur les qualités des professionnels des missions locales actuellement. La perception de leur métier et leurs difficultés seront présentées. Puis, nous parlerons des évolutions de leur métier avant d'évoquer leurs souhaits concernant l'avenir de leur profession.

d'entreprises. Ces Clauses sont destinées à aider un public en difficulté d'accès à l'emploi : demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA, travailleurs handicapés, Jeunes de moins de 26 ans qualification et/ou sans expérience professionnelle, etc.

³² Epide ou Etablissement pour l'insertion dans l'emploi est un établissement public qui a pour mission d'assurer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 18 à 25 ans qui se trouvent en difficulté sociale, sans qualification et sans emploi.

4.1. Les professionnels des missions locales aujourd'hui

Dans cette partie, les professionnels de l'insertion des missions locales interrogés donnent leur perception de leur métier.

4.1.1. La variété des points de vue

• Des professionnels développant empathie et écoute

Pour l'ensemble des 18 professionnels de l'insertion (en et hors missions locales), ***les professionnels de l'insertion doivent donc faire preuve d'empathie et d'écoute***. Tous ces professionnels s'accordent sur le fait que pour travailler dans le domaine de l'insertion, il faut avoir des qualités humaines et aussi une persévérance car ils sont parfois confrontés à des difficultés importantes rencontrées par les jeunes et qui ne sont pas faciles à gérer. Un avis partagé par Christian, directeur à Honfleur : « *Il faut être solide et humain. On rencontre aussi bien des jeunes qui ont été abusés ou bien violentés que des bourreaux. Il faut vraiment prendre du recul et garder son sang-froid face aux jeunes qui viennent nous voir car on voit de tout dont des jeunes qui sortent de prison* ». En plus de ces différentes qualités, pour Christian, d'autres atouts sont nécessaires : « *Pour être un bon CIP, il faut aussi avoir connu le chômage et la détresse car cela permet de se mettre à la place de l'autre* ».

Selon la population interrogée, il faut avoir comme qualités, des aptitudes sociables, c'est-à-dire : savoir être humain (pour 14 professionnels sur 16), aimer les gens (pour 12 professionnels sur 16), vouloir aider les gens (pour 14 professionnels sur 16), aimer le contact avec le public (pour 12 professionnels sur 18), être à l'écoute (pour 10 professionnels sur 16), aimer parler et échanger (pour 8 professionnels sur 16) et aimer partager (pour 6 professionnels sur 16).

Le Conseiller doit aussi être doté d'un « caractère fort », c'est-à-dire : avoir une force de caractère (pour 10 professionnels sur 16), savoir relativiser (pour 7 professionnels sur 16), être patient (pour 7 professionnels sur 16), être diplomate (pour 6 professionnels sur 16), ne pas

baisser les bras (pour 6 professionnels sur 16) et être optimiste ou ne pas se décourager (pour 5 professionnels sur 16).

Le conseiller doit enfin, développer une grande capacité d'adaptation, c'est-à-dire : être polyvalent (pour 15 professionnels sur 16), savoir travailler en équipe (pour 14 professionnels sur 16), savoir travailler sous la pression (pour 11 professionnels sur 16), savoir se mettre à la place de l'autre (pour 9 professionnels sur 16), savoir prendre de la distance (pour 6 professionnels sur 16) et savoir se remettre en question (pour 5 professionnels sur 16).

Donc un CIP doit savoir se projeter et avoir envie d'aider et d'écouter celui qui vient le voir. Il doit aussi être capable de prendre de la distance pour que son travail et les difficultés des jeunes qu'ils rencontrent ne viennent pas envahir sa vie personnelle et avoir un caractère affirmé.

• Des professionnels qui apprécient leur environnement de travail et leur métier

13 des 16 professionnels des missions locales interrogés nous ont dit ***être passionnés par leur métier***. C'est ce que raconte Eric, conseiller à Honfleur : « *C'est un métier vraiment passionnant et où l'on ne s'ennuie jamais. C'est aussi épuisant par moments mais entre collègues, on se soutient. Il faut aimer les gens et avoir envie de les aider pour faire ce boulot et c'est mon cas* ».

12 professionnels des missions locales sur 16 ont aussi dit ***aimer leur environnement de travail***. Ils apprécient le fait de pouvoir échanger ensemble. C'est par exemple ce que raconte Mylène, directrice à Lisieux : « *On échange beaucoup sur les dispositifs, les jeunes et les aides que l'on peut ou non accorder à certains jeunes ou pas. Nous prenons des décisions collectivement. C'est le conseiller référent qui présente le cas de chacun de ses jeunes qui lui pose des soucis. On parle par exemple, des aides au permis de conduire, d'aides pour acheter une tenue de travail aux jeunes, etc. Nous parlons aussi des chiffres, etc. C'est important d'échanger lorsque l'on travaille en équipe* ».

12 des 16 professionnels des missions locales interviewés, nous ont dit que s'ils aimaient leur métier c'est parce qu'ils pouvaient ***aider les jeunes à s'insérer de manière globale***. Pour eux, le fait de travailler sur la globalité rend leur métier intéressant. C'est notamment ce que dit

Pierrette, conseillère à Honfleur : « *Ce qui fait notre force par rapport à d'autres structures qui n'ont qu'un champ d'actions restreint, c'est qu'on aide les jeunes qui viennent nous voir de façon globale. Cela rend notre métier plus intéressant et aussi plus compliqué car nous devons passer par des étapes intermédiaires pour y arriver. On ne s'ennuie pas* ».

• Des professionnels en mal de reconnaissance

8 professionnels sur 16 des missions locales trouvent que les élus manquent de considération pour eux et leur travail mais ils ne sont pas les seuls, les partenaires aussi. ***Les professionnels des missions locales aimeraient donc plus de reconnaissance*** par rapport au travail fourni. Ceci est le cas de Brigitte, conseillère à Lisieux qui dit : « *Il y a un vrai manque de reconnaissance des hommes politiques mais aussi des autres professionnels. Nous avons un partenariat par exemple, avec Pole Emploi mais qui est très difficile* ». Elle ajoute que lorsqu'il existe enfin une reconnaissance, c'est parce qu'ils ont atteint les objectifs chiffrés et non parce qu'un jeune s'en est sorti. Elle dit : « *On ne reconnaît que le travail qui est fait que si l'objectif chiffré est atteint et c'est fatigant* ».

Conclusion

Les professionnels de l'insertion ont aujourd'hui, des qualités d'empathie et d'écoute. Ils aiment leur métier et leur environnement de travail mais ils regrettent aussi le manque de reconnaissance des élus et de leurs partenaires.

4.1.2. Les points de vue sur les deux territoires

4.1.2.1. Les points de vue de la population interrogée du sud pays d'Auge (Lisieux)

- **Des professionnels développant empathie et écoute**

L'ensemble des 10 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge, que nous avons rencontrés, nous ont tous dit que pour travailler dans ce secteur, il fallait *avoir de vraies qualités humaines et avoir aussi une force de caractère*. Un avis partagé par l'encadrant dans l'association d'insertion du sud pays d'Auge.

- **Des professionnels qui apprécient leur environnement de travail et leur métier**

8 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 se décrivent comme étant *passionnés par leur métier*.

7 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 ont aussi dit *aimer leur environnement de travail* même si leur travail n'est pas toujours évident.

7 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 expliquent qu'ils aiment leur métier parce qu'ils peuvent *aider les jeunes à s'insérer de manière globale*.

- **Des professionnels en mal de reconnaissance**

5 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 trouvent que les élus et leurs partenaires *manquent de considération* pour eux et leur travail.

4.1.2.2. Les points de vue de la population interrogée du nord pays d'Auge (Honfleur)

- **Des professionnels développant empathie et écoute**

L'ensemble des 6 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge, que nous avons rencontrés, nous ont tous dit que pour travailler dans ce secteur, il fallait *avoir de vraies qualités humaines et avoir aussi une force de caractère*. Un avis partagé par l'encadrante dans l'association d'insertion du nord pays d'Auge.

- **Des professionnels qui apprécient leur environnement de travail et leur métier**

5 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 se décrivent comme étant *passionnés par leur métier*.

4 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 ont aussi dit *aimer leur environnement de travail* même si leur travail n'est pas toujours évident.

4 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 expliquent qu'ils aiment leur métier parce qu'ils peuvent *aider les jeunes à s'insérer de manière globale*.

- **Des professionnels en mal de reconnaissance**

3 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 trouvent que les élus et leurs partenaires *manquent de considération* pour eux et pour leur travail.

Conclusion

Les professionnels de l'insertion ont aujourd'hui, le même ressenti et les mêmes perceptions de leur métier, sur les deux territoires. Ils veulent tous davantage de reconnaissance de la part des élus et de leurs partenaires. Ils ont aussi le même ressenti quant aux qualités nécessaires qu'il faut pour travailler dans l'insertion des jeunes en difficulté.

4.2. Les évolutions du métier des professionnels des missions locales

Dans cette partie, les professionnels de l'insertion des missions locales interrogés évoquent les évolutions qu'ils ont connues leur métier au fil du temps.

4.2.1. La variété des points de vue

• Des professionnels aux activités plus variées

13 professionnels des missions locales sur 16 trouvent qu'ils ont vu **leur façon de travailler vraiment évoluer dans le temps**. C'est notamment l'opinion de Frédérique, conseillère à Honfleur qui raconte : « *Je trouve qu'on ne travaille plus de la même façon aujourd'hui qu'au début que j'ai commencé dans cette mission locale. On nous demande des choses différentes et on attend aussi des choses différentes de nous, peut-être trop ce qui peut devenir usant* ».

A contrario, 3 autres professionnels estiment que **leur métier n'a pas vraiment évolué**. Ils trouvent que leur mode de fonctionnement n'a pas connu de grands bouleversements même si quelques évolutions ont vu le jour. C'est ce que dit Nadine, conseillère à Lisieux : « *Il y a effectivement eu des changements, rien de vraiment fondamental, en termes de façon de travailler* ».

11 professionnels des missions locales sur 16 pensent qu'ils **doivent travailler davantage en groupe et être plus polyvalents qu'avant**. C'est le cas de Berthe, conseillère à Lisieux qui dit : « *Comme mes collègues, je suis là pour recevoir et aider des jeunes au niveau social, professionnel et de leur santé mais cela n'est pas tout. En plus de recevoir les jeunes en entretiens individuels dont nous sommes les référents ou de remplacer des collègues absents en voyant les leurs, nous avons aussi d'autres casquettes. Chaque conseiller peut aussi être amené à encadrer des groupes ou des ateliers mais aussi être responsable des relations avec les entreprises, les partenaires, etc.* ».

10 professionnels des missions locales sur 16 estiment que depuis quelques années, **ils ont davantage de dispositifs et d'outils à maîtriser**. Pour eux, on leur en demande toujours plus,

c'est-à-dire : atteindre des objectifs chiffrés irréalisables (pour 10 professionnels), acquérir régulièrement de nouveaux dispositifs et outils en peu de temps (pour 10 professionnels), voir toujours plus de jeunes (pour 8 professionnels) et passer des heures à faire des tâches administratives (pour 8 professionnels) parfois compliquées sur des logiciels pas toujours adaptés à leur métier. C'est ce qu'explique Héloïse, conseillère à Lisieux, en disant que : « *Mettre en place tous ces outils, sur la forme, c'est très bien, mais il y en a un peu trop ou alors ils sont trop complexes pour les gens de l'extérieur. En plus, pour nous, cela nous demande de toujours se mettre de nouveaux trucs dans la tête* ».

Pour 8 professionnels des missions locales sur 16, ***leur travail est plus complexe qu'avant***. Ils ont le sentiment qu'on leur demande toujours plus de travail, en moins de temps qu'avant. C'est ce que note Amélie, conseillère à Lisieux, en expliquant que : « *Le programme d'accompagnement est de plus en plus complexe à mettre en œuvre* ».

• **Des professionnels de plus en plus qualifiés**

Pour 10 professionnels sur 16, ***ils sont de plus en plus diplômés***. En 35 ans d'existence, les missions locales sont devenues de plus en plus professionnelles et le personnel a lui aussi dû se former. Il a une vocation moins militante qu'à l'origine de la création des missions locales. Ces structures ont désormais un directeur, des secrétaires et des conseillers qui désormais sont presque tous diplômés. Il existe désormais une formation et un diplôme pour devenir conseiller en insertion professionnelle. Ces évolutions ont notamment été décrites par Julien, conseiller à Lisieux selon qui : « *Au départ, les missions locales étaient faites de briques et de brocs on y venait travailler car on avait des convictions psycho-socio-éducatives particulières et une sensibilité de gauche. Il y avait un côté militant ou un côté éducateur. Aujourd'hui, c'est devenu une vraie profession* ». Il ajoute : « *Il y a une passerelle, on n'est pas conseiller Pôle Emploi mais mission locale. Depuis quelques années, il y a même un diplôme pour devenir des professionnels. Avant, il fallait juste une fibre sociale mais on peut travailler sans ça, on est plus que là pour aider les jeunes. C'est un métier qui me plaît car d'un rendez-vous à l'autre, on ne fait pas la même chose. Il y a moins désormais, un côté social du travail, avant c'était plus militant alors que là, c'est plus professionnel et on prend plus de distances. Tu sais pourquoi tu reçois les jeunes. Ce qui a donc vraiment changé, c'est que tu es un*

professionnel et que tu dois avoir du recul. Cela est pire depuis 10 ans et tu sais que tu arrives en tant que professionnel ».

● Des professionnels de plus en plus sous pression

L'ensemble des 16 professionnels des missions locales trouvent ***qu'il existe trop de pression par rapport aux résultats chiffrés à atteindre*** ce qui n'était pas autant le cas avant. C'est ce qu'explique Nadine, conseillère à Lisieux : *« Le travail reste le même mais la pression des chiffres est de plus en plus forte tout comme celle du résultat. Nous avons plus de comptes à rendre à l'Etat alors qu'avant, c'était à la Région. Nous avons une pression trop forte par rapport à cela. Nous sommes financés donc nous devons rendre des comptes. Nous sommes plus accés là-dessus ».*

10 de ces 16 professionnels trouvent que ***cette pression aux résultats chiffrés s'est davantage accentuée avec la mise en place des contrats d'avenir***. Ceci est évoqué par Eric, conseiller à Honfleur qui dit : *« La pression des chiffres est de plus en plus forte tout comme celle du résultat. Cela s'est accentué avec le temps et notamment depuis la création des emplois d'avenir. Le sous-préfet nous met pas mal la pression. Nous avons aussi plus de compte à rendre à l'Etat alors qu'avant, c'était à la Région ».*

8 professionnels des missions locales sur 16 estiment qu'***ils ont de nouveaux objectifs à atteindre***. Ces professionnels ont constaté qu'on ne leur demande plus les mêmes objectifs qu'avant. Ils trouvent que leur travail est moins axé sur l'insertion globale des jeunes, c'est-à-dire l'insertion à la fois professionnelle et sociale. Ils estiment également que la préoccupation des élus est que les jeunes trouvent un emploi et que les problèmes de santé des jeunes ou d'insertion sociale sont secondaires pour les élus. C'est par exemple l'avis de Nadine, conseillère à Lisieux qui dit : *« Nous sommes trop axés sur l'emploi et nous en sommes arrivés à oublier une partie de notre identité qui était d'agir sur la globalité. Je trouve cela dommage et je pense que les Politiques devraient comprendre qu'avant de regarder les chiffres du chômage des jeunes pour voir s'ils ont baissé, il faut nous laisser du temps. On ne peut pas trouver du travail pour les jeunes en cinq minutes. Il faut d'abord mettre des actions en place pour les amener vers la formation et l'emploi. C'est un travail global, il faut aussi*

s'occuper de leur bien-être. On ne peut pas les emmener vers la formation et l'emploi si on n'a pas travaillé sur le reste avant ».

Pour 8 professionnels des missions locales sur 16, ***ils ont l'impression d'avoir perdu un peu de ce qui faisait l'âme de leur métier.*** Ces professionnels trouvent que les élus leur demande de se concentrer avant tous sur les chiffres et les objectifs à atteindre et que du coup, cela leur prend beaucoup de temps sur leur journée de travail. Ils sont tellement focalisés sur les résultats chiffrés à atteindre qu'ils n'ont plus assez de temps pour aider les jeunes dans d'autres domaines comme la santé, les loisirs, etc. Ils peuvent donc plus travailler de manière globale sur l'insertion des jeunes car c'est l'insertion professionnelle qu'on leur demande de privilégier. Parmi ces témoignages, on notera celui de Laurent, conseiller à Honfleur qui raconte que : *« Les Politiques perdent parfois de vue qu'on travaille avec de l'humain et qu'on a beau envoyer des jeunes dans des formations ou des emplois, s'ils veulent abandonner en cours de route, nous n'y sommes pour rien. Certains jeunes ne sont pas prêts pour l'emploi, il faudrait que les Politiques le comprennent. Pour moi, rendre des comptes, c'est normal mais on est avant tout là pour aider les jeunes à s'en sortir et à s'insérer socialement et professionnellement. Il faut du temps pour y arriver. Certains y arrivent en un an mais pour d'autres, c'est plus long. Il faudrait que les Politiques le comprennent et arrêtent de parler de chiffres car d'années en années, ils sont trop exigeants avec ça alors qu'ils ne connaissent rien à ce qui se passe sur le terrain ».*

Conclusion

Les professionnels ont donc vu leur métier évoluer pour la majorité mais cela ne s'est pas forcément déroulé dans le bon sens. Ces professionnels ont notamment connu des évolutions de leurs pratiques professionnelles au fil du temps et ils estiment aussi que leur travail est plus varié. Ils sont aussi plus qualifiés que leurs prédécesseurs mais ils subissent aussi beaucoup plus de pression de la part des élus et ils ont aussi beaucoup de dispositifs et de moyens techniques à mémoriser mais les élus ne leur accordent pas assez de temps pour y arriver pleinement.

4.2.2. Les points de vue sur les deux territoires

4.2.2.1. Les points de la vue de la population interrogée du sud pays d'Auge (Lisieux)

• Des professionnels aux activités plus variées

8 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 trouvent qu'ils ont vu ***leur façon de travailler vraiment évoluer dans le temps.***

A contrario, 2 autres professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 estiment que ***leur métier n'a pas vraiment évolué.***

7 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 pensent qu'ils doivent ***travailler davantage en groupe et être plus polyvalents qu'avant.***

6 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 estiment que depuis quelques années, ***ils ont davantage de dispositifs et d'outils à maîtriser.*** Pour eux, on leur en demande toujours plus, c'est-à-dire : atteindre des objectifs chiffrés qu'ils jugent irréalisables (pour 6 professionnels), acquérir régulièrement de nouveaux dispositifs et outils en peu de temps (pour 6 professionnels), voir toujours plus de jeunes (pour 5 professionnels) et passer des heures à faire des tâches administratives (pour 5 professionnels) parfois compliquées sur des logiciels pas toujours adaptés à leur métier.

Pour 5 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10, ***leur travail est plus complexe qu'avant.***

• Des professionnels de plus en plus qualifiés

5 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 trouvent qu'***ils sont de plus en plus diplômés.*** Pour eux, cela est dû au fait que les missions locales se sont aussi professionnalisées.

- **Des professionnels de plus en plus sous pression**

L'ensemble des 10 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge trouvent *qu'il existe trop de pression par rapport aux chiffres à atteindre* ce qui n'était pas autant le cas avant.

6 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 pensent que *cette pression des chiffres s'est encore plus accentuée avec la mise en place des contrats d'avenir*.

6 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 ont constaté qu'*ils ont de nouveaux objectifs à atteindre*. Ils trouvent que leur travail est moins axé sur la globalité et qu'on cherche surtout à mettre le jeune en emploi.

5 professionnels de la mission locale du sud pays d'Auge sur 10 disent qu'*ils ont l'impression d'avoir perdu un peu de ce qui faisait l'âme de leur métier*. Pour eux, à force de faire passer les résultats chiffrés avant les jeunes, ils n'arrivent plus à aider le jeune de façon globale.

4.2.2.2. Les points de vue de la population interrogée du nord pays d'Auge (Honfleur)

- **Des professionnels aux activités plus variées**

5 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 trouvent qu'ils ont vu *leur façon de travailler vraiment évoluer dans le temps*.

A contrario, 1 seul professionnel de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 estime que *son métier n'a pas vraiment évolué*.

4 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 pensent qu'ils doivent *travailler davantage en groupe et être plus polyvalents qu'avant*.

4 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 estiment que depuis quelques années, *ils ont davantage de dispositifs et d'outils à maîtriser*. Pour eux, on leur en demande toujours plus, c'est-à-dire : atteindre des objectifs chiffrés qu'ils jugent irréalisables (pour 4 professionnels), acquérir régulièrement de nouveaux dispositifs et outils en peu de temps (pour 4 professionnels), voir toujours plus de jeunes (pour 3 professionnels) et passer des

heures à faire des tâches administratives (pour 3 professionnels) parfois compliquées sur des logiciels pas toujours adaptés à leur métier.

Pour 3 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6, ***leur travail est plus complexe qu'avant.***

- **Des professionnels de plus en plus qualifiés**

3 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 trouvent qu'***ils sont de plus en plus diplômés.*** Pour eux, cela est dû au fait que les missions locales se sont aussi professionnalisées.

- **Des professionnels de plus en plus sous pression**

L'ensemble des 6 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge trouvent ***qu'il existe trop de pression par rapport aux chiffres à atteindre*** ce qui n'était pas autant le cas avant.

4 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 pensent ***que cette pression des chiffres s'est encore plus accentuée avec la mise en place des contrats d'avenir.***

4 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 ont constaté qu'***ils ont de nouveaux objectifs à atteindre.*** Ils trouvent que leur travail est moins axé sur la globalité et qu'on cherche surtout à mettre le jeune en emploi.

Pour 3 professionnels de la mission locale du nord pays d'Auge sur 6 disent qu'***ils ont l'impression d'avoir perdu un peu de ce qui faisait l'âme de leur métier.*** Pour eux, à force de faire passer les résultats chiffrés avant les jeunes, ils n'arrivent plus à aider le jeune de façon globale.

Conclusion

Sur les deux territoires, les professionnels des missions locales sont majoritairement d'accord sur le fait que leur métier a connu des évolutions au fil du temps. Que ce soit au nord du pays d'Auge (Honfleur) ou au sud (Lisieux), ces professionnels ont des perceptions identiques sur les évolutions de leur métier. Ils sont notamment d'accord sur le fait que leurs pratiques professionnelles ont évolué mais pas toutes de manière positive. Parmi les dispositifs perçus de manière bénéfique dans leur emploi, les professionnels de l'insertion citent le travail en groupe et la polyvalence des tâches à exécuter. Ils trouvent aussi que le fait d'avoir un diplôme de CIP est bénéfique car cela permet une reconnaissance de leur métier. Cependant, ces professionnels déplorent aussi que certains changements aient fait « perdre l'âme » de leur métier en les empêchant de travailler dans la globalité avec les jeunes. Ils regrettent également la dégradation de leurs conditions de travail avec une augmentation de la pression des chiffres et des objectifs chiffrés à atteindre irréalisables. Ils déplorent enfin, l'alourdissement de leur charge de travail à cause des dispositifs et outils à maîtriser qui sont de plus en plus nombreux et complexes à assimiler.

5. Les principaux résultats

Les principaux résultats concernant notre analyse thématique des entretiens sont rappelés, d'une part, pour l'ensemble de la population globale interrogée et d'autre part, pour chacun des deux territoires étudiés.

5.1. Les perceptions de l'ensemble des personnes interrogées du pays d'Auge sur nos objets sociaux

5.1.1. Les perceptions du public « jeune » par les personnes interrogées

L'ensemble des 16 professionnels des missions locales sont conscients qu'ils n'ont qu'une perception limitée de la jeunesse du pays d'Auge. En effet, ils ne reçoivent dans leur structure que les jeunes qui font la démarche de venir les voir et qui rencontrent des difficultés au niveau de leur insertion professionnelle et/ou sociale. Pour ces 16 professionnels, les jeunes qui viennent dans leur structure ont des demandes et des attentes précises : trouver un emploi (selon 16 professionnels), trouver une formation ou une orientation (14 professionnels), rédiger un CV ou une lettre de motivation (10 professionnels), trouver de l'argent pour vivre ou pour le quotidien (5 professionnels), trouver un toit (6 professionnels), et être conseillé dans leurs démarches administratives (6 professionnels).

L'ensemble des 16 professionnels des missions locales ont globalement une perception relativement positive des jeunes venant dans leur structure. En effet, pour eux, ces jeunes ont des qualités puisqu'ils les qualifient avec des adjectifs positifs : attachants, touchants, agréables, polis, reconnaissants et sympathiques. Ces jeunes sont aussi décrits comme voulant travailler et s'en sortir (13 professionnels des missions locales et 2 encadrants), comme faisant preuve de persévérance (8 professionnels), comme ayant le dialogue aisé (7 professionnels) et comme sachant être polyvalents (6 professionnels). Certains professionnels moins nombreux perçoivent aussi d'autres qualités chez ces jeunes, à savoir que certains de ces jeunes aspirent à devenir mobiles en voyageant (4 professionnels) ou en déménageant pour trouver un emploi (4 professionnels). Ils sont aussi présentés comme voulant être indépendants et autonomes (9 professionnels) et comme capables de trouver des moyens pour vivre (6 professionnels)

Malgré ces perceptions positives des jeunes, les 16 professionnels des missions locales mais aussi ceux des 2 associations perçoivent aussi que les jeunes de leur structure cumulent les difficultés. En effet, ils les décrivent comme manquant de mobilité (16 professionnels et 2 encadrants) et, comme se mettant des freins psychologiques ce qui les empêche d'avancer (7 professionnels). Ces jeunes sont aussi peints comme peu qualifiés (16 professionnels et 2 encadrants), peu formés (16 professionnels et 2 encadrants), peu diplômés (16 professionnels et 2 encadrants), timides (9 professionnels), manquant de connaissances (8 professionnels), possédant des profils et des ressources variées (8 professionnels), vivant sur un territoire sinistré (8 professionnels) et manquant d'attractivité (6 professionnels) mais aussi comme ayant des acquis variés (6 professionnels des missions locales et 2 encadrants). Ces jeunes

sont aussi perçus comme étant trop passifs (9 professionnels), comme subissant la vie plutôt que d'en être acteurs mais aussi comme étant mal-aimés (6 professionnels) et laissés-pour-compte (6 professionnels) et également comme étant peu combattifs (5 professionnels).

Les professionnels interrogés perçoivent aussi beaucoup de souffrance chez les jeunes qu'ils rencontrent. En effet, ils trouvent que ces jeunes sont démoralisés (16 professionnels et 2 encadrants), pessimistes (16 professionnels et 2 encadrants), qu'ils souffrent de solitude (8 professionnels et 2 encadrants), qu'ils ne vivent pas de manière saine (7 professionnels et 2 encadrants), qu'ils sont influençables (7 professionnels), qu'ils ont besoin d'un accompagnement soutenu (5 professionnels), qu'ils sont fermés sur eux-mêmes (5 professionnels) et que les jeunes ruraux sont plus malheureux que les jeunes urbains (3 professionnels).

Les professionnels interrogés trouvent également que les jeunes de leur structure ne maîtrisent pas les contraintes de la société. En effet, pour eux, ces jeunes ignorent les normes de conduite à tenir en société et dans les entreprises (10 professionnels), ils n'ont pas de modèles à suivre et de repères (10 professionnels et 2 encadrants), ils ne connaissent pas le monde du travail (10 professionnels), ils sont trop impatients et ils ne font donc pas les choses comme il le faudrait (8 professionnels), ils font preuve de violence (6 professionnels). Les professionnels interrogés estiment aussi que les jeunes de leur structure manquent de réalisme. En effet, ils les décrivent comme trop ambitieux par rapport à leur bagage (8 professionnels), comme vivant dans un monde virtuel (8 professionnels) et comme aspirant à la gloire et aux paillettes à cause des émissions de télé-réalités (7 professionnels).

Enfin, les professionnels des missions locales ressentent des inégalités entre les divers jeunes qui ne sont pas toujours de leur responsabilité. Effectivement, certains trouvent que les jeunes ne sont pas égaux en termes de genre (6 professionnels), que les jeunes urbains ont des difficultés à s'éloigner de leur commune (6 professionnels), que les jeunes ruraux sont toutefois moins bien lotis que les urbains (5 professionnels), que les jeunes du sud pays d'Auge (Lisieux) sont plus en difficultés que ceux du nord (Honfleur) et que ceux vivant dans le nord du pays d'Auge (Honfleur) sont plus joviaux que ceux du sud pays d'Auge (Lisieux).

Quant à eux, les journalistes perçoivent les jeunes des missions locales comme des individus en souffrance et avec des difficultés pour s'intégrer dans la société à cause de leur comportement. Pour leur part, les élus voient eux aussi que les jeunes des missions locales

souffrent et qu'ils cumulent les difficultés. Ils jugent aussi que ces derniers se laissent trop aller c'est-à-dire qu'ils sont trop passifs et trop « dans l'attente ». Ils les estiment aussi que les membres de la société ne sont pas assez présents pour montrer leur soutien aux jeunes ce qui peut expliquer que ces derniers se sentent mal-aimés et incompris. Pour ces élus, les membres de la société n'aiment pas les jeunes en général et ceux en difficultés encore moins parce qu'ils ne les comprennent pas et qu'ils en ont peur.

5.1.2. Les perceptions sur les missions locales par les personnes interrogées

L'ensemble des 16 professionnels des missions locales estiment que les missions locales sont des structures avec des particularités uniques. Elles sont destinées à aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion sociale et/ou professionnelle à trouver des solutions afin de réussir leur intégration dans la société. Ces professionnels pensent qu'il faut donner une place centrale à ces structures dans le domaine de l'insertion des jeunes (13 professionnels) et qu'elles ont même un rôle fondamental à jouer en la matière (8 professionnels).

Au niveau des perceptions que ces professionnels de l'insertion ont des missions locales, elles sont majoritairement positives. En effet, ils les décrivent comme des structures réactives (5 professionnelles) et comme faisant un travail remarquable (5 professionnels). Cependant, ces professionnels ont aussi des perceptions négatives concernant leur mission locale. En effet, ils regrettent que leur structure ait un rôle de veille afin de faire croire à la société que le chômage des jeunes préoccupe les élus (5 professionnels). Ils trouvent aussi que ces structures doivent faire face aussi à des contraintes : manque de moyens financiers (10 professionnels), manque de temps à consacrer aux jeunes (10 professionnels) et manque de personnel (8 professionnels).

Pour leur part, la majorité des journalistes ont de bonnes perceptions concernant les missions locales. Ils trouvent notamment que ce sont des structures dynamiques, actives et novatrices et qui savent être force de propositions (4 journalistes). Ils trouvent aussi qu'elles ont un rôle essentiel à jouer en matière d'insertion des jeunes (4 journalistes) et qu'elles sont un atout supplémentaire aux autres dispositifs déjà existants pour aider les jeunes à s'intégrer dans la société (4 journalistes).

Ces perceptions positives sur les missions locales sont aussi partagées par la majorité des élus. En effet, ces derniers pensent que les missions locales savent faire preuve d'efficacité (4 élus), qu'elles sont dynamiques, actives et novatrices (4 élus) et qu'elles sont réactives (2 élus). Ils estiment également qu'elles ont un rôle fondamental à jouer en matière d'insertion des jeunes (4 élus) et qu'elles sont un atout supplémentaire aux autres dispositifs déjà existants pour accompagner les jeunes à s'intégrer dans la société.

5.1.3. Les perceptions sur les dispositifs d'insertion en faveur des jeunes par les personnes interrogées

Durant ces dernières décennies, de nombreux dispositifs et politiques d'insertion en direction de la jeunesse ont vu le jour. Certains ont été jugés efficaces mais le taux de chômage des jeunes n'a eu de cesse de croître au fil du temps. Les perceptions des 18 professionnels interrogés sur ces dispositifs sont donc assez partagées.

Nombreux sont les professionnels de l'insertion à avoir tout de même quelques ressentis négatifs par rapport à ces dispositifs. Une majorité estime que ces dispositifs sont inefficaces (11 professionnels et 2 encadrants), qu'ils servent juste à dissimuler les jeunes à l'intérieur de ces dispositifs le temps de faire baisser le taux de chômage de cette catégorie sociale, qu'ils ne sont pas adaptés à l'ensemble des jeunes de leur structure (8 professionnels), qu'ils sont aussi trop complexes et nombreux à maîtriser (8 professionnels) mais aussi qu'ils ont une efficacité éphémère (5 professionnels).

Pour ces professionnels, ce manque d'efficacité de ces dispositifs d'insertion peut s'expliquer par un manque de moyens accordés aux missions locales pour les appliquer (11 professionnels), par un manque de propositions à faire aux jeunes au niveau local (8 professionnels), par un manque d'aides financières de la Région (8 professionnels), par un manque de dispositifs au niveau local (7 professionnels), par un manque d'investissement de leurs partenaires (5 professionnels), par un manque d'intérêt des élus locaux (5 professionnels) et par un manque de respect des règles par les employeurs qui multiplient les contrats aidés au lieu de privilégier l'embauche en CDI des jeunes (5 professionnels).

Cependant malgré toutes ces perceptions négatives vis-à-vis de ces dispositifs, les professionnels des missions locales reconnaissent tout de même que des dispositifs efficaces existent. Parmi les dispositifs ayant prouvé leur efficacité, selon eux, ils citent : les emplois d'avenir (16 professionnels), les aides concrètes mises en place pour aider à la recherche d'emploi (16 professionnels), les dispositifs concrets qui permettent de découvrir le monde du travail (13 professionnels et les 2 encadrants), la multiplication des permanences des missions locales sur tout le territoire (11 professionnels), la mise en place du CIVIS (8 professionnels), les aides financières ponctuelles (8 professionnels), les contrats aidés (8 professionnels), les partenariats au niveau local (5 professionnels), la création de dispositifs propres à la Région (5 professionnels), la mise en place de la garantie jeune (5 professionnels) et la création du plan 700 (3 professionnels).

Ces professionnels estiment également que certaines politiques d'insertion des jeunes peuvent aussi être bénéfiques car elles permettent de faire évoluer la situation des jeunes dans la bonne direction (8 professionnels), c'est-à-dire en leur permettant de reprendre un rythme, de découvrir le monde du travail ou bien encore de reprendre part à la sphère sociale.

Pour la majorité des journalistes, les dispositifs d'insertion en faveur des jeunes sont difficiles à mettre en place d'autant plus dans une région sinistrée comme le pays d'Auge (4 journalistes) mais ils reconnaissent aussi que ces dispositifs sont indispensables et pour eux, ceux qui sont réellement efficaces sont les actions concrètes de mises en place pour favoriser la recherche d'emploi (4 journalistes).

Pour l'ensemble des 6 élus, les dispositifs les plus efficaces sont aussi les actions concrètes pour faciliter la recherche d'emploi mais également les dispositifs permettant de découvrir le monde du travail. Les autres dispositifs perçus positivement sont : les contrats aidés (2 élus) et le plan 700 (2 élus). Cependant, ils reconnaissent que mettre en place des dispositifs d'insertion dans une région sinistrée n'est pas aisé.

5.1.4. Les perceptions du métier de conseiller par les personnes interrogées

L'ensemble des 18 professionnels de l'insertion ont des perceptions proches au sujet des qualités qu'il faut pour travailler dans l'insertion. En effet, ils pensent qu'il faut savoir faire

preuve d'empathie et d'écoute (16 professionnels et 2 encadrants), qu'il faut aussi être dotés d'aptitudes sociables et être humain (14 professionnels), aimer les gens (12 professionnels), vouloir aider les gens (14 professionnels), aimer le contact avec le public (12 professionnels sur 18), être à l'écoute (pour 10 professionnels sur 16), aimer parler et échanger (pour 8 professionnels sur 16) et aimer partager (pour 6 professionnels sur 16). Ils pensent aussi qu'il est nécessaire de posséder un « caractère fort », c'est-à-dire : avoir une force de caractère (10 professionnels), savoir relativiser (7 professionnels), être patient (7 professionnels), être diplomate (6 professionnels), ne pas baisser les bras (pour 6 professionnels) et être optimiste ou ne pas se décourager (5 professionnels). Les professionnels de l'insertion doivent aussi être dotés d'une grande capacité d'adaptation, c'est-à-dire : être polyvalent (15 professionnels), savoir travailler en équipe (14 professionnels), savoir travailler sous la pression (11 professionnels), savoir se mettre à la place de l'autre (9 professionnels), savoir prendre de la distance (6 professionnels) et savoir se remettre en question (5 professionnels).

Les professionnels des missions locales apprécient leur travail dans l'ensemble. En effet, ils reconnaissent être passionnés par leur métier (13 professionnels), aimer leur environnement de travail (12 professionnels) et aimer leur métier (12 professionnels). Cependant, ils ressentent aussi un certain mal-être qui est dû au fait qu'ils ont le sentiment que les élus manquent de considération envers eux et envers le travail qu'ils fournissent.

5.2. Les perceptions des personnes interrogées sur les deux territoires

5.2.1. Les perceptions du public « jeunes » sur les deux territoires

Les acteurs du pays d'Auge que nous avons interrogés sur leurs perceptions des jeunes des missions locales sont relativement similaires, cependant nous avons constaté que quelques disparités apparaissaient entre le nord du pays d'Auge (Honfleur) et le sud du pays d'Auge (Lisieux).

En effet, les personnes interrogées dans le nord du pays d'Auge (Honfleur) sont plus nombreuses à percevoir les jeunes de leur structure comme capables de développer facilement

des interactions sociales (5 personnes au nord et 2 au sud). Elles sont aussi plus nombreuses à estimer que les jeunes de leur structure aspirent à l'indépendance et l'autonomie (6 au nord et 3 au sud). Les jeunes sont d'ailleurs perçus seulement par une minorité de personnes comme en quête d'une aide financière comparativement aux perceptions des conseillers du sud pays d'Auge (1 au nord et 6 au sud). De même des conseillers plus nombreux au nord du pays d'Auge (Honfleur) affirment qu'ils sont capables de trouver des moyens pour subvenir seuls à leurs besoins (5 personnes au nord et 1 au sud).

Les personnes interrogées dans le sud du pays d'Auge (Lisieux) sont plus nombreuses à penser que les jeunes de leur structure sont introvertis, fermés sur eux-mêmes (5 au sud et 0 au nord) et timides (7 au sud et 2 au nord). Ces personnes sont aussi plus nombreuses à percevoir un certain mal-être chez ces jeunes et à penser que ces jeunes ont besoin de recevoir une aide psychologique afin de se reconstruire (4 au sud et 1 au nord). Deux personnes du sud pays d'Auge (Lisieux) ont aussi souligné que les jeunes de leur territoire semblent avoir des difficultés d'intégration et de socialisation ce qui n'a pas été évoqué par les personnes du nord pays d'Auge (Honfleur). Les interviewés du nord pays d'Auge (Honfleur) sont aussi plus nombreux à percevoir les jeunes du sud pays d'Auge (Lisieux) comme passifs (9 au sud et 4 au nord), comme peu combattifs (5 au sud et 0 au nord) et comme trop obstiné dans leur choix (2 au sud et 0 au nord).

Lorsque nous comparons le point de vue des acteurs des deux territoires, nous constatons donc que les conseillers du nord du pays d'Auge (Honfleur) sont plus nombreux à avoir une perception positive des jeunes que ceux du sud pays d'Auge (Lisieux).

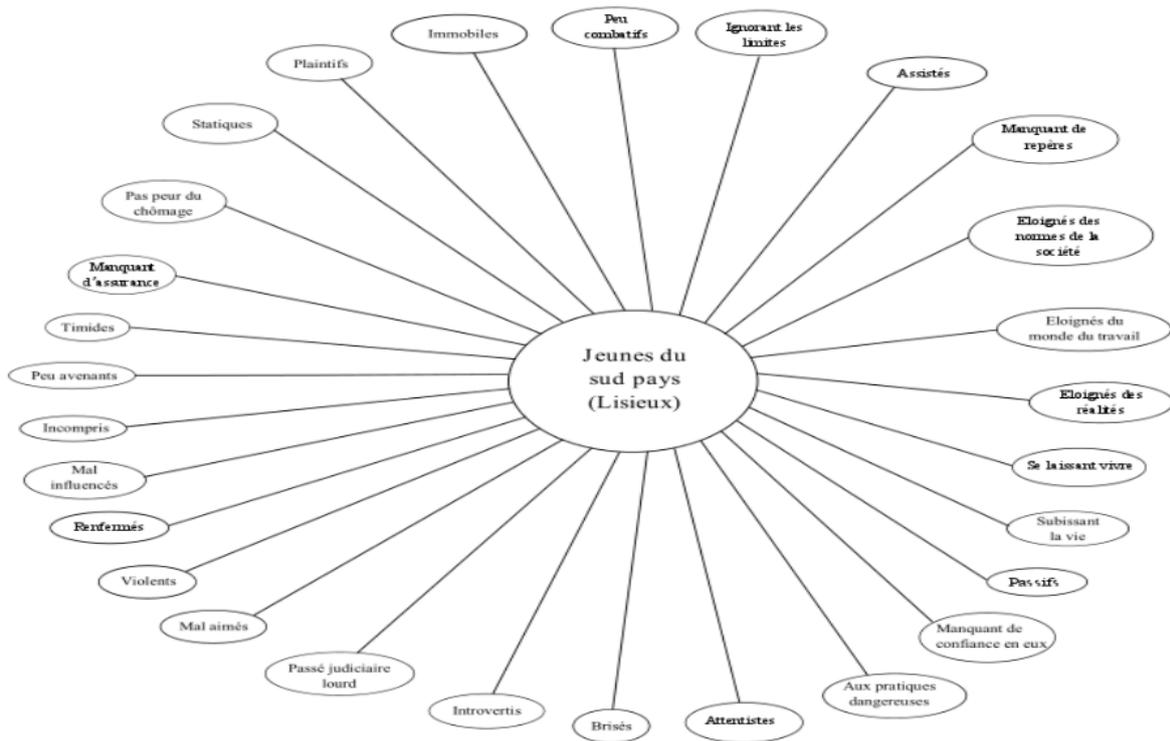


Figure 1: Les représentations sociales des jeunes du sud pays d'Auge (Lisieux).

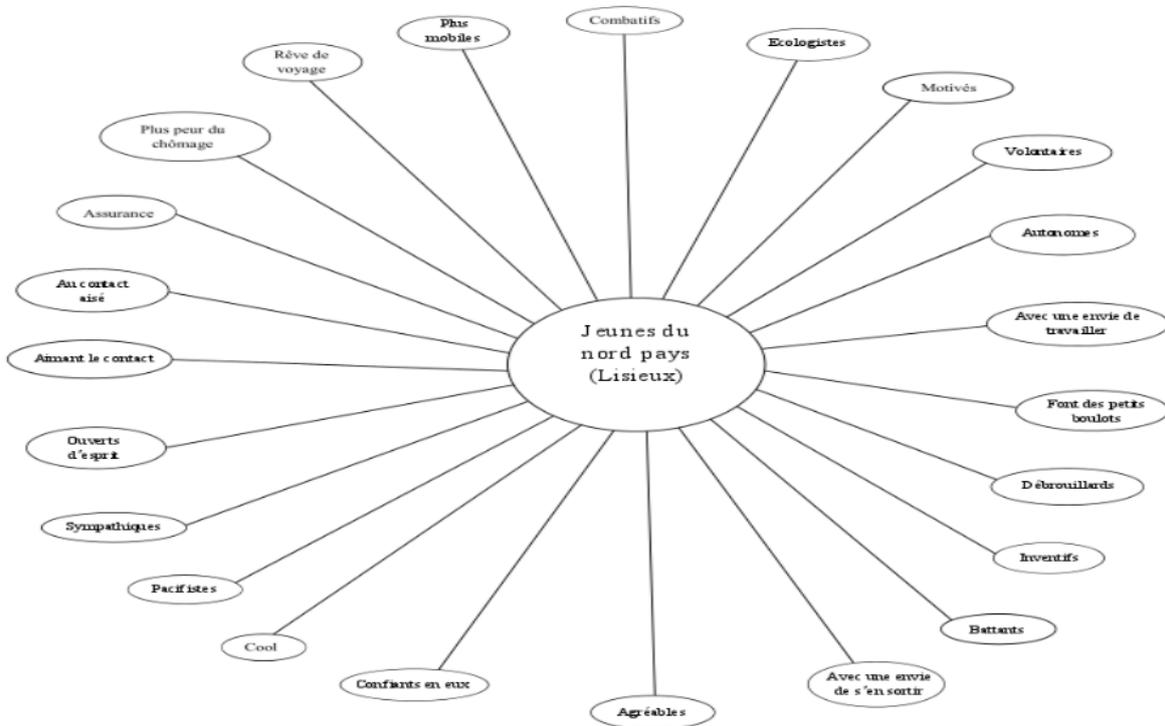


Figure 2: Les représentations sociales des jeunes du nord pays d'Auge (Honfleur).

5.2.2. Les perceptions des dispositifs d'insertion en faveur des jeunes sur les deux territoires

Les personnes interrogées ont globalement la même opinion sur les dispositifs et les politiques d'insertion à destination de la jeunesse. Elles sont plutôt très partagées voire critiques. Cependant, elles admettent que certaines mesures peuvent faire preuve d'une certaine efficacité.

Pour l'ensemble des personnes interrogées, les mesures les plus efficaces sont les actions concrètes mises en place pour aider à trouver un emploi (14 au sud et 10 au nord) ou découvrir le monde du travail (11 au sud et 7 au nord). Elles ont aussi une perception positive par rapport à l'augmentation du nombre de permanences des missions locales sur l'ensemble du territoire (7 au sud et 4 au nord) qui permettent de rencontrer davantage de jeunes. Ils estiment aussi qu'octroyer une aide financière occasionnelle aux jeunes (5 au sud et 3 au nord) peut être bénéfique.

Les personnes interrogées estiment malgré tout que certains dispositifs sont loin d'être efficaces pour aider à l'insertion des jeunes (8 au sud et 5 au nord) ou qu'ils sont trop éphémères (3 au sud et 2 au nord). Ils regrettent aussi la complexité et le trop grand nombre de dispositifs à maîtriser (5 au sud et 3 au nord) mais aussi que ces derniers ne soient pas adaptés à tous les jeunes (5 au sud et 3 au nord). Enfin, ces professionnels regrettent le manque de soutien de la part des élus locaux (5 au sud et 3 au nord), des élus régionaux (5 au nord et 2 au sud), de leurs partenaires (3 au sud et 2 au nord) ou des employeurs (4 au sud et 3 au nord).

5.2.3. Les perceptions des missions locales sur les deux territoires

Les acteurs du pays d'Auge interrogés ont tous une vision positive des missions locales. Ils n'ont pas de perceptions différentes que ce soit au nord du pays d'Auge (Honfleur) ou au sud du pays d'Auge (Lisieux). Ils les voient comme ayant un rôle primordial (10 au sud et 7 au nord) et fondamental (7 au sud et 5 au nord) à jouer en matière d'insertion des jeunes. Ces structures sont donc indispensables sur les deux territoires et efficaces, cependant elles

manquent aussi de moyens à la fois humains (5 au sud et 3 au nord) et financiers (6 au sud et 4 au nord) ainsi que de temps (6 au sud et 4 au nord) pour travailler en profondeur avec les jeunes au niveau de leur insertion professionnelle et sociale.

5.2.4. Les perceptions du métier de conseiller sur les deux territoires

Les professionnels des missions locales du pays d'Auge interrogés ont les mêmes perceptions de leur métier que ce soit au nord du pays d'Auge (Honfleur) ou au sud du pays d'Auge (Lisieux). Ils sont conscients des qualités humaines indispensables (10 au sud et 6 au nord) et du « fort caractère » (6 au sud et 4 au nord) qu'il faut pour faire ce métier qu'ils aiment majoritairement (8 au sud et 5 au nord). Ils savent aussi que c'est un métier où la polyvalence est très importante (9 au sud et 6 au nord) ce qui leur plaît mais ils ont aussi conscience que ce métier peut être difficile à exercer. En effet, ils disent qu'il faut savoir prendre du recul (4 au sud et 2 au nord) et accepter le manque de reconnaissance des élus même s'ils en souffrent (5 au sud et 3 au nord).

5.3. Les perceptions sur les évolutions dans le temps des objets sociaux étudiés

5.3.1. Les perceptions sur les évolutions du public « jeunes » au fil du temps

Les professionnels de l'insertion interrogés trouvent que les jeunes ne sont plus les mêmes qu'il y a quelques années en arrière et qu'il y a donc eu une évolution de la jeunesse en difficulté du pays d'Auge (10 professionnels dont 6 au sud et 4 au nord et 2 encadrants). Cette évolution de la jeunesse est perçue de façon disparate par ces personnes. Certains la voient positivement (7 professionnels), d'autres négativement (5 professionnels) et d'autres ne la voit pas (6 professionnels). Malgré cette difficulté à caractériser cette évolution de la jeunesse, les personnes interrogées estiment tout de même que les jeunes d'aujourd'hui savent faire

preuve de plus d'adaptabilité que leurs prédécesseurs (8 professionnels dont 5 au sud et 3 au nord), qu'ils sont plus autonomes (8 professionnels dont 2 au sud et 6 au nord), qu'ils sont moins terrifiés par le chômage (8 professionnels dont 6 au nord et 2 au sud et 1 encadrant du nord) et qu'ils sont aussi plus astucieux pour trouver des moyens de subvenir à leurs besoins (6 professionnels dont 1 au sud et 5 au nord). Les personnes interrogées ont l'impression que les valeurs et les priorités des jeunes ont évolué (8 professionnels dont 5 au nord et 3 au sud), qu'ils ont plus de difficultés à s'intégrer socialement (7 professionnels dont 5 au sud et 2 au nord) mais qu'ils sont aussi plus respectueux de l'environnement (7 professionnels dont 2 au sud et 5 au nord). Ces personnes ont aussi la sensation que les jeunes d'aujourd'hui ont plus de difficulté à s'intégrer dans le monde du travail. En effet, ils ont davantage de mal à conserver un emploi (9 professionnels dont 7 au sud et 2 au nord), ils n'ont pas les mêmes relations avec le monde du travail (8 professionnels dont 5 au nord et 3 au sud) dont ils sont de plus en plus éloignés (7 professionnels dont 5 au sud et 2 au nord). De plus, ils pensent aussi que les jeunes d'aujourd'hui doivent faire face à davantage de difficultés. Par exemple, leur situation financière est en dégradation constante (8 professionnels dont 5 au sud et 3 au nord et 2 encadrants) et leur souffrance et leurs difficultés se sont accrues (8 professionnels dont 5 au sud et 3 au nord). Ils trouvent aussi que ces difficultés touchent des jeunes de plus en plus diplômés et qualifiés (8 professionnels dont 5 au sud et 3 au nord), que les jeunes se démoralisent et abandonnent plus vite (7 professionnels dont 5 au sud et 2 au nord et 2 encadrants) et qu'ils font preuve de plus en plus de passivité (4 professionnels du sud).

Les perceptions des journalistes sur l'évolution de la jeunesse sont tout aussi mitigées. Certains perçoivent des évolutions (4 journalistes) et d'autres non (2 journalistes). Parmi ceux qui la saisissent, ils sont peu nombreux à la trouver positive (2 journalistes) mais cependant, ils ont tout de même le sentiment que les jeunes d'aujourd'hui s'adaptent plus vite que leurs prédécesseurs (2 journalistes) et qu'ils sont plus respectueux de l'environnement (3 journalistes). Malgré ces points positifs, ils pensent aussi que les jeunes ont plus de difficultés à garder un emploi (2 journalistes). Ils ont aussi la sensation que la situation des jeunes s'est fortement dégradée (3 journalistes) mais qu'ils ont malgré tout moins peur du chômage (4 journalistes).

Les perceptions des élus sur cette évolution de la jeunesse sont majoritairement négatives (4 élus). Ces derniers trouvent que les jeunes ont perdu leurs repères (3 élus), qu'il y a de plus en plus de jeunes avec des diplômes et des qualifications qui ont des difficultés à trouver un

emploi (2 élus), qu'ils souffrent plus qu'avant (2 élus) et qu'ils abandonnent et se démoralisent plus vite (2 élus) que leurs prédécesseurs.

La majorité des personnes interrogées a donc constaté que la jeunesse du pays d'Auge avait changé au fil du temps. Cependant, un plus grand nombre de personnes interrogées au nord du pays d'Auge (Honfleur) a un point de vue légèrement plus positif de cette évolution. En effet, les personnes du sud pays d'Auge (Lisieux) sont plus nombreuses à trouver que les jeunes de leur territoire (7 au sud et 2 au nord) sont moins intégrés socialement que les générations précédentes mais aussi que ceux du nord pays d'Auge (Honfleur). Ils sont perçus comme rencontrant davantage de difficultés à conserver un emploi (7 au sud et 2 au nord) et ils sont aussi plus éloignés du monde du travail (5 au sud et 2 au nord). Ils sont aussi perçus comme abandonnant et se démoralisant plus vite (5 au sud et 2 au nord), comme étant passifs face à la vie (4 au sud) et comme n'ayant pas particulièrement peur de se retrouver au chômage (6 au sud et 2 au nord). Quant à eux, les jeunes du nord pays d'Auge (Honfleur) sont davantage vus comme sachant faire preuve d'ingéniosité (5 au nord et 1 au sud) et d'autonomie (6 au nord et 2 au sud) et enfin, comme étant respectueux de l'environnement (5 au nord et 2 au sud) ce qui était moins le cas des générations précédentes et ce qui est aussi moins vrai pour les jeunes du sud pays d'Auge (Lisieux).

5.3.2. Les perceptions sur les évolutions des dispositifs d'insertion en faveur des jeunes au fil du temps

La majorité des professionnels des missions locales (13 professionnels dont 8 au sud et 5 au nord) et des journalistes (4 journalistes) interrogés n'ont pas le sentiment que les dispositifs d'insertion en faveur des jeunes aient connu de vraies évolutions au fil du temps. Seuls les élus (4 élus dont 2 au sud et 2 au nord) trouvent que des changements ont été opérés au fil du temps au niveau régional. Ces professionnels affirment aussi majoritairement que de nouvelles politiques voient le jour, à chaque changement de gouvernement (13 professionnels dont 8 au sud et 5 au nord) mais que cela ne sert à rien puisque ces politiques d'insertion des jeunes restent invariablement les mêmes (8 professionnels dont 5 au sud et 3 au nord).

5.3.3. Les perceptions sur les évolutions des missions locales au fil du temps

Les personnes interrogées ont pour la majorité l'impression que les missions locales ont connu de nombreuses évolutions au fil du temps. Elles ont notamment pris de l'ampleur avec une augmentation du nombre d'employés (13 professionnels dont 8 au sud et 5 au nord), de la taille des locaux (10 professionnels dont 6 au sud et 4 au nord), de la tranche d'âges des jeunes à aider (10 professionnels dont 6 au sud et 4 au nord). Elles trouvent aussi que leurs pratiques ont évolué. En effet, les professionnels ont davantage de propositions à offrir aux jeunes même si certaines mesures n'existent plus (9 professionnels dont 3 au sud et 6 au nord) et davantage de formations en lien avec les métiers qui recrutent (4 professionnels du nord). Ils ont dû aussi s'adapter à un public plus élargi puisqu'ils s'occupent dorénavant des bénéficiaires du RSA (6 professionnels dont 4 au sud et 2 au nord). Ces professionnels ont aussi constaté que leur structure est de mieux en mieux identifiée par la société dont leur public (16 professionnels dont 10 du sud et 6 du nord) mais aussi par les médias (5 professionnels dont 3 du sud et 2 du nord) et par les élus (8 professionnels dont 5 du sud et 3 du nord) qui sont reconnaissants du travail efficace que font ces professionnels en matière d'insertion des jeunes (9 professionnels dont 3 du sud et 6 du nord) et qui ont confiance en eux (3 professionnels du nord). Les professionnels de l'insertion ont aussi l'impression que les missions locales sont plus impliquées dans les politiques d'insertion (10 professionnels dont 6 au sud et 4 au nord et 2 encadrants) et qu'elles sont véritablement bien implantées et identifiées sur le territoire (10 professionnels dont 6 au sud et 4 au nord) pas uniquement par leur public ou les élus mais aussi par les responsables d'entreprises avec lesquelles elles ont étoffé leurs relations (10 professionnels dont 8 au sud et 2 au nord) et qu'elles connaissent mieux (10 professionnels dont 8 du sud et 2 du nord) mais cette reconnaissance n'est pas sans conséquence puisque désormais ces structures sont davantage dépendantes et davantage contrôlées par l'Etat et à ses financeurs (8 professionnels dont 5 au sud et 3 au nord).

La majorité des journalistes interrogés ont le sentiment que les missions locales ont évolué parce qu'elles proposent des actions personnalisées plus nombreuses aux jeunes (4 journalistes dont 2 du nord et 2 du sud). Pour les élus, ces évolutions se perçoivent surtout dans le fait que les missions locales ont appris à travailler davantage avec des partenaires (2 élus du sud) et qu'elles sont mieux identifiées par leur public et la société (4 élus dont 2 du sud et 2 du nord).

Sur les deux territoires, les personnes interrogées ont toutes observé une évolution des missions locales du pays d'Auge notamment parce qu'elles ont pris de l'importance au fil des décennies. Elles ont su s'accroître en taille et elles ont certifié leur présence sur leur territoire en attirant davantage de jeunes et en offrant davantage d'actions. Ces structures ont aussi appris à développer des relations avec les acteurs socio-économiques et les entreprises. Cela est particulièrement vrai pour la mission locale du sud pays d'Auge (Lisieux) qui a su développer ses relations avec ses partenaires mais aussi avec les entreprises de sa zone. Cela est moins le cas pour de la mission locale du nord du pays d'Auge (Honfleur) qui possédait déjà un réseau de professionnels importants depuis plusieurs années. En revanche, les acteurs de la mission locale du nord pays d'Auge (Honfleur) jugent entretenir de bonnes relations avec les élus de leur zone et cela depuis de nombreuses années. Ils se sentent soutenus et écoutés ce qui est moins le cas des professionnels du sud pays d'Auge (Lisieux). Ceux du nord considèrent jouir de la confiance des élus ce qui n'a pas été évoqué par les professionnels du sud pays d'Auge (Lisieux). Ces derniers en revanche, trouvent qu'ils ne sont pas suffisamment écoutés et que leur opinion n'est pas prise en considération.

5.3.4. Les perceptions sur le métier de conseiller au fil du temps

La majorité des professionnels des missions locales interrogés (13 professionnels dont 8 au sud et 3 au nord) a affirmé avoir perçu des évolutions dans leur métier au fil du temps. Ces professionnels trouvent qu'ils travaillent davantage en groupe (11 professionnels dont 7 au sud et 4 au nord) et qu'ils font preuve de plus de polyvalence qu'avant (11 professionnels dont 7 au sud et 4 au nord) mais ils ont aussi davantage de dispositifs et d'outils à maîtriser (10 professionnels dont 6 au sud et 4 au nord). Ils ont aussi le sentiment que leur travail s'est complexifié (8 professionnels dont 5 au sud et 3 au nord). Ces professionnels se perçoivent aussi comme étant de plus en plus diplômés (10 professionnels dont 5 au sud et 3 au nord) mais aussi comme étant de plus en plus sous pression par rapport aux résultats chiffrés à atteindre (16 professionnels dont 10 au sud et 6 au nord) ce qui leur donne le sentiment d'avoir perdu un peu de ce qui faisait l'âme de leur métier (8 professionnels dont 5 au sud et 3 au nord).

► Pour résumer, une majorité des personnes interrogées au sujet de nos objets sociaux estiment que ces derniers ont connu des évolutions au fil du temps.

Au sujet de la jeunesse, les personnes interrogées, ayant saisi ces évolutions, perçoivent les jeunes comme étant capables de faire preuve d'adaptabilité et de survivre dans une société dont la situation se dégrade et où certains de ces jeunes ont des conditions de vie plus précaires que leurs prédécesseurs. En effet, ils sont confrontés au chômage de masse ; un fléau qui n'épargne en rien les jeunes diplômés et formés mais aussi à la misère et à des moments de découragement. Ces difficultés sont encore plus importantes chez les jeunes du sud pays d'Auge (Lisieux) par rapport à ceux du nord pays d'Auge (Honfleur).

Au sujet des dispositifs d'insertion en faveur des jeunes en difficulté, la majorité des personnes interrogées n'a pas perçu d'évolutions. Ils ont seulement le sentiment que ces dispositifs changent au gré des gouvernements successifs mais qu'ils restent identiques et inefficaces au vu du fort taux de chômage de cette population.

Au sujet des missions locales, la majorité des personnes interrogées ont constaté que ces structures ont connu de fortes évolutions au fur et à mesure du temps que ce soit au niveau de leurs pratiques, de leur public ou de l'importance qu'elles ont su prendre dans le paysage français. Aujourd'hui, elles sont devenues des figures incontournables dans le domaine de l'insertion ce qui n'était pas le cas au début de leur création.

Avec toutes ces évolutions connues par les missions locales, il n'est pas surprenant que le métier de conseiller soit perçu comme ayant subi des évolutions dans le temps comme l'ont noté l'ensemble des professionnels des missions locales interrogés. Les conseillers ont surtout vu leurs pratiques changer ainsi que leur métier se professionnaliser et être reconnu grâce à la création d'un diplôme spécifique. Cependant en prenant de plus en plus d'importance dans le domaine de l'insertion, les missions locales sont désormais plus surveillées par les élus et donc les professionnels qui y travaillent aussi. Cela a eu pour conséquence de détériorer quelque peu les conditions de travail de ces professionnels qui ressentent désormais davantage de pression dans leur travail.

Maintenant que nous avons présenté les résultats de l'enquête par entretiens, nous allons évoquer les résultats obtenus en analysant la presse locale augeronne.

Chapitre II : L'analyse de la presse

Introduction

Nous avons choisi d'utiliser comme seconde méthode qualitative d'analyser la presse locale. En utilisant cette méthode, nous espérons approfondir les résultats obtenus avec l'analyse des entretiens semi-directifs qui avaient pour objectif de démontrer qu'il y avait eu dans le temps une évolution des perceptions des habitants du pays d'Auge sur les jeunes en insertion, l'insertion et les missions locales. En analysant la presse, nous espérons montrer que nos objets sociaux n'étaient pas perçus d'une part, de la même manière sur l'ensemble du territoire et d'autre part, de façon identique dans le temps. Nous espérons ainsi montrer à travers l'exemple des articles sur les missions locales qu'un objet social qui vient d'apparaître en 1982 et qui est méconnu des médias et de la société va être perçu de façon vague voire erroné au départ et qu'ensuite, plus cet objet est connu, plus il est identifié de manière appropriée et proche de la réalité.

Comme évoqué dans la 2^e partie, le logiciel Alceste a permis d'analyser six corpus afin d'étudier les représentations sociales que la presse donne des missions locales, des jeunes en insertion et de l'insertion dans le pays d'Auge. Nous avons tout d'abord analysé tous les articles de presse rassemblés sur notre sujet entre 1982 et 2017 en les classant de manière différente ce qui nous a permis de construire le plan.

Dans la première partie, les résultats d'analyse de tous les articles de presse évoqués sur notre sujet sur les secteurs du sud pays d'Auge (Lisieux) et du nord pays d'Auge (Honfleur) ensemble seront présentés, ce qui représente 211 articles.

Dans la seconde partie, les résultats d'analyse pour tous les articles de presse évoqués sur notre sujet sur le secteur du sud pays d'auge (Lisieux) sont présentés, soit : 173 articles.

Puis, nous exposerons dans une troisième partie, les résultats obtenus pour tous les articles de presse sur le secteur du nord pays d'Auge (Honfleur), soit : 38 articles.

Enfin, dans une quatrième partie, nous analyserons les articles de presse sur le sud pays d'Auge (Lisieux) et le nord pays d'Auge (Honfleur) toujours ensemble mais en les séparant

Dans ce 1^{er} corpus, le vocabulaire qui ressort en premier (en bleu) est en lien avec la journée de réorientation du CIO. On peut donc se dire qu'en réunissant les articles de journaux de nos deux secteurs, les journalistes ont traité massivement de la question de la réorientation des jeunes plutôt que des actions mises en place par les missions locales.

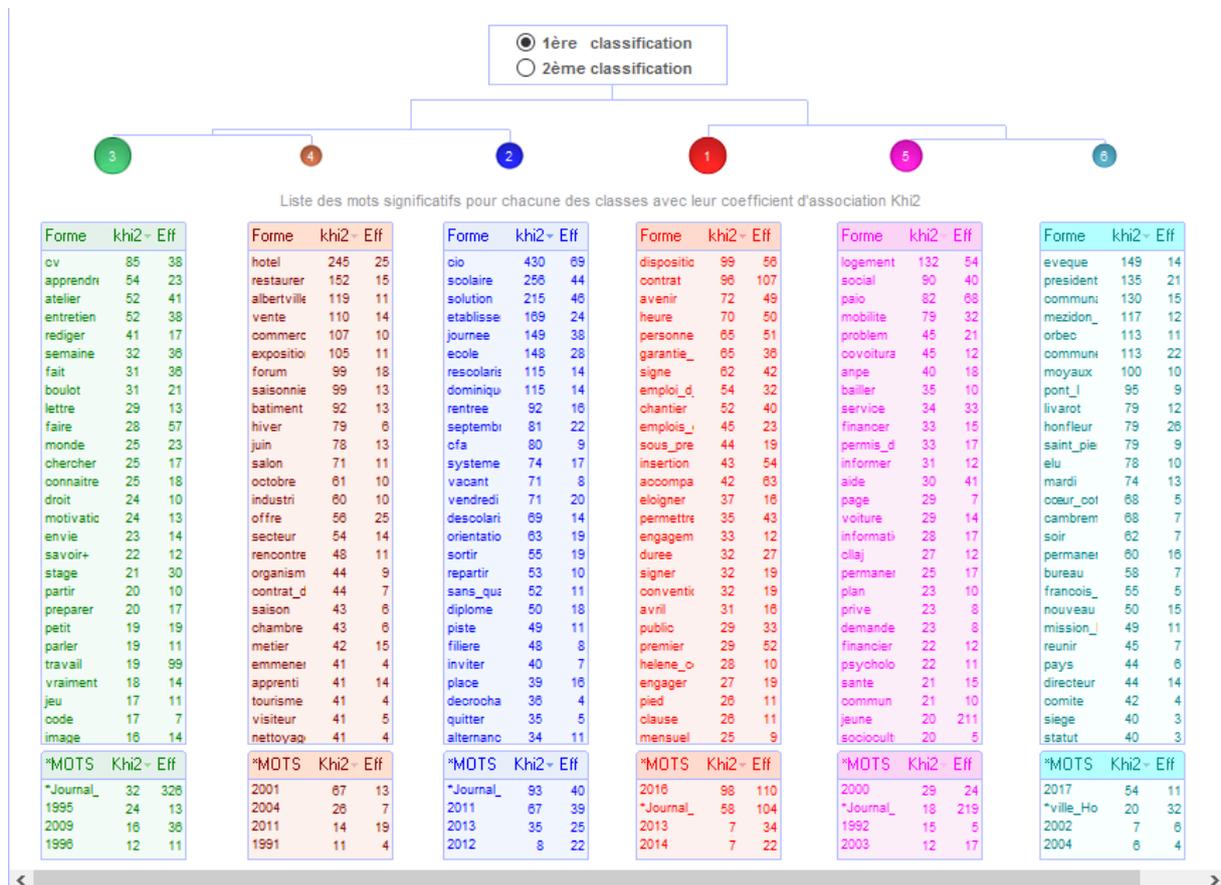


Figure 4 : Tableau de classes thématiques du corpus Lisieux et Honfleur (1982-2017)

- 1 : Motifs dispositifs d'insertion
- 2 : Les solutions de réinsertion scolaire
- 3 : Les solutions d'insertion professionnelle
- 4 : Les secteurs porteurs d'emplois
- 5 : Les solutions d'insertion sociale
- 6 : Les territoires d'actions des missions locales du pays d'Auge

Les unités classées sont réparties en six groupes. La classe 1 dont le vocabulaire est le plus homogène, représente 26% des unités textuelles classées et se caractérise par des mots tels que: disposition, contrat, avenir, heure, personne+ et garantie_jeune. La classe 2, qui

représente 10% des unités textuelles classées, a pour mots significatifs : CIO, scolaire, solution, établissement, journée et école. La classe 3 qui représente 29% des unités textuelles classées possède comme mots significatifs : CV, apprendre, atelier, entretien, rédiger et semaine. La classe 4 qui représente 7% des unités textuelles classées, est marquée par les mots: hôtel, restaurer, Albertville, vente, commerce et exposition. La classe 5 qui représente 19% des unités textuelles classées est marquée par les mots: logement, social, PAIO, mobilité, problem< et covoiturage. Enfin, la classe 6 qui représente 9% des unités textuelles classées, a pour mots significatifs: président, communaut<, Mezidon_Canon, Orbec et commune.

La classe 1 présente les dispositifs d'insertion. La classe 2 parle des solutions de réinsertion scolaire. La classe 3 évoque les solutions d'insertion professionnelle. La classe 4 traite des secteurs professionnels porteurs d'emploi. La classe 5 montre les solutions d'insertion sociale et la classe 6, les territoires d'actions des missions locales du pays d'Auge.

Dans l'analyse de ce corpus où nous avons fait le choix de regrouper ensemble les articles de presse de nos deux territoires de recherche, nous avons constaté que selon les classes, ce n'est pas le même territoire qui apparaît. En effet, le territoire du sud pays d'Auge (Lisieux) est présent dans les classes : 1, 2 et 3. Le territoire du nord pays d'Auge (Honfleur), lui est évoqué dans la classe 6. Dans les classes 4 et 5, aucun de nos deux territoires ne se détache plus qu'un autre. Nous pouvons donc supposer que les journalistes du sud pays d'Auge (Lisieux) ont traité davantage dans leurs articles : des dispositifs d'insertion, des solutions de réinsertion scolaire et des solutions d'insertion professionnelle. Ceux du nord pays d'Auge (Honfleur) ont essentiellement présenté les territoires d'actions de la mission locale de leur territoire. Les deux missions locales du pays d'Auge ne communiquent pas exactement sur les mêmes sujets cependant, elles évoquent toutes les deux, lors d'entretiens, les secteurs porteurs d'emploi et les solutions d'insertion sociale qui existent pour les jeunes, de manière homogène.

Nous avons aussi remarqué que suivant les classes, ce ne sont pas non plus les mêmes journaux qui apparaissent. Dans la classe 1, c'est le journal *Le Pays d'Auge* qui est présent ; dans la classe 2, l'*Eveil Lisieux/Côte* et dans les classes 3 et 5, il s'agit du *Ouest-France*. Pour les classes 6, aucun média ne se détache plus qu'un autre. Nous pouvons donc supposer que les journalistes ne traitent pas des mêmes thèmes en fonction du journal.

Nous pouvons donc en déduire qu'en fonction du territoire et en fonction du média, les articles de presse sont différents. En effet, chaque journaliste ne traite pas de la même manière la question de l'insertion des jeunes. Certains sont plus focalisés sur les solutions que les missions locales peuvent apporter aux jeunes au niveau de leur insertion alors que d'autres s'intéressent plus au territoire couvert par ces dernières et aux secteurs professionnels qui recrutent.

Nous pouvons aussi supposer que les deux missions locales ne communiquent pas sur les mêmes sujets et ne proposent pas exactement les mêmes actions.

2. L'analyse des articles de presse du sud pays d'Auge (Lisieux)

Le 2^e corpus était composé de 173 articles de presse. Il regroupait les articles où il était question des jeunes en situation d'insertion, de l'insertion et des missions locales sur le sud pays d'Auge c'est-à-dire sur Lisieux et ses alentours. 87% des unités textuelles du corpus ont été classées, c'est aussi ce que l'on nomme le niveau de pertinence et 13% ont été rejetées de l'analyse.

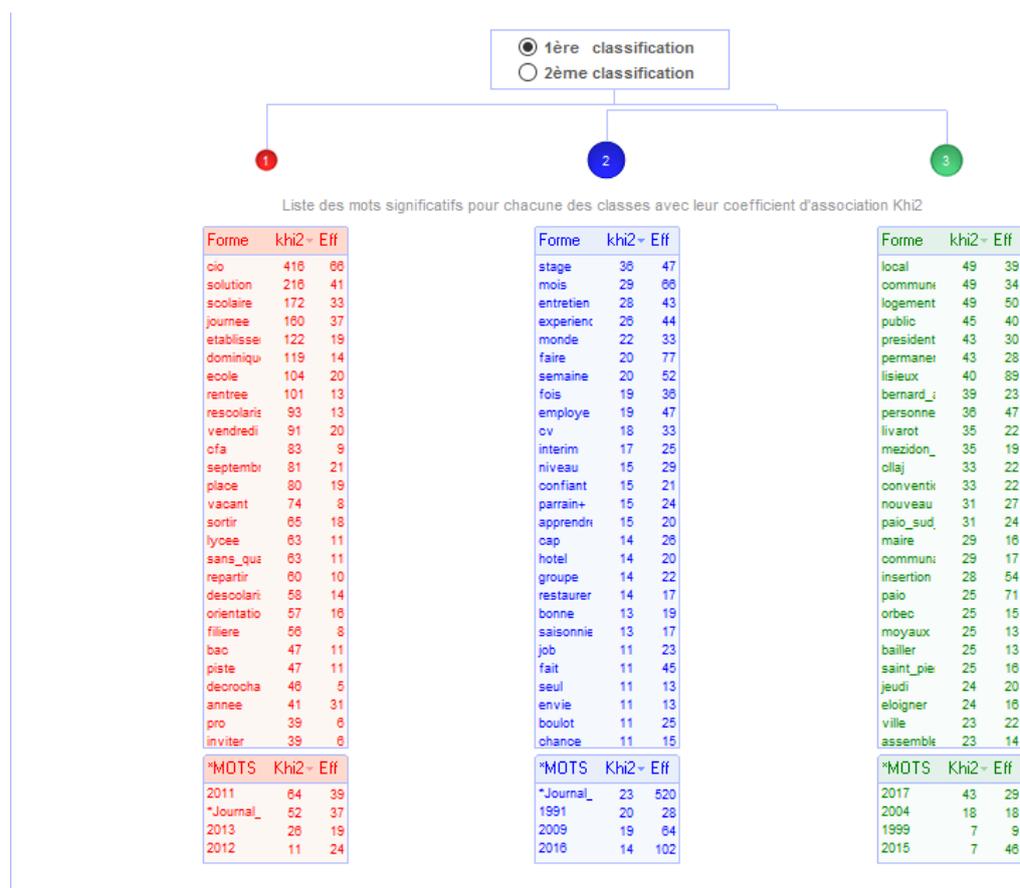


Figure 6 : Tableau de classes thématiques du corpus Lisieux (1982-2017)

- 1 : Les solutions d'orientation scolaire
- 2 : Les solutions d'insertion professionnelle
- 3 : Les solutions d'insertion sociale

Les unités classées sont réparties en trois groupes que nous appelons classes d'énoncés significatifs. Chaque classe est numérotée et coloriée selon l'ordre d'apparition dans la classification. Nous observons que la classe 1 est la plus spécifique, c'est la première à s'être détachée dans l'arbre de classification, son vocabulaire est le plus homogène, elle représente 9% des unités textuelles classées et se caractérise par des mots tels que : CIO, solution, scolaire, journée, établissement et école. Ensuite se détache la classe 2, qui représente 55% des unités textuelles classées. Les mots significatifs de cette classe sont : stage, mois, entretien, expérience, monde et faire. Elle est suivie de la classe 3 qui représente 36% des unités textuelles classées. Ses mots significatifs sont : local, commune, logement, public,

président et permanence. La lecture détaillée de ce rapport met en évidence les lignes directrices du corpus analysé. La classe 1 présente les solutions d'orientation scolaire ; la classe 2, les solutions d'insertion professionnelle et la classe 3, les solutions d'insertion sociale.

Nous avons aussi constaté que plusieurs dates apparaissaient dans cette analyse. Nous les présenterons dans l'ordre croissant du nombre d'apparition pour chacun de nos corpus. Pour la classe 1, nous voyons apparaître : 2011, 2013, 2015, 2014, 1986 et 1990. Par contre, les dates 2010 et 2009 n'apparaissent pas. Pour la classe 2, nous avons : 1991, 2009, 2001, 1998, 2006 et 1996 mais nous n'avons pas 2017 et 2015. Enfin, pour la classe 3, ce sont les années : 2017, 2004, 1999, 2015, 2003, 2002 et 2007 qui apparaissent et nous n'avons pas : 2011, 1991 et 1998.

Au niveau des journaux, pour la classe 1, nous découvrons que le journal *l'Eveil Lisieux/Côte* se détache alors que pour la classe 2, nous voyons apparaître le journal *Ouest-France* et pour la classe 3, *Le Pays d'Auge*. Nous pouvons donc nous demander si chacun de ces journaux n'a pas des sujets de prédilection ou au moins des sujets qu'ils traitent plus régulièrement que d'autres. Les articles traitant des solutions d'orientation scolaire seraient davantage présents dans le journal *l'Eveil Lisieux/Côte*, ceux sur les solutions d'insertion professionnel dans *l'Ouest-France* et ceux sur les solutions d'insertion sociales dans *Le Pays d'Auge*.

3. L'analyse des articles de presse du nord pays d'Auge (Honfleur)

Le 3^e corpus était composé de 38 articles qui traitaient de la question des jeunes en situation d'insertion, de l'insertion et des missions locales sur le nord pays d'Auge c'est-à-dire sur Honfleur et ses alentours. 61% des unités textuelles du corps ont été classées, c'est aussi ce que l'on appelle le niveau de pertinence et 39% ont été rejetées de l'analyse.

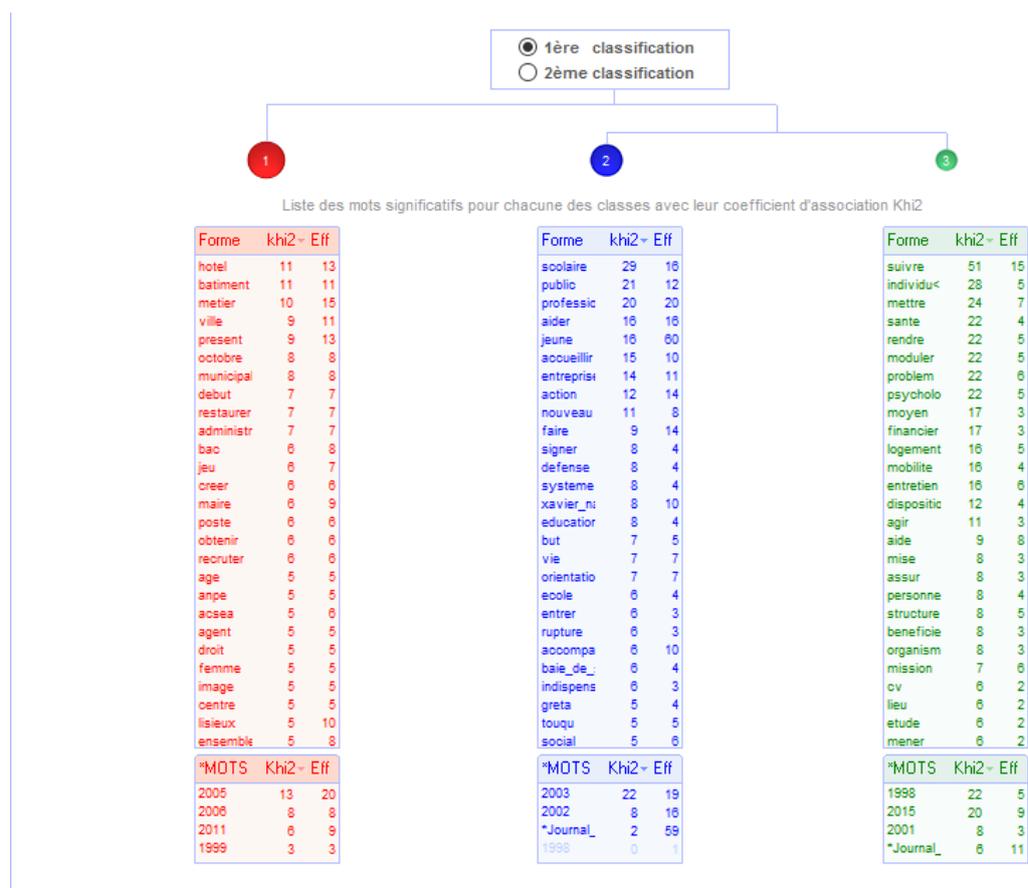


Figure 8 : Tableau de classes thématiques du corpus Honfleur (1982-2017)

1 : Les secteurs porteurs d'emploi

2 : Le public reçu à la mission locale

3 : Les dispositifs et les accompagnements proposés par la mission locale

Les unités classées sont réparties en trois groupes. La classe 1 dont le vocabulaire est le plus homogène, représente 52% des unités textuelles classées et se caractérise par des mots tels que : hôtel, bâtiment, métier, ville, présent et octobre. La classe 2, qui représente 34% des unités textuelles classées, a pour mots significatifs : scolaire, public, professionnel, aider, jeune et accueillir. Enfin, la classe 3 qui représente 14% des unités textuelles classées possède comme mots significatifs : suivre, individu<, mettre, santé, rendre, moduler.

La classe 1 présente les secteurs porteurs d'emploi ; la classe 2, le public reçu à la mission locale et la classe 3, les dispositifs et les accompagnements proposés par la mission locale.

Au niveau des journaux, pour la classe 1, il n'y a pas de journal associé plus qu'un autre alors que pour la classe 2, nous voyons apparaître le journal *Ouest-France* et pour la classe 3, *Le Pays d'Auge*. Nous pouvons donc supposer que les trois journaux évoquent tous les secteurs porteurs d'emploi sur leur territoire. Par contre, l'*Ouest-France* parle davantage des jeunes reçus par les missions locales tandis que *Le Pays d'Auge* s'intéresse davantage aux accompagnements proposés par les missions locales. *L'Eveil Lisieux/Côte* n'aurait pas de sujet de prédilection par rapport aux autres journaux.

Nous pouvons donc une fois encore en déduire que les médias ne traitent pas exactement des mêmes sujets ou du moins pas avec la même régularité.

Conclusion

L'analyse globale des 211 articles sur le sud pays d'Auge (Lisieux) et le nord pays d'Auge (Honfleur) a permis de voir que les journalistes traitaient dans leurs articles des dispositifs d'insertion des jeunes dont disposent les missions locales du pays d'Auge. Ils évoquent aussi les solutions de réinsertion scolaire ainsi que les solutions d'insertion professionnelle et sociale. Ils présentent également les secteurs professionnels d'insertion qui sont en recherche de main-d'œuvre. Enfin, ils présentent les territoires d'action des missions locales du pays d'Auge c'est-à-dire : les lieux où les missions locales tiennent des permanences durant lesquelles elles peuvent rencontrer leur public.

L'analyse des articles de presse par territoire (corpus 2 et corpus 3), nous a permis de voir que ce ne sont pas les mêmes sujets qui ressortent lorsque les journalistes écrivent sur nos objets sociaux dans le sud pays d'Auge (Lisieux) et dans le nord pays d'Auge (Honfleur).

Les journalistes du sud pays d'Auge (Lisieux) semblent surtout parler des questions en lien avec les solutions d'orientation scolaire, les solutions d'insertion professionnelle et les solutions d'insertion sociale. Ils présentent surtout les diverses solutions en matière de réorientation, d'emploi ou d'aides sociales qui existent pour aider les jeunes et que la mission locale propose.

Les journalistes couvrant le nord pays d'Auge (Honfleur) évoquent les secteurs porteurs d'emploi, les publics reçus à la mission locale et les accompagnements proposés par la mission locale. Les journalistes du nord pays d'Auge (Honfleur) évoquent de manière plus globale l'existence des dispositifs dont disposent les missions locales, les métiers porteurs d'emplois et le type de public reçu en mission locale.

Nous pouvons donc en déduire que les journalistes selon le secteur qu'ils couvrent ne traitent pas des mêmes thèmes dans leurs articles sur les jeunes en situation d'insertion et sur les missions locales. Nous pouvons supposer que ce ne sont pas les mêmes sujets qui intéressent les lecteurs de ces deux zones. Nous pouvons aussi imaginer que les professionnels des missions locales ne communiquent pas sur les mêmes sujets parce que les jeunes issus de chacun de ces deux territoires ne sont pas touchés par les mêmes difficultés.

4. L'évolution durant 35 ans des représentations sociales des jeunes en insertion, des missions locales et de l'insertion dans le pays d'Auge

Maintenant que nous avons présenté les résultats de notre analyse avec le logiciel Alceste de nos trois premiers corpus, ceux obtenus lors de trois périodes différentes en regroupant l'ensemble des deux zones sont présentés.

En découpant le 1^{er} corpus en trois périodes distinctes, nous souhaitons voir si ce sont les mêmes idées et les mêmes mots qui ressortent de la même manière à chaque période ou si une évolution s'est réalisée dans le temps dans le temps. Nous allons étudier également avec quoi les objets étudiés (selon les dates) sont associés et si cela a évolué dans le temps.

cela passe avant tout par un retour à l'école ou à la formation professionnelle (contrat de qualification en entreprise, carrefour-jeunesse).

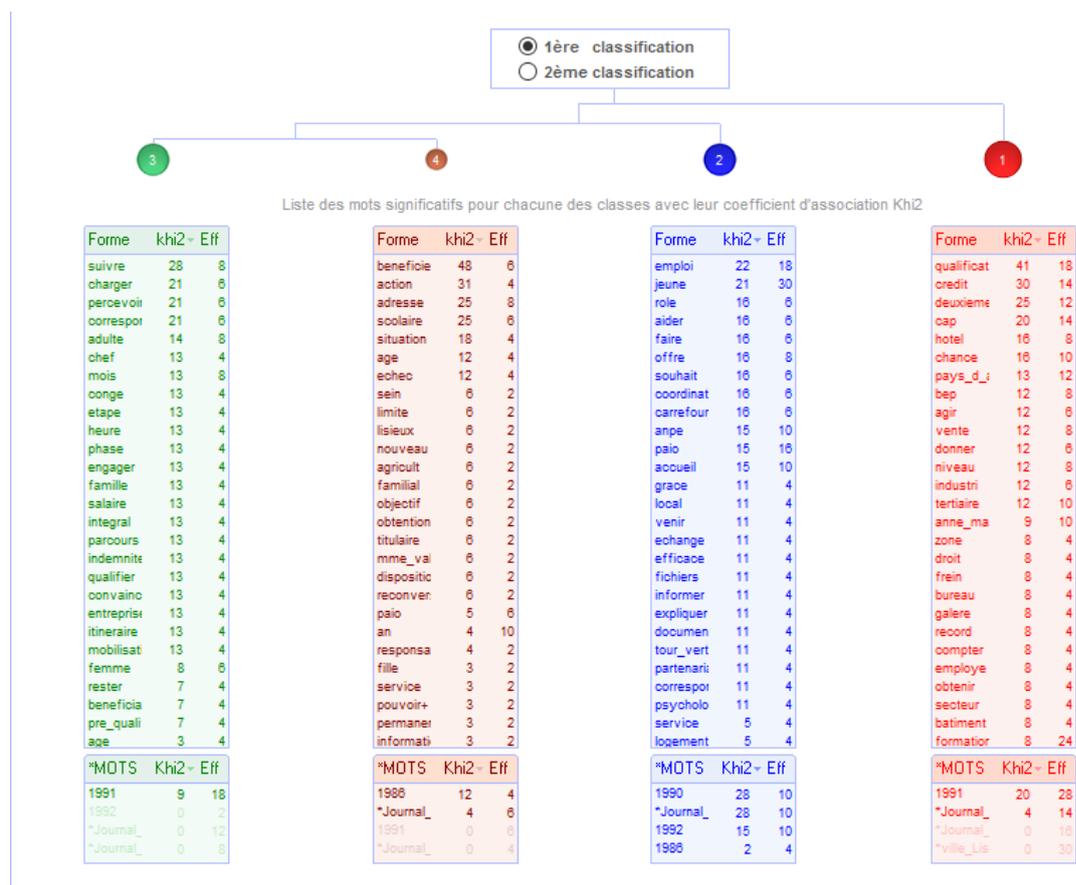


Figure 10 : Tableau de classes thématiques du corpus Lisieux et Honfleur (1982-1993)

- 1 : Les dispositifs d'aides pour aider à la qualification des jeunes
- 2 : Les dispositifs d'aide à la recherche d'emploi pour les jeunes
- 3 : Les dispositifs d'accompagnement dont le suivi pour les jeunes
- 4 : Les dispositifs pour aider les jeunes en échec

Notre quatrième corpus était composé de seulement 5 articles, nous avons dû les doubler pour en obtenir plus afin que le logiciel puisse les analyser. Cela représente donc au final, 10

individus. 83% des unités textuelles du corpus ont été classées ce qui correspond au niveau de pertinence et 17% ont été rejetées de l'analyse.

Les unités classées sont réparties en quatre groupes. Nous observons que la classe 1 est la plus spécifique, c'est la première à s'être détachée dans l'arbre de classification, son vocabulaire est le plus homogène. Elle représente 35% des unités textuelles classées et se caractérise par des mots tels que: qualificatif, crédit, deuxième, cap, hôtel et chance. Ensuite se détache la classe 2, qui représente 28% des unités textuelles classées. Ses mots significatifs sont: emploi, jeune, rôle, aider, faire et offre. Elle est suivie de la classe 3 qui représente 23% des unités textuelles classées. Ses mots significatifs sont: suivre, charger, percevoir, correspond, adulte et chef. Enfin, la classe 4 qui représente 14% des unités textuelles classées. Ses mots significatifs sont: bénéficiaire, action, adresse, scolaire, situation et âge.

La classe 1 présente les dispositifs d'aides pour aider à la qualification des jeunes ; la classe 2, les dispositifs d'aide à la recherche d'emploi pour les jeunes ; la classe 3, les dispositifs d'accompagnement dont le suivi pour les jeunes et la classe 4, les dispositifs pour aider les jeunes en échec.

Ici, nous sommes centrés sur un vocabulaire où les jeunes sont plus catégorisés (jeunes en échec scolaire), on leur cherche un emploi et des qualifications. Les actions de la mission locale sont centrées sur le suivi. Il y est aussi évoqué d'anciens dispositifs avec les correspondants CFI (Contrat de Formation Individualisé) Dès 1983, le correspondant des missions locales qui ne s'appelait pas encore conseiller en insertion, devait mettre en place pour les jeunes ce type de contrat, lui permettant d'accéder à une formation qualifiante et d'obtenir un niveau V.

Au niveau des journaux, pour la classe 1, tous les journaux font partie des mots significatifs cependant celui dont le khi 2 positif est *Le Pays d'Auge*. Pour la classe 2, tous les journaux sont là aussi mais c'est *l'Eveil Lisieux/Côte* qui a un khi 2 positif. Pour la classe 3, tous sont présents également mais aucun n'a de khi 2 positif. Enfin, pour la classe 4, tous les journaux sont présents mais le seul au khi 2 positif c'est *Le Pays d'Auge*.

Notre corpus étant trop petit, cela peut expliquer que certains mots significatifs apparaissent aussi dans la catégorie des mots absents qui s'exprime avec un khi2 négatif.

Dans ce 5^e corpus, le vocabulaire qui ressort en premier (en marron) est en lien avec les actions concrètes que les missions locales proposent aux jeunes pour les aider à s'insérer professionnellement. Selon ce vocabulaire, nous voyons apparaître notamment toutes les animations proposées par les missions locales pour aider les jeunes à trouver un emploi comme préparer un CV, une lettre de motivation ou un entretien d'embauche. Nous voyons aussi que le vocabulaire présente des secteurs professionnels (en rouge). Ce sont des secteurs qui recrutent et que les missions locales souhaitent faire connaître aux jeunes.

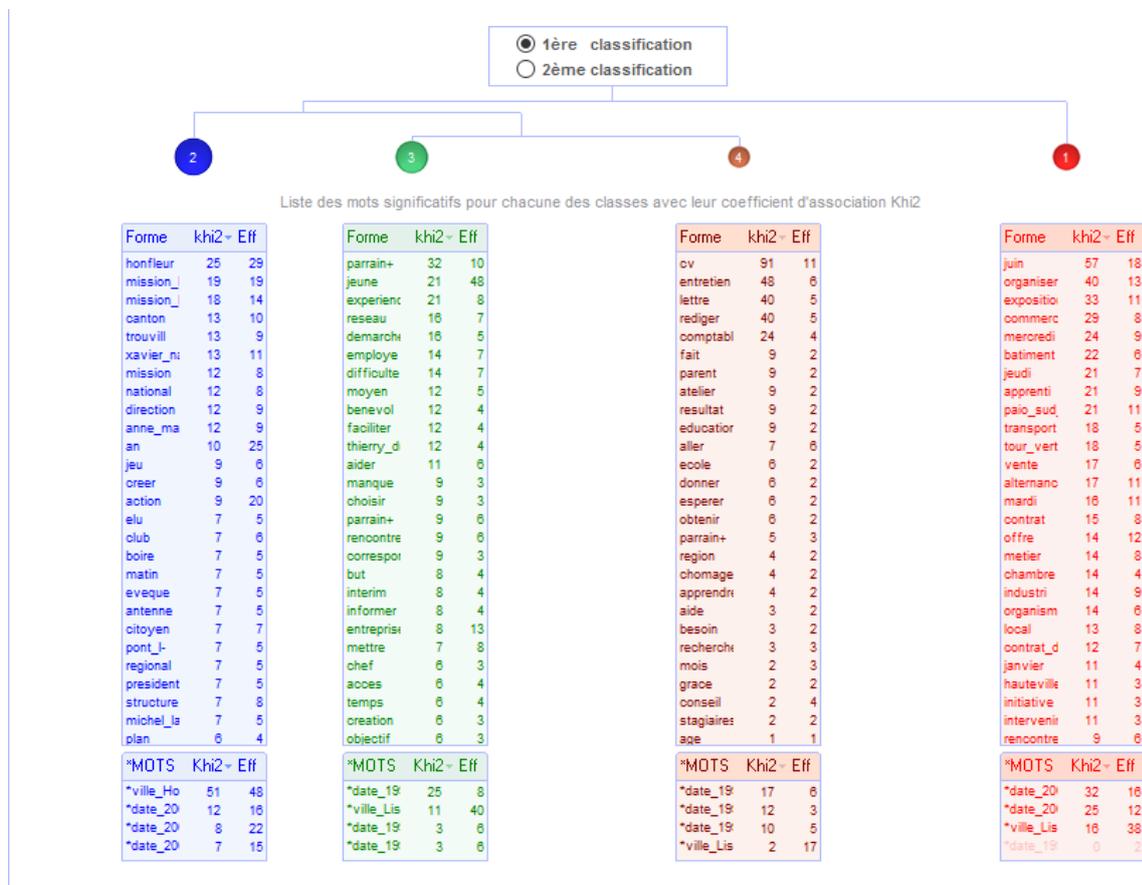


Figure 12 : Tableau de classes thématiques du corpus Lisieux et Honfleur (1994-2005)

- 1 : Les événements importants en matière d'insertion
- 2 : Les acteurs de la mission locale du nord pays d'Auge (Honfleur)
- 3 : Les dispositifs d'aides sociales et d'aides à l'emploi pour les jeunes
- 4 : Les techniques d'aides à la recherche d'emploi

Notre cinquième corpus portait sur l'analyse de 43 articles. 45% des unités textuelles du corpus ont été classées ce qui correspond au niveau de pertinence et 55% ont été rejetées de l'analyse.

Les unités classées sont réparties en quatre groupes. Nous observons que la classe 1 est la plus spécifique, c'est la première à s'être détachée dans l'arbre de classification, son vocabulaire est le plus homogène. Elle représente 23% des unités textuelles classées et se caractérise par des mots tels que: juin, organiser, exposition, commerce, mercredi, bâtiment. Ensuite se détache la classe 2, qui représente 41% des unités textuelles classées. Ses mots significatifs sont: Honfleur, Mission locale sud pays d'Auge, mission locale nord pays d'Auge, canton et Trouville. Elle est suivie de la classe 3 qui représente 24% des unités textuelles classées. Ses mots significatifs sont: parrain+, jeune, expérience, réseau, démarche, employé. Enfin, la classe 4, qui représente 12% des unités textuelles classées, est définie par les mots: CV, entretien, lettre, rédiger, comptable, fait.

La classe 1 présente les événements importants en matière d'insertion ; la classe 2, les acteurs de la mission locale du nord pays d'Auge (Honfleur); la classe 3, les dispositifs d'aides sociales et d'aides à l'emploi pour les jeunes et la classe 4, les techniques d'aides à la recherche d'emploi.

Nous avons aussi constaté l'absence de certains mots dans ces quatre classes. Dans la classe 1, nous ne voyons pas apparaître les mots: jeune, action, Honfleur, an et travail qui sont présents dans les autres classes. Dans la classe 2, nous n'avons pas les mots : juin, CV, trouvait, industrie et parrain+ qui apparaissent dans les classes 1 et 3. Dans la classe 3, les mots : juin, local, organiser, mission locale et CV sont absents mais présents dans les trois autres classes. Enfin, dans la classe 4, nous ne voyons pas les mots: jeune, PAIO, action, Honfleur et mission locale, présents dans les autres catégories.

Dans ce corpus, aucune date d'articles de presse ne se détache plus qu'une autre ni aucun journal. Cela n'est pas le cas pour nos autres corpus. Nous pouvons supposer que les médias des deux territoires du pays d'Auge traitaient plus ou moins des mêmes sujets et de façon plutôt similaire et équitable. Cependant, nous constatons aussi que les journalistes du nord pays d'Auge (Honfleur) mettaient en plus, l'accent sur les acteurs de la mission locale de leur territoire. Ils évoquent les élus de cette zone et les lieux de permanence de cette structure ce qui n'est pas évoqué au sujet de la mission locale du sud pays d'Auge (Lisieux).

4.3. Les analyses textuelles pour la période 2006 à 2017 pour les deux territoires

Ce corpus compte 163 articles pour la période 2006 à 2017. Il y en avait 140 sur le territoire de Lisieux et 23 sur celui d'Honfleur. Les journalistes du sud pays d'Auge ont parlé largement plus des missions locales dans leur journal que ceux du nord pays d'Auge (Honfleur).

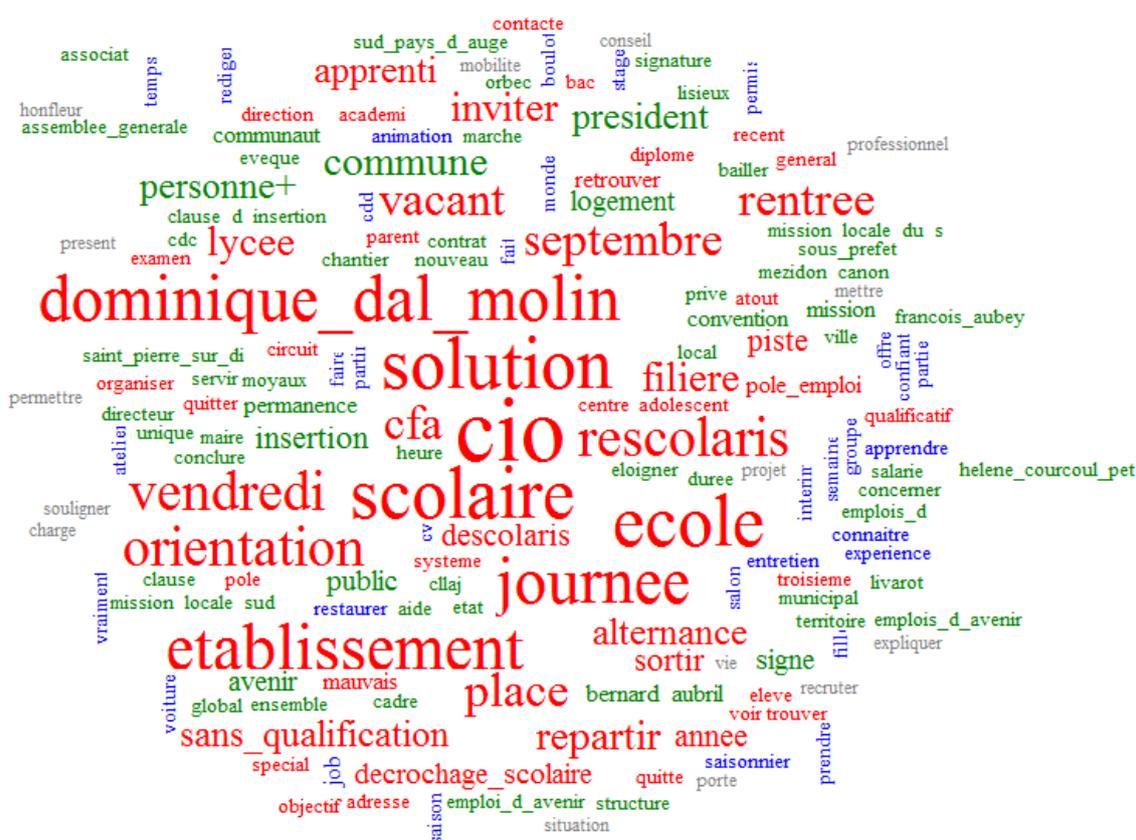


Figure 13 : Nuage de mots du corpus Lisieux et Honfleur (2006-2017)

Dans ce 6^e corpus, le vocabulaire qui ressort en premier (en marron) est en lien avec les actions concrètes que les missions locales proposent aux jeunes pour les aider à s'insérer professionnellement. Selon ce vocabulaire, nous voyons apparaître notamment toutes les animations proposées par les missions locales pour aider les jeunes à trouver un emploi comme préparer un CV, une lettre de motivation ou un entretien d'embauche. Nous voyons

aussi que le vocabulaire présentant des secteurs professionnels (en rouge). Ce sont des secteurs qui recrutent et que les missions locales souhaitent faire connaître aux jeunes.

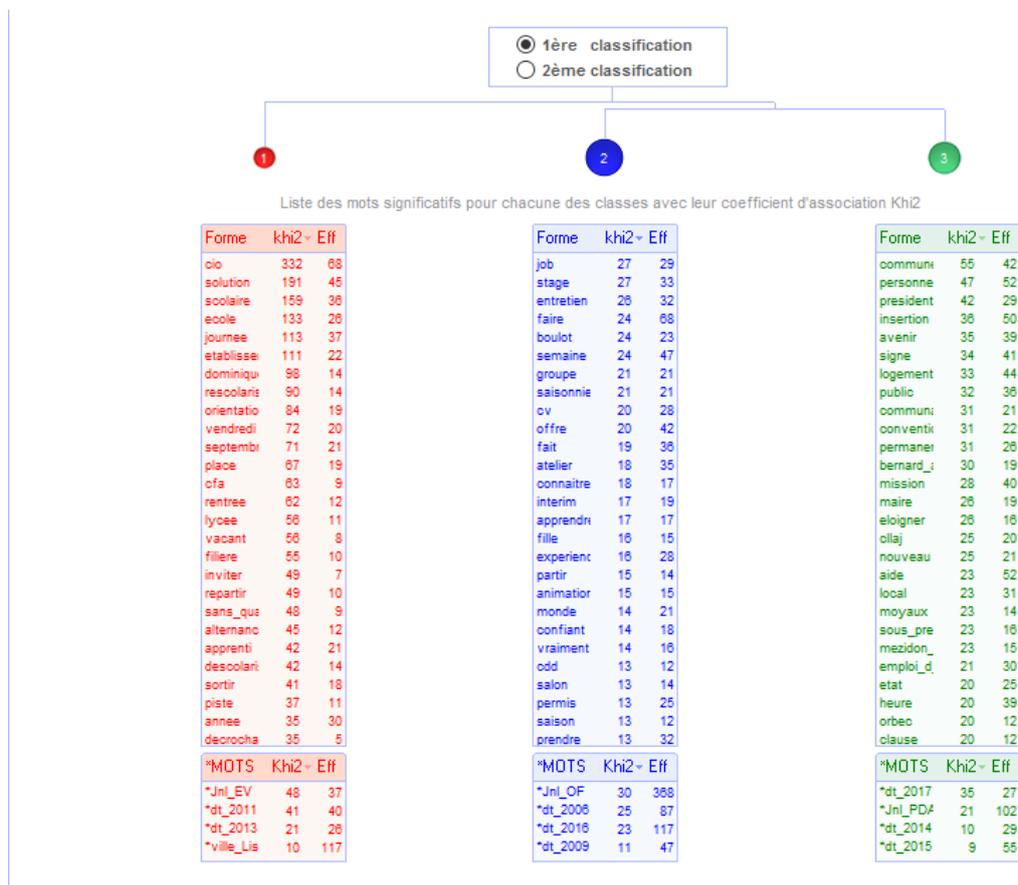


Figure 14 : Tableau de classes thématiques du corpus Lisieux et Honfleur (2006-2017)

1 : Les dispositifs d'orientation et de réorientation scolaires

2 : Les dispositifs d'intégration professionnelle

3 : Les dispositifs d'insertion sociale sur le territoire du sud pays d'Auge (Lisieux)

Enfin, dans ce 6^e corpus, le vocabulaire qui ressort en premier (en rouge) est lui aussi en lien avec la question de la réorientation et rescolarisation des jeunes. Selon ce vocabulaire, nous voyons apparaître une nouvelle fois que la journée organisée par le CIO afin de proposer une solution aux jeunes avant la rentrée ressort plus que les autres sujets. Ce rendez-vous a lieu

tous les ans à la même époque ce qui peut peut-être expliquer que ce thème ressort dans notre analyse.

Notre sixième et dernier corpus était constitué de 163 articles. C'était donc le plus important en termes de quantité à analyser par rapport à ces trois derniers corpus. 78% des unités textuelles du corpus ont été classées ce qui correspond au niveau de pertinence et 22% ont été rejetées de l'analyse.

Les unités classées sont réparties en trois groupes. Nous observons que la classe 1 est la plus spécifique, c'est la première à s'être détachée dans l'arbre de classification, son vocabulaire est le plus homogène. Elle représente 12% des unités textuelles classées et se caractérise par des mots tels que: CIO, solution, scolaire, école, journée et établissement. Ensuite se détache la classe 2, qui représente 49% des unités textuelles classées. Ses mots significatifs sont: job, stage, entretien, faire, boulot et semaine. Elle est suivie de la classe 3 qui représente 39% des unités textuelles classées. Ses mots significatifs sont: commune, personne+, président, insertion, avenir et signe.

La classe 1 présente les dispositifs d'orientation et de réorientation scolaires; la classe 2, les dispositifs d'intégration professionnelle et la classe 3, les dispositifs d'insertion sociale sur le territoire du sud pays d'Auge (Lisieux).

Nous avons aussi constaté l'absence de certains mots dans ces trois classes. Dans la classe 1, nous ne voyons pas apparaître les mots: emploi, travail, entreprise, employé, service et mettre qui sont présents dans les autres classes. Dans la classe 2, nous n'avons pas les mots : CIO, insertion, direction, commune, personne+ et scolaire qui apparaissent dans l'une des deux autres classes. Enfin, dans la classe 3, les mots : CIO, journée, atelier, faire, stage et solution sont absents mais présents dans les deux autres classes.

Comme nous l'avons déjà évoqué, plusieurs dates apparaissent dans nos analyses. Pour la classe 1, nous voyons apparaître : 2011, 2013, 2015, 2007 et 2014. Par contre, les dates 2011 et 2009 n'apparaissent pas. Pour la classe 2, nous avons : 2006, 2009, 2008, 2010 et 2011 mais nous n'avons pas 2013, 2015 et 2017. Enfin, pour la classe 3, nous avons : 2017, 2014, 2015, 2007 et 2013 mais nous n'avons pas 2011 et 2006.

Au niveau des journaux, pour la classe 1, nous voyons que c'est le journal *l'Eveil Lisieux/Côte* qui se détache plus qu'un autre alors que le journal *Ouest-France* est absent. Pour la classe 2,

nous voyons apparaître le journal *Ouest-France* et pour la classe 3, *Le Pays d’Auge* alors que le *Ouest-France* est absent. Nous pouvons donc dire que les trois journaux se partagent équitablement le travail sur le territoire. Cependant l’*Eveil Lisieux/Côte* traiterait plus des questions d’orientation et de réorientation scolaire, l’*Ouest-France* de l’intégration professionnelle et *Le Pays d’Auge* de l’insertion sociale. Ils n’ont donc pas les mêmes sujets de prédilection.

Conclusion

Au cours des trois périodes étudiées, nous avons constaté une multiplication des articles de presse au fil du temps. En effet, entre 1982 et 1993, seuls cinq articles ont vu le jour ; entre 1994 et 2005, 43 articles et entre 2006 et 2017, 163 articles. En plus de cette croissance exponentielle, nous avons constaté que les journalistes des deux territoires du pays d’Auge ne traitaient pas des missions locales de façon aussi régulière. Entre 1982 et 1993, seuls les journalistes du sud pays d’Auge (Lisieux) ont écrit sur les missions locales. Par contre, pour les deux autres périodes, les journalistes des deux territoires en ont parlé. Cependant, les journalistes du sud pays d’Auge (Lisieux) l’ont fait de façon plus régulière que ceux du nord pays d’Auge (Honfleur). En effet, entre 1994 et 2005, 28 articles ont été réalisés sur le sud pays d’Auge (Lisieux) et 15 sur le nord pays d’Auge (Honfleur) et entre 2006 et 2017, 140 articles ont été publiés sur le sud pays d’Auge (Lisieux) et 23 sur le nord pays d’Auge (Honfleur). Nous pouvons donc dire qu’il existe un plus grand traitement de la part des médias du sud pays d’Auge (Lisieux) sur les missions locales mais que ce nombre d’articles a tout de même augmenté au fil des années sur les deux territoires.

Nous avons aussi remarqué que les journalistes n’évoquaient pas les mêmes thèmes en lien avec nos objets de recherche. Entre 1982 et 1993, seuls les journalistes du sud pays d’Auge (Lisieux) ont écrit sur les missions locales. Leurs articles étaient basés sur le sud pays d’Auge (Lisieux) et ils parlaient des dispositifs d’aides à la qualification des jeunes, de la recherche d’emploi pour les jeunes, des dispositifs d’accompagnement dont le suivi pour les jeunes et des dispositifs pour aider les jeunes en échec. Au vu des thèmes diversifiés sur lesquels portaient les articles nous pouvons supposer que les journalistes cherchaient essentiellement à présenter le rôle que pouvait avoir les missions locales dans l’insertion des jeunes. Compte tenu des nombreux thèmes traités, nous pouvons donc imaginer que cet objet était mal connu

du public à l'époque et qu'il était alors nécessaire de présenter son rôle en détail en matière d'insertion des jeunes. Il s'agissait d'un objet social flou car il était aux prémices de sa construction. Ces articles ont un côté plutôt descriptif.

Entre 1993 et 2005, les journalistes des deux territoires ont écrit sur les missions locales. Ces articles ne représentaient qu'une infime partie de leurs articles globaux sur l'insertion. Ces articles s'intéressaient aux événements importants en matière d'insertion, aux acteurs de la mission locale du nord pays d'Auge (Honfleur), aux dispositifs d'aides sociales et d'aides à l'emploi pour les jeunes et aux techniques d'aides à la recherche d'emploi. D'une part, nous pouvons dire que les articles des journaux permettent d'informer leur lectorat et notamment les jeunes en difficulté d'insertion sur les événements importants organisés par les aider dans leur insertion (forum d'emploi, journée d'orientation avec le CIO, etc.). Ils traitaient aussi dans leurs pages, des acteurs des missions locales c'est-à-dire des personnes pouvant venir aider les jeunes dans leur insertion mais aussi de l'existence de permanences sur plusieurs communes du pays d'Auge. Ces articles sont donc focalisés pour l'essentiel sur les informations pratiques concernant les missions locales. Ils sont donc surtout informatifs. D'autre part, ces articles présentaient aussi les aides auxquelles les jeunes en situation d'insertion peuvent prétendre afin de les aider à s'insérer socialement et professionnellement. Ils expliquent aussi les dispositifs mis en place par les missions locales pour aider les jeunes dans leur recherche d'emploi. Ces articles sont aussi focalisés sur le côté pratique et ils sont plus informatifs. Nous pouvons en déduire que durant cette période, le rôle des journalistes est d'informer les jeunes, des aspects pratiques de l'insertion.

Entre 2006 et 2017, les journalistes des deux territoires ont écrit sur les missions locales. Ces articles étaient plus nombreux lors de cette période. Ils traitaient des dispositifs d'orientation et de réorientation scolaires, des dispositifs d'intégration professionnelle et des dispositifs d'insertion sociale sur le territoire du sud pays d'Auge (Lisieux). Dans ce corpus, il n'est pas surprenant de voir apparaître très distinctement le territoire du sud pays d'Auge (Lisieux) puisque les journalistes ont rédigé plus de six fois plus d'articles sur cette zone que ceux du nord pays d'Auge (Honfleur). Nous pouvons supposer que la question de l'insertion des jeunes inquiète davantage le territoire du sud pays d'Auge (Lisieux) que celui du nord pays d'Auge (Honfleur). Cela est probablement dû au fait que le nombre de jeunes n'ont inséré sur le sud pays d'Auge (Lisieux) est plus important et que ce problème préoccupe donc plus de lecteurs de cette zone. Le fait que les jeunes du nord pays d'Auge (Honfleur) parviennent à

travailler à certaines périodes (pendant les vacances ou les week-ends) permet peut-être au lectorat des journaux mais aussi aux habitants de ce territoire de moins se focaliser sur les problèmes des jeunes (chômage, difficultés d'insertion, etc.) que ceux du sud pays d'Auge (Lisieux). De plus, tous les sujets évoqués reprennent ce qui faisait les bases fondatrices des missions locales telles Bernard Schwartz les a imaginées en 1981. Ce retour en arrière peut peut-être s'expliquer par le fait que les journalistes connaissent mieux ces structures et qu'elles sont davantage en mesure d'en donner désormais leur rôle aux lecteurs. A l'origine, ces structures étaient alors là pour aider les jeunes dans leur insertion à la fois professionnelle et sociale. L'objectif était que ces jeunes trouvent une orientation, une formation ou un emploi tout en réussissant à s'insérer dans la société. Les articles de ce corpus sont à la fois descriptifs et informatifs. En effet, ils décrivent les dispositifs dont les jeunes disposent pour réussir leur insertion et ils les informent de leur existence.

En comparant, les idées principales qui ressortent dans chacun des trois corpus, nous avons le sentiment qu'au fil du temps, les missions locales retrouvent dans la perception qu'en ont les journalistes, un rôle proche de celui qui leur était attribué lors de leur création c'est-à-dire aider les jeunes à s'insérer de manière globale dans la société. Il aura donc fallu plusieurs décennies pour que les médias présentent le rôle premier des missions, à savoir : insérer les jeunes de façon globale. Nous pouvons donc nous demander si lorsque les missions locales ont vu le jour, les journalistes maîtrisaient suffisamment bien cet objet social pour en parler et pour en présenter son rôle et son fonctionnement. Nous pouvons aussi nous demander si les professionnels de ces structures étaient capables de communiquer clairement dans les médias pour bien faire connaître ce nouvel objet social.

Nous pouvons donc en déduire que les représentations sociales que les journalistes ont des missions locales ont évolué dans le temps. Aujourd'hui, ils comprennent mieux le principe, le rôle et le fonctionnement de ces structures.

Nous pouvons aussi observer que les journalistes de sud pays d'Auge (Lisieux) ont traité davantage des missions locales dans leurs colonnes que ceux du nord pays d'Auge (Honfleur). Cependant le nombre d'articles sur cet objet a tout de même augmenté entre chaque période. Cet objet a été traité de façon croissante dans les médias, peut-être parce que ce sujet est de plus en plus connu des médias et de la société.

Chapitre III : Interprétation des résultats

Introduction

Dans ce dernier chapitre, nous allons confronter les résultats obtenus dans la partie empirique avec la problématique et les hypothèses de cette recherche. Nous revenons sur les principaux résultats de notre recherche, d'abord ceux obtenus avec l'analyse des entretiens semi-directifs puis ceux eus avec l'analyse des articles de presse. Nous montrons quelles sont les différences de représentations sociales qui existent sur nos objets en fonction du territoire étudié. Nous essayons en même temps d'expliquer les raisons de ces dissemblances de représentations sociales sur ce territoire et au cours des trois périodes.

Enfin, à partir de l'analyse de ces résultats, nous en ferons l'interprétation. L'interprétation des résultats est une mise en perspective des résultats obtenus grâce à l'analyse de contenu thématique des entretiens avec celles obtenues par l'analyse des articles de presse afin d'en tirer des conclusions. L'interprétation des résultats a pour objectif de nous permettre de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses. Il s'agit aussi de comparer nos résultats avec ceux qui ont été obtenus par d'autres chercheurs et ainsi évaluer l'intérêt de notre recherche.

L'objectif de cette recherche était de montrer en quoi les représentations sociales des jeunes en situation d'insertion, des missions locales et de l'insertion ont évolué dans le temps, sur un territoire, le pays d'Auge, en Normandie. Nous voulions étudier les représentations sociales et voir si elles pouvaient varier d'une part, selon le niveau de développement social et économique des territoires et d'autre part, selon les périodes et le fil du temps. Il s'agissait donc de comprendre comment sur un unique territoire : le pays d'Auge, des représentations sociales différentes de nos objets sociaux, pouvaient se côtoyer une fois ce territoire séparé en deux zones distinctes : le nord (Honfleur) et le sud (Lisieux). Il s'agissait donc aussi de tester nos hypothèses concernant les raisons de ces différences éventuelles de perception.

Pour identifier d'éventuelles différences, nous avons utilisé deux modalités de collecte des données. Pour comparer les représentations sociales sur nos deux zones, nous avons interrogé 30 personnes impliquées dans l'insertion des jeunes (professionnels de l'insertion s'occupant des jeunes en insertion, élus votant des lois sur l'insertion des jeunes et journalistes écrivant

sur ce sujet) par le biais d'entretiens semi-directifs. L'objectif était de recueillir leurs perceptions sur l'insertion et ses évolutions au cours des 35 dernières années (1982/2017). Les données ont été traitées par analyse de contenu thématique. La seconde modalité a consisté à récolter et analyser 211 articles de presse issus de journaux locaux sur les missions locales du pays d'Auge, entre 1982 et 2017. Le but était de repérer les éventuelles évolutions de la perception de l'insertion et de ces structures spécialisées dans l'insertion des jeunes, dans la presse et dans la société. Ces coupures de presse ont été analysées à partir du logiciel de traitement textuel Alceste.

Les résultats ont permis de mettre en évidence une évolution des perceptions des jeunes en insertion, de l'insertion et des missions locales, dans le pays d'Auge, au fil du temps et de montrer que ces représentations ne sont pas uniformes sur les deux zones de ce territoire.

1. Principaux constats issus des analyses

Comme nous l'avons vu, les résultats mettent en évidence une évolution des perceptions des jeunes en insertion, des missions locales et de l'insertion, dans le temps ainsi que des différences sur les deux territoires (Lisieux et Honfleur). Lorsque l'on étudie de manière globale, les perceptions des personnes interrogées, nous ne percevons pas très nettement ces différences de perceptions. Cependant lorsque nous comparons, les perceptions sur les deux territoires, nous observons effectivement des dissemblances de perception. Les personnes interrogées du nord pays d'Auge (Honfleur) ont des perceptions plus positives de nos objets sociaux, comme nous le supposions dans notre première hypothèse. Les points communs concernant les perceptions des personnes interrogées vont tout d'abord être développés. Les différences de perceptions seront ensuite présentées. Puis, les évolutions de nos objets sociaux dans le temps seront décrites. Enfin, les résultats inattendus qui ont émergé de nos données seront évoqués.

Concernant les résultats relatifs aux analyses des entretiens :

Concernant les **perceptions de la jeunesse en insertion du pays d’Auge**, la population de professionnels interrogée a une représentation relativement positive des jeunes fréquentant leur structure. En effet, ils perçoivent ces jeunes avec des qualités humaines mais aussi comme voulant travailler et s’en sortir, comme faisant preuve de persévérance, comme ayant le dialogue aisé et comme sachant être autonomes. Malgré ces représentations positives de la jeunesse, l’ensemble des 18 professionnels de l’insertion sont conscients du fait que les jeunes de leur structure cumulent les difficultés et souffrent d’inégalités.

Les perceptions des personnes interrogées sur les jeunes des missions locales sont assez similaires, bien que quelques dissemblances existent entre le nord du pays d’Auge (Honfleur) et le sud du pays d’Auge (Lisieux). En effet, lorsque nous confrontons le point de vue des acteurs des deux territoires, nous remarquons donc que les conseillers du nord du pays d’Auge (Honfleur) sont plus nombreux à avoir une perception positive des jeunes que ceux du sud pays d’Auge (Lisieux). Les jeunes du sud pays d’Auge (Lisieux) sont perçus comme étant plus assistés financièrement mais aussi comme ayant un tempérament plus introverti, étant fermés sur eux-mêmes, souffrant de timidité et étant peu avenants. Ils sont vus comme connaissant de très grandes difficultés de mobilité ce qui est moins le cas pour certains jeunes du nord pays d’Auge (Honfleur). Au niveau comportemental, certains jeunes sont décrits comme violents et avec un passé judiciaire important. Malgré le cas de ces jeunes, les autres jeunes de cette zone sont aussi perçus comme manquant de confiance en eux et étant mal à l’aise en société mais aussi comme étant peu combatifs. Ils sont perçus comme faisant preuve d’utopie puisque ces jeunes pensent pouvoir trouver un emploi intéressant sans avoir de diplômes, d’expériences professionnelles et même sans connaître les pré-requis pour l’exercer. Ces personnes estiment aussi que les jeunes de leur zone sont perçus de manière sévère par la société, c’est-à-dire comme ayant des pratiques dangereuses, étant influençables, ayant besoin d’être réparés et manquant de repères à suivre et de connaissances concernant le monde du travail. Ils sont aussi décrits comme passifs, subissant la vie, mal aimés et incompris. Ces personnes trouvent aussi que les jeunes ont moins peur du chômage que leurs prédécesseurs. Pour les personnes du nord pays d’Auge (Honfleur), les jeunes ont des priorités supplémentaires et différentes de ceux du sud pays d’Auge (Lisieux). En venant en missions locales, ils cherchent en plus d’une aide au niveau professionnel, un soutien pour trouver un logement ou des conseils administratifs. Leur objectif n’est pas d’obtenir une aide

financière ce que les jeunes du sud pays d'Auge (Lisieux) font passer avant le soutien pour trouver un logement ou des conseils administratifs. Les jeunes du nord pays d'Auge (Honfleur) sont donc moins perçus comme étant dans l'assistanat et davantage dans le souhait de s'émanciper et de se débrouiller. Au niveau comportemental, les jeunes de ce territoire sont perçus comme des personnes joviales, sympathiques, écologistes et pacifistes. Ils sont aussi décrits comme des personnes dotées d'une confiance en elles plus grande, avec un contact aisé et des capacités d'expression. Ils sont vus comme plus ingénieux, battants, avec une envie de réussir seuls, volontaires et motivés à travailler. Ils se rêvent autonomes et indépendants.

La question de **l'évolution de cette jeunesse** est discutable. Effectivement, certaines évolutions ont été perçues par les personnes que nous avons rencontrées alors que pour d'autres, ce constat n'est pas flagrant. Pour certains professionnels, les jeunes semblent moins heureux et leur situation s'est dégradée par rapport à celles des générations précédentes. Ils seraient plus nombreux à vivre dans la précarité et à connaître un manque de solidarité familiale. Cependant, certains de ces jeunes ont été capables de faire preuve de plus d'adaptabilité par rapport à leurs prédécesseurs. Ils n'ont aussi plus les mêmes valeurs et les mêmes priorités et donc ils se battraient moins pour leurs idéaux. Les professionnels trouvent aussi que ces jeunes sont aussi plus éloignés des réalités de la société et du monde du travail. Ils ont aussi perdu leurs repères et ont de plus en plus de mal à garder un emploi. Les personnes interviewées trouvent aussi qu'il est de plus en plus difficile de comprendre et d'aider ces jeunes.

L'évolution de cette jeunesse peut peut-être s'expliquer par le fait que la situation des jeunes s'est fortement dégradée en général. En effet, même ceux qui sont diplômés rencontrent des difficultés à trouver un emploi. Les missions locales reçoivent d'ailleurs des jeunes de plus en plus diplômés et qualifiés mais aussi de plus en plus en souffrance et manquant de moyens financiers. Ils ont aussi tendance à abandonner et à se décourager plus vite que leurs prédécesseurs.

Les perceptions des journalistes sur cette évolution de la jeunesse sont assez partagées. Celles des élus sont majoritairement négatives. Ces derniers disent que les jeunes ont perdu leurs repères, que les jeunes possédant des diplômes et des qualifications ne sont pas épargnés et ont aussi des difficultés à trouver un emploi, qu'ils souffrent plus qu'avant et qu'ils lâchent et se découragent plus vite que leurs prédécesseurs.

La majorité des personnes interrogées a donc constaté que la jeunesse du pays d’Auge avait évolué dans le temps. Néanmoins, un plus grand nombre de personnes interviewées au nord du pays d’Auge (Honfleur) a une opinion légèrement plus positive de cette évolution. Effectivement, les personnes du sud pays d’Auge (Lisieux) sont plus nombreuses à trouver que les jeunes de leur territoire sont moins insérés socialement que les générations précédentes mais aussi que ceux du nord pays d’Auge (Honfleur). Les jeunes du nord pays d’Auge (Honfleur) sont davantage perçus comme ingénieux, autonomes et respectueux de l’environnement ce qui était moins vrai pour les générations précédentes et ce qui est aussi moins le cas pour les jeunes du sud pays d’Auge (Lisieux).

► Nous pouvons donc en déduire que les acteurs de l’insertion ont des perceptions relativement similaires avec quelques différences en fonction des territoires. En effet, ces professionnels ont globalement une bonne perception des jeunes de leur structure qu’ils trouvent agréables et dotés de qualités mais ils sont aussi conscients que ces jeunes souffrent et qu’ils ont de nombreuses difficultés à surmonter ce qui les freine dans leur insertion. Cependant les professionnels du nord pays d’Auge (Honfleur) ont une perception plus positive de ces jeunes que leurs collègues du sud pays d’Auge (Lisieux). En effet, lorsque ces professionnels décrivent ces jeunes du nord pays d’Auge (Honfleur), ils semblent se focaliser davantage sur leurs qualités que sur leurs problèmes à dépasser. Par exemple, ils les voient comme ayant le contact facile ou comme étant prêts à accepter d’exercer des petits boulots ce qui n’est pas évoqué par les professionnels du sud pays d’Auge (Lisieux).

Concernant **les perceptions relatives aux missions locales augeronnes**, les points de vue sont positifs. Les personnes interrogées estiment que ces structures sont très utiles et très efficaces pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté et ce malgré les limites auxquelles elles doivent faire face. Elles ont notamment des moyens financiers insuffisants, un manque de temps à consacrer aux jeunes et une carence de personnel. Les professionnels qui y travaillent souffrent aussi d’un manque de considération des élus et d’un surplus de pression. Cependant malgré ces difficultés identifiées, ces structures uniques ont de bons résultats en matière d’insertion des jeunes même si les professionnels ne parviennent pas toujours à faire signer des CDI aux jeunes, ils leur permettent tout de même de se réinsérer et réintégrer dans la société mais aussi de retrouver une vie sociale et une vie plus structurée en leur permettant d’avoir un but en se levant le matin ou en retrouvant une vie plus régulière avec des horaires et des règles à suivre.

Concernant **les évolutions des missions locales augeronnes**, la majorité des personnes interviewées ont le sentiment que les missions locales ont pris de l'ampleur avec un renforcement du nombre d'employés, une augmentation de la taille des locaux et un accroissement de la tranche d'âges des jeunes à aider. Elles trouvent aussi qu'elles ont davantage de solutions à proposer aux jeunes même si certaines mesures n'existent plus et davantage de formations en lien avec les métiers qui recrutent. Au fil du temps, les personnes interrogées ont aussi remarqué que les missions locales étaient de mieux en mieux identifiées par les usagers et les jeunes mais aussi par les médias et par les élus qui sont reconnaissants du travail efficace que font ces professionnels en matière d'insertion.

► Les personnes interrogées ont toutes une représentation positive des missions locales. Ils n'ont pas de visions différentes que ce soit au nord du pays d'Auge (Honfleur) ou au sud du pays d'Auge (Lisieux).

Concernant **les perceptions des dispositifs d'insertion en faveur des jeunes**, les avis des personnes interrogées sont variés. Les dispositifs d'insertion perçus positivement se caractérisent par le fait qu'ils proposent des mesures concrètes de recherche d'emploi et de découverte du monde du travail et ils fonctionnent bien. Les professionnels interrogés ont aussi une vision positive des dispositifs qui permettent d'aider les jeunes à améliorer leurs conditions de vie. Cependant, certaines personnes trouvent que les dispositifs d'insertion existant ne sont pas suffisamment nombreux et efficaces. Certains manquent de moyens pour être réellement efficaces et d'autres ne sont pas mis en place suffisamment longtemps pour que leur efficacité puisse être mesurée. Certains en plus, ne sont pas adaptables à l'ensemble des jeunes donc il arrive que certains jeunes se retrouvent sans solution d'insertion.

Concernant **les évolutions des dispositifs d'insertion en faveur des jeunes**, les personnes interrogées ne perçoivent pas de réelles évolutions. Ces dispositifs correspondent toujours à des contrats aidés. Les personnes interrogées soulignent un manque de pérennisation des dispositifs tout comme le fait que les élus décident de mettre un terme à certains de ces dispositifs alors qu'ils étaient efficaces et de les remplacer par d'autres qui le sont nettement moins.

La majorité des professionnels des missions locales et des journalistes interviewés n'ont pas l'impression que les dispositifs d'insertion en faveur des jeunes aient connu de véritables évolutions au fil du temps.

► Les perceptions des personnes interrogées sont globalement identiques et relativement critiques sur les dispositifs et les politiques d'insertion à destination de la jeunesse.

Concernant **les perceptions sur le métier de conseiller en missions locales**, les professionnels des missions locales interrogés ont majoritairement les mêmes points de vue de leur métier. Les professionnels des missions locales estiment qu'aujourd'hui, travailler en missions locales peut s'avérer épuisant. En effet, ces professionnels ont vu leurs conditions de travail se détériorer et la pression augmenter. Pour travailler dans ce milieu, ils affirment qu'il faut avoir de nombreuses qualités comme l'empathie et le sens de l'écoute mais aussi être passionné et solide. C'est d'autant plus vrai que certains professionnels estiment subir un manque de reconnaissance de la part des élus.

Concernant **les évolutions du métier de conseiller**, les professionnels des missions locales ont connu quelques évolutions de leur métier durant ces dernières années. Depuis la création des missions locales en 1982, le rôle principal des conseillers en insertion est d'accueillir, d'aider et d'orienter les jeunes en difficultés sociales et professionnelles. Cependant au fil du temps, ces professionnels de l'insertion se sont retrouvés malgré eux, à devoir privilégier davantage le côté insertion professionnelle des jeunes au détriment de celui insertion sociale. Ils sont d'ailleurs une majorité à estimer qu'avec le temps leur métier a perdu cet aspect social qui était pourtant au départ l'âme de leur métier. Les conseillers les plus anciens dans ce métier davantage l'impression de jouer un rôle d'intervenants sociaux et ils venaient de formations diverses. Avec le temps, ce métier s'est professionnalisé et un diplôme pour l'exercer a vu le jour. Les conseillers se perçoivent aujourd'hui comme plus diplômés que leurs prédécesseurs mais aussi plus surveillés. Au niveau de leurs pratiques, ils estiment aussi qu'elles ont évolué. Certaines positivement et d'autres non. En effet, ils ont l'impression de travailler davantage en groupe et d'être plus polyvalents qu'avant ce qu'ils perçoivent comme bénéfique. Cependant, ils ont aussi constaté que certains aspects de leur profession n'étaient pas évidents à supporter au quotidien. Effectivement, ils ont le sentiment d'avoir davantage de dispositifs et d'outils à maîtriser, que leur travail s'est complexifié et d'être de

plus en plus sous pression par rapport aux résultats chiffrés à atteindre. Ces professionnels ont aussi dû étendre leurs compétences à travailler auprès d'un plus large public. En effet, lors de la création des missions locale en 1982 (Schwartz, 1981), ils ne s'occupaient que des jeunes de 16 à 18 ans sortis du système scolaire. Cette tranche d'âge s'est alors étendue jusqu'à 25 ans et aujourd'hui, ils sont amenés à s'occuper de jeunes adultes bénéficiaires du RSA.

Les professionnels des missions locales du pays d'Auge interrogés ont des perceptions similaires de leur métier que ce soit au sud du pays d'Auge (Lisieux) ou au nord du pays d'Auge (Honfleur).

Concernant les analyses de la presse :

Etudier les perceptions de la société sur nos objets sociaux en regardant comment les médias locaux traités des missions locales du pays d'Auge dans leurs pages, de 1982 à 2017, nous a permis de voir que ce traitement était inégalitaire. En effet, les trois journaux que nous avons choisis n'ont pas traité des missions locales de la même manière ni avec la même régularité.

En effet, entre 1982 et 1993, seuls les journalistes du sud pays d'Auge (Lisieux) ont communiqué sur les missions locales. Leurs articles évoquaient les dispositifs existants pour aider les jeunes en échec, sur le territoire du sud pays d'Auge (Lisieux). Les articles de cette période traitaient de thèmes diversifiés, nous pouvons donc supposer que les journalistes souhaitaient uniquement présenter le rôle que jouaient les missions locales dans l'insertion des jeunes. Compte tenu de la grande diversification des thèmes, nous pouvons donc imaginer que cet objet était mal connu du public de cette période et qu'il était nécessaire de décrire ce qu'était l'insertion des jeunes. Il s'agissait d'un objet social flou car il était aux prémices de sa construction. Ces articles avaient un côté plutôt descriptif.

Entre 1993 et 2005, les journalistes des deux territoires ont écrit sur les missions locales. Ces articles évoquaient principalement les événements cruciaux en matière d'insertion, les acteurs de la mission locale du nord pays d'Auge (Honfleur), les dispositifs d'aides sociales et d'aides à l'emploi pour les jeunes. Ces articles permettaient d'informer leurs lecteurs et plus particulièrement les jeunes en difficulté d'insertion, principaux usagers, sur les événements importants organisés pour les aider dans leur insertion (forum d'emploi, journée d'orientation avec le CIO, etc.). Ils évoquaient aussi les acteurs des missions locales c'est-à-dire les

personnes pouvant venir en aide aux jeunes dans leur insertion. Durant cette période, le rôle des journalistes est d'informer les jeunes, des aspects pratiques de l'insertion.

Entre 2006 et 2017, les journalistes des deux territoires ont publié sur les missions locales. Ils évoquaient l'ensemble des dispositifs existants pour aider les jeunes au niveau professionnel et social. Ces sujets portent sur ce qui faisait les bases fondatrices des missions locales telles que Bernard Schwartz les a imaginées en 1981 avec pour objectif une insertion globale des jeunes dans la société. Les journalistes du sud pays d'Auge (Lisieux) ont été six fois plus prolifiques en termes de nombre d'articles, que ceux du nord pays d'Auge (Honfleur). Nous pouvons imaginer que la question de l'insertion des jeunes inquiète davantage le territoire du sud pays d'Auge (Lisieux) que celui du nord pays d'Auge (Honfleur). Cela est probablement dû au fait que le nombre de jeunes non insérés sur le sud pays d'Auge (Lisieux) est plus important. Le fait que les jeunes du nord pays d'Auge (Honfleur) réussissent à travailler lors de certaines périodes (pendant les vacances ou les week-ends) permet peut-être au lectorat des journaux mais aussi aux habitants de ce territoire de moins se centrer sur les problèmes des jeunes (chômage, difficultés d'insertion, etc.) que ceux du sud pays d'Auge (Lisieux).

Lorsque l'on étudie les thèmes principaux qui sont mis en avant dans chacun des trois corpus, nous avons l'impression qu'avec le temps, les perceptions des journalistes sur les missions locales ont évolué et qu'ils sont plus pointus sur ce sujet qu'au moment où ces structures ont vu le jour. Soit les journalistes connaissent mieux cet objet soit ces structures communiquent mieux sur leur rôle et leurs actions avec les médias ?

► L'utilisation des deux méthodologies utilisées nous a permis de démontrer que les missions locales en tant qu'objet social, ont connu de nombreuses évolutions dans le temps au niveau de leur fonctionnement et de leurs pratiques mais aussi que les perceptions que la société en a, ont-elles aussi changé. En effet, au départ, elles étaient mal connues et leur rôle restait flou pour les non initiés. Puis avec le temps, elles se sont faites une place dans le paysage médiatique mais aussi dans la société, rendant cet objet connu et identifié d'abord par ses bénéficiaires et leurs proches, puis par les élus et les médias et enfin, par une grande majorité de Français.

2. Interprétation des résultats

L'objectif de cette recherche était d'étudier l'évolution éventuelle des représentations sociales des jeunes en situation d'insertion, de l'insertion et des missions locales qui s'est produite dans le temps, dans la presse et dans la mémoire collective, sur un territoire précis : le pays d'Auge. Pour étudier cela, nous avons fait le choix de comparer nos objets sociaux en séparant ce territoire en deux zones : le sud pays d'Auge (Lisieux) et le nord pays d'Auge (Honfleur). L'objectif de cette scission était de voir comment ces objets sociaux étaient perçus sur chacune de ces zones afin de connaître les représentations sociales de ces objets sur chacun de ces territoires et de voir s'il y avait des différences.

Notre première hypothèse consistait à penser que les modes de vie et les formes d'échanges qui se produisaient entre les groupes, sur un territoire ou dans une communauté, avaient des influences sur les représentations sociales que les individus avaient de certains objets sociaux importants (Doise, 1990). Dans le cas du pays d'Auge, territoire fortement affecté par le chômage, la première hypothèse a consisté à penser que la dynamique des échanges et l'ouverture vers l'extérieur grâce au tourisme, pouvaient jouer un grand rôle sur les représentations sociales des individus. Elle consistait à envisager que les échanges abondants avec des personnes de cultures et de milieux sociaux diversifiés qui permettent d'augmenter les activités et la richesse locale auraient un rôle positif sur les objets sociaux comme les jeunes, l'insertion et les missions locales. Nous supposons qu'un territoire comme le nord du pays d'Auge (Honfleur) où le tourisme a une place primordiale peut conduire les individus de ce territoire à avoir des perceptions plus positives de ces objets. Nous imaginions cela parce que le tourisme est à la fois, un vecteur d'emplois saisonniers et un créateur d'interactions entre des personnes variées. Cette hypothèse s'appuyait sur les travaux menés par Moscovici sur la psychanalyse (1961) et par Jodelet sur la folie (1989) qui montrent que l'isolement des populations participe à fixer leurs représentations sociales ainsi que leurs pratiques sociales en les polarisant vers le positif ou le négatif (Moscovici, 1961). Dans le cas de notre recherche, nous nous attendions à découvrir des perceptions plus positives dans le nord du pays d'Auge (Honfleur) puisque ce territoire vit principalement du tourisme. Nous pensions aussi que le fait que les personnes du nord pays d'Auge (Honfleur) qui vivent sur un territoire où les échanges sociaux et la mobilité sont nombreux, auraient des représentations sociales plus diversifiées (Abric, 1986). Nous avons pu valider cette première hypothèse. Nous avons

constaté suite à l'analyse de nos entretiens que la perception des jeunes en insertion, l'insertion et les missions locales sont perçus de façon plus positive dans le nord du pays d'Auge (Honfleur). Nous pensons que cela est dû à la richesse de ce territoire. Le nord du pays d'Auge (Honfleur) est un territoire plus riche, plus dynamique et plus attractif que le sud du pays d'Auge (Lisieux). Les contacts sont nombreux et la présence de touristes peut aussi jouer sur le climat social des territoires des individus. Les personnes qui y vivent et travaillent s'y sentent mieux et cela peut donc jouer sur leurs perceptions. A contrario, les personnes du sud pays d'Auge (Lisieux) se trouvent sur un territoire plutôt sinistré, manquant d'attractivité et de dynamisme ce qui peut les rendre moroses, tristes, déprimés, etc. Nous avons d'ailleurs pu constater que les personnes interrogées ont une perception des jeunes du sud pays d'Auge (Lisieux) comme étant des individus tristes, déprimés, etc. alors que les acteurs interviewés du nord pays d'Auge (Honfleur) perçoivent les jeunes comme dynamiques, sympathiques, agréables, etc.

Lorsque nous comparons les deux territoires, sur le plan des productions journalistiques, il apparaît que les journalistes du sud pays d'Auge (Lisieux) écrivent surtout au sujet des solutions d'orientation scolaire, des solutions d'insertion professionnelle et des solutions d'insertion sociale. Les journalistes couvrant le nord pays d'Auge (Honfleur) traitent quant à eux, des secteurs en tension d'insertion, des publics reçus à la mission locale et des accompagnements proposés par la mission locale. Les journalistes du sud pays d'Auge (Lisieux) écrivent aussi beaucoup plus sur cet objet que ceux du nord pays d'Auge (Honfleur). Nous pensons que ce sujet intéresse davantage le territoire du sud pays d'Auge (Lisieux) parce que le chômage des jeunes y est moins caché. Le nord pays d'Auge (Honfleur), étant plus vivant et offrant plus de petits boulots, les jeunes sont aussi moins visibles ce qui fait que leur difficulté d'insertion est moins montrée du doigt.

Nous pouvons donc en déduire que les qualités d'un territoire peuvent peut-être jouer un rôle sur les perceptions que les individus qui y habitent ont des objets sociaux (Abric, 1986). Les activités qui se déroulent sur un territoire peuvent induire certaines conduites des acteurs et par conséquent induire certaines représentations sociales. Ce résultat met au jour la sensibilité des représentations sociales à la dynamique des échanges, des interactions sociales mais également des actions réalisées localement. Il interroge donc sur l'intérêt de développer des dispositifs nationaux sans tenir compte des spécificités locales. Les conseillers du sud du pays d'Auge paraissent avoir un sentiment d'impuissance face à l'ampleur des problèmes sociaux

auxquels ils doivent répondre. L'activité économique plus faible que dans le nord leur offre dans le sud, peu d'opportunités d'actions et de solutions pour aider efficacement les jeunes. On peut penser que les jeunes du sud ont également développé un faible sentiment de compétences, compte tenu de l'absence d'opportunités d'insertion professionnelle dans leur environnement.

Notre seconde hypothèse portait sur la genèse et l'évolution des représentations sociales des jeunes en insertion, de l'insertion et des missions locales et elle a mobilisé la théorie des représentations développées par Moscovici (1961). Selon cette théorie, les représentations se construisent à travers la communication, la diffusion d'informations incomplètes, les médias et les conversations. Nous avons voulu étudier la transformation de ces représentations sociales sur le territoire du pays d'Auge, de 1982 à 2017. Nous supposions qu'il était possible de comparer les représentations sociales au moment de l'apparition des missions locales dans les années 1980 et d'en examiner les évolutions. Nous étions parti du postulat qu'avec le temps, nous découvriions une différenciation, une fragmentation et une diversification des représentations avec le temps. Nous avons supposé qu'avec le temps, une augmentation des échanges et des points de vue sur cet objet s'opérerait en même temps que les connaissances et les échanges sur cet objet. Cette hypothèse s'appuyait sur les travaux menés par Abric (1994) sur le noyau central et les éléments périphériques d'une représentation sociale. Elle est fondée sur le fait qu'un objet social en devenant plus présent, les pratiques deviennent davantage variées et les éléments périphériques sont plus diversifiés. Pour démontrer cela nous avons donc étudié des articles de presse sur les missions du pays d'Auge durant 35 ans mais aussi les points de vue des personnes interrogées sur les évolutions de nos objets. L'objectif de notre recherche était d'étudier la formation des représentations sociales sur nos objets sociaux, sur le territoire du pays d'Auge, dans le temps mais aussi sur deux zones de ce territoire : le nord (Honfleur) et le sud du pays d'Auge (Lisieux). Nous pensions notamment que les représentations sociales au moment de la création des missions locales dans les années 80 n'étaient plus les mêmes qu'en 2017. Nous faisons aussi la supposition que cela était dû au fait qu'une augmentation des échanges et des points de vue auraient eu lieu au fil du développement de la connaissance de ces objets sociaux et des échanges à leur propos. Il existerait donc une perception plus variée sur ces objets dans le temps. Nous avons pu vérifier cette hypothèse. Nous avons pu notamment observer qu'une évolution des représentations sociales de nos objets sociaux dans le temps s'est opérée et nous avons aussi constaté que ces objets ne sont pas traités de manière similaire au nord du pays d'Auge (Honfleur) et au sud du

pays d'Auge (Lisieux). Au cours des trois périodes étudiées, nous avons remarqué que les journalistes n'évoquaient pas les mêmes thèmes en lien avec nos objets de recherche. Entre 1982 et 1993, les missions locales étaient un objet social en construction et donc sa représentation aussi. Il était perçu de manière floue par la société. Cet objet était mal connu et en construction. Dans leurs articles, les journalistes parlaient : des recherches de qualification et d'emplois pour les jeunes mais aussi des actions d'accompagnement dont disposent les missions locales pour aider les jeunes dont l'étape du suivi et également des actions existantes pour aider les jeunes en situation d'échec. Il existait très peu d'articles sur cet objet et tout ce qui était en rapport avec l'insertion y était associé. Il était un peu perçu de la même manière que Pôle Emploi (ex ANPE). Entre 1994 et 2005, les journalistes commencent à écrire davantage sur cet objet. Il commence seulement sa phase d'ancrage dans la société les représentations sociales que cette dernière en a, commencent à se stabiliser. Les journalistes écrivent davantage sur les rendez-vous clés en matière d'insertion, la présentation du territoire couvert par la mission locale du nord pays d'Auge (Honfleur) mais aussi sur les aides sociales et les aides à l'emploi pour les jeunes ainsi que sur les techniques de recherche d'emploi. Cet objet commence petit à petit à être connu et son rôle à être bien défini par la société. Entre 2006 et 2017, les journalistes ont écrit beaucoup sur ce sujet et sa représentation sociale s'est modifiée avec un noyau central plus stable et des éléments périphériques. Leurs articles parlent des recherches de réorientation scolaire et d'intégration professionnelle des jeunes mais aussi de l'insertion sociale des jeunes sur le territoire. Lorsqu'il est donc question des jeunes en situation d'insertion fréquentant les missions locales, nous constatons que les journalistes les associent à certains objets sociaux qui nous apparaissent comme des éléments périphériques relevant des pratiques sociales de l'insertion : les dispositifs de recherche d'emploi, les dispositifs d'accompagnement (aides sociales, santé, etc.), les dispositifs de formation, de qualification ou de réorientation mais aussi les rendez-vous clés pour les aider dans leur parcours d'insertion. En fait, ces éléments sont en lien avec tous les dispositifs et les moyens que les missions locales ont à leur disposition pour agir pour l'insertion des jeunes. Nous pouvons donc dire que les représentations sociales des jeunes des missions locales sont associées aux dispositifs d'insertion et à diverses pratiques sociales constituant le monde de l'insertion.

Conclusion

L'objectif de cette thèse est de montrer en quoi les représentations sociales ont évolué dans le temps sur un territoire précis. A travers cette recherche, nous avons donc cherché à étudier les évolutions des représentations sociales de trois objets : les jeunes, les missions locales (ex PAIO) et l'insertion des jeunes. Nous avons réalisé cette étude sur un territoire précis : le pays d'Auge.

Notre travail nous a permis de montrer que nos objets de recherche ont connu des évolutions dans le temps. Les métiers de l'insertion ont fortement évolué au cours des 35 ans étudiés. Les métiers se sont professionnalisés, les pratiques ont changé, les perceptions que la société en a se sont aussi améliorées, cependant ces métiers sont aussi beaucoup plus difficiles à exercer puisqu'ils ont connu une augmentation du stress à cause des objectifs chiffrés à atteindre et des évaluations régulières.

Les représentations sociales des jeunes en difficulté ont aussi évolué dans le temps. Nous avons remarqué que les personnes interrogées dans le nord du pays d'Auge (Honfleur) ont une perception plus positive des jeunes que les professionnels du sud du pays d'Auge. Cette différence pourrait s'expliquer par les pratiques sociales et professionnelles associées à un certain dynamisme socio-économique du territoire du nord qui ont conduit à une différenciation de la représentation des jeunes au niveau des éléments périphériques. Dans notre recherche, le noyau central de la représentation sociale des jeunes se caractérise par la situation des jeunes telle que les difficultés sociales, les obstacles nombreux à l'insertion, le fait de souffrir de certaines discriminations. Les différences observées entre le nord et le sud manifestent des éléments périphériques différents entre ces deux territoires. Ces différences pourraient être dues aux pratiques d'insertion rendues plus nombreuses et plus aisées pour les professionnels qui œuvrent sur un territoire légèrement plus dynamique sur le plan socio-économique. On observe que les acteurs du nord du pays d'Auge évoquent davantage les côtés positifs des jeunes et les voient comme plus actifs que les acteurs du sud du territoire.

Les représentations sociales des missions locales ont, elles aussi évolué au cours des 35 années étudiées. Aujourd'hui, ces structures sont ancrées dans la société et leur rôle y est bien connu. Elles sont bien perçues et nécessaires à l'insertion des jeunes. Ces structures semblent avoir une utilité encore plus grande dans le sud pays d'Auge (Lisieux) que pour le nord du pays d'Auge (Honfleur) où l'insertion des jeunes est plus difficile et plus visible. D'où la nécessité pour les journalistes d'écrire davantage sur ce sujet sur ce territoire par rapport à l'autre.

Notre recherche s'inscrit dans le cadre de la théorie des représentations sociales (Moscovici, 1961) et des travaux que cette théorie a créés (Abric, 1989 ; Jodelet, 1989 ; Guimelli, 1988 ; Moliner, Rateau et Cohen-Scali, 2002 ; Rateau, 2007 ; Cohen-Scali et Moliner, 2008 ; Cohen-Scali, 2013). Nous avons choisi cette théorie des représentations sociales parce qu'elle permet de comprendre l'évolution des représentations des objets sociaux étudiés (les jeunes en situation d'insertion, les missions locales et l'insertion).

Dans notre recherche, l'analyse de contenu des représentations sociales étudiées a permis de découvrir les perceptions que les professionnels du secteur de l'insertion (hors et en missions locales), que les élus et les journalistes ont de leur rôle, des jeunes, des missions locales et de l'insertion. Nous avons pu découvrir que ces représentations ont connu des évolutions dans le temps. Comme l'ont évoqué d'autres chercheurs dont Abric, (1994) toute représentation sociale quelle qu'elles soient a des éléments partagés par l'ensemble d'un groupe. Il n'est donc pas surprenant que l'ensemble des professionnels de l'insertion partagent certaines idées communes sur nos objets. Ceci est aussi le cas pour les journalistes et les élus interrogés. Nous pouvons aussi dire qu'il est normal que les personnes demeurant au nord pays d'Auge (Honfleur) partagent des opinions communes entre elles de nos objets. Ceci est aussi le cas pour celles du sud pays d'Auge (Lisieux). Cela est dû au fait qu'elles partagent le même vécu et les mêmes références culturelles propres à leur territoire d'habitation. Nous avons aussi pu voir que les représentations de nos objets variaient légèrement d'un territoire à l'autre notamment concernant les jeunes. L'intérêt de cette étude a donc été de montrer que même sur un petit territoire comme le pays d'Auge des perceptions différentes voire opposées peuvent coexister. Nous avons souligné qu'un territoire dynamique sur un plan socio-économique comme c'est le cas de celui du nord pays d'Auge (Honfleur) produit des représentations sociales un peu plus positives de certains objets sociaux. Nous pensons donc qu'un territoire dynamique induira des représentations sociales positives alors qu'un territoire en déclin inférera des représentations négatives. Ceci est dû au fait que les individus d'un même groupe social s'influencent de par leurs interactions sociales régulières. Des individus concentrant leur activité sur des territoires circonscrits sont influencés par ce qui s'y passe, par les personnes qui y vivent ou qui le fréquentent, par la culture singulière, et les activités qui y sont développées. Tous les individus sont influencés par les éléments qui les entourent ou ce qu'ils voient. Par exemple, les personnes vivant au nord du pays d'Auge (Honfleur) sont régulièrement en contact avec les touristes et les vacanciers et donc confrontés à leurs

pratiques. En général, quand ces personnes étrangères viennent sur ce territoire, elles favorisent les échanges sociaux et la dynamique économique.

Nous pensons qu'à travers ce travail, nous avons pu mettre en lumière qu'un territoire, aussi petit soit-il, peut constituer un microcosme, avec ses propres représentations, croyances et attitudes concernant certains objets sociaux. Dans notre recherche, le territoire semble réellement jouer un rôle sur les différences de représentations sociales que les personnes interrogées ont des objets.

A travers notre travail, nous avons pu mettre en évidence le rôle crucial joué par les conseillers des missions locales au niveau de l'insertion des jeunes ainsi que l'efficacité de leur travail. Il serait donc intéressant qu'à l'avenir leurs expertises et leurs opinions sur l'insertion des jeunes soient davantage prises en compte par les élus. Pour ce faire, il pourrait être opportun de créer un groupe de réflexion composé d'élus et des professionnels des missions locales afin qu'ils puissent échanger sur l'insertion des jeunes et proposer des solutions en rapport avec leur territoire. Ce type de groupe de travail et de réflexion pourrait être décliné à différentes échelles : locale, régionale et nationale. Il faudrait qu'à chaque échelle territoriale ces professionnels puissent proposer des solutions pour favoriser l'insertion des jeunes par rapport aux besoins du territoire. Un ou plusieurs représentants de ces petits groupes de travail des niveaux régional et puis national devraient pouvoir échanger plus aisément avec des décideurs politiques pour contribuer à une politique plus adaptée en direction de l'insertion des jeunes en difficultés.

Nos hypothèses générales, construites à partir de notre cadre théorique et des travaux menés antérieurement, ont permis de guider notre recherche. Cette thèse avait comme objectif de comprendre l'évolution des représentations sociales des personnes interrogées sur deux territoires proches afin de voir en changeant quelques éléments périphériques (comme la présence d'emplois saisonniers, de touristes ou de davantage de loisirs, etc.), il existait des perceptions différentes d'un territoire à l'autre. Avec ce travail, nous avons pu souligner, d'une part, que dans le nord du pays d'Auge (Honfleur), il existait des représentations sociales plus positives que dans le sud du pays d'Auge (Lisieux) et d'autre part, qu'il existe des représentations sociales plus fragmentées en 1982 car en constitution qu'en 2017 où elles sont devenues plus homogènes. En effet, les résultats mettent en évidence des évolutions des perceptions de l'insertion dans le pays d'Auge au fil du temps ainsi que des différences entre les deux bassins d'emplois que nous avons étudiés (sud/Lisieux et nord/Honfleur). De par son

dynamisme, la zone du nord pays d’Auge (Honfleur) est perçue comme plus attractive que celle du sud pays d’Auge (Lisieux) qui elle, est davantage vue négativement notamment à cause de ses difficultés sociales et économiques. Nous pouvons donc en déduire que les spécificités d’un territoire et ses caractéristiques socio-économiques et culturelles peuvent jouer un rôle sur les perceptions que les individus qui y vivent en ont. A partir de nos constats, il est possible de penser que plus un territoire est riche économiquement et culturellement plus il devrait être perçu positivement par les acteurs. A contrario, un territoire peu prospère et manquant d’activités économiques, sociales et culturelles sera perçu plus négativement. Il sera aussi moins attractif et moins bien perçu par les individus extérieurs à ce territoire. L’image qu’un territoire dégage auprès de sa population va s’étendre aussi aux personnes extérieures et va influencer les perceptions qu’elles en ont.

Etudier les représentations sociales de nos objets de recherche à partir de deux méthodes s’est finalement avéré être un choix relativement judicieux puisque nous avons réussi à tester et vérifier nos deux hypothèses. Chacune de ces deux méthodologies a contribué à enrichir nos résultats et à valider nos hypothèses.

Comme toute recherche, notre travail n’est pas dépourvu de limites. Cette étude a été menée sur un petit territoire de Normandie : le pays d’Auge, une région rurale et agricole mais aussi touristique et en déclin. De plus, nous pouvons aussi nous demander si nous aurions eu des perceptions aussi contrastées sur les jeunes si nous avions interrogé le même nombre de personnes sur les deux territoires. Nos résultats sont peut-être quelque peu biaisés. Le fait aussi qu’au moment de la réalisation de nos entretiens, la mission locale du nord du pays d’Auge (Honfleur) n’était pas encore rentrée complètement dans le dispositif intitulé : « la garantie jeune » peut peut-être aussi avoir eu des incidences sur les perceptions différentes des personnes des deux territoires. Il pourrait donc à l’avenir être intéressant de reproduire ce type de recherche en rencontrant le même nombre de personnes d’autant plus que désormais « la garantie jeune » est généralisée à l’ensemble du territoire.

Autre limite, le fait que nos résultats ne sont valables qu’à un moment bien précis. En effet, les représentations sociales ne sont pas figées dans le temps, elles sont en constante évolution. Les politiques d’insertion vont encore évoluer tout comme le rôle des missions locales ou la perception des jeunes en difficulté. Ceci est aussi le cas de la société et de tout objet social car tout élément élaboré socialement est sensible à son environnement et à son contexte. Tout objet social est fait pour évoluer et se construire.

Il pourrait être intéressant d'étendre cette étude à un territoire plus important ou reproduire la recherche avec des territoires qui ont des différences plus marquées sur le plan socio-économique. Ce type de recherche devrait donc être répliqué sur d'autres territoires afin d'identifier plus finement la singularité des liens entre les échanges entre acteurs et le développement social économique d'un territoire, ainsi que leur manifestation par les représentations sociales. Nous pourrions peut-être étudier les représentations de ces objets en interrogeant un plus grand échantillon de personnes ou en se servant d'autres journaux pour voir si nous retrouvons les mêmes éléments.

Il aurait aussi peut-être été intéressant dans cette recherche de voir si l'âge des personnes interrogées pouvait aussi avoir des conséquences sur leurs perceptions. Nous aurions pu par exemple, voir si une personne âgée de plus de 45 ans avait une opinion plus sévère sur les jeunes en insertion qu'une personne de 30 ans, plus proche en âge des jeunes reçus en missions locales. Nous aurions également pu vérifier si les années d'ancienneté passées à aider les jeunes en insertion des personnes interrogées pouvaient jouer un rôle dans les perceptions qu'elles ont des jeunes en insertion, des missions locales, des dispositifs d'insertion et même de leur métier.

Les résultats de cette recherche pourraient peut-être intéresser les professionnels de l'insertion mais aussi les élus des divers territoires afin qu'ils mettent en place des nouvelles techniques ou des nouveaux dispositifs sur leur territoire dans le but que ces derniers soient plus adaptés aux jeunes en difficultés d'insertion de leur territoire. Cela pourrait par exemple, se concrétiser en développant des pratiques différenciées d'accompagnement selon les territoires ou en mettant en place des formations propres à chaque territoire.

Bibliographie

- Abric, J.-C. (1976). *Jeux, Conflits et Représentations sociales*. Thèse de Doctorat d'Etat de l'Université de Provence, Aix-en-Provence.
- Abric, J.-C. (1984). A theoretical and experimental approach to the study of social representations in a situation of interaction. In Abric, J.-C. (dir.), *Social representations*, Cambridge: Cambridge University Press, 169-183.
- Abric, J.-C. (1987). *Coopération, compétition et représentation sociale*, Cousset : Del Val.
- Abric, J.-C. (1989). « L'étude expérimentale des représentations sociales ». In : Jodelet, D. (Ed.). *Les représentations sociales*. Paris, PUF, collection Sociologie d'aujourd'hui, 187-203.
- Abric, J.-C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : PUF.
- Abric, J.C. (2005). *Méthodes d'étude des représentations sociales*. Éditions Érès
- Amat F. (1985). Les mesures en faveur de la formation et de l'emploi des jeunes de 1977 à 1985. In: *Formation Emploi*. N.9, 75-92.
- Augé, M. (1979). *Symbole, fonction, histoire. Les interrogations de l'anthropologie*. Paris : Hachette.
- Bardin, L. (1977). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF.
- Bardin, L. (2013). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF.
- Baribeau, C. & Royer, C. (2012). L'entretien individuel en recherche qualitative : usages et modes de présentation, *Revue des sciences de l'éducation*, [en ligne], volume 38 numéro 1, 23-45.
- Barreyre, J.-Y. et al. (1995). *Dictionnaire critique d'action sociale*. Paris : Bayard.
- Bartokowiak, I. (2004), *Les jeunes en difficulté de 1980 à nos jours, de représentations en réalités sociales*, Colloque CNAM, Paris.

- Becker, H. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris : La Découverte.
- Benzécri, J.-P. (1973). *L'analyse des données. Tome 2 : L'analyse des correspondances*. Paris : Dunod.
- Berelson, B. (1952). *Content Analysis in Communication Research*. New York: University press.
- Bidart, C. (dir.) (2006). *Devenir adulte aujourd'hui, une approche comparative internationale*. Paris. INJEP/L'Harmattan.
- Bienaimé, D. (1995). Quel sens donner à la notion d'insertion, *Education permanente*, 125, 91-99.
- Bigot, R. & Piau, C. (2003). *Peut-on parler d'une opinion de la jeunesse. Cahier de recherche du CREDOC, n°181*.
- Bonnevialle, L. (2009). *L'accompagnement des jeunes peu ou pas qualifiés par les missions locales*. Les travaux de l'observatoire 2007-2008, [En ligne].
- Bonnevialle, L., Bougard, J. & Malek, A. (2015). *Atlas des Mission locales*. DARES.
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Les éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1980). *Questions de sociologie*. Paris : Les éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.
- Bourdieu, P. (1987). *Choses dites*. Paris : Les éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1992). *Questions de sociologie*. Paris : Les éditions de Minuit.
- Boutereau-Tichet, S., Journains-Menninger, D. & Lannelongue, C. (2005). *Le travail social auprès des jeunes en difficulté dans leur environnement*. Tome 1.

- Boyatzis, R. E. (1998). *Transforming qualitative information: Thematic analysis and code development*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*. Paris : Fayard.
- Castra, M. (2010). Socialisation. In : S. Paugam, (Ed.). *Les 100 mots de la sociologie*. Paris : PUF, 97-98.
- Champuy, P. & Etévé, C. (dir.) (2005), *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*, Collection les usuels Retz (3^e édition).
- Charvet, D. et al. (2001). *Jeunesse, le devoir d'avenir : Rapport de la commission « jeunes et politiques publiques » : Commissariat général du plan*. Paris : La Documentation française.
- Cicchelli, V. (2010). La jeunesse en Europe : modes d'interventions publiques, savoirs sociologiques et réalités sociales. *Politiques sociales et familiales*, n°102, CNAF, 103-112.
- Cohen, S. (1972), *Folk devils and moral panics*, London: Mac Gibbon and Kee.
- Cohen-Scali, V. (2013). Sexe du tuteur et perception de l'avenir professionnel de jeunes en alternance : une recherche qualitative. *Pratiques psychologiques*, 19, 265-281.
- Copans, J. & De Singly, F. (1995). *Introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie*. Paris : Armand Colin.
- Dares (2003). *Les politiques de l'emploi et du marché du travail*. Paris : La Découverte.
- De Ketele, J.-M. & Roegiers, X. (1996). *Méthodologie du recueil d'informations. Fondements des méthodes d'observations, de questionnaires, d'interviews et d'études de documents*. Bruxelles : De Boeck Université (3^e édition).
- Doise, W. & Moscovici, S. (1984). Les décisions de groupe. In : Moscovici, S. (éd.), *Psychologie sociale*, Paris : PUF, 213-227.

- Doise, W. & Palmori, A. (1986). *L'étude des représentations sociales*. Neuchâtel Paris : Delachaux et Niestlé.
- Doise, W. (1990). Les représentations sociales. In : Bonnet, C., Ghiglione, R. & Richard, J.F. (Eds). *Traité de psychologie sociale 3*. Paris: Dunod, 113-174.
- Doise, W. (1992). L'ancrage dans les études sur les représentations sociales. *Bulletin de Psychologie*, XLV, 405, 189-195.
- Doise, W. (1999). L'individualisme comme représentation collective. In J.-C. Deschamps, J.-F. Morales, D. Paez, & S. Worchel (Éds.), *L'identité sociale*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 195-212.
- Doise, W., (1996). Morale objective et morale subjective. La construction du jugement moral. In: J. C. Deschamps, J. L. Beauvois (Eds.), *La Psychologie Sociale*. Tome 2 : Des Attitudes aux Attributions. Sur la Construction Sociale de le Réalité, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 264-267.
- Doise, W., (1997). Psicologia sociale. *Enciclopedia delle Scienze Sociale*, Vol. VII., 189-198.
- Doise W., Clémence, A. & Lorenzi-Cioldi, F. (1992). *Représentations sociales et analyses des données*. Grenoble : PUR.
- Doise, W. (2006). La psicologia sociale tra individualismo, *Psicologia sociale*, I, 45-57.
- Dubar, C. (2001). *La construction sociale de l'insertion professionnelle. Education et sociétés*, vol. n°7, n°1, 23-36.
- Dubet, F. (1996). *Des jeunesses et des sociologies. Le cas français. Sociologie et sociétés*, volume 28, n°1, 23-35.
- Duby, G. (1978). *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*. Paris : Gallimard.
- Durkheim, E. (1895). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : Alcan.
- Durkheim, E. (1898). *L'année sociologique*. Paris : Alcan.

- Durkheim, E. (1898). Représentations individuelles et représentations collectives. *Revue de métaphysique et de morale*, VI, 73-302.
- Durkheim, E. (1912). *Les formes élémentaires de la vie religieuse : le système totémique en Australie*. Paris : Félix Alcan, coll. Bibliothèque de philosophie contemporaine.
- Durkheim, E. (1922). *Education et sociologie*. Paris : Alcan.
- Durkheim, E. (1966). *Education et sociologie*. Paris : PUF.
- Durkheim, E. (1991). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Paris : PUF (2^e édition).
- Durkheim, E. (2007). *De la division du travail social*. Paris: PUF (7^e édition).
- Farr, R. & Moscovici, S. (éds) (1984). *Social Representations*. Cambridge-Paris, CUP, MSH.
- Farr, R. (1984). Les représentations sociales. In : Moscovici, S., *Psychologie sociale*. Paris : PUF, 379-389.
- Ferreira, V. S. & Nunes, C. (2010). Les trajectoires de passage à l'âge adulte en Europe. *Politiques sociales et familiales*, CNAF, n°102, 21-29.
- Fischer, G.-N. (1987). *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*. Montréal : Presses de l'université de Montréal.
- Flament, C. & Rouquette, M.-L. (2003). *Anatomie des idées ordinaires – Comment étudier les représentations sociales*. Paris : Armand Colin.
- Flament, C. (1994). Aspects périphériques des représentations sociales. In : Guimelli, C., *Structure et transformation des représentations sociales*. Lausanne: Delachaux et Niestlé.
- Fontana, A. & Frey, JH (2005). The interview : from Neutral Strance to Political Involvement. In: Denzin, N. K. & Loncoln, Y. S. (éds): *The Sage Handbook of qualificative Research*. Thousand Oaks: Sage Publications, 695-727 (3^e edition).
- Foucault, M. (1966). *Les Mots et les Choses, une archéologie des sciences humaines*. Paris : Gallimard.

- Foucault, M. (1975), *Surveiller et punir*, Paris : Gallimard.
- Fougère, D. & Sidhoum, N. (2006). *Les nouvelles inégalités et l'intégration sociale. Horizons stratégiques*, n°2.
- Fragnière, J.-P. & Girod, R. (Eds) (Collectif) (2002). *Dictionnaire suisse de politique sociale*, Edition Réalités sociales, collection Travail social (2^e édition).
- Galland, O. (1991). *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*. Paris : Armand Colin.
- Galland, O. (2000). *Les jeunes, contours et caractères*. Insee, Portrait sociologique.
- Galland, O. (2001). Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations. *Revue française de sociologie*, 42-1, 611-640.
- Galland, O. (2009). *Les jeunes*. Paris : La Découverte (7^e édition).
- Gauthier, M. & Guillaume, J.-F. (2000). *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université de Laval.
- Geka, M. & Dargentas, M. (2010). L'apport du logiciel Alceste à l'analyse des représentations sociales : l'exemple de deux études diachroniques. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, numéro 85, (1), 111-135.
- Ghiglione, R. ; Beauvois, J.-L. ; Chabrol, C. & Trognon, A. (1980). *Manuel d'analyse de contenu*, Paris : Armand Colin.
- Godelier, M. (1976). *Un domaine contesté : l'anthropologie économique*. In: *Population*, 31^e année, n°4-5.
- Guérin-Pace, F. (1997). La statistique textuelle. Un outil exploratoire en sciences sociales. *Population*, 4, 865-888.
- Guimelli, C. (1988). *Agression idéologique, pratiques nouvelles et transformation progressive d'une représentation sociale*. Thèse de Doctorat non publiée, Université de Provence, Aix-Marseille I.

- Hamel, J. (2000). La jeunesse n'est pas qu'un mot. Petit essai d'épistémologie pratique. In : Gauthier, M. & Guillaume, J.-F. (2000). *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université de Laval, 29-44.
- Hamel, J., Pugeault-Cicchelli, C., Galland, O. et al. (2010). *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était / Colloque de Cerisy-la-Salle (Manche) (du 23 au 30 juin 2009)*. Rennes : PUR.
- Helfer, C. (2010). Comptes rendus de lecture du livre de Bernard Roudet (Dir.), *Regard sur... Les jeunes en France. Politiques sociales et familiales*, n°102, CNAF.
- Henry, P. & Moscovici, S. (1968). Problèmes de l'analyse de contenu. *Langages*, 11, 36-60.
- Herzlich, C. & Pierret, J. (1984). *Malades d'hier, malades d'aujourd'hui. De la mort collective au devoir de guérison*. Paris : Payot.
- Herzlich, C. (1992). *Santé et maladie : Analyses d'une représentation sociale*. Paris : Etudes de Grandes Ecoles en Sciences Sociales.
- Imbert, G. (2010). L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherche en soins infirmiers*, 102, (3), 23-34.
- Jodelet, D. (1984). Représentations sociales : phénomènes, concepts et théorie. In : Moscovici, S., *Psychologie sociale*. Paris : PUF.
- Jodelet, D. (1985). *Civils et Bredin, Rapport à la folie et représentations sociales de la maladie mentale*. Thèse de psychologie sociale.
- Jodelet, D. (1989). *Folie et représentations sociales*. Paris : PUF.
- Jodelet, D. (1991). *Les représentations sociales*. Paris : PUF (2^e édition).
- Jodelet, D. (1997). Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie. In : Moscovici, S., *Psychologie sociale*. Paris : PUF (7^e édition).
- Jonas, I. (1995). *Jeunesses plurielles, Singulières sociétés*. Association nationale des directeurs et directrices de missions locales. Recherches et Analyses bibliographiques. Editions CID IMPRIMERIES.

- Kaes, R. (1976). *Éléments pour une théorie de la transitionnalité : rupture et création dans les processus de changement. Laboratoire de Psychologie Clinique et Pathologique, Département de Psychologie de l'Université de Provence, Ronéo.*
- Kaës, R. (1976). *L'appareil psychique groupal. Construction du groupe.* Paris : Dunod.
- Labbé, P. & Lion, J. (2000). Trace : un programme attendu et apprécié par les acteurs. *Premières Informations Premières Synthèses, DARES, n°33.2.*
- Lapointe, C et Langlois, L. (2005). *Educational leadership in linguistic-minority settings : An accent on human rights and social justice,* Montréal :AERA
- Lapointe. C. (1998). Les libertés et les contraintes dans l'expérience de professeures d'université : une analyse critique féministe de la culture organisationnelle. In : Bouchard, P. & Cloutier, R. (Eds.), *Recherches féministes.* Éducation et Émancipation.
- Larousse (2010). *Dictionnaire illustré.* Paris : Larousse.
- Longle, P. & Muniglia, V. (2010). Les catégorisations de la jeunesse en Europe au regard de l'action publique. *Politiques sociales et familiales, CNAF.*
- Loriol, M. (dir ;) (1999). Qu'est-ce que l'insertion ?, *Entre pratiques institutionnelles et représentations sociales.* Paris : L'Harmattan.
- Markova, I. & Wilkie, P. (1987). *Representations, concepts and social change : the phenomenon of AIDS. Journal for the Theory of Social Behaviour,* 17 (4), 389-409.
- Marpsat, M. (2010) « La méthode Alceste », *Sociologie, N°1, vol. 1.* [En ligne].
- Mas, S. (2006). *Sur les traces de Trace : bilan d'un programme d'accompagnement des jeunes en difficulté.* Paris : Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement.
- Méhaut, P., Rose J., Monaco A. & De Chasse F, avec la participation de Poret B. & Lamoure-Rontopoulou J. (1987). *La transition professionnelle : les jeunes de 16 à 18 ans. Formation Emploi,* vol. 20, numéro 1.

- Métaillé, A.-M. (1978). *Les jeunes et le premier emploi*, Paris. Association des âges.
- Milcent, J.-F. (2007). *Parcours d'insertion et trajectoires géographiques : Les jeunes des missions locales/PAIO*. Thèse de doctorat de géographie physique, humaine, économique et régionale, Université de Caen, 3 volumes.
- Miller, J. & Glassner, B. (1997). The « Inside » and the « Outside ». Finding realities, in interviews. In : Silverman, D. (éd.), *Qualitative research Theory, method and practice*. London: Sage, 99-112.
- Moliner, P. (dir.) (2001), *la dynamique des représentations sociales : pourquoi et comment les représentations sociales se transforment-elles*. Grenoble : PUG.
- Moliner, P., Rateau, Patrick & Cohen-Scali, V. (2002). *Les représentations sociales. Pratique des études de terrain*. Rennes : PUR.
- Moliner, P. & Rateau, P. (2009). *Représentations sociales et processus sociocognitifs. Pratique des études de terrain*. Rennes : PUR.
- Mongeau, P. (2008), *Réaliser son mémoire ou sa thèse. Côté Jeans et côté Tenue de soirée*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public. Etude de la représentation sociale et de la psychanalyse*. Paris : PUF.
- Moscovici, S. (1976). *La psychanalyse, son image et son public. Etude de la représentation sociale et de la psychanalyse*. Paris : PUF (2^e édition).
- Moscovici, S. (1986). L'ère des représentations sociales. In Doise, W. & Palmori, (A.) (Eds) (1986). *L'étude des représentations sociales*. Neuchâtel Paris: delachaux et Niestlé, 34-80.
- Moscovici, S. (1994). *Psychologie sociale des relations à autrui*. Paris : Nathan.
- Moscovici, S., Abric, J.-C. & Farr, R. et al. (1984). *La psychologie sociale*. Paris : PUF.
- Mucchielli, A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.

- Negura, L. (2006). « L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches.
- Nicole-Drancourt, C. & Roulleau-Berger, L. (1995). *L'insertion des jeunes en France*. Paris : PUF.
- Nicole-Drancourt, C. & Roulleau-Berger, L. (2006). *L'insertion des jeunes en France*. Paris : PUF (4^e édition).
- Paillé, P. & Mucchielli, A. (2005). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.
- Paugam, S. (2014). *L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux*. Paris : PUF.
- Piaget, J. (1950). *Introduction à l'épistémologie génétique : La pensée biologique, la pensée psychologique et la pensée sociologique*. Paris : PUF, Tome 3.
- Reinert, M. (1987). Classification descendante hiérarchique et analyse lexicale par contexte : Application au corpus des poésies d'Arthur Rimbaud. *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 13, 53-90.
- Reinert, M. (1990). ALCESTE, une méthodologie d'analyse des données textuelles et une application : Aurélia de Gérard de Nerval. *Bulletin de méthodologie sociologique*, n°26, 24-54.
- Reinert, M. (1990). Une méthode de classification des énoncés d'un corpus présentée à l'aide d'une application. *Les cahiers de l'analyse des données*, XV, 1, 21-36.
- Reinert, M. (1992). ALCESTE. Documentation. Toulouse.
- Reinert, M. (1993). Les "mondes lexicaux" et leur "logique" à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars. *Langage et Société*, n° 66, 5-39.
- Reinert, M. (2001). Alceste, une méthode statistique et sémiotique d'analyse de discours ; application aux "Rêveries du promeneur solitaire". *Revue française de psychiatrie et de psychologie médicale*, V, 49, 32-36.

- Reynaud, E. (1993). Le chômage longue durée : la théorie et l'action. *Revue Française de Sociologie*, n°34-2., 271-291.
- Roudet B. (Dir.) (2009), *Les jeunes en France*, Québec (Canada), Les presses de l'Université Laval – INJEP, coll. « Regards sur la jeunesse du monde ».
- Rouquette, M.-L. & Guimelli, C. (1979). *Méthodologie expérimentale des sciences humaines*. Millau : Nathan.
- Rouré, H. & Reinert, M. (1993). Analyse d'un entretien à l'aide d'une méthode d'analyse lexicale. *JADT*, 418-428.
- Rousseau N. (dir.) & Deschenaux F. (2009), *L'influence du milieu social d'origine sur la qualification et l'insertion professionnelle des jeunes dans Enjeux et défis associés à la qualification: La quête d'un premier diplôme d'études secondaires*, Collection Édition-recherche, Presses universitaires du Québec.
- Roussiau, N. & Bonardi, C. (2001). *Les représentations sociales. Etats des lieux et perspectives*. Hayen : Mardaga.
- Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. In : Gauthier, B., *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec (5^e édition), 337-360.
- Schwartz, B. & Labbé, P. (2007). *Rapport sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes : septembre 1981*. Rennes : Apogée.
- Schwartz, B. (1981). *Rapport sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes*. Paris : La Documentation française.
- Searle, J. (1983). *Intentionality. An essay in the philosophy of mind*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Touraine, A. (1997), *Pourrons-nous vivre ensemble ? Egaux et Différents ?*, Paris : Bayard.
- Tulet, J. (2005). *Une place pour chaque jeune. Le pari des missions locales*. Paris : Le cherche midi ; Dexia Editions.

Van De Velde, C. (2008). *Devenir adulte: sociologie comparée de la jeunesse en Europe*. Paris : PUF.

Van De Velde, C. (2008). Jeunesses d'Europe. Trajectoires comparées. *Projet*, n°305, Ceras.

Van Nieuwenhuyse, H. ; Lemay, A.-M. & Cottinet, S. (1999). *Les représentations sociales de l'avenir chez les jeunes Québécois*. Rapport final présenté à ERE Éducation. Rapport inédit. Département de Sociologie, Faculté des Sciences sociales, Université Laval.

Wallon, H. (1942). *De l'acte à la pensée*. Paris : Flammarion.

Sites web consultés

Direction de la stratégie et des relations extérieures de pole emploi Basse-Normandie pôle statistiques études et évaluation.

https://www.pole-emploi.fr/front/common/tools/download_file.jspz?mediaid=267963

Direction de l'information légale et administrative.

<http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/politiques-insertion/index/>

La Tribune : Article de presse : Barlan (2016). Un traitement social du chômage inefficace.

<https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/un-traitement-social-du-chomage-inefficace-543823.html>

Mas, S. (2004) : Bilan de cinq de programme TRACE, DARES,

http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/publication_pips_200412_n-51-1_bilan-5ans-programme-trace.pdf

Normandie.dirrecte.gouv.fr.

http://normandie.direccte.gouv.fr/sites/normandie.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/panorama_socio-economique_de_la_normandie_2016_chapitre_3.pdf

Pays d'Auge.

<http://www.pays-auge.fr/wp-content/uploads/2013/10/Charte-de-developpement-durable-du-Pays-dAuge.pdf>,

Psychoweb. Desbrosses, S. (2007).

<http://www.psychoweb.fr/articles/psychologie-sociale/130-representations-sociales-theorie-du-noyau-central-abric.html>

Sanson (2013). Pays d'Auge.

<http://www.pays-auge.fr/wp-content/uploads/2013/10/A21-Pays-dAuge-diagnostic-complet.pdf>

Sciences humaines.

http://www.scienceshumaines.com/comment-voit-on-le-monde-representations-sociales-et-realite_fr_11718.html

Sénat. Rapport sur La lutte contre la pauvreté et l'exclusion : une responsabilité à partager

www.senat.fr/noticerap/2007/r07-445-1-notice.html

Situation.errefom.fr.

http://animation.errefom.fr/files/SITUATION_EMPLOI_TRAVAIL_CLEEF_PAYS_D_AUGE_416.pdf

Situation.errefom.fr.

http://animation.errefom.fr/files/ANIM_TRIM_DEFM_AGE_SEXE_CAT_A_CLEEF_PAYS_D_AUGE_2016.pdf

Social info. Informations sur les politiques sociales en Suisse. [Dictionnaire suisse des politiques sociales : « insertion par Simonet »],

<http://www.socialinfo.ch/cgi-bin/dicoposso/show.cfm?id=437>

Travail-emploi.gouv.fr.

<http://travail-emploi.gouv.fr/emplois-d-avenir,2189/presentation,2259/emplois-d-avenir,2189/rubrique-technique,2193/presentation,2278/presentation,16015.html>

Travail-emploi.gouv.fr.

<http://www.gouvernement.fr/action/la-garantie-jeunes>

Travail-emploi.gouv.fr.

<http://travail-emploi.gouv.fr/emploi/insertion-dans-l-emploi/mesures-jeunes/garantiejeunes/>

Annexes

Annexe 1 : Les délimitations géographiques du pays d'Auge

Annexe indisponible dans la version de diffusion car soumise à des droits d'auteur.

Annexe 2 : Les 12 intercommunalités du pays d'Auge

Annexe indisponible dans la version de diffusion car soumise à des droits d'auteur.

Annexe 3 : Les 20 cantons du pays d'Auge

Annexe indisponible dans la version de diffusion car soumise à des droits d'auteur.

Blangy-le-Château, Cabourg, Cambremer, Corneilles pour partie c'est-à-dire la vallée de la Calonne, Dozulé, Exmes, Gacé, Honfleur, Lisieux, Livarot, Mézidon-Canon, Orbec, Pont-l'Evêque, Saint-Pierre-sur-Dives, Troarn, Trouville-sur-Mer, Thiberville, Broglie pour partie, Trun et Vimoutiers.

Annexe 4 : Le territoire d'action de la mission locale du sud pays d'Auge (Lisieux)

Annexe indisponible dans la version de diffusion car soumise à des droits d'auteur.

Annexe 5 : Les lieux de permanences de la mission locale du sud pays d'Auge (Lisieux)

Annexe indisponible dans la version de diffusion car soumise à des droits d'auteur.

Le siège social se trouve à Lisieux et les permanences sont sur Lisieux (dans quatre lieux différents), Mézidon-Canon, Saint-Pierre-sur-Dives, Livarot, Orbec et Moyaux.

Annexe 6 : Le territoire d'action de la mission locale du nord pays d'Auge (Honfleur)

Annexe indisponible dans la version de diffusion car soumise à des droits d'auteur.

Annexe 7 : Les lieux de permanences de la mission locale du nord pays d'Auge (Honfleur)

Annexe indisponible dans la version de diffusion car soumise à des droits d'auteur.

Le siège social se trouve à Honfleur et les permanences sont sur Honfleur, Touques, Pont-l'Evêque, Deauville, Cambremer et Villers-sur-Mer.

Annexe 8 : Le bassin d'emploi dans le pays d'Auge

Annexe indisponible dans la version de diffusion car soumise à des droits d'auteur.

Annexe 9 : Niveaux de formation du secondaire défini selon la classification inter ministérielle

- **Niveau VI** : années intermédiaires du premier cycle de l'enseignement secondaire (sections d'éducation spéciale et sections d'enseignement général et professionnel adaptées incluses), hors quatrième technologique.

- **Niveau VBIS** : années terminales du premier cycle (troisièmes générales et technologiques) et quatrième technologique. Années intermédiaires du second cycle court (première année des certificats d'aptitude professionnelle (CAP) et brevets d'études professionnelles (BEP) en 2 ans, première et seconde années des CAP en 3 ans.

- **Niveau V** : années terminales du second cycle court (année terminale des CAP/BEP, CAP/BEP en 1 an). Dite aussi « années du diplôme ». Années intermédiaires du second cycle long : secondes et premières générales et technologiques, première année de préparation des baccalauréats et brevets professionnels.

- **Niveau IV** : années terminales des seconds cycles longs. Sortants de l'enseignement supérieur sans diplôme.

Annexe 10 : Les dates importantes du réseau des missions/PAIO

- 1981** « L’insertion professionnelle et sociale des jeunes » rapport de Bertrand Schwartz demandé par Pierre Mauroy
- 1982** Création de 850 PAIO et des 60 premières missions locales
- 1983** Création de la Délégation Interministérielle à l’Insertion des Jeunes
- 1984** Opération « Nouvelles Qualifications »
- 1989** Crédit Formation Individualisé (CFI)
Affirmation législative des missions locales et création du Conseil Nationale des missions locales
- 1990** Assises des missions locales à Auxerre
Adoption de la charte nationale des missions locales « Construire ensemble une place pour tous les jeunes »
- 1991** Mise en place avec l’ANPE des « Carrefours de l’emploi et de la formation des jeunes »
- 1992** Programme « PAQUE » pour les jeunes les plus éloignés de l’emploi
Création des Fonds d’Aide aux Jeunes
- 1993** Loi quinquennale pour l’emploi : les conseils régionaux reprennent la compétence de la formation professionnelle
Suppression du programme PAQUE
- 1994** Mise en place avec l’ANPE des « espaces jeunes »
- 1998** Programme TRACE dans le cadre de la loi de lutte contre les exclusions dont les missions locales en sont les pilotes
Création de l’association nationale des missions locales employeurs de salariés
- 2000** Signature du « Protocole 2000 »
Transformation de l’association nationale des missions locales employeurs de salariés en Syndicat national des missions locales (SNML)
- 2001** Signature de la convention collective et mise en place des commissions paritaires
Renforcement de TRACE
Création de la Bourse d’Accès à l’Emploi
- 2002** Extension de la convention collective
Dissolution de la Délégation Interministérielle à l’Insertion des Jeunes
- 2003** Suppression de la Bourse d’Accès à l’Emploi
Transformation du SNML en Union national des missions locales (UNML)
Création de l’Association professionnelle des animateurs régionaux (APAR)
- 2004** Pleine responsabilité des conseils généraux pour le Fond d’aide aux jeunes

- 2005** Vote de la loi de cohésion sociale qui introduit les missions locales dans le code du travail au sein du service public de l'emploi et qui permet la mise en place l'accompagnement renforcé du programme CIVIS
- Un nouveau « Protocole 2005 »
- L'UNML accueille en son sein les associations régionales
- Les partenaires sociaux conçoivent l'observatoire de branche
- 2013** Mise en place des emplois d'avenir
- 2014** Fin des PAIO et généralisation des missions locales
- 2016** Mise en place de la garantie jeune sont les missions locales en sont les pilotes
- 2018** Suppression des emplois d'avenir

Annexe 11 : Les principaux dispositifs d'insertion destinés aux jeunes des missions locales

1987-1989	Travaux d'Utilité Collective
1989-1992	Contrat Emploi Solidarité
1989	Crédit de Formation Individualisé
1992-1993	Préparation Active à la Qualification et à l'Emploi (PAQUE)
1992	Contrat Emploi Consolidé et Contrat d'Insertion Professionnelle
1993	Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)
1995	Contrat Initiative Emploi
1997	Programme nouveaux services - nouveaux emplois
1998-2003	Trajet d'Accès à l'Emploi (TRACE)
2001	Plan d'Aide au Retour à l'Emploi (PARE)
2002	Bourse d'Accès à l'Emploi
2003	Contrat d'Insertion des jeunes dans la Vie Sociale (CIVIS)
2013	Emplois d'avenir
2014	Garantie jeunes

Annexe 12 : Guide d'entretien destiné aux journalistes

Question de départ : Pouvez-vous me parler de votre travail ?

I/- Le travail réalisé

- Quel est votre rôle dans votre travail ou rôle dans votre société?
- Comment collectez-vous les informations sur les sujets que vous traitez ?
- Comment traitez-vous les informations que vous collectez ?
- Par rapport aux autres sujets que vous traitez, quelle est la part des articles parlant des jeunes et de leur insertion ?

II/- Parcours personnel :

- Quel a été votre parcours de formation et votre parcours professionnel ?

III/- L'évolution des politiques d'insertion des jeunes :

- A travers les articles que vous avez écrits sur les politiques d'insertion des jeunes dans la région, quelles évolutions avez-vous constatées ?

IV/- L'évolution des pratiques des missions locales :

- Lorsque vous écrivez des articles parlant de la mission locale et de son rôle, de quelle manière en parlez-vous ?
- Quelles évolutions des missions locales avez-vous observées ?

V/- L'évolution de la jeunesse :

-A travers les articles que vous avez écrits sur les jeunes, quelles évolutions depuis 1982 avez-vous observées concernant la façon de parler des jeunes et de la jeunesse dans la société ?

VI/- L'insertion des jeunes :

-Lorsque vous écrivez des articles sur l'insertion des jeunes sur le territoire couvert par votre journal, de quelle manière en parlez-vous ?

-Quelles évolutions avez-vous observées concernant l'insertion des jeunes dans la région ?

-Lorsque vous écrivez des articles sur les politiques d'insertion des jeunes sur le territoire couvert par votre journal, de quelle manière en parlez-vous ?

-Quelles évolutions avez-vous observées concernant les politiques pour les jeunes ?

VII/- Les améliorations :

-Que pensez-vous qu'il faudrait améliorer en matière d'insertion des jeunes dans la région ?

Annexe 13 : Guide d'entretien destiné aux élus

Question de départ : Pouvez-vous me parler de votre expérience dans l'insertion des jeunes ?

I/- Parcours personnel :

-Quel a été votre parcours de formation et votre parcours professionnel ?

II/- L'évolution des politiques d'insertion des jeunes :

-Que pensez-vous de l'évolution des politiques d'insertion des jeunes dans la région ?

III/- L'évolution des pratiques des missions locales :

-Que pensez-vous du rôle des missions locales dans la région ?

IV/- L'insertion des jeunes sur leur secteur d'action :

-Selon vous, parmi les actions mises en place pour aider les jeunes à s'insérer dans la région, lesquelles ont été efficaces ?

-Que pensez-vous de la population jeune dans la région ?

V/- Les améliorations :

-Que pensez-vous qu'il faudrait améliorer en matière d'insertion des jeunes ?

Annexe 14 : Guide d'entretien destiné aux professionnels de l'insertion des missions locales

Question de départ :

-Pouvez-vous me parler de votre expérience dans le secteur de l'insertion des jeunes ?

I/- Parcours personnel :

-Quel a été votre parcours de formation et votre parcours professionnel ?

-Quel a été votre parcours professionnel avant de travailler en mission locale ?

-En quoi consiste votre travail au sein de la mission locale ?

-Comment percevez-vous votre environnement de travail ?

II/- L'évolution des politiques d'insertion des jeunes :

-Depuis que vous travaillez dans le secteur de l'insertion des jeunes, quelles évolutions avez-vous constatées ?

-Que pensez-vous des politiques d'insertion des jeunes ?

-Que pensez-vous de l'évolution des politiques d'insertion des jeunes dans votre région ?

III/- L'évolution des pratiques des missions locales :

-Pouvez-vous me dire comment fonctionne une mission locale ?

-Quel est votre travail ?

-Que pensez-vous du rôle des missions locales dans la région ?

-De votre point de vue, comment les missions locales ont évolué depuis leur création ?

IV/- L'insertion des jeunes sur leur secteur d'action :

-Selon vous, parmi les actions mises en place pour aider les jeunes à s'insérer dans votre région du pays d'Auge, lesquelles ont été efficaces ?

-Que pensez-vous de la population jeune de la région ?

VI/- Les professionnels de l'insertion et les médias ?

-Comment les médias parlent-ils de votre travail et de la question de l'insertion des jeunes ?

VII/- Les améliorations :

-Que pensez-vous qu'il faudrait améliorer en matière d'insertion des jeunes ?

Annexe 15 : Guide d'entretien destiné aux professionnels de l'insertion hors missions locales

Question de départ :

-Pouvez-vous me parler de votre expérience dans le secteur de l'insertion des jeunes ?

I/- Parcours personnel :

-Quel a été votre parcours de formation et votre parcours professionnel ?

II/- L'évolution des politiques d'insertion des jeunes :

-Depuis que vous travaillez dans le secteur de l'insertion des jeunes, quelles évolutions avez-vous constatées ?

-Que pensez-vous des politiques d'insertion des jeunes ?

-Que pensez-vous de l'évolution des politiques d'insertion des jeunes dans la région ?

III/- L'évolution des pratiques des missions locales :

-Que pensez-vous du rôle des missions locales dans la région ?

-De votre point de vue, comment les missions locales ont évolué depuis leur création ?

IV/- L'insertion des jeunes sur leur secteur d'action :

-Que pensez-vous des actions mises en place pour aider les jeunes à s'insérer dans la région du pays d'Auge ?

-Que pensez-vous de la population jeune de la région ?

VI/- Les professionnels de l'insertion et les médias ?

-Comment les médias parlent-ils de votre travail et de la question de l'insertion des jeunes ?

VII/- Les améliorations :

-Que pensez-vous qu'il faudrait améliorer en matière d'insertion des jeunes ?

Table des sigles

AAH	Allocation aux Adultes Handicapés
ABI	Association au Bénéfice de l'Insertion
ACFJ	Association catholique de la jeunesse française
ADAPT	association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées
AFC	Action formation conventionnée
AFIJ	Allocation Financière pour l'Insertion des Jeunes
AFPA	Association pour la Formation Professionnelles des Adultes
AFSSA	Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments
ALCESTE	Analyse des Lexèmes Cooccurrents dans les Enoncés Simples d'un Texte
ALFAH	Association ALternance Formation Apprentissage Handicap
ANI	Accord National Interprofessionnel
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ANSA	Agence nouvelle des solidarités actives
AOC	Appellation d'Origine Contrôlée
APEJ	Aide au Premier Emploi des Jeunes
API	Allocation Parent Isolé
ARML	Association Régionale des Missions Locales
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASS	Allocation de solidarité Spécifique
ASTA	Association Sauvegarde de la Touques et Affluents
BAC	Baccalauréat
BAE	Bourse d'Accès à l'Emploi
BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle du second degré
BIT	Bureau International du Travail
BTP	Bâtiment Travaux Public
CAE	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
CAF	Caisse d'Allocations Familiales

CAP Emploi	réseau national d'Organismes de Placement Spécialisés au service des personnes handicapées et des employeurs
CAP	Certificat d'Aptitudes Professionnelles
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCI	Chambre de Commerce et de l'Industrie
CdC	Communauté de Communes
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEC	Contrat Emploi Consolidé
CER	Contrat d'Engagement Réciproque
CEREQ	Centre d'études et de recherches sur les qualifications
CERFI	Centre d'Etudes, de Recherches et de Formation Institutionnelles
CES	Contrat Emploi-Solidarité
CFA	Centre de Formation des Apprentis
CFI	Crédit de Formation Individualisé
CIE	Contrat Initiative Emploi
CIE	Contrat Initiative Emploi
CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CIP	Conseiller en Insertion Professionnelle
CIP	Contrat d'Insertion Professionnel
CIRALE	Centre d'Imagerie et de Recherche sur les Affections Locomotrices Equines
CIVIS	Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale
CLLAJ	Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes
CMS	Centre Médico-Social
CMU	Couverture Médicale Universelle
CNAM	Conservatoire National des Arts et Métiers
CNE	Contrat Nouvelle Embauche
CNML	Conseil National des Missions Locales
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPE	Contrat Premier Embauche
CQP	Certificats de Qualification Professionnelle

CUCS	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
CUI	Contrat Unique d'Insertion
CV	Curriculum Vitae
DARES	Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des statistiques
DIRRECTE	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
EA ou EAV	Emploi d'avenir
EDF	Électricité de France
ENA	Ecole Nationale d'Administration
EPCI	Etablissement public de Coopération Nationale
EPIC	Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial
ESS	European Social Survey
ETP	Equivalent-Temps Plein
FAFIH	Fond national d'Assurance Formation de l'Industrie Hôtellerie
FIPJ	Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Jeunes
FLAJ	Fond Locale d'Aides aux Jeunes
FOGE	Fondation Objectif Grandes Ecoles
FSE	Fonds Social Européen
GRETA	acronyme pour groupement d'établissements
HACCP	Hazard Analysis Critical Control Point (Analyse des dangers et points critiques pour leur maîtrise)
IIDRIS	Index International et Dictionnaire de Réadaptation et de l'Intégration Sociale
INFREP	Institut National Formation Recherche Education Permanente
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
IUT	Institut Universitaire Technologique
JAC	Jeunesse Agricole Catholique
JOC	Jeunesse Ouvrière Chrétienne
JRI	Journaliste Reporter d'Image
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MFR	Maison Familiale et Rurale
MIS	Mesures d'Insertion Sociale
MJC	Maison des Jeunes et de la Culture

MRJC	Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne
NOTRe	Nouvelle Organisation Territoriale de la République
NS-EJ	Nouveaux Services-Emplois Jeunes
OPCA	Organismes Paritaires Collecteurs Agréés
PACEA	PArcours Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie
PAIO	Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation
PAQUE	Préparation Active à la Qualification et à l'emploi
PARE	Plan d'Aide au Retour à l'Emploi
PDI	Plan Départemental d'Insertion
PEQ	Programme d'Emploi Qualifiant
BSR	Brevet de Sécurité Routière
PLIE	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PMP	Période en Milieu Professionnel
PPAE	Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
PSAD	Plate-formes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs
RMCAS	Revenu Minimum Cantonal d'Aide Sociale
RMI	Revenu Minimum d'Insertion
RMR	Revenu Minimum de Réinsertion
RSA	Revenu Solidarité Active
RTT	Réduction du Temps de Travail
SIDA	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
SIVP	Stages d'Insertion à la Vie Professionnelle
SMIC	Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance
SNCF	Société Nationale des Chemins de Fer français
TRACE	TRajet d'ACCès à l'Emploi
TUC	Travaux d'Utilité Collective
UC	Unité de Contexte
UCE	Unité de Contexte Élémentaire
UCPA	Union Nationale des Centres Sportifs en Plein Air
UD DIRRECTE	Unité Départementale Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
UNEF	Union Nationale des Etudiants de France
ZRR	Zone de Revitalisation Rurale

ZUS

Zone Urbaine Sensible

Angélique MARTIN

Les jeunes, l'insertion et les missions locales dans la presse locale bas-normande : Les évolutions des représentations entre 1982 et 2017

Résumé

La recherche vise à montrer en quoi les représentations sociales des jeunes en insertion, des missions locales et de l'insertion ont évolué dans le temps et sur un territoire, le pays d'Auge en Normandie. La recherche est basée sur le plan théorique sur les travaux sur les représentations sociales (Moscovici, Jodelet, Abric, etc.). L'hypothèse consistait à penser que les représentations sociales variaient d'une part, selon le niveau de développement social et économique des territoires et d'autre part, selon les périodes et le fil du temps. Pour tester cette hypothèse, nous avons utilisé deux modalités de collecte des données. Pour comparer les représentations sur les bassins d'emploi, nous avons interrogé 30 personnes impliquées dans les activités d'insertion professionnelle des jeunes (professionnels de l'insertion, élus impliqués dans l'insertion et journalistes ayant écrit sur le sujet) par le biais d'entretiens semi-directifs afin de recueillir leurs perceptions sur l'insertion et sur les évolutions au cours d'une période de 35 ans (1982/2017). Les données ont été traitées par analyse de contenu thématique. Une seconde modalité a consisté à recueillir et à analyser 211 coupures des journaux locaux sur la période 1982-2017 afin d'identifier les éventuelles évolutions dans la perception de l'insertion et des missions locales, structures spécialisées dans l'accueil des jeunes. Les données ont été traitées par le logiciel Alceste. Les résultats mettent en évidence une évolution des perceptions de l'insertion dans le pays d'Auge au fil du temps ainsi que des différences entre les deux bassins d'emploi (Honfleur et Lisieux). La zone de Honfleur, plus dynamique témoigne de représentations plus positives de l'insertion alors que la zone de Lisieux, plus en difficulté sociale et économique est associée à des perceptions négatives. Ces résultats confirment les observations de Moscovici et de Jodelet selon qui, la variété des échanges et interactions peuvent initier et faire évoluer les représentations au sein d'une communauté de travail (ici les acteurs de l'insertion). Elle permet également d'observer la manière dont un objet social tel que l'insertion se manifeste et se transforme au fil du temps. Ce type de recherche devrait être répliqué sur d'autres territoires afin d'identifier plus finement la singularité des liens entre les échanges entre acteurs et le développement social économique d'un territoire, ainsi que leur manifestation par les représentations sociales.

Mots clés : Politique d'insertion des jeunes, mission locale, conseillers, territoire, intégration sociale, presse écrite du pays d'Auge, représentations sociales dans la presse, jeune et jeunesse.

Résumé en anglais

The research aims to show how social representations of young people in integration, local missions and integration have evolved over time and over a territory, the pays d'Auge in Normandy. The research is based on the theoretical plan of work on social representations (Moscovici, Jodelet, Abric, etc.). The hypothesis was to think that social representations varied on the one hand, according to the level of social and economic development of the territories and on the other hand, according to the periods and the course of time. To test this hypothesis, we used two methods of data collection. To compare the representations on employment areas, we interviewed 30 people involved in the professional integration activities of young people (integration professionals, elected officials involved in integration and journalists who wrote on the subject) through semi-structured interviews to collect their perceptions about integration and changes over a period of 35 years (1982/2017). The data was processed by thematic content analysis. A second modality consisted of collecting and analyzing 211 local newspaper clippings over the 1982-2017 period in order to identify any changes in the perception of integration and local missions, structures specialized in welcoming young people. The data was processed by the Alceste software. The results highlight an evolution of perceptions of insertion in the Pays d'Auge over time as well as differences between the two areas of employment (Honfleur and Lisieux). The area of Honfleur, more dynamic testifies to more positive representations of insertion while the Lisieux area, more difficult social and economic is associated with negative perceptions. These results confirm the observations of Moscovici and Jodelet according to whom, the variety of exchanges and interactions can initiate and change the representations within a working community (here actors of insertion). It also helps to observe how a social object such as insertion manifests itself and changes over time. This type of research should be replicated in other territories in order to identify more precisely the singularity of the links between exchanges between actors and the economic and social development of a territory, as well as their manifestation by social representations.

Key words: Politics for the integration of young people, local mission, counselors, territories, social integration, the pays d'Auge country's written press, social representations in the press and youth.